MEMOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE D'ANNE D'AUTRICHE, ...




N


Digitized by Google

MEMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE D'ANNE D'AUTRICHE.

TOME QUATRIE'ME.

A Mlles de Rouquemont

MEMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
D'ANNE D'AUTRICHE
EPOUSE DE
LOUIS XIII.
ROI DE FRANCE.

PAR MADAME DE MOTTEVILLE,
Une de ses Favorites.

TOME QUATRIE'ME.



A AMSTERDAM,
Chez FRANÇOIS CHANGUION.

M. DCC. XXXIX.



MEMOIRES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE D'ANNE D'AUTRICHE,

Epouse de Louis XIII. Roi de France & de Navarre.

LES Etoiles, qui dominoient alors, étoient trop contraires à la paix pour laisser la Cour en repos. Ce calme ne dura gueres : il fut aussi-tôt troublé par le ressentiment que toutes les personnes de qualité eurent contre ces deux Tabourets. Ceux qui portent le nom d'Albret, s'ils le portent à juste titre, comme ils le prétendent, peuvent compter des Rois parmi leurs Ayeux ; mais outre que le doute d'une naissance légitime, est un nuage qui obscurcit toutes les grandeurs de cette nature, beaucoup d'autres Maisons en Fran-

ce prétendant avoir de grandes prérogatives. Celle de la Rochefoucaut est illustre & ancienne, mais les Fils des Ducs n'avoient jamais eu ces avantages & toute la Noblesse se trouva offensée dans cette préference. Chaque particulier alla chercher dans ses Titres, des marques de Principauté & d'anciennes Alliances, qui eussent le pouvoir de les élever. Dans cette multitude de grands Seigneurs qui remplissoient la Cour, il n'y en eut pas un qui ne voulût être Prince, aussi bien que ces deux-là, & qui même n'alléguât des causes essentielles de ses prétentions.

Les Ducs & Maréchaux de France, qui vouloient détruire la Principauté du Prince de Marsillac & de Madame de Ponts, disoient qu'ils étoient les Grands du Royaume, & qu'ils ne s'opposoient point aux Tabourets sans Duchés, qui venoient d'être donnés; mais qu'ils vouloient être traités également, & que leurs Enfans, avant qu'ils héritassent de la Duché, eussent le même rang que celui qu'on venoit de donner au Prince de Marsillac.

La Reine, qui haïssoit le Prince de Marsillac, & qui ne se soucioit gueres de Madame de Ponts, écoutoit paisiblement les plaintes des Gentilshommes; mais, comme elle avoit esperé par cette voie

de rétablir la paix dans sa Cour, cette raison l'obligeoit de soutenir ce qu'elle avoit fait. Un soir, quelqu'un * de la compagnie lui parloit de la rumeur qui se faisoit contre les Tabourets, elle répondit; *qu'on crioit toujours contre toutes choses; que les Brevets des nouveaux Ducs, qu'elle avoit faits il y avoit quelques années, avoient fait ce même bruit; & que celui-là seroit de même; & s'appaiseroit aussi aisément que le premier.* Elle se trompa, car les graces des Rois, qui élevent aux premieres Dignités du Royaume certains Particuliers, peuvent bien donner de l'envie à leurs égaux, mais c'est injustement; car il est raisonnable que nos Maîtres puissent choisir ceux qui leur plaisent le plus pour les en gratifier: au lieu que ce qui donnoit le rang de Prince, étoit estimé d'une nature toute differente, & offensoit toutes les grandes Maisons qui pouvoient se former de pareilles prétentions. La Reine connut en cette occasion que les Rois ne peuvent pas toujours faire tout ce qu'il leur plaît, & qu'il faut qu'ils observent certaines regles: autrement ils tombent dans de grands embarras.

Ce murmure commun fit naître enfin une Assemblée de la Noblesse, qui fut as-

* Le Commandeur de Jars.

ſez forte pour détruire les nouveaux Tabourets, & pour anéantir toute cette importante Négociation qui venoit d'être faite. Le Marquis de Cœuvres, fils du Maréchal d'Etrées, le Marquis de Leuville, & quelques autres, propoſerent de ſe plaindre à la Reine, & réſolurent de s'aſſembler. Ils ſe donnerent un rendez-vous chez le Marquis de Montglas, Grand-Maître de la Garderobe; où ſe trouverent dix ou douze perſonnes de qualité. Là fut propoſé d'élire un Chef, qui pût expoſer leurs raiſons. Le Maréchal de l'Hôpital fut celui qu'ils choiſirent pour cet emploi. Il agréa volontiers leur priere; car il étoit mécontent de ce que quelques-autres Maréchaux de France avoient eu des Brevets de Ducs, & que lui, qui avoit autrefois bien ſervi l'Etat, & qui étoit des plus anciens, n'en avoit point eu. Beaucoup de perſonnes de qualité ſe joignirent à cette Aſſemblée: Saint Luc, Saint Mégrin, Brancas, & beaucoup d'autres, ſans déliberer plus long-tems, y allerent. Le même jour, ils furent trouver la Reine, qui étoit dans ſon cercle, ſans rien ſçavoir de leur deſſein. Elle fut d'abord étonnée de voir la Nobleſſe en Corps, & un Chef à leur tête. Tout ce qui rempliſſoit ſes cabinets, & ceux-mê-

mes qui étoient de ses plus familiers, s'y trouverent comme les autres : le Commandeur de Jars, de Souvré, & les premiers Officiers de la Maison du Roi, tous furent presque de la partie. Ils étoient assurés qu'elle ne se soucioit pas beaucoup de maintenir des graces qu'elle avoit accordées par politique, plûtôt que par inclination ; & crurent même avec fondement lui faire quelque espéce de plaisir. Comme elle vit dans cette troupe beaucoup de ceux qu'elle affectionnoit le plus, elle la reçut avec douceur, & leur répondit seulement, qu'elle aviseroit à ce qu'elle avoit à faire. Leurs supplications eurent le succès qu'ils avoient esperé ; c'est-à-dire, que leurs plaintes venant d'une cause, où elle, ni son Ministre n'avoient nulle part, ne lui déplurent nullement : & ceux qui les faisoient purent espérer que ces Tabourets, qui n'avoient été donnés que par force, pourroient être agréablement révoqués par elle, sans que M. le Prince eut droit de s'en plaindre. Cette nouvelle répandue dans Paris, donna de la joie à tous ceux qui aimoient l'ordre & le désordre. Les sages trouverent qu'il étoit juste de s'opposer à l'ambition dereglée des particuliers ; & les autres se réjouissoient en général de la revolte de la Noblesse. M. le

Prince fut blâmé d'avoir donné sa protection à des prétentions chimériques, qui offensoient toutes les personnes de grande qualité : Madame de Longueville étoit attaquée de la médisance ; & l'Abbé de la Riviere fut déchiré par beaucoup d'invectives, menacé & traité comme un Favori, que l'envie faisoit haïr : il étoit de basse naissance, & parmi quelques bonnes qualités il en avoit aussi de mauvaises.

Le lendemain, cette noble troupe s'assembla tout de nouveau, pour penser aux moyens de se soutenir. Ils ne vouloient pas que la honte leur demeurât de succomber en leur projet, & desiroient que leur partie fût si bien faite, qu'elle ne pût manquer d'avoir son effet. Ils ne trouverent pas à propos sans cet avantage d'offenser M. le Prince, & d'acquérir sa haine inutilement. Ils députerent donc huit d'entre eux, pour aller saluer le Duc d'Orléans, & le supplier très-humblement de considerer la justice de leurs plaintes. Les Députés furent Saint Luc, Saint Mégrin, Manicamp, le Marquis de Cœuvres, Villarceau, Fosseuse, le Ville, & le Commandeur de Souvré. Monsieur leur répondit, que la Reine & M. le Prince avoient voulu ce qui avoit été fait,

& que pour lui il n'y avoit nulle part.

De-là, ils allerent ſaluer M. le Prince, qui les reçut aſſez froidement. Il leur dit que la Reine & Monſieur étoient ceux, qui favoriſoient cette affaire; que pour lui, il n'avoit que ſa voix comme les autres; mais qu'étant engagé par beaucoup de raiſons à la ſoutenir, il s'étonnoit, que ſes amis lui vouluſſent faire ce déplaiſir de s'oppoſer à ſes deſſeins, par des tumultes & aſſemblées publiques, qui lui attiroient la haine de toute la Nobleſſe; qu'il le ſouffriroit patiemment de ceux qui ne lui avoient point promis d'amitié; mais que pour ceux qu'il avoit cru de ſes amis, il ne leur pardonneroit jamais. Il avoit déja prié le Marquis de Montauſier de s'en retirer, & Boutteville auſſi, qui avoit l'honneur d'être ſon parent, & ils l'avoient fait. Le Commandeur de Souvré, après ce diſcours, n'eut pas la force de réſiſter à ſes menaces, accompagnées de douceurs. Ils s'étoient tous obligés par ſerment, tant pour les préſens, que pour ceux qui à l'avenir voudroient ſe joindre à eux, de ne quitter jamais ce parti qui étoit fait pour ſoutenir les intérêts communs de toute la Nobleſſe.

Le Duc de Beaufort, qui aimoit tout ce qui pouvoit brouiller la Cour, voulant

plaire à cette Assemblée, envoya de sa part un Gentilhomme leur offrir son service, ou comme leur Chef, s'ils l'en jugeoient digne, ou comme leur Compagnon, pour entrer dans tous leurs intérêts. Ils le remercierent civilement, & députerent quelques-uns de leur corps pour lui en rendre graces, sans vouloir accepter ses offres, parce qu'ils ne vouloient point de Princes, & moins encore le Chef des Frondeurs, pour ne pas faire croire à la Reine, qu'ils eussent des pensées differentes de leurs innocentes actions.

Dans les premiers sentimens d'emportement & de colere, que ceux qui composoient cette Assemblée avoient eus contre les Tabourets, quelques-uns de la compagnie proposerent d'envoyer des Députés à l'Abbé de la Riviere, pour lui dire le tort qu'il leur avoit fait à tous, en faisant agréer cette affaire à son Maître, contre les intérêts de tant de personnes de qualité; & leur dessein étoit de mêler à cet honneur quelques paroles offensantes : mais ses amis détournerent cet orage. Il leur dit, pour le publier parmi les autres, qu'il ne s'étoit porté à cela, que par l'engagement qu'il avoit eu avec Miossens beau-frere de Madame de Ponts, à qui Monsieur, à ce qu'il disoit, avoit fait es-

pérer un Tabouret pour sa belle-sœur. La grandeur de cette Dame étoit considérable à Miossens, à cause qu'elle avoit un Fils qui étoit l'aîné de sa Maison. Il leur dit encore, que M. le Prince de Conti, & Madame de Longueville, ayant fait demander à la Reine un Brevet pour le Prince de Marsillac, il avoit crû devoir servir son ami en cette occasion; mais que si M. le Prince, en considération de leurs plaintes, se relâchoit pour Marsillac, que volontiers il supplieroit son Maître d'en faire autant à l'égard de Madame de Ponts, & qu'il ne vouloit point pour des particuliers mécontenter le Public.

M. le Prince sçachant sa réponse, lui en fit des reproches, lui disant qu'il lui mettoit toute cette Assemblée sur les bras, & l'assura, demi en riant, qu'il lui seroit toujours fort glorieux de partager quelque chose avec lui, quand même ce seroit la haine de la Noblesse. Cependant ce Prince, qui n'étoit pas aisé à étonner, le fut un peu quand il vit, qu'après les déclarations qu'il avoit faites contre ceux de ses amis qui s'étoient joints à cette Assemblée, peu de ceux-là quitterent le parti. Il se plaignit hautement de Gersé, qui, sçachant le malheur qu'il avoit eu de lui déplaire, le fut trouver. Il s'enferma avec

lui, à ce qu'il me dit lui-même, & lui représenta que chacun s'étonnoit comment pour un ami de sa sœur & de son frere, qui n'étoit nullement des siens, il vouloit attirer contre lui la haine de tant de braves gens, & de personnes de qualité. Il me dit que M. le Prince lui avoit répondu de bon ton : *Tu as raison, mon pauvre Gersé ; mais je suis résolu de ne me désunir jamais de ma famille. Je connois ma force, quand je les ai de mon côté ; & tu n'as qu'à choisir de ma colere, ou de mon amitié.* Gersé, qui ne vouloit pas perdre les bonnes graces de ce Prince, lui répondit, que puisqu'il falloit prendre parti, il quitteroit la Noblesse, & renonceroit plûtôt à la qualité de Gentilhomme, qu'à celle de son serviteur ; & comme il n'étoit pas aimé, parce qu'il étoit d'un naturel brusque, qu'il étoit vain, railleur, & leger, ceux qu'il abandonna ne l'épargnerent pas : & tous prirent cette occasion de l'insulter à leur maniere ordinaire, qui alloit au-delà de la justice que les honnêtes gens se doivent les uns aux autres. Je ne veux blâmer ni approuver les railleries qui se firent contre Gersé ; mais on le pouvoit défendre en cette occasion, où il préferoit l'amitié d'un grand Prince à un intérêt public, qui auroit été une grande chose à un Romain, &

de petite considération pour un François : mais il faut avouer aussi que Gersé, quasi en toutes les actions de sa vie, a pû être blâmé sans injustice, parce que manquant de jugement, sa conduite a été défectueuse en toutes choses. Dans l'attachement qu'il a eu pour M. le Prince, il n'a que trop fait voir cette vérité, puisqu'il fut cause en quelque maniere de beaucoup de maux, qui sans lui ne seroient peut-être pas arrivés à ce grand Prince.

Les Princes s'assemblerent aussi à l'Hôtel de Chevreuse, parce qu'ils étoient choqués de ce que le Duc de Bouillon, & le Maréchal de Turenne son Frere, vouloient prendre cette qualité. Les véritables Princes voulurent s'unir à la Noblesse, pour s'opposer à l'élévation de cette Famille, & à ceux qui par des intrigues vouloient se mettre de leur rang. Le Duc de Vendôme fut député pour aller informer la Reine de leurs desseins, & la supplier très-humblement de ne point trouver mauvais qu'ils travaillassent à conserver les avantages que leur naissance leur donnoit. Cette Assemblée ne déplût nullement au Ministre : il voyoit avec joie que M. le Prince de Conti, & Madame de Longueville, Protecteurs du Prince de Marsillac, M. le Prince protecteur de Messieurs de

Bouillon, & l'Abbé de la Riviere de Madame de Ponts, alloient être haïs des Princes & de la Noblesse; & souhaitoit qu'on pût mettre de l'opposition à des chimeres, qui ne pouvoient apporter que du trouble dans la Cour. La Reine, qui d'abord avoit voulu par prudence maintenir les Tabourets, suivant son inclination, & les sentimens de son Ministre, parut aussitôt ne point désagréer ce qui se faisoit; & les soirs à son coucher, elle souffroit que ceux, qui étoient les plus animés contre les faux Princes, lui parlassent librement contr'eux.

Les politiques disoient que la Reine devoit prendre cette occasion pour attirer à elle toute la Noblesse, en la favorisant ouvertement contre M. le Prince; mais le Cardinal, qui ne vouloit pas l'offenser, gardoit le silence; & croyant que sa retenue ne pouvoit produire que de bons effets pour lui, il se tenoit en repos, & faisoit bonne mine à tous. Il fallut en effet que M. le Prince revînt à la Reine, & par la même raison, le Prince de Conti, & Madame de Longueville, furent aussi contraints de rechercher à lui plaire, & de demander du secours à son Ministre, afin de se pouvoir garantir de cette haine publique par la protection Royale. Après plu-

ſieurs Négociations de leur part, le Prince de Conti, qui n'avoit point encore paru entierement réuni à la Reine, réſolut enfin de s'accommoder avec le Cardinal, ou du moins d'en faire le ſemblant. Le Duc d'Orléans le préſenta à la Reine, lui répondit de ſon affection au ſervice du Roi, l'aſſura qu'à l'avenir, il ſeroit tout à fait des amis du Cardinal. L'Abbé de la Riviere, ayant ménagé toute cette liaiſon, par celle qu'il avoit voulu prendre avec Madame de Longueville, fut cauſe que ſon Maître voulut être le Médiateur de cette paix; & la réconciliation parut, ſelon les paroles qui ſe dirent de part & d'autre, devoir être très-ſincere & durable; mais ces ſortes de perſonnes n'ont pas accoutumé d'eſtimer la fidélité, ni d'en faire une vertu; & pour l'ordinaire, la diſſimulation eſt une de leurs plus belles qualités. Madame de Longueville fut de la partie en ce raccommodement, qui n'étoit à ſon égard qu'une confirmation du premier. Le Cardinal lui fit faire de grandes proteſtations de ſervices; & cette Princeſſe de ſon côté lui promit ſon amitié, & lui fit dire qu'elle vouloit être de ſes amies; qu'elle ne ſe mêleroit plus d'aucune choſe qui pût être contraire à ſes intérêts; & qu'elle ne vouloit plus déplaire

à la Reine par aucune de ses actions. Elle fut en effet quelque tems, qu'elle disoit elle-même publiquement, qu'ayant fait ce qu'elle avoit pû pour chasser le Ministre, les difficultés l'en avoient dégoûtée; qu'elle étoit lasse de l'intrigue; & qu'elle ne vouloit plus penser qu'à se divertir. Cette union de la Famille Royale devoit présager quelque repos; mais le seul effet qu'elle produisit, fut de faire differer le mariage du Duc de Mercœur.

Le Duc d'Orléans, pour éviter la haine de la Noblesse, se résolut d'abandonner les Tabourets. Son Favori y consentit, parce qu'il aimoit mieux se conserver des amis dans le Royaume, que de servir Miossens tout seul & Madame de Ponts. Il aimoit la Dame, comme une personne qui lui plaisoit, ou qu'il croyoit utile à ses intérêts, & Miossens, comme un honnête homme, & comme son ami; mais il se consideroit trop lui-même, pour hazarder sa fortune afin de leur plaire. Le Duc d'Orléans témoigna donc à l'Assemblée des Nobles, qu'il ne vouloit pas les desobliger, ni en Corps, ni pas un en particulier; & fit en cela ce que la Reine eût pu faire elle seule, afin de les gagner tous. Elle fut arrêtée en cette occasion par les fines circonspections du Cardinal, qui

étoit perſuadé que la ſouffrance étoit alors néceſſaire à ſa conſervation, qu'il conſidéroit autant que celle de l'Etat.

Le Parlement, malgré les vacations, ne laiſſoit pas de donner toujours quelques petites marques de ſa mauvaiſe volonté. Il continuoit de protéger les Bourdelois, dont la révolte prenoit de nouvelles forces, plûtôt que de diminuer. Beaucoup de gens raiſonnables diſoient, que le Duc d'Epernon, naturellement violent, s'étoit attiré la haine de ces mutins avec quelque fondement, & qu'ils n'étoient pas tout à fait coupables de lui réſiſter, en demandant un autre Gouverneur. Selon les loix de l'équité & de la juſtice, nos Rois ne doivent pas donner des Tyrans à leurs peuples pour les gouverner : ils ſont leurs Peres, auſſi bien que leurs Maîtres ; & doivent les garantir de l'oppreſſion & de la malice de ceux qui les commandent, ſous leur autorité. Mais il eſt vrai que cette Ville a toujours été ſéditieuſe & mutine, & que ſes habitans éloignés de la Cour, & qui ont long-tems obéi aux Loix Angloiſes, ſont facilement excités à la révolte. La Reine & ſon Conſeil, depuis quelque tems, avoient jugé à propos d'y envoyer le Maréchal du Pleſſis, pour apporter quelque remede à leur deſ-

obéïssance ; mais comme il reconnut l'état des esprits, il écrivit à la Cour, qu'il avoit trouvé les affaires en si mauvais état, qu'il ne les croyoit irremédiables, que par une puissante armée, qui pût donner au Duc d'Epernon le moyen de se venger pleinement. Il manda de plus à la Reine, qu'il n'avoit pas trouvé à propos d'y entrer, parce que les Bourgeois n'avoient pas voulu faire cessation d'armes pour le recevoir. Les Bourdelois en effet avoient menacé de l'Ipe, Lieutenant des Gardes du Corps, qui peu auparavant avoit été porter au Parlement quelques ordres de la part du Roi, de le lapider ; ce qui faisoit voir clairement le désordre & la revolte de cette Province ; & le peu d'inclination qu'elle avoit à la paix.

L'Assemblée de la Noblesse continuoit, & devenoit formidable à ceux même à qui elle ne déplaisoit pas. Ceux qui en étoient les principaux, proposerent d'envoyer par les maisons, faire signer tous les Gentilshommes, qui pour lors se trouveroient à Paris ; mais ce dessein ne se put exécuter, pour beaucoup de difficultés qu'ils y trouverent. Le Prince de Marsillac s'en étonna. Il crut qu'il ne pouvoit plus soutenir sa prétention, sans embarasser ses Protecteurs, & se résolut de montrer en apparence

rence qu'il la vouloit abandonner jusqu'à une autre conjoncture. Il communiqua sa pensée à Miossens, qui parloit pour Madame de Ponts, & tous deux sans paroître sentir les déclarations que le Duc d'Orléans avoit faites contr'eux, allerent le trouver, & lui dirent qu'ils étoient résolus de ne le plus importuner de leurs intérêts. Ils le remercierent très humblement de la bonne volonté qu'il leur avoit témoignée, & le supplierent de n'y plus penser. Le Prince de Marsillac, par le conseil du Prince de Conti, & de Madame de Longueville, alla trouver M. le Prince, à qui il en dit autant, avec des sentimens accompagnés d'une reconnoissance plus particuliere. M. le Prince n'approuva point ce dessein, & ne put consentir à ce désistement, ce qui ne déplut pas à Madame de Longueville; car elle avoit eu intention que ce compliment attirât cette résistance. La famille tint conseil là-dessus, & cette Princesse y fit conclurre même par la Princesse sa mere, que M. le Prince devoit soutenir cette affaire. Il le fit donc, & M. le Prince crut qu'ayant paru la désirer, c'étoit assez pour l'obliger à ne se plus relâcher, puisque l'intérêt de sa gloire étoit mêlé dans ceux du Prince de Marsillac. Selon ce

sentiment, il lui ordonna d'aller tout de nouveau chez le Duc d'Orléans, lui dire qu'il avoit sçû qu'on avoit imputé à foiblesse la résolution qu'il avoit faite de quitter cette entreprise; & que se trouvant engagé d'honneur à la soutenir, il le supplioit très-humblement de lui redonner sa parole & sa protection. Le même jour, il fit sçavoir à Miossens ce qu'il avoit fait par ordre de M. le Prince, & le pria de continuer ses sollicitations vers le Duc d'Orléans, & particulierement avec son Favori, Protecteur de sa chimere, comme M. le Prince l'étoit de la sienne. Ils firent enfin tous leurs efforts pour empêcher que leurs Tabourets ne fussent détruits; mais cette opiniâtreté fut bientôt vaincue par la continuation de l'Assemblée, & par les forces qu'elle prenoit à toutes les heures du jour.

Le quatriéme du mois d'Octobre, le Maréchal de l'Hôpital, qui, comme j'ai dit, en étoit le Chef, présenta à la Reine un Mémoire de la part de ce Corps, où toutes leurs raisons étoient exactement écrites. Par les demandes qu'ils faisoient, il étoit aisé de juger que cette affaire alloit devenir une chose de grande conséquence. Plusieurs Esprits brouillons s'y étoient mêlés trop avant avec des desseins dange-

reux à l'Etat, & au Miniſtre en ſon particulier. Les Grands Seigneurs & les bonnes têtes, commençoient à parler de réformation ſur tous les abus qui s'étoient gliſſés dans le Royaume. Certaines gens, qui ſont des brutes & des caſſes, amis de la liberté, & par conſéquent oppoſés au pouvoir des Favoris, & plus encore à la Monarchie, demandoient la convocation des Etats, & que les déſordres qui ſe commettoient contre les Loix de l'Etat, fuſſent remédiés par cette voie. Ces propoſitions, qui ſervent toujours de prétexte à l'infidélité, épouvanterent le Duc d'Orléans, M. le Prince & le Miniſtre; car ils ne vouloient ni les uns ni les autres paſſer par la réformation. On réſolut au Conſeil de leur laiſſer eſpérer la révocation des Brevets, dont l'Aſſemblée ſe plaignoit, & le Duc d'Orléans en ſortant de chez la Reine, dit tout haut ce jour-là, qu'on remettroit l'affaire à la Majorité.

Malgré cette réſolution, le Duc de Vendôme fut député de la part des Princes, vers l'Aſſemblée des Nobles. Il y parla avec éloquence & vigueur, & repréſenta l'intérêt commun, tant des Princes que des Gentilhommes, de s'oppoſer aux deſordres qui s'étoient gliſſés depuis quelques années dans la Cour. Il ſe plaignit

de la prétention du Duc de Bouillon, & du consentement qu'il sembloit avoir obtenu en sa faveur, & les pria tous de s'unir avec eux pour leur défense commune, promettant aussi de la part des Princes, d'en faire autant pour eux, & pour tous les intérêts de cette nature. Ils le reçurent, & lui donnerent la premiere place : puis après avoir déliberé sur sa Requête, ils résolurent d'accepter l'union, aux conditions qu'elle leur étoit demandée, c'est-à-dire, de s'opposer à la qualité de Prince que le Duc de Bouillon demandoit comme Souverain de Sédan, & à celle de Madame de Ponts, & du Prince de Marsillac.

Les Gentilshommes députerent quelques-uns d'entr'eux pour aller remercier les Princes de l'honneur qu'ils avoient reçu, & les Princes leur donnerent la main droite, & les furent conduire jusqu'à leurs carosses. Ils firent tous ensemble un concordat qu'ils signerent, par où ils se promettoient reciproquement assistance & protection, & promirent de ne se point désassembler, que la Reine ne leur eût accordé leurs demandes. Ils entendoient par-là la réformation de tous les abus de cette nature, faits depuis la Régence. Elle regardoit non-seulement le Duc de Bouil-

lon, le Prince de Marsillac, & Madame de Ponts; mais aussi Madame la Comtesse de Flex, qui déja étoit en possession de cet honneur par les raisons que j'ai déja dites. Les plaintes de la Noblesse la mirent au rang des griefs dont l'Assemblée se plaignoit, & la grace qu'on avoit accordée à la Fille, en considération de Madame de Senécey sa mere, dont le sang de Foix avoit été le juste prétexte, fut revoquée par l'importante raison du bien public. Ils firent aussi des plaintes de ce que la Reine avoit donné le Tabouret à Mademoiselle de Montbason: la grandeur de la Maison de Rohan ne les en empêcha pas. C'étoit la vouloir priver d'une chose dont elle étoit en possession depuis long-tems, & cet article pensa troubler toute la Cour. Ils parlerent aussi contre Madame de la Trimouille, qui avoit le Tabouret, non-seulement pour elle, qui le devoit avoir comme Duchesse; mais pour ses Filles, qui ne le pouvoient posseder à ce qu'elle disoit qu'en qualité de Princesses, puisque les Filles de Duc ne l'ont pas.

Le Duc de la Trimouille portoit le nom de Laval, qui est illustre, mais qui ne le faisoit point Prince. Cette prétention de Principauté étoit fondée sur ce qu'un de leurs Ancêtres de leur Branche de Laval

avoit épousé l'héritiere du Royaume de Naples & d'Aragon. Ils disoient avoir droit à cette Couronne, qui pourtant avoit été donnée par Fréderic d'Aragon pere de cette Fille, par Acte autentique au Roi de France ; & nonobstant cette donation, ils soutenoient être devenus Princes, étant sortis d'une Souveraine, particulierement depuis que dans l'Assemblée de Munster, leur droit y avoit été représenté au Nonce & à l'Ambassadeur de Venise. Le Comte de Servien ayant cet ordre du Roi de favoriser cette famille autant qu'il le pourroit faire, sans choquer les droits de la Couronne, ordonna à mon Frere, qui étoit auprès de lui, & que le désir de voyager avoit conduit en ce lieu, d'expliquer aux Médiateurs les raisons qu'elle avoit de se déclarer sur cette haute prétention. Il le fit, & protesta aussi contre tout ce qui se pourroit faire, qui leur auroit pû être contraire. En même tems, Monsieur Servien protesta aussi, que ce qui en ce sujet se faisoit pour gratifier le Duc de la Trimouille, ne pourroit être d'aucun préjudice au véritable droit du Roi. Toutes ces choses ayant été proposées par cette Assemblée, la Cour étoit prête d'en recevoir de grands troubles, si elle eût continué davantage. Montresor & le Comte de Bethu-

ne, étoient des gens entêtés de leurs opinions, & capables d'avoir des desseins fâcheux. Ils voulurent faire recevoir dans cette Assemblée le Chevalier de Guise, en qualité de Gentilhomme, à dessein d'introduire un Prince parmi eux, qui auroit peut-être pû servir à faire naître de nouvelles brouilleries. Ainsi, tout étoit à craindre de cette émotion ; & cela fut cause que le Ministre, quand il en vit les conséquences, souhaita ardemment de la faire finir. L'Assemblée refusa le Chevalier de Guise, & résolut en même tems d'envoyer des Députés vers le Clergé, pour le convier de prendre part à leur cause commune, vû qu'il se trouvoit dans leur Corps beaucoup de personnes de condition, qui avoient autant de sujet qu'eux de ne pas souffrir que ces prérogatives fussent accordées si légerement à leurs semblables. Le Chevalier de la Vieville & Laigue, qui avoient été choisis pour cette Députation, sçachant que cinq ou six Evêques dînoient ce jour-là chez l'Archevêque d'Embrun, les furent trouver pour s'acquitter envers eux de leur commission. La plûpart de ces Prélats ne pensoient qu'à faire bonne chere ; mais le Coadjuteur, qui étoit du nombre, & qui avoit fait inspirer ce dessein à l'Assemblée, té-

moigna souhaiter, que les autres entrassent dans les intérêts de la Noblesse. Le desir d'une fausse gloire qu'il s'imaginoit recevoir par le bruit de ses intrigues, lui faisoit embrasser avec joie toutes les occasions où il pourroit faire parler de lui. Ainsi, tous résolurent de s'assembler aux Augustins, pour aviser à ce qu'ils avoient à répondre aux Députés. Ils prirent jour pour cet effet, afin d'engager leurs Confreres à ce même dessein. La Reine sçachant leur résolution envoya querir les Evêques, & leur dit qu'elle vouloit contenter la Noblesse sur toutes leurs demandes, & qu'elle avoit voulu leur faire part de ses desseins, afin qu'ils ne pensassent point à s'assembler, puisque l'affaire n'étoit plus en état, que la Noblesse pût en avoir aucun besoin. Les Evêques firent sçavoir à l'Assemblée les promesses que la Reine leur avoit faites de la satisfaire, & le respect qu'ils étoient résolus de lui rendre, obéissans au commandement qu'elle leur avoit fait. La Noblesse n'en fut pas contente, & toute cette Assemblée murmura contr'eux, avec autant de hauteur que s'ils eussent tous été chacun en particulier les Maîtres de l'Etat. Si le Clergé se fût joint avec eux, le Parlement y auroit peut-être pris part, & quasi sans y

songer

ſonger les Etats ſe ſeroient trouvés formés. Cette audace s'augmentoit en eux à meſure que leur Corps groſſiſſoit ; & plus elle continuoit, & plus elle ſe rendoit puiſſante.

Les Ducs réſolurent de s'aſſembler comme les autres, & députerent le Maréchal de Schomberg Duc d'Alluin vers la Nobleſſe, pour leur demander l'Union reciproque, tendante à la conſervation de leurs Dignités, & à la ſuppreſſion des graces qui ſe faiſoient ſans fondement à leurs ſemblables : puis, il en vint rendre compte à la Reine, dont l'inquiétude commençoit à devenir trop forte, pour laiſſer plus longtems cette Affaire ſans remede. On tint un conſeil pour aviſer aux moyens de la finir entierement. La réſolution y fut priſe d'envoyer à l'Aſſemblée quatre Maréchaux de France, lui ſignifier autentiquement les volontés de la Reine, ce qui ſe fit le lendemain avec toute la gravité requiſe en telle occaſion.

Comme les Nobles propoſoient de députer tout de nouveau vers le Clergé, pour le forcer de s'intéreſſer en leur cauſe, on leur vint dire que les Maréchaux de France venoient les viſiter de la part de la Reine ; & quoiqu'ils ſçuſſent déja qu'ils apportoient tout ce qu'ils avoient demandé,

ils ne laisserent pas d'achever tumultuairement leur Délibération : & les mal-intentionnés furent quasi fachés de ce qu'on les traitoit si bien.

Les Maréchaux d'Etrées, de Schomberg, de l'Hôpital, & de Villeroi, étant entrés dans l'Assemblée, y prirent la place qu'ils devoient occuper, comme Chefs, & Présidens de la Noblesse. Ils signerent d'abord le Concordat fait entre les premiers Gentilshommes qui avoient commencé l'Assemblée : puis, le plus ancien, & tous quatre ensemble parlerent à la Compagnie de la part de la Reine. Ils dirent que Sa Majesté, ayant eu égard à leurs très-humbles supplications, pour leur témoigner la bonne volonté & l'estime qu'elle faisoit d'un Corps si célébre, elle avoit bien voulu les envoyer assurer par eux qu'elle révoquoit les Tabourets du Prince de Marsillac, & de M[e] de Ponts, & l'Entrée du Louvre au Prince de Marsillac ; qu'elle leur promettoit qu'il n'en seroit jamais parlé, & qu'elle leur permettoit de s'assembler tout de nouveau, si elle ne leur tenoit pas la parole qu'elle leur donnoit ; qu'à l'égard de la Comtesse de Flex, elle leur déclaroit que c'étoit seulement à sa personne, & en considération des services qu'elle avoit reçus de

Madame de Senecey sa Mere, qu'elle lui avoit accordé cette grace, & point du tout à sa qualité, ni au sang de Foix ; que néanmoins, pour ne les point inquiéter, elle lui ôteroit aussi le Tabouret : que pour ce qui regardoit le Duc de Bouillon, Sa Majesté leur promettoit encore de ne rien innover en sa faveur, & qu'elle ne lui donneroit point les prérogatives qu'il demandoit, quoique son intention auroit été de les lui accorder, sans leur considération. Les Maréchaux de France leur offrirent de leur répondre des promesses de la Reine, en leur signant eux-mêmes qu'elles s'exécuteroient. On peut voir par la Réponse de la Reine, qu'elle étoit determinée à donner au Duc de Bouillon les honneurs qu'il demandoit, étant persuadée qu'elle ne les lui pouvoit refuser, après que le Pape les lui avoit accordés, & que cette résolution fut retardée avec dessein de l'effectuer quand elle en auroit le pouvoir.

Ensuite de cette favorable Harangue, il fut conclu, qu'on envoyeroit vers les Princes, pour sçavoir s'ils étoient contens, & résolurent de ne point accepter les graces que la Reine leur faisoit, avant leur réponse. Le Duc de Beaufort en même-tems se presenta à l'Assemblée, qui venoit de la part des Princes, pour prier

la Noblesse d'avoir égard à leurs intérêts. Il y eut de l'embarras sur le rang qu'on lui donneroit, les Maréchaux de France étant à la Place qu'ils devoient nécessairement occuper. Il fut résolu qu'il parleroit debout, & qu'il seroit écouté en la même maniere. Ils députerent aussi vers les Ducs pour les remercier, & sçavoir leurs volontés. Les Ducs donnerent place à leurs Députés après le premier Duc.

M. le Prince, en mauvaise humeur de n'avoir pas réussi en cette affaire, proposa dans le Conseil du Roi d'ôter à tous les Princes Etrangers le privilege qu'ils ont de se couvrir devant le Roi, quand il vient des Ambassadeurs. Le Duc d'Orleans s'y opposa, à cause de l'intérêt qu'il prenoit à la Maison de Lorraine, grande en effet, & une des plus anciennes Souverainetés de l'Europe.

Les brouillons de l'Assemblée voulurent en presence du Maréchal d'Etrées, attaquer les Brevets que la Reine avoit donnés dans les premieres années de sa Régence, à lui & à d'autres, & voulurent lui persuader qu'ils étoient compris dans les promesses que la Reine venoit de faire par sa bouche. Cette malicieuse proposition causa une grande rumeur, & le Maréchal d'Etrées, transporté de colere, quitta

l'Assemblée, disant qu'il étoit injuste aux François de crier contre les Dignités que les Rois, selon leur coûtume, & les loix de l'Etat, peuvent faire aux Gentilshommes, & que tous avoient intérêt à les soutenir, puisque tous devoient esperer par leurs Services, la faveur d'en avoir leur part. Après ce bruit, toutes les difficultés se terminerent à trouver de la sûreté dans les paroles de la Reine, & après beaucoup de députations faites de part & d'autre, trop longues à remarquer en détail; tous conclurent à demander un Brevet à la Reine, signé d'elle, & des quatre Secretaires d'Etat, où notoirement le Duc de Bouillon fût exclus de ses demandes, afin de satisfaire les Princes, & que les autres graces révoquées en faveur de la Noblesse demeurassent anéanties. Il y eut des gens mal-intentionnés, qui demanderent outre le Brevet une Déclaration du Parlement; mais les sages voyant que cette chicanerie procédoit d'une mauvaise cause, réfuterent cet avis, le trouvant honteux au Roi & à eux. La Reine, voyant que cette Assemblée degéneroit en quelque chose de fâcheux, résolut d'y envoyer les Officiers de la Couronne, & toutes les personnes de qualité attachées au Roi, à Elle & au Duc d'Orleans, & à

M. le Prince, dont quelqu'uns s'étoient retirés ; voyant qu'on parloit de réformer les abus de l'Etat. Beaucoup d'autres aussi, à cause de M. le Prince, qui jusqu'alors avoit protegé l'affaire des Tabourets comme sienne, l'avoient déja quittée ; mais enfin, il fallut qu'ils y retournassent pour y servir de baricades contre les mutins. Ce gros amas de tant de personnes de qualité qui avoient de la puissance par leurs Dignités, & par leur Naissance, l'emporta sur la troupe séditieuse, & fut cause que la résolution fut prise dans l'Assemblée, d'en demeurer au Brevet conçu dans les termes qu'ils le demandoient. On conclut enfin, qu'ils remercieroient très-humblement la Reine des bontés qu'elle avoit eues pour eux, & qu'ils se sépareroient tous sans parler davantage de jonction. Ils envoyerent aussi remercier le Clergé, qu'ils avoient forcé de s'assembler depuis leur refus ; mais leur Assemblée, pour ne point déplaire à la Reine, s'étoit faite chez le Ministre. Le Maréchal de l'Hôpital, pour avoir été leur Chef, eut une promesse secrette d'un Brevet de Duc ; mais n'ayant sçû faire, dans le poste où il étoit Gouverneur de Paris, assez de bien, & avoir eu quelque pente au mal, cette promesse fut sans effet.

La ſeule choſe qui reſtoit indéciſe, fut l'affaire de Mademoiſelle de Montbaſon. Comme ce Tabouret avoit été attaqué pendant les rumeurs de l'Aſſemblée, M. le Prince & Mᵉ de Longueville qui la haïſſoient, firent remettre cette queſtion en diſpute. Elle étoit aſſez difficile à juger; car les Filles de la premiere branche de la Maiſon de Rohan avoient cet avantage du tems d'Henry IV. comme ayant l'honneur d'être de ſes proches parentes. La Princeſſe de Guemené, lorſqu'elle épouſa le Prince de Guemené Fils aîné du Duc de Montbaſon, qui étant auſſi-bien qu'elle de la Maiſon de Rohan, ſans être ni Princeſſe ni Ducheſſe, eut le Tabouret en ſe mariant. Elle obtint cette prérogative, dans un tems que la Reine Marie de Médicis, qui n'étoit pas humble, ne la donnoit pas legérement; mais on diſoit à cela qu'elle l'avoit eu par faveur, & que le Connétable de Luynes le lui avoit fait donner, à cauſe qu'il avoit épouſé Mademoiſelle de Montbaſon, depuis Madame de Chevreuſe fille de la premiere femme du Duc de Montbaſon. Madame de Guemené néanmoins prétendoit avoir eu le Tabouret à juſte titre, & vouloit être Princeſſe, comme celles qui en tenoient le rang par une ancienne & légitime poſſeſſion. Elle

disoit que les filles des simples Ducs n'ayant jamais eu le Droit, elle & toutes celles de son nom, mélées au sang de Bourbon, n'en avoient pû joüir qu'en cette qualité de véritable Princesse. Quoiqu'elle n'aimât pas Madame de Montbason Belle-mere de son mari, elle s'intéressoit autant qu'elle le devoit au Tabouret de sa petite Belle-sœur; & comme elle étoit mieux à la Cour que cette Dame, elle en parla souvent au Ministre, & avec chaleur. Madame de Montbason avoit des amis. Les Dames de cette qualité avec une grande beauté, n'en manquent pas. Monsieur, Oncle du Roi, s'intéressoit en sa cause, & le parti des Frondeurs étoit à elle. Elle faisoit grand bruit, & se plaignoit hautement de ce qu'on mettoit en doute une chose établie depuis long-tems, ayant déja eu d'autres de ses filles qui s'étoient assises devant la Reine; & quoiqu'en effet on pût trouver des raisons pour la combattre, sa possession, & la grandeur du nom de Rohan, lui faisoit dire avec sujet qu'elle vouloit aller au Cercle, & que si on ne donnoit un Tabouret à celle qu'elle avoit alors auprès d'elle, elle lui donneroit la moitié du sien. La Reine fut contrainte de lui envoyer commander de n'y pas venir pendant que M. le Prince lui feroit con-

traire ; & pour appaiser ce vacarme qui pouvoit causer de nouveaux troubles, la Reine lui fit dire en secret, qu'elle lui promettoit de conserver le Tabouret à sa fille, pourvû qu'elle eût assez de sagesse pour laisser assoupir le bruit par le tems, & qu'avec ce remede si salutaire à tous maux, elle la garantiroit de celui dont elle se plaignoit. Ainsi finit l'Assemblée & toutes les choses qui la suivirent, pour faire place à d'autres événemens beaucoup plus grands & plus considérables.

A cette affaire succéderent les brouilleries du Parlement, qui s'assembla en faveur des Bourdelois. Il fut arrêté que l'on feroit des remontrances à la Reine sur leurs intérêts ; & cela vouloit dire en défense de leur révolte. Le Président de Novion fut chargé de les faire ; & comme il avoit l'inclination un peu frondeuse avec beaucoup d'esprit, il s'en acquitta avec force & vigueur. Il en fut estimé par ceux qui dans ce tems-là tenoient à gloire d'être toujours contre la Cour. Cette Harangue fut accompagnée de la nouvelle qui arriva en même tems que ceux de Bourdeaux avoient pris le Château-Trompette, & le démolissoient, afin de n'avoir plus rien qui les pût empêcher d'être les maîtres de leur Ville & de leur Province.

Ces désordres, soit dans la Cour, soit dans le Parlement & dans les Provinces, ne remplissoient pas les Coffres du Roi. Les Princes du Sang aidoient à les vuider, & le peu de soumission du Parlement empêchoit les peuples de payer. Le Maréchal de la Meilleraie ne se mêloit plus des Finances, & le Ministre n'osant encore se déclarer tout-à-fait sur le dessein qu'il avoit d'y remettre d'Hemeri, les avoit laissé administrer par deux Directeurs, d'Alegre & Morangis; gens de probité, mais qui auroient été plus propres sous le régne d'un Roi habile, qui n'auroit eu besoin que de fidélité, que sous un régne troublé par mille révoltes, & sous un Ministre avare accablé des besoins du Roi, & des siens propres. Cette Charge s'anéantissoit entierement sous la conduite des Directeurs, qui l'exerçoient; & celui qui gouvernoit crut qu'il étoit nécessaire de leur donner un Chef, sous qui la puissance du Roi reprît plus de force. Par toutes ces raisons, il se résolut enfin de faire revenir d'Hemeri; car il avoit connu par expérience, qu'il ne faut pas s'imaginer qu'on puisse jamais satisfaire le public sur ses fantaisies.

Quand les Sujets se révoltent, ils y sont poussés par des causes qu'ils ignorent, &

ur l'ordinaire ce qu'ils demandent n'eſt
s ce qu'il faut pour les appaiſer. Les Par-
ans qui avoient été chaſſés avec d'He-
eri promettoient de grandes ſommes,
ourvû qu'on le fit revenir, & diſoient
u'il étoit le ſeul capable de trouver des
emedes à la pauvreté qui accabloit la
Cour. Ils avoient fait de grands prêts au
Roi ſur l'autorité de ce Sur-Intendant diſ-
gracié : ils étoient intéreſſés à ſon rétabliſ-
ſement ; & pour retirer leur argent, ils
étoient prêts de faire de nouvelles avances.

Les particuliers, tant de la Cour que du Parlement, qui étoient engagés dans les prêts, deſiroient auſſi ſon retour : ils s'imaginoient que ſa préſence pourroit rétablir la confiance publique ; & comme il avoit reçû leur argent, ils eſpéroient qu'il feroit des efforts pour les payer, qu'un autre ne feroit pas.

D'autres perſonnes, prétendant à la Sur-Intendance, ſe ſervoient, pour s'oppoſer à d'Hemeri de ces mots vénerables, du *repos public*, & du *bien de l'Etat* ; & diſoient qu'il remettroit les impôts, & que ſon retour feroit du déſordre & de la ſédition. J'ai dit ailleurs, que le Préſident de Maiſons, après avoir été exclus par Monſieur, avoit reçû des aſſurances de ce Prince, qu'il ne lui ſeroit plus contraire,

& qu'il étoit changé en sa faveur. Le Ministre voulant donc proposer enfin le rappel d'Hemeri, fut bien étonné quand il trouva le Duc d'Orléans pour obstacle à son dessein, & qu'au lieu d'Hemeri, il nomma le Président de Maisons à cette Charge, comme le plus capable pour la bien faire; qu'il seroit au gré de tout le monde, & même du Parlement. Il dit aussi, que la Compagnie se sentiroit obligée à la Reine de ce qu'elle auroit choisi un de leur Corps pour lui donner l'Administration de ses Finances; & s'adressant au Cardinal Mazarin, lui conseilla de le faire, afin de leur montrer de la confiance, & leur donner par-là des marques assurées qu'il ne craignoit pas d'être accusé par eux de vouloir fouiller dans les Coffres du Roi. Cette proposition fâcha tout-à-fait le Ministre, & obligea d'Hemeri de chercher de la protection du côté de M. le Prince, par le Prince de Marsillac. Il y réussit, & par cette même voie il eut aussi celle du Prince de Conti, & de Madame de Longueville, qui porterent ses intérêts en tout ce qui leur fut possible. Beaucoup de placards s'afficherent alors dans les rues, & dans les places publiques de Paris, qui prédisoient la ruine de la France, par le retour d'Hemeri. Le Ministre y fut me-

cé avec insolence, & traité de même
aniere qu'il l'avoit été pendant la guerre.
a crainte de quelque rumeur l'obligea
e suspendre encore pour quelque tems
accomplissement de ses volontés. Il crut
vec assez de fondement que ces Libelles
enoient de Longueuil frere du Président
e Maisons, & Conseiller au Parlement,
qui aimoit la nouveauté & l'intrigue. Il
avoit de la lumiere, & beaucoup de hardiesse. Il entreprenoit toujours tout ce
que son caprice lui faisoit juger pouvoir
être utile à ses desseins, sans que personne
eut le pouvoir de lui faire changer de conduite.

La Vieuville qui avoit été Sur-Intendant du tems du feu Roi Louis XIII. qui avoit été banni & relegué en Hollande, par le Cardinal Richelieu, où il avoit passé beaucoup d'années, étant revenu en France, par la permission de la Reine, avoit toujours, depuis son retour, desiré de rentrer dans sa premiere place. La jouissance de ce bien l'avoit si peu dégoûté, qu'il n'oublioit rien, pour parvenir au bonheur de le posséder tout de nouveau. Il faisoit de grandes offres au Ministre, & lui promettoit une somme immense, s'il vouloit lui donner le pouvoir de faire sortir les deniers, qu'il prétendoit pouvoir

lever sur le peuple, sans l'incommoder; si bien que le Ministre, dans l'incertitude de pouvoir faire revenir d'Hemeri, fit semblant de tourner ses pensées de son côté, & le fit proposer à Monsieur, disant que puisqu'il n'approuvoit pas d'Hemeri, & que la Reine ne vouloit point le Président de Maisons, elle souhaiteroit qu'il voulût donner sa voix au Marquis de la Vieuville. Le Duc d'Orléans, qui vouloit obliger ce Président sans déplaire à la Reine, ne pût s'empêcher de consentir à cette proposition, puisqu'elle étoit juste & dans l'ordre; & comme il se fût relâché sur cet Article, les amis d'Hemeri travaillerent auprès de lui, & auprès du Ministre, avec tant de force & de succès, qu'enfin ils obtinrent secretement du Ministre seul, que d'Hemeri pût revenir à Paris. Il y demeura caché quelques jours, occupé à travailler à ses affaires, dont la plus grande étoit de changer entierement en sa faveur les sentimens de Monsieur. Ce Prince ayant tenu bon encore quelque tems, se rendit enfin à tant de combats à ce que le Cardinal Mazarin désiroit. L'Abbé de la Riviere, qui avoit été des amis d'Hemeri, qui n'avoit nul sujet de se plaindre de lui, & qui ne lui avoit été contraire, que pour faire plaisir au Pré-

ident de Maisons, & pour mettre un homme dans les Finances qui lui fût entierement obligé, ne pût y résister davantage; & il fallut qu'il laissât aller cette affaire selon le torrent qui l'emportoit. Ainsi, d'Hemeri fut tout de nouveau nommé à la Sur-Intendance, au contentement du Public, & de ses amis particuliers. Il promit à son retour de payer les rentiers sur la Ville, & destina pour cet effet certain fond qui se distribuoit toutes les Semaines. Comme il y avoit beaucoup de personnes dans Paris qui avoient intérêt à cette sorte de bien, chacun se tût sur son retour. Il se fit des amis dans le Parlement; & celui qui, un an auparavant, avoit été chassé avec des marques de la haine publique, fut reçu de tous avec joie & bénédiction : tant il est vrai que les peuples ne se gouvernent que par caprice, ou par quelque petit intérêt. Si cet homme fût revenu avec autant de santé que de paix, il auroit eu lieu selon ses propres maximes, de s'estimer heureux. Il aimoit la vie voluptueuse, & par conséquent la faveur & les richesses.

Chavigni, depuis qu'il étoit sorti de prison, avoit été toujours exilé; mais ayant un Procès contre le Président le Cogneux, qui lui demandoit certains rembourse-

mens sur sa Charge de Chancelier de Monsieur, qu'il avoit autrefois possedée, il se servit de ce prétexte, pour demander permission à la Reine de revenir à Paris. Le Cardinal Mazarin naturellement doux, & pressé par le souvenir du passé, y consentit, à condition qu'il ne verroit point la Reine. Quand il fut arrivé, toute la Cour alla le visiter. M. le Prince y fut aussi, qui lui promit tout de nouveau son amitié; & ce Ministre mal content & disgracié lui renouvella les vœux de son attachement, qui étoit déja bien grand, & que le mauvais traitement, qu'il prétendoit avoir reçu du Ministre, avoit rendu plus fort & plus étroit. Il fit demander au Duc d'Orléans, s'il auroit agréable, qu'il allât à Luxembourg lui faire la révérence. Ce Prince l'agréa, & il en fut assez bien reçû. Son Favori, & Chavigni qui étoient ennemis, se visiterent avec cette civilité apparente, qui se pratique dans le monde, au milieu de la haine & de l'envie.

L'ambition, qui est sans doute la passion dominante de la Cour, nous va faire voir une des plus bizares aventures qui soient arrivées dans celle de la Reine. Gersé, malgré l'attachement qu'il avoit pour M. le Prince, qu'il cachoit avec soin, s'étoit conservé dans les bonnes graces du Ministre,

1iniſtre, par le moyen deſquelles il avoit
btenu de pouvoir venir chez la Reine
ans les heures du ſoir. Faute de ſageſſe
t de raiſon, il s'étoit mis en tête, à la
iveur des fauſſes exagérations qui ſe pra-
quent avec les Grands, de lui faire pa-
oître de grands attendriſſemens par les
ouanges continuelles qu'il lui donnoit,
e lui montrer, que par ſon zele & ſes
entimens, il alloit pour elle fort au-delà
e la fidélité que les Sujets doivent à leurs
ouverains. Comme cette vaine imagi-
ation étoit ridicule en ſoi, la Reine ne la
it point: elle lui répondoit toujours en
iotre préſence comme à des railleries ex-
ravagantes, dont elle ne faiſoit pas grand
as. En mon particulier, je fus la dernie-
e à m'appercevoir de ſes façons, & à les
emarquer: je ne les croyois pas dignes
l'être comptées pour quelque choſe. Un
oir, qu'enfin j'avois ouvert les yeux,
omme nous allions nous retirer, le Com-
nandeur de Jars, Mademoiſelle de Beau-
nont, & moi, je voulus leur faire part de
na penſée. Après mille précautions que je
oris, pour les obliger à ne ſe point moc-
quer de moi, je leur dis ce que j'avois ap-
perçu de Gerſé, & leur en demandai la
aiſon, ayant quaſi honte d'avoir pû ima-
giner une choſe ſi éloignée du bon ſens.

Elle l'étoit en effet, tant à cause de la solide vertu de la Reine, que pour les qualités du personnage. Eux, qui, plus malicieux & plus fins que moi, avoient depuis un assez long tems été éclairés sur les tracasseries de Gersé, commencerent à faire de grands éclats de rire. Ils me demanderent si je venois du Japon, ou de la Cour du Grand Mogol, & se mocquerent, non pas de ce que j'avois eu des yeux, mais de ce que je n'en avois point encore eu. Après cette raillerie, nous nous mîmes à parler de cette affaire plus serieusement. Le Commandeur de Jars nous conta, que déja elle faisoit du bruit par le monde, que M. le Prince & Gersé étoient en confidence ensemble sur cette importante folie, & disoient qu'une femme Espagnole, quoique dévote & sage, se pouvoit toujours attaquer avec quelque espérance. Alors nous pénétrâmes dans les motifs de cette chimérique entreprise, & nous trouvâmes qu'elle étoit fondé, sur ce que Madame de Beauvais, premiere Femme de Chambre de la Reine, étoit amie de Gersé, qui, n'étant ni belle ni jeune, & voulant avoir des amis, avoit flatté Gersé de cette pensée, qu'elle le rendroit agréable à la Reine, & lui feroit de bons offices. Cette promesse, dans l'intention de cette

emme, ne regardoit que la fortune de
erſé : mais, comme il avoit beaucoup
e vanité, & d'imprudence, & qu'il ne
ornoit pas ſes deſirs dans les juſtes limi-
:s de la raiſon, il la prit de travers ; &
ı lieu de prétendre plaire à la Reine,
omme tous les Courtiſans veulent plaire
leur Maître, il fit deſſein de lui montrer
ue ſon cœur étoit allumé d'une flâme in-
olontaire qui naiſſoit en lui par l'inclina-
on, que le reſpect étouffoit, & qu'il n'o-
ɔit montrer que par les yeux. Il crut
eut-être qu'avec les ſoins de ſon
mie, il pourroit parvenir à plaire com-
ıe un fol, qui auroit perdu la raiſon par
ne belle cauſe. Sur cette penſée extrava-
ante, ils avoient fait M. le Prince & lui
à ce qu'on a crû) des projets qui avoient
uelques fondemens ſérieux, & qui avoient
our bût la ruine du Miniſtre. Gerſé, ſans
onſiderer la vertu de la Reine, ſon âge,
a vie, ſes mœurs, & le reſpect qu'il lui
levoit, s'enivra de la beauté de ce deſ-
ein, & crut que ſa chute (au cas qu'elle
rrivât par cette haute entrepriſe) lui ſe-
oit plus honorable, que la grandeur &
'élevation ne le pourroit être aux autres.
Ces choſes furent bien vîte aux oreilles du
Cardinal ; & déja ſes Eſpions, pour faire
leur cour, lui avoient fait de cette affaire

une intrigue de grande importance. Il aimoit la Reine en Ministre, & se croyant nécessaire à son service, il se tenoit assuré de sa bonne volonté. Il ne craignoit pas non plus que sa grandeur lui pût donner de l'ombrage, parce qu'il la connoissoit exempte de la domination, & un peu paresseuse; mais, sans avoir peur d'une legéretéindigne d'une ameRoyale,il ne laissa pas de se troubler à cette nouvelle. Il ne la sentit pas comme un ami jaloux, qui auroit appréhendé de perdre ce qu'il aimoit, puisque l'attachement qu'il avoit pour la Reine, n'étoit pas de cette nature, mais bien comme un avare à qui on veut ôter son trésor. La Reine étoit si incapable de souffrir l'extravagance de Gersé, qu'elle ne pouvoit pas s'imaginer qu'il pût avoir cette pensée. Je sçai même qu'elle eut une peine incroyable à répondre serieusement à ce que le Cardinal Mazarin lui eût voulu dire. Elle avoit jugé des sentimens de cet homme, selon son tempérament naturel, qui le portoit à parler toujours fabuleusement, & elle prenoit de cette maniere toutes ses louanges. Le Ministre le sçavoit bien, & ne pouvoit pas douter par mille raisons, que cela ne fût tourné de cette sorte; mais, comme les gens qui sçavent plaisanter sur

outes matieres sont à craindre, quand ils ont capables d'y mêler des desseins maicieux, le Cardinal ne put se resoudre à e laisser à la Cour sous aucune figure, paradded iculierement le voyant attaché aux intérêts de M. le Prince, son ennemi, après que par de considérables bienfaits, il pouvoit prétendre de lui une fidélité toute entiere. Cette folie de Gersé fit donc résoudre le Ministre à le perdre. Il y réussit aisément, & il étoit raisonnable qu'il le pût faire. Il conçut aussi une grande haine contre Madame de Beauvais, & fit dessein de la faire chasser. Il en parla à la Reine, & sçût si bien tourner cette affaire du côté de la bonne volonté que M. le Prince avoit pour Gersé, & des dangereuses conséquences de cette intrigue, que la Reine qui consideroit le Cardinal Mazarin, & qui estimoit ses conseils sur de plus importantes affaires que celle de Gersé, le lui abandonna aussi-tôt, & lui promit de le traiter de telle sorte, qu'il sentiroit toute sa vie, quel malheur c'étoit que de manquer de sagesse & de raison. La Reine fit quelques efforts pour sauver sa premiere Femme de Chambre, & soutint long-tems au Cardinal Mazarin, qu'il étoit impossible qu'elle eût eu aucune part à cette extravagance. Le Mi-

nistre sçavoit que cette Femme étoit libre, capable de tout dire & de tout penser, & qu'elle avoit montré à la Reine par maniere de jeu des Lettres que Gersé lui écrivit. Il voulut lui faire voir par-là, qu'il avoit sujet de lui demander l'éloignement d'une personne, qui dans son intention paroissoit avoir eu dessein de le perdre. Il trouva mauvais qu'elle eût voulu soûtenir un homme qui étoit assez artificieux & assez hardi, pour cacher sous l'enjouement & la gaieté, les mauvais offices qu'apparemment il avoit desiré de lui rendre. La Reine, qui consideroit Madame de Beauvais, non pas par ses vertus, ni par la beauté de son ame, ni par celle de son visage, mais à cause de l'adresse de ses doigts, & de son extrême propreté, assûra le Cardinal (comme il étoit vrai) que dans les Lettres qu'elle lui avoit montrées, il n'y avoit rien dont Gersé ni elle pussent être blâmés. Elle lui dit qu'elles avoient fait si peu d'impression dans son esprit, qu'elle ne se souvenoit pas même de ce qu'il y avoit; & que Catau (c'est ainsi qu'elle l'appelloit) lui avoit toujours parlé de Gersé comme d'un honnête Bouffon, qui avoit l'esprit agréable, & de qui on pouvoit souffrir les contes pour divertir le Public, & qu'enfin toutes

es Femmes lui parloient de tant de bagatelles, qu'elle ne prenoit pas la peine de les remarquer, ni de les écouter. L'esprit du Cardinal ne fut point guéri par toutes ces choses : au contraire, elles augmenterent son inquiétude. Il fallut que la Reine se résolût d'abandonner Madame de Beauvais, & qu'elle lui promît que cette Femme auroit son congé. Sa disgrace étant résolue, la Reine sortit le lendemain de bonne heure, pour aller à quelque Couvent. Avant que de partir, elle commanda à un des siens, son Argentier, d'aller de sa part lui ordonner de sortir du Palais Royal, elle, son mari & ses enfans; avec commandement de rendre les clefs de ses coffres. Madame de Beauvais fut étonnée de cette disgrace. Elle venoit de quitter la Reine, qu'elle avoit eu l'honneur d'habiller, & qui lui avoit fait aussi bonne mine qu'à l'ordinaire. Elle résista quelque tems, & dit qu'elle vouloit voir sa Maîtresse. Elle fut contrainte d'obéir, parce que le commandement avoit été trop précis; & ses amis lui conseillerent de ne pas résister. J'étois haïe de cette Dame, & je puis dire avec vérité qu'elle avoit été injuste pour moi. Il est encore vrai que je ne sentis nulle joie de son éloignement. Le soir de ce jour me

trouvant chez la Reine, au milieu de beaucoup de personnes qui parloient d'elle avec mépris, comme c'est l'ordinaire de parler ainsi des malheureux, je me sentis l'ame aussi tranquille sur son sujet, que si je ne l'eusse jamais connue. La Reine s'en apperçut, & me voyant avec cette modération, elle m'appella, & me dit qu'il sembloit que j'avois envie de pleurer l'absence de Catau. Je lui répondis froidement, que je n'avois pas besoin de mouchoir pour essuier mes larmes; mais aussi que je la pouvois assûrer, que je n'avois point de joie, & qu'on ne m'entendroit point parler de ses défauts, comme je l'avois pû faire en un autre tems. La Reine prenant alors un visage sérieux, me fit l'honneur de me dire, qu'elle m'en estimoit davantage. Je n'avois pas toûjours été si sage; mais sans doute que son malheur me tenoit lieu de vengeance, & par conséquent ma douceur étoit plûtôt une marque de ma satisfaction que de ma bonté.

Quelques jours après, la Reine en se couchant, dit à Madame de Beaumont, & à Cominges, qui se trouverent seuls auprès d'elle, qu'elle avoit un Amant, & qu'elle avoit appris par des amis fidéles ce qui se disoit par le monde sur la folie de

Gersé,

Gerſé. Elle ajoûta d'un ton mocqueur, où la colere ſe pouvoit remarquer, qu'il étoit bien impertinent, & qu'elle étoit bien fâchée, qu'il eût porté ſa folie, juſqu'à la forcer d'en prendre connoiſſance. Ce diſcours vouloit beaucoup dire, & ſans doute qu'elle étoit convenue avec le Cardinal de parler de lui en ces termes, devant des perſonnes qui pûſſent l'en avertir. Cominges, qui apperçut le deſſein de la Reine, le voyant venir le lendemain au Palais Royal, eut la volonté de lui parler, pour l'empêcher d'entrer où elle étoit; mais n'ayant ſçû l'aborder dans cet inſtant, à cauſe de quelqu'un qui l'aborda, il le laiſſa paſſer dans le cabinet où la Reine s'habilloit. Comme Gerſé ſçavoit à peu près, par la diſgrace de ſon amie Madame de Beauvais, l'état où il étoit à la Cour, il crut faire un tour d'habile politique, de paroître ne penſer à rien, & ne rien craindre; mais l'heure étoit venue, qu'il devoit être puni de ſon imprudence. La Reine ayant dans l'eſprit de le maltraiter, auſſi-tôt qu'elle l'apperçut, ne manqua pas de l'attaquer, & de lui dire avec un ton mépriſant, ces mêmes paroles: *Vraiment, Monſieur de Gerſé, vous êtes bien ridicule. On m'a dit que vous faites l'amoureux. Voyez un peu le joli Galant. Vous me*

faites pitié. Il faudroit vous envoyer aux Petites-Maisons ; mais il est vrai qu'il ne faut pas s'étonner de votre folie ; car vous tenez de race. Voulant citer en cela le Maréchal de Lavardin, qui autrefois avoit été passionement amoureux de la feue Reine, Marie de Medicis, & dont le Roi son mari Henri le Grand se mocquoit lui-même avec elle. Le pauvre de Gersé fut accablé de ce coup de foudre. Il n'osa rien dire à sa justification. Il sortit du Cabinet en paroissant gai, mais plein de trouble, pâle & défait ; & malgré sa douleur, peut-être se flâtoit-il déja de cette douce pensée, que l'aventure étoit belle, que ce crime étoit honorable, & qu'il n'étoit pas honteux d'en être accusé. Toute la Cour fut aussitôt remplie de cet événement, & les Ruelles des Dames retentissoient du bruit de ces Royales paroles. On fut long-tems, que le nom de Gersé s'entendoit nommer par tout dans Paris ; & les Provinces en eurent bien vîte leur part. Beaucoup de gens blâmerent la Reine d'avoir voulu montrer ce ressentiment, & disoient qu'elle avoit fait trop d'honneur à Gersé, d'avoir daigné se rabaisser jusqu'à cette colere, & que la dignité de la Couronne en avoit été blessée. Aussi peut-on dire, pour réparer cette petite faute, qu'elle ne

l'auroit pas faite, si elle n'y avoit été forcée par les craintes du Ministre, qui voyant Gersé fidéle à M. le Prince, & ingrat envers lui, ne pouvoit pas manquer de croire, que sous cette affectation de bouffonnerie, il y avoit quelque malignité frondeuse contre sa fortune.

La suite de cette Histoire fut dangéreuse à l'Etat par ses événemens. Ce qui n'étoit qu'une bagatelle, se mêlant à de plus grandes choses, vint à produire de terribles effets. M. le Prince, pour consoler Gersé de son affliction, le mena deux jours après à Saint Maur avec lui; & faisant peu de cas de l'éclat que la Reine avoit fait contre lui, déclara publiquement qu'il étoit son ami, & qu'il l'aimoit. Il dit à tous ceux qui le voulurent entendre, que pendant sa brouillerie avec le Ministre, quoique Gersé eût fait semblant d'être attaché à la Cour, il étoit vrai néanmoins qu'il étoit demeuré dans ses intérêts, & qu'il n'avoit gardé des mesures avec le Cardinal, que parce qu'il avoit voulu qu'il conservât sa Charge de Capitaine des Gardes, & celle de M. le Duc d'Anjou, le véritable Monsieur, dont il étoit assûré. M. le Prince fit plus; & comme si la Reine n'eût pas été la Maîtresse de ses paroles, & de ses sentimens, il se plai-

gnoit hautement de ce qu'elle avoit gourmandé Gersé sans l'en avertir, & de ce que le Cardinal l'avoit souffert sans son consentement : disant que puisque la Reine avoit parlé au Duc d'Orléans & à lui du dessein qu'elle avoit eu de chasser sa premiere Femme de Chambre, ne leur ayant point fait de secret de la folie de Gersé, elle devoit même lui faire part de la résolution qu'elle avoit prise de le maltraiter, puisqu'elle sçavoit qu'il étoit de ses amis. La Reine répondit à cela qu'elle avoit pris toutes ses précautions, pour faire qu'il se retirât de lui-même, sans être obligée d'en venir aux extrémités. Elle disoit qu'elle avoit parlé de lui avec mépris devant Cominges, & Madame de Beaumont, le soir précédent, espérant qu'ils ne manqueroient pas de l'en avertir; & que l'ayant revû devant ses yeux, la mauvaise humeur où elle étoit contre lui, l'avoit emporté sur la civilité. La Reine se justifioit en cette occasion avec beaucoup de peine : elle ne trouvoit pas bon que M. le Prince voulût exiger d'elle une si grande dépendance; & le même jour que M. le Prince mena Gersé à S. Maur, elle me fit l'honneur de me dire avec beaucoup de chagrin, qu'elle commençoit à se lasser de la superbe maniere d'agir de

M. le Prince, & que la protection qu'il donnoit à Gerſé, lui déplaiſoit infiniment. Ce Prince, qui par ſa hauteur, travailloit à ſon abaiſſement, prit cette affaire avec tant de chaleur, qu'il fit ſupplier la Reine de revoir Gerſé, & de lui pardonner. Un de ſes Serviteurs * me dit à moi-même, parlant de cette aventure, que ſi la Reine ne lui pardonnoit, & qu'elle tint bon là-deſſus, il y auroit bien du bruit au quartier, & que M. le Prince crioit bien haut. Voilà les mêmes mots. La phraſe en étoit commune; mais le ſens des paroles étoit extraordinaire; car il n'y a point de Demoiſelle, à qui ſur une affaire de cette nature, on ne dût laiſſer la liberté d'agir à ſa fantaiſie. Ce fut alors que le Miniſtre connut viſiblement, que la douceur que M. le Prince de Condé, Madame de Longueville & le Prince de Conti avoient eue pour lui, n'avoit été qu'une feinte, à deſſein ſeulement de tirer de la Reine le Brevet du Prince de Marſillac; & leur artificieuſe maniere d'agir lui fit juger, qu'il ne falloit point qu'il eſpérât de ſincere réconciliation de leur côté.

Ce trouble réveilla le Parlement & la Fronde. Comme ils ne pouvoient ſouffrir le raccommodement de M. le Prince avec

* Le Petit Arnaud.

la Cour, quoique très-imparfait, ils commencerent à reprendre des forces. Tous vouloient la division du Cabinet, & voyoient avec joie que le Cardinal Mazarin ne pouvoit être content de M. le Prince. Les Frondeurs espéroient que les choses venant dans les dernieres extrémités, il arriveroit qu'ils reprendroient liaison, soit avec le Ministre, soit avec le Prince de Condé.

La Famille de Longueil, & celle de la Vieuville, qui vouloient encore pousser d'Hemeri, faisoient ce qu'ils pouvoient pour parvenir à la Sur-Intendance par quelque nouveauté. Le quatriéme de Décembre il y eut un grand bruit au Parlement, à cause des rentes. Les Syndics demanderent à être reçûs, afin de travailler à la sûreté des rentes de l'Hôtel de Ville. Ceux qui faisoient naître ces embarras, excitoient le peuple à vouloir des Syndics, afin que par leur intérêt, ils eussent sujet d'émouvoir quelque sédition contre le Ministre, & particulierement contre d'Hemeri. Ils vouloient malicieusement mettre les choses en tel état, que s'il venoit à manquer au payement qu'il avoit promis, on pût l'attaquer là-dessus. Ce jour, quelques Députés étant assemblés chez le premier Président, pour

travailler à cette affaire, ces Syndics élûs tumultuairement par le peuple, leur vinrent faire un grand vacarme. Entre autres, un nommé Joli parla insolemment au premier Président, & tous dirent à son fils Champlâtreux, en le ménaçant, qu'il n'auroit jamais la Charge de son pere. Le Président le Coigneux, dont la fille avoit épousé le fils d'Hemeri, fut maltraité par eux. Ils lui reprocherent, qu'il avoit reçû plus d'argent que les autres, en la distribution du payement des rentes.

A ces désordres se joignirent ceux de Bourdeaux. Ces peuples étoient protegés par M. le Prince, qui n'aimoit pas le Duc d'Epernon, & qui n'étoit peut-être pas fâché d'avoir en France un lieu de sûreté contre la Cour. Le Duc d'Orleans de son côté, ayant toujours eu cette inclination d'accommoder les affaires, plutôt que de les aigrir, voulut aussi que cette affaire s'accommodât. Il fit en sorte, conjointement avec M. le Prince, que malgré leur rebellion le Ministre fut obligé d'envoyer un ordre secret au Maréchal Duplessis de faire la paix avec ces Mutins, pourvû qu'ils la voulussent souhaiter. On lui envoya de quoi soutenir la Guerre languissamment; mais non pas assez de quoi la finir par la force: si bien que ces peuples

se sentant soutenus par des Princes si puissans, & mal attaqués par le Roi, allerent de pis en pis, & nous ne verrons de longtems la fin de cette petite Guerre.

Dans la derniere brouillerie de M. le Prince & du Ministre, M. le Prince s'étoit trouvé de même sentiment que ceux de la Fronde, touchant la ruine apparemment tant desirée du Cardinal Mazarin ; & Madame de Longueville avoit travaillé à l'union de M. le Prince & du Duc de Beaufort, avec ses amis ; mais cette Princesse n'avoit pû les acquérir entierement pour les faire entrer dans tous les intérêts de M. le Prince. Ils demeurerent fermes dans la résolution de s'unir avec lui seulement pour la perte du Cardinal. Leur résistance avoit obligé M. le Prince, outre les avantages du Prince de Marsillac, de se racommoder avec la Cour, plutôt que de s'engager dans une Cabale, dont les projets apparemment n'auroient servi qu'à l'établissement du Duc de Beaufort, du Coadjuteur & de Châteauneuf ; mais le Prince de Condé, qui méprisoit le Cardinal, quoiqu'il fût quelquefois dans le dessein de le préferer aux autres, traitoit avec lui, plutôt comme son ennemi, que comme son ami. Il s'opposoit aux avantages de sa Famille, & faisoit gloire de le

maltraiter ; si bien que cette paix ne servit qu'à le précipiter dans le malheur que le Ministre fut forcé de lui procurer, & faire que les Frondeurs qui ne se pouvoient souffrir dans l'état douteux & incertain où ils étoient, firent tous leurs efforts pour en sortir.

Ensuite de ce qui étoit arrivé le quatriéme Decembre, chez le premier Président, le douziéme du même mois il parut que par une brigue, apparemment faite par le Coadjuteur, & les principaux Frondeurs, ce Joli, qui avoit parlé insolemment à Champlatreux, reçût un favorable coup de Pistolet, comme il étoit dans son Carosse, allant chez le Président Charton ; & il arriva, ou par choix, ou par aventure, que ce fut dans sa rue, & proche de la porte de ce Président, que ce coup de pistolet fut tiré. Il cria, & fit ce qu'il put pour émouvoir le peuple à sédition. Le Président Charton vint à son secours, qui fit beaucoup de bruit, mais le peuple n'y prit point de part, & parut aussi peu offensé de ce coup, que Joli en parut peu blessé. Le peuple laissa faire à lui & à son ami toute leur rumeur, sans y entrer en aucune façon, parce qu'il commençoit à goûter le repos ; & hormis ceux qui furent payés pour crier, nul ne se trou-

va en volonté de mal faire. Joli & deux autres Syndics, avec le Président Charton, ne laisserent pas d'achever leur entreprise. Ils allerent droit au Palais demander justice sur cet assassinat. D'abord il se fit un grand vacarme ; & les Frondeurs, qui selon toutes les démonstrations qu'ils en firent, vouloient que cela produisît quelque événement qui changeât la face du Théatre, se mirent tumultuairement à faire de grands cris, pour animer la compagnie & le peuple. Broussel proposa de faire fermer les portes de Paris, afin de renfermer dans la Ville celui qui avoit fait le coup ; mais les plus sages, après avoir opiné là-dessus demeurerent les maîtres, & firent arrêter, qu'on informeroit selon l'ordre ordinaire.

En ce même tems, le Marquis de la Boullaie, grand Frondeur, & ami des Chefs de la Cabale Frondeuse, afin d'émouvoir le Bourgeois, se mit à courir par la Ville le pistolet à la main, criant au peuple, *Aux armes, trahison du Mazarin*. En cet état, il va au Palais, il crie en ce lieu encore plus haut, & amasse quelques coquins pour crier avec lui ; mais nul honnête-homme ne s'émut à sa voix, ni ne se laissa duper par cette fourberie manifeste : si bien que ce Gentilhomme, indigne de

ce nom, quoique vaillant & qualifié, fut contraint de s'aller cacher chez le Coadjuteur son bon ami, avec la honte qui suit d'ordinaire un mauvais succès fondé sur un honteux dessein.

On vint avertir la Reine de ce désordre, & le Palais Royal fut aussi-tôt rempli des plus considérables de la Cour, dont le Duc d'Orleans, & le Prince de Condé furent des premiers. Il étoit Samedi, & selon sa coutume elle voulut aller à Notre-Dame; mais on douta, si elle devoit faire son Voyage. La fermeté inébranlable de son ame la fit conclure elle-même qu'elle y devoit aller : elle souffrit seulement que M. le Prince l'accompagnât; ce qu'il fit, & de bonne grace. Pour le Duc d'Orleans, il avoit fait dessein d'aller à Limours, & voyant les choses appaisées, il acheva son voyage.

Au dîner de la Reine, le Duc de Bouillon la Marck beau-pere de la Boullaie, vint trouver la Reine pour lui dire, que son gendre ayant appris qu'on vouloit lui rendre de mauvais offices auprès de Sa Majesté, l'avoit prié de la venir assurer qu'on l'accusoit à tort d'avoir voulu émouvoir le peuple à sédition; qu'il n'avoit point eu cette pensée, & n'en étoit pas capable. Il lui dit qu'il étoit bien vrai,

qu'ayant trouvé des gens qui l'avoient voulu assassiner, il avoit appellé à son secours, seulement pour sa défense, & point du tout avec intention de manquer au respect qu'il lui devoit. La Reine lui répondit froidement ces mêmes mots, que je pris soin de retenir : *J'ai bien oui dire qu'on a tiré un coup de pistolet sur un Conseiller du Châtelet ; mais non pas qu'on ait attaqué votre gendre. Au contraire, on m'a assurée qu'il avoit couru les rues avec un pistolet à la main, pour émouvoir le peuple, & crié dans le Palais,* aux armes. *Je souhaite que ce que vous me dites en sa défense se trouve vrai. Cependant, je ferai informer, pour sçavoir ce qui en est.* La Boullaie ayant mal réussi dans son dessein, le Coadjuteur & lui avoient trouvé qu'il falloit faire cette mauvaise excuse. afin de montrer du moins, qu'il n'avoit pas la hardiesse de l'avouer. Après cette pauvre Comédie, dont ils apprehenderent les suites, ils chercherent d'autres remedes, qui leur réussirent mieux. Le tems étoit favorable aux Criminels : celui-là demeura impuni, de même que la cause de son crime a été cachée par son silence, & celui de ses Complices. Peut-être que les Frondeurs avoient esperé par-là remettre le désordre dans Paris, & se trouver au pouvoir d'attaquer la vie du Ministre, ou

de quelque autre. Pour moi je n'ai point ſçu qu'il y eût d'autres motifs de ces deux prétendus aſſaſſinats, quoique je l'aye ſouvent demandé à ceux qui apparemment ne le pouvoient ignorer. Toute cette intrigue a toujours été couverte d'un voile fort épais, & perſonne n'a paru en rien ſçavoir de particulier. Quelques-uns de cette Cabale, ſi la honte d'y avoir eu part ne les en empêche, laiſſeront ce ſecret à la poſtérité.

Les cris de la Boullaie n'ayant pas eu plus d'effet que ceux de Joli, les Frondeurs jugerent peut-être à propos d'effacer le ſouvenir de l'aventure du matin, par quelque événement plus conſidérable. Ce même jour, des perſonnes * attachées à Mr. le Prince, me dirent comme par prophétie, que les Frondeurs en vouloient à M. le Prince. En effet, le ſoir après le Conſeil, ce Prince étant allé chez Prudhomme Baigneur, un de ſes Ecuyers l'y vint trouver pour l'avertir de la part du Préſident Perault, ſon Intendant, qu'un Marchand venoit de lui dire qu'on avoit deſſein de l'aſſaſſiner, & l'Ecuyer lui conta pour appuyer ſon avis, qu'en paſſant par la place Dauphine, étant dans un de ſes Caroſſes, des coquins qui étoient amaſſés en

* Arnaud & le Duc de Rohan.

cet endroit, lui avoient tiré cinq ou six coups de Carabine, sans que par bonheur il eut été blessé. Ce rapport ayant été fait à M. le Prince, le Chevalier de Grammont attaché à M. le Prince, envoya son Carosse avec ses livrées passer sur le Pont-neuf pour voir ce qu'il en arriveroit. Le succès fut tel qu'on s'étoit imaginé : on tira dans ce Carosse ; & comme il n'y avoit personne dedans, les assassins, ou qui faisoient semblant de l'être, n'attraperent rien. Le Carosse de Duras qui venoit après, où il n'y avoit que des Laquais, fut traité de la même sorte, & un de ses Laquais fut tué. Des gens de M. le Prince me dirent alors qu'ils étoient quarante ou cinquante hommes à cheval, & ce même nombre avoit paru le matin auprès de la maison de la Boullaie où logeoit le Duc de Beaufort.

Le lendemain, toute la Cour fut troublée de cette aventure. La Reine manda les Gens du Roi, & leur ordonna de faire informer de cette affaire ; témoignant beaucoup de chaleur pour les intérêts de M. le Prince. Le Procureur du Roi du Châtelet fit informer de celle de Joli, & deux Conseillers de la Cour furent députés pour cet effet. Ils rapporterent que Joli n'étoit point blessé ; mais que selon les

trous qui étoient à son habit, il le devoit être. La Reine manda aussi le Prévôt des Marchands, Messieurs de Ville, & tous les Colonels des Quartiers, qu'elle loua de ce qu'ils n'avoient point écouté les voix malicieuses de ceux qui avoient eu dessein de les embarquer tout de nouveau à quelque sédition : & les exhorta à continuer à bien faire. Pour les récompenser, elle leur promit que le Roi à l'avenir auroit une entiere confiance en leur fidélité.

Les choses étoient alors si brouillées, qu'il étoit difficile de discerner, qui étoit ami, ou ennemi. Le Palais Royal étoit rempli d'une furieuse presse, & tous désiroient de voir comment se pourroient démêler ces embarras. La Reine, au milieu de ce trouble, me parut satisfaite plus qu'à son ordinaire. Elle di-oit à ses familiers, qu'elle s'en consoloit, û qu'elle n'étoit point mêlée à toutes ces uerelles. Un jour me disant la même chose, lle y ajoûta, *que peut-être elle en profiteroit; qu'elle étoit en état, qu'il falloit nécessaire-ent, que les uns ou les autres eussent besoin d'elle.* Le lendemain, le Duc d'Orléans, M. Prince, & le Prince de Conti, allerent Parlement; & sur la Requête des Gens Roi, il fut ordonné, qu'il seroit infor- sur le prétendu assassinat de Joli, &

contre ceux qui avoient voulu soulever le peuple. M. le Prince ne voulut pas alors parler de lui, parce qu'il vouloit avoir des preuves suffisantes, pour pouvoir attaquer ses ennemis par les formes.

Ils retournerent le jour d'après. On décréta prise de corps contre la Boullaie. M. le Prince se déclara de son assassinat, & en fit ses plaintes. Les choses étant dans cette extrémité, le Coadjuteur alla voir M. le Prince, dans le dessein, à ce que j'ai oüi dire, de former de nouvelles liaisons avec lui, & de voir si de tant de maux, il n'en pourroit point tirer quelque avantage à son égard & contraire au repos public; mais ce Prince irrité le rebuta, & ne le voulut point voir. Il alla même chez Pérault, pour lui parler, où il fut traité froidement; & ne se tenant pas pour refusé, il demanda à voir la Moussaie ou Toulonjon. M. le Prince leur ordonna de lui mander qu'ils n'y étoient pas. Ces personnes me l'ont dit eux-mêmes.

Le Cardinal Mazarin étoit traité de la même sorte. Les Frondeurs le recherchoient. Le Duc de Vendôme lui offrit alors l'amitié du Duc de Beaufort son fils, à telle condition qu'il lui plairoit de la recevoir, mais la Comédie n'étant pas encore au dernier Acte, le Ministre lui répondit

répondit que le Duc de Beaufort, étant soupçonné d'avoir part à la conjuration qui avoit paru avoir été faite contre M. le Prince, il ne pouvoit pas recevoir ses offres, que premierement il ne fût purgé de cette accusation. Quelques jours après, soit que ce Prince eût honte d'avoir été refusé, ou qu'il fût vrai que le Duc de Vendôme son pere, l'eut offert sans son consentement, il désavoua publiquement d'avoir eu cette pensée, ni d'en avoir jamais prié le Duc de Vendôme son pere.

Le Coadjuteur, le Duc de Brissac, & toute la cabale frondeuse, sans paroître abattus de l'état où ils étoient, se résolurent d'aller tenir leur place au Parlement, le jour que les Princes avoient fait dessein d'y aller porter les informations faites contre la Boullaie & contre eux. Ils y allerent; & comme on voulut parler de cette affaire, Coulon s'opposa ouvertement au Duc d'Orléans, & dit qu'il n'étoit pas tems de parler de cela, & que les Députés de Bourdeaux étoient à la porte, qui demandoient d'entrer. Le Duc d'Orléans dit, que l'affaire de Bourdeaux étoit accommodée, & il eut la hardiesse de lui soutenir que non.

Les Frondeurs furent si bien servis, qu'on éluda sur le principal; & sur ce que

M. le Prince demanda, que le Président Charton ne demeurât pas dans la Chambre, pour être Juge d'une affaire, où il étoit nommé, on fit durer cette dispute si long-tems, qu'enfin l'heure sonna. Toute la conclusion fut d'ordonner qu'il sortiroit, & toutes choses remises au vingt-deuxiéme, qui étoit le Mercredi suivant. Pendant cet intervalle, on résolut au Conseil du Roi, d'envoyer une Déclaration favorable au Parlement de Bourdeaux, afin d'ôter tout prétexte à ceux du Parlement, qui favorisoient les Frondeurs, de parler d'aucune autre affaire, que des intérêts du Prince de Condé.

Monsieur & M. le Prince, allerent au Parlement, le vingt-deuxiéme. Ils y eurent tant d'occupation, qu'ils y demeurerent jusqu'à cinq heures du soir. On y lût les informations faites contre toute la Fronde. Le Duc de Beaufort, & le Coadjuteur, voulurent sortir; mais le premier Président les retint. Les gens du Roi, après la lecture des informations, signifierent ajournement personnel au Coadjuteur, au Duc de Beaufort, & au Conseiller Broussel, parce qu'il étoit nommé dans le Procès, comme celui chez qui toutes les assemblées s'étoient faites. Ils se presenterent ensuite pour répondre, & de-

manderent que M. le Prince eût aussi à sortir. On délibera sur ces matieres. Il fut ordonné que Broussel sortiroit. Plusieurs de ses amis ou intéressés, en sa justification, dirent en faisant grand bruit qu'on attaquoit un homme de bien qui étoit de leur corps.

Le lendemain, le Coadjuteur & le Duc de Beaufort, allerent au Parlement demander d'être jugés, & d'être reçus à récuser le premier Président, disant qu'il étoit ami partial de M. le Prince. Un de la compagnie, fortifiant cette Requête, dit publiquement qu'elle devoit être lasse d'avoir pour Chef un traître, & un partisan de la Cour; & cet homme vénérable fut contraint d'aller au Barreau comme un particulier pour se défendre. Il fut conclu qu'on opineroit là-dessus, & l'heure sonna.

Deux jours après Monsieur & M. le Prince furent encore au Parlement. Pour éviter les embarras qu'on faisoit naître tous les jours dans cette affaire, ils déclarerent qu'ils ne vouloient plus demeurer en ce lieu passé onze heures. Le Duc de Beaufort & le Coadjuteur se presenterent, qui dirent qu'ils avoient une telle impatience d'être justifiés, que si on vouloit les juger à l'heure même, ils ne récuseroient per-

sonne, pas même le premier Président; & souffriroient que M. le Prince y demeurât. On délibera sur la récusation faite en la personne du premier Président, & cette délibération fut si longue qu'elle ne put être achevée, quand les Princes sortirent. On cria *Vive le Roi & le Duc de Beaufort*. Monsieur le trouva mauvais & fit taire cette canaille, qu'on voyoit visiblement être payée pour cela.

Monsieur le Prince étoit embarrassé de cette affaire. La Cour paroissoit entrer dans ses intérêts, & la Reine montroit tant de chaleur contre ses ennemis, que les Courtisans croyoient lui plaire en faisant des vœux pour lui. Le Duc d'Orléans paroissoit dans ce commencement assez disposé à le vouloir défendre. Ce Prince se croyoit assuré de sa protection; mais ce n'étoit que des apparences, & les Spectateurs étoient trompés. Il sentoit son mal sans le connoître; car malgré la confiance qu'il avoit dans les belles apparences de la Reine & du Duc d'Orléans, il étoit inquiet, & paroissoit chagrin de cette affaire. Celui qui sçavoit vaincre ses ennemis dans les batailles, ne pouvoit souffrir d'être maltraité dans le Parlement. Il n'avoit pas lieu en apparence de se plaindre du Duc d'Orléans: mais il voyoit néan-

moins qu'en de certaines occasions, il penchoit à favoriser le Duc de Beaufort, qu'il avoit toujours aimé ; & il étoit fâché de ce qu'il gardoit des mesures avec tous, ne voulant attirer la haine d'aucun parti.

La Fête de Noël n'appaisa point ces désordres. Le Roi fit en ce saint jour sa premiere communion à Saint Eustache sa paroisse, avec beaucoup de marques d'une grande inclination à la piété ; & le lendemain il arriva une nouvelle qui surprit la Reine, qui fâcha le Ministre ; & qui acheva de gâter entierement les affaires de M. le Prince, qui, par toutes voies, couroit à son malheur. Ce fut celle du mariage du Duc de Richelieu avec Madame de Ponts.

Madame de Ponts, comme je l'ai déja dit, étoit fille de Madame du Vigean, & sa mere avoit été jusques alors cherement aimée de la Duchesse d'Aiguillon. Cette union, du tems du Cardinal de Richelieu, avoit apporté beaucoup de biens à leur famille, par l'éclat que lui donnoit l'amitié d'une personne, qui, étant niéce d'un si puissant Ministre, ne pouvoit manquer de leur être utile. Madame de Ponts étoit veuve d'un homme de naissance, & de peu de biens. La Duchesse d'Aiguillon, par la tendresse qu'elle avoit pour Madame

du Vigean sa mere, lui avoit souvent dit, qu'elle ne se mit point en peine de ce qu'elle n'étoit pas riche, & qu'elle lui promettoit de partager ses trésors avec elle. Madame de Ponts, moins occupée de la reconnoissance qu'elle devoit à la Duchesse d'Aiguillon, que de ses intérêts, & qui vouloit des richesses plus assurées, prit soin de plaire au Duc de Richelieu, neveu de la Duchesse d'Aiguillon. Elle y réussit facilement; car il étoit jeune, & elle étoit assez aimable & bien faite, pour pouvoir être aimée avec passion. Madame d'Aiguillon l'avoit priée d'en faire un honnête-homme; & comme il auroit quasi pû être son fils, il reçut ses enseignemens avec soumission. Madame de Ponts, sans beauté, avoit de bonnes qualités & du mérite: elle étoit bonne, douce, aimant à obliger; sa réputation étoit sans tache. Elle étoit des plus habiles en matiere d'une galanterie plus affectée que véritable, pour sçavoir adroitement triompher d'un cœur tout neuf, qui, manquant de hardiesse, n'osoit entreprendre des conquêtes plus difficiles. Cette Dame naturellement liberale de douceur, animée de ses propres desirs, n'oublia rien sans doute pour se faire aimer de celui de qui elle le vouloit être; & pour lui, comme il manqua de

diſcernement, pour connoître ce qu'il lui convenoit de croire & de faire, le plaiſir de pouvoir s'imaginer d'être véritablement aimé, eut de grands charmes pour lui. La Ducheſſe d'Aiguillon avoit été choiſie par le feu Cardinal de Richelieu ſon oncle, pour être tutrice de ſes petits neveux ; & ce grand-homme n'avoit pas crû pouvoir trouver un moyen plus aſſuré pour conſerver ſon nom, que de laiſſer ceux qui le portoient du côté des femmes ſous la conduite de leur tante. Il jugea que ſa vertu, ſon eſprit & ſon courage les pourroit proteger contre les effets de l'envie & de la haine, qui ſont d'ordinaire les ſuites fâcheuſes des grandes fortunes des favoris. Cette illuſtre tante, malheureuſe dans tous ſes projets, voyant un jour ſon neveu rendre de petits ſervices à Madame de Ponts, lui dit qu'elle ſouhaitoit qu'il fût aſſez honnête homme pour être amoureux d'elle ; & Madame de Ponts qui avoit ſon deſſein formé, lui répondit en riant, qu'elle l'avertiſſoit que s'il lui parloit d'amour & qu'il voulut devenir ſon mari, elle n'auroit point aſſez de force pour le refuſer. Ce diſcours fut pris par la Ducheſſe d'Aiguillon comme une raillerie, dont elle ne fit que ſe divertir ; mais Madame de Ponts qui penſoit ſérieuſement

à cette affaire, crut par cet avertissement être quitte de tout ce qu'elle devoit à la Duchesse d'Aiguillon ; & se croyant obligée de se préferer à elle & à tout autre : elle employa pour faire réussir son mariage un homme qui étoit auprès de ce Duc, qu'elle gagna, & qu'elle engagea dans ses intérêts. Elle se servit pour son grand ressort, de l'amitié que Madame de Longueville avoit pour elle ; & par cette Princesse, elle obligea M. le Prince à proteger son mariage comme une chose qui lui pouvoit être avantageuse. Madame de Ponts vouloit un mari, & Madame de Longueville vouloit que son amie eût le Gouvernement du Havre-de-Grace ; place qui pouvoit rendre le Duc de Longueville Maître absolu de la Normandie. Son dessein & celui de M. le Prince fut, qu'en protégeant Madame de Ponts, elle seroit obligée de se lier entierement à eux & à leur fortune. Des Marets, celui qui conseilloit le Duc de Richelieu en faveur de Madame de Ponts, lui faisoit de belles chimeres sur cette union ; mais la Duchesse d'Aiguillon traversoit leurs pensées secrétes, par le dessein qu'elle avoit de faire épouser Mademoiselle de Chevreuse au Duc de Richelieu son neveu, qui, malgré son amitié pour Madame de Ponts, paroissoit

soit

it un peu amoureux de cette Princesse.
lle étoit véritablement belle, d'une naiſ-
nce illuſtre, & devoit avoir de grands
ens; mais cet ami infidéle ſçut ſi bien
ettre en œuvre ſes illuſions, aidé par la
uiſſance d'une flatterie honnête, mais
igneuſement pratiquée, qu'il perſuada
Duc de Richelieu, qu'il feroit mieux
épouſer cette laide Heléne *, deſtinée à
ire du bruit, que cette belle perſonne
ue ſa tante lui deſtinoit. Il l'aſſûra qu'é-
nt du parti de M. le Prince, il n'avoit
l ſujet d'appréhender que la Ducheſſe
Aiguillon déſapprouvât ſon choix, ni le
t jamais inquiéter. Toutes ces choſes
ſemble firent ce mariage, qui fut fatal
M. le Prince, peu heureux à ceux qui
pouſerent, douloureux à Madame d'Ai-
illon, & nullement utile à Madame de
ongueville, qui dans la ſuite des tems,
e qui l'avoit fait, ne trouva pas dans le
.vre le ſecours qu'elle auroit eſperé; &
'en fallut peu enfin, qu'il ne causât au-
ıt de maux aux François, que celui de
ris & de la belle Princeſſe de Grece en
aux Troyens. Il ſe célebra à la Campa-
e, en préſence de M. le Prince, qui
ulut y être, & qui fit ce que les peres &

* Madame de Ponts étoit ainſi appellée par les Cour-
s.

meres ont accoutumé de faire en ces occasions. La Reine fut donc surprise, quand elle apprit que ces nôces s'étoient célebrées de cette maniere. Elle connut aussitôt avec quel dessein M. le Prince en faisoit son affaire; & cet événement servit beaucoup à le ruiner entierement dans son esprit, par le conseil du Cardinal. Sa perte fut alors résolue, comme d'un Prince en qui on voyoit de continuelles marques d'un esprit gâté; mais la Reine ne laissa pas de lui faire bonne mine & le Ministre aussi.

La Duchesse d'Aiguillon apprenant cette nouvelle, fut au désespoir. Ceux qui ont des enfans, ou des neveux qui leur tiennent lieu d'enfans, qui ont de l'ambition & de grands biens, le peuvent aisément juger. Cette Dame, qui avoit du mérite & du courage, soûtenant son malheur par la force de son ame, dépêcha aussi-tôt un Courrier au Havre, où elle commandoit par ordre du feu Cardinal de Richelieu, jusqu'à la Majorité de son neveu, pour empêcher qu'il n'y fût reçû d'abord. M. le Prince, le lendemain des nôces, l'avoit fait partir pour y aller, & lui avoit dit qu'en toutes façons, il falloit qu'il s'en rendit le Maître. La Reine de son côté, envoya de Bar, pour se saisir de cette Pla-

e, & pour empêcher, s'il le pouvoit, ue M. le Prince par cette voie ne donât au Duc de Longueville son beau-frere, ı possession entiere de la Normandie. Quand M. le Prince fut de retour de cette xpédition, il vint chez la Reine, avec e même visage qu'à l'ordinaire; & quoiu'il sçût qu'elle avoit désapprouvé cette ction, & qu'il sçût aussi que Bar étoit arti pour aller s'opposer à ses desseins, il e laissa pas de l'entretenir des aventures e la nôce, & en fit devant elle des cones avec beaucoup de gaieté & de hauteur. .a Reine lui dit que Madame d'Aiguilon prétendoit faire rompre le mariage, cause que son neveu n'étoit pas en âge. l lui répondit fierement qu'une chose de ette nature faite devant des témoins comne lui, ne se rompoit jamais. Enfin ce 'rince, qui avoit trouvé mauvais que la Reine eût gourmandé Gersé sans lui en arler, ne put trouver juste qu'elle sentît omme une rébellion, qu'il eut marié un Duc & Pair de France, sans la permission u Roi, & avec des desseins visiblenent mauvais. Il est du devoir des peronnes de cette qualité, de ne le point ire sans l'agrément du Roi, vû le rang u'ils tiennent dans son Royaume; mais ors il fallut feindre, & la Reine le fit si

bien, que M. le Prince y fut trompé à son tour.

Deux jours après, les nouvelles arriverent, que le Duc de Richelieu avoit été reçû au Havre, que Bar l'avoit vû, & lui avoit persuadé, qu'il falloit pour son propre intérêt qu'il gardât cette place au Roi, & qu'il se détachât de M. le Prince. Ce jeune Duc envoya à la Reine un Gentilhomme, & lui écrivit pour lui faire des excuses de son action. La Reine lui répondit, qu'il étoit vrai qu'elle l'avoit blâmée, & dit à ce Gentilhomme, que son Maître portoit un nom qui devoit toute sa grandeur au feu Roi, son Seigneur, & que par conséquent il avoit eu grand tort de manquer au respect qu'il lui devoit; mais que si à l'avenir, il réparoit sa faute par une grande fidélité, il n'étoit pas impossible d'en obtenir le pardon.

Pendant que des Acteurs particuliers préparoient une Scene, dont les grands événemens devoient étonner & surprendre toute l'Europe, le Parlement s'occupoit à juger du différend qui étoit entre M. le Prince, le Coadjuteur & le Duc de Beaufort. Après la Délibération faite [le 3 Janvier.] sur la récusation du premier Président, il y eut plus de voix pour lui, & le nombre étant plus grand de son cô-

té, il fut arrêté qu'il resteroit le Juge de cette affaire. Les Créatures du Prince de Condé avoient sollicité tout le Parlement avec une chaleur extraordinaire, n'épargnant ni les promesses ni les menaces pour lui acquérir quelques voix, ce qui ne leur étoit pas impossible : car malgré le pouvoir des Frondeurs, le premier Président étant de ses amis, il pouvoit avoir beaucoup de voix dans cette Compagnie. Le lendemain, il fut question de déliberer sur la Requête présentée par le Duc de Beaufort & le Coadjuteur, qui demandoient à être reçus à recuser M. le Prince leur partie, comme ne pouvant être Juge en sa propre cause ; mais comme cette cabale tramoit de plus grands desseins, tout d'un coup ils demanderent à retirer leur Requête, & consentirent au Jugement ; disant, qu'ils se connoissoient innocens, & que par conséquent ils ne craignoient rien. Ils demanderent seulement d'être jugés & justifiés à l'heure-même. Cette action parut belle, hardie, & pleine de confiance en leur justice, & leurs amis la célébrerent infiniment. Les Courtisans ne la louerent pas devant la Reine : ils auroient crû lui déplaire ; car quoiqu'on jugeât qu'elle n'avoit pas sujet d'aimer M. le Prince, on croyoit néanmoins

qu'elle haïssoit beaucoup plus les Frondeurs que lui. Elle affectoit de porter ses intérêts avec chaleur, & paroissoit recevoir avec joie ce qui lui étoit avantageux. On disoit qu'il y avoit un homme pris en Normandie, appellé Martineau, nommé dans les informations, que l'on amenoit prisonnier, & que l'intention des Frondeurs étoit de hâter leur Jugement, afin d'éviter le témoignage de cet homme. Les amis de M. le Prince le disoient aussi, avec d'autant plus de zéle, qu'ils avoient plus d'intérêt à soûtenir le droit de sa cause; mais aucun d'eux n'alloit au but de la vérité, & toutes ces choses n'étoient plus que des illusions, dont on amusoit le Prince de Condé, les Courtisans & le peuple.

Les Frondeurs sçachant assez combien le Cardinal avoit sujet de haïr le Prince de Condé, & se voyant eux-mêmes embarassés dans une affaire, qui leur mettoit sur les bras un ennemi tel que lui, voulurent chercher des voies plus sûres que celles du Parlement pour se défendre contre lui. Ils crûrent avec sujet, que toute la mauvaise volonté que le Cardinal leur portoit, le céderoit dans son cœur à ses intérêts, & qu'en l'état où il étoit, le plus grand bonheur qui lui pouvoit arriver,

étoit la perte du Prince de Condé, sans le trouble de l'Etat. Ces raisons firent que cette cabale, ou plûtôt ceux qui en étoient l'ame & l'esprit, pour se sauver eux-mêmes, & pour perdre M. le Prince, proposérent au Cardinal de l'arrêter, & lui dirent, qu'eux se mettant de son parti, ils féroient en sorte par leurs liaisons & leurs amis qu'ils avoient dans le Parlement, que le Prince prisonnier ne trouveroit point de secours, & que personne ne parléroit en sa faveur.

Cette proposition fut agréée, comme le salut des deux Partis; & peu de personnes la sçurent. Il n'y eut que Madame de Chevreuse & Laigue, qui traiterent cette grande affaire avec le Ministre. La Reine ensuite en fit part au Duc d'Orléans, & elle lui fit approuver ce dessein. Ce fut à condition qu'il n'en diroit rien à l'Abbé de la Riviere, à cause de l'attachement qu'il paroissoit avoir pour M. le Prince, & de la liaison qu'il avoit prise pour Madame de Ponts, qui pour lors étoit devenue Duchesse de Richelieu. Pendant que ce projet se préméditoit, le Parlement continuoit dans les procédures, & le douziéme du mois, il fut ordonné que l'affaire du Coadjuteur, du Duc de Beaufort & de Broussel, seroit separée

de celle de la Boullaie, de Joli & de ses Complices.

Le Duc d'Orléans fut le premier, qui de son propre mouvement, proposa, ou de les juger présentement, ou de séparer leur affaire; ce qui fut une marque visible de l'affection que ce Prince avoit pour les Chefs de la Fronde & du désir intérieur qu'il avoit, que M. le Prince n'emportât pas la Victoire sur eux. La jalousie avoit eté toujours grande entre ces Princes, & pour lors elle étoit beaucoup augmentée dans l'ame du Duc d'Orléans, par l'extrême autorité que M. le Prince prenoit dans l'Etat; & comme les Frondeurs avoient du crédit auprès de lui, ils n'oublioient pas d'empoisonner son cœur, en lui parlant contre lui sur toutes les occasions qu'ils en pouvoient trouver. La Duchesse de Chevreuse, & celle de Montbason, les principales personnes de ce Parti, qui avoient du pouvoir sur son esprit, ne manquerent pas de sujets, pour lui donner de l'aversion contre ses entreprises continuelles. Elles y réussirent si bien, que M. le Prince commença de s'appercevoir alors que le Duc d'Orléans l'abandonnoit, & n'alloit plus au Palais qu'à regret. Il ne se trompoit pas; car déja le Duc d'Orléans, ayant pris goût aux con-

s des Frondeurs, avoit impatience de ›fiter à son avantage de la disgrace du ince de Condé. Il lui sembla que la Cour donnoit une belle occasion d'être le aître de la France, c'est-à-dire, de iir lui seul de toute la faveur, & de tou les graces de la Régente.

D'autre côté, la Reine & son Minis-, lassés de la domination de M. le ince le regardoient comme l'Usurpa-ır de l'autorité Royale, & comme un ince qui étoit à craindre par sa hauteur par son ambition. L'affaire de Gersé, Pont-de-l'Arche, le mariage du Duc Richelieu, & son aversion pour le ma-ge de la niéce du Cardinal, avoient tel-nent comblé la mesure que la Reine, son Ministre ne pouvoient plus souffrir tte grandeur si formidable, qui, selon apparences, pouvoit devenir dangé-ıse à l'Etat. Elle étoit de mauvais au-re au moins pour le Ministre en son rticulier, & par cette raison, le Cardi-l Mazarin entra volontiers dans toutes propositions de ses ennemis. Il crût que qu'il devoit au Roi, & ce qu'il se de-it à lui-même, l'obligeoient de mettre s bornes à la puissance de ce Prince, i n'en vouloit plus avoir sur aucun sujet. s Frondeurs, pour réussir dans leurs

desseins, rendirent l'Abbé de la Riviere suspect à la Reine, au Ministre & à son Maître, selon que lui-même en avoit donné d'amples matieres ; & n'oubliant rien de tout ce qui pouvoit le detruire, n'alléguerent point en sa faveur les marques qu'il avoit données d'aimer son devoir, & de ne s'en être jamais écarté sur aucun sujet, qui pût être entierement contraire au bien de l'Etat. Ce Favori, trop assûré de la chose du monde, qui par sa nature doit être la plus incertaine, agissoit comme s'il lui eût presque été impossible de perdre les bonnes graces de son Maître, & hazardoit de lui déplaire en prenant des liaisons qui lui pouvoient être suspectes. Ses intérêts l'aveuglerent, & cette conduite fut cause que le Duc d'Orléans lui cacha toûjours les hardis desseins de ceux qui le haïssoient, & qui sçurent donner à toutes ses actions une mauvaise explication. Ce demi-Ministre s'apperçut alors, qu'il y avoit un grand refroidissement dans l'ame du Duc d'Orléans pour M. le Prince ; & ne voyant point la grandeur de ce mal, ses causes, ni ses effets, bien loin de suivre les sentimens de son Maître, il voulut s'y opposer. Il le fit, tant pour obliger M. le Prince, que pour détruire le pouvoir de la cabale frondeuse, dont il

oit haï. Il disoit alors à ses amis, pour se
tifier de ce qu'il paroissoit avoir des sen-
nens contraires & differens de ceux de
onsieur, qu'il étoit incapable de se sé-
rer de son devoir; mais qu'il ne vouloit
is laisser arriver de la division entre ces
eux Princes, parce que la Cour n'étoit
is en état de faire un grand coup, qui
ût abattre la puissance de M. le Prince;
u'il craignoit que celle du Duc d'Or-
ans ne se trouvât anneantie sous l'éclat
e l'autre; & qu'elle ne fût mal soûtenue
e l'Autorité Royale, qui paroissoit sans
orce & sans vigueur; mais la vérité est,
u'il espéroit toutes les semaines sa pro-
notion au Cardinalat. Ses desseins n'al-
oient qu'à temporiser pour gagner le
ems où son ambition devoit être satisfai-
e; & comme les hommes se font tou-
jours à eux-mêmes des excuses pour leurs
fautes présentes, qu'ils réparent par des
desirs vertueux pour l'avenir, il s'imagi-
noit sans cesse, qu'après son élévation qui
le mettroit dans un état de stabilité, il
travailleroit fortement à la grandeur du
Duc d'Orléans, au bonheur de l'Etat, &
à l'abaissement de M. le Prince. Il suivoit
sa passion, & agissoit selon que tous les
hommes ont presque accoutumé de le fai-
re, qui en croyant se sauver, travaillent

ſouvent à leur perte. Les choſes qui ſe paſſoient, & qu'on lui cachoit ſoigneuſement, alloient anéantir en lui toute ſon ambition, par la fin de ſon crédit & de ſa faveur ; & il auroit été heureux, ſi par un ſage détrompement de toutes ces choſes, il eût appris à connoître ce qu'elles ſont en effet.

Pour bien admirer le changement que nous allons voir, il faut ſe ſouvenir du ſiége de Paris, & de la guerre fomentée par le Coadjuteur & le Duc de Beaufort ; qu'alors M. le Prince avoit été l'appui du Miniſtre, celui ſeul, qui à ſon égard ne balança jamais, & qui dans cette occaſion avoit marché le plus droit à maintenir ſa fortune penchante, & au ſoutien de l'autorité Royale. Il faut ſe ſouvenir, qu'après avoir gagné quatre batailles contre les Etrangers, il avoit acquis la haine publique, & toute la famille en particulier, pour cette querelle Royale, dont il s'étoit fait le défenſeur. Il ne faut pas oublier que Madame de Chevreuſe étant en Flandres, avoit été d'intelligence avec les Frondeurs, que Laigue avoit été traiter avec l'Eſpagnol, par le moyen de cette Princeſſe ; que le Duc de Beaufort avoit été mis à la Baſtille, en partie à la ſuſcitation de feu M. le Prince, & que Madame

Montbaſon avoit été exilée pour avoir
l'ennemie de Madame la Princeſſe,
i, Mere d'un Fils auſſi puiſſant que l'é-
t alors le Duc d'Anguyen, avoit fiére-
:nt bravé ſes ennemis, & n'avoit rien
blié pour ſatisfaire ſa vengeance.

La Ducheſſe d'Aiguillon qui eut part à
conſeil, étoit auſſi dans un poſte qui
rite d'être remarqué. Dans le commen-
nent de la Régence, elle avoit à peine
vé le Havre; & ce fut un grand bon-
ır pour elle d'avoir échapé les effets de
ıaine, que vraiſemblablement, la Rei-
devoit avoir contr'elle. Le feu Prince
Condé, & M. le Prince ſon Fils, l'a-
ient fort tourmentée en lui ſuſcitant des
ɔcès ſur la ſucceſſion du jeune Duc de
ezé, Frere de Madame la Princeſſe ſa
le; mais enfin les choſes venant à chan-
r, comme ennemie de M. le Prince,
e eut part à ſa priſon; & comme habi-
elle trouva le moyen d'entrer dans cet-
intrigue, par la voie du Duc d'Or-
ns. Voici comme elle y réuſſit.

Le Duc d'Orléans, comme je l'ai deja
, avoit tendrement aimé Soyon, Fille
ıonneur de Madame. Cette Fille, tou-
ée de dévotion, ou de quelque cha-
n, s'étoit jettée dans le Grand Cou-
ıt des Carmelites, à deſſein de ſe faire

Religieuse. Monsieur ne pouvant souffrir son absence, se servit de l'autorité Royale, de celle du Parlement & de la sienne propre, & des conseils de toutes les amies de Soyon, pour l'en faire sortir. Celle dont il reçut le plus de secours, fut Madame d'Aiguillon, toutepuissante sur le Pere Léon, Confesseur de Soyon, Carme, qui avoit pour le moins autant d'ambition que de piété. Elle s'y appliqua avec tant de force, qu'enfin elle trouva le moyen de rassûrer la conscience de cette Fille, & de la faire revenir à la Cour, avec espérance de devenir bientôt Dame d'Atour de Madame, afin de pouvoir rester dans le monde sans se marier. Il faut demeurer d'accord, qu'elle y a vécu avec tant de piété & de vertu, & qu'elle a montré si nettement le vouloir mépriser, que l'on doit plûtôt estimer son retour, qu'y trouver à redire. Madame d'Aiguillon, pour tirer quelque avantage de sa négociation, persuada au Duc d'Orléans, que l'Abbé de la Riviere, jaloux de la faveur de Mademoiselle de Soyon, l'avoit par ses intrigues pressée de se faire Religieuse. Elle n'en avoit, à ce que j'ai oüi dire, nulle marque véritable; mais comme elle vouloit la perte du prince de Condé, qu'elle croyoit l'Abbé affectionné à ses intérêts,

& ami de la nouvelle Ducheſſe de Richelieu, qu'elle avoit ſujet de haïr, elle crut qu'il étoit néceſſaire de lui faire perdre les bonnes graces de ſon Maître. Il eſt à préſumer qu'elle a pû ſçavoir des choſes ſur ce ſujet, que j'ai ignorées, & qu'elle pouvoit ſans ſcrupule l'accuſer de cette paſſion, qui vraiſemblablement devoit être dans ſon ame. Comme cette Dame par ſa ſcience, ou par ſes ſoupçons, fut facilement portée à croire que ce Favori avoit été ſuſceptible d'une grande jalouſie, le Duc d'Orléans en fut de même aiſément perſuadé; & ſans beaucoup examiner ſi ce qu'on lui diſoit étoit vrai, il le crut à cauſe des autres doutes qu'il commençoit d'avoir contre lui. Il s'imagina du moins que l'Abbé de la Riviere avoit ſouhaité que Mademoiſelle de Soyon fût demeurée aux Carmelites; & cette penſée étant reçûe par une ame déja mal diſpoſée, fut capable de le détruire auprès de lui. Ce fut par-là que les Frondeurs qui haïſſoient l'Abbé de la Riviere, ſe lierent à Madame d'Aiguillon: & ce fut la voie qu'elle prit, pour entrer dans le ſecret de cette grande négociation. Elle lui fut confiée par les Frondeurs & le Miniſtre, qui tous étoient réſolus de perdre la Riviere. Elle avoit les Clefs de

la Citadelle du Havre, qui par la fidélité de de Bar, lui étoient demeurées, malgré son neveu le Duc de Richelieu, & malgré les diligences de M. le Prince; si bien que le Ministre la trouvant propre à bien des choses, tant par la sûreté qu'on devoit prendre dans sa haine, que par l'opinion qu'il avoit de sa capacité, il ne fit point difficulté de lui parler de ce grand projet. Ce fut donc le Coadjuteur, Madame de Chevreuse, Madame d'Aiguillon, le Marquis de Noirmoutier & Laigue, qui traiterent cette affaire avec la Reine, le Duc d'Orléans & le Ministre. Le Duc de Beaufort n'en sçût rien, parce que la Cabale Frondeuse crut qu'il le diroit à Madame de Montbason; & cette Dame n'étoit pas assez estimée de toute la troupe, pour la rendre Maîtresse de leur sort.

Ce dessein de faire arrêter M. le Prince plût au Ministre, non-seulement pour se voir délivré d'un Prince du Sang qui le méprisoit, mais encore parce qu'il crut qu'il alloit être le Maître de la France. Il voyoit une des Cabales détruite par la perte de leur Chef: l'autre qui sembloit se donner à lui, ne lui faisoit plus de peur; & par la disgrace de l'Abbé de la Riviere, il espéroit qu'à l'avenir, il auroit le même crédit

crédit auprès du Duc d'Orléans, que jusqu'alors il avoit eu auprès de la Reine, & qu'ainsi sa domination seroit entiere & assûrée.

Les Frondeurs avoient d'autres pensées: Ils entroient en apparence dans les intérêts du Ministre; mais n'ayant plus ce redoutable Prince pour ennemi, ils s'imaginoient que le Cardinal, foible & haï, n'oseroit leur rien refuser, & qu'il leur seroit tout-à-fait soumis; que le Duc d'Orléans n'ayant plus la Riviere, le Coadjuteur leur ami le gouverneroit, pour lequel il montroit avoir de l'inclination & de l'estime; que ce Prince étant conduit par eux, se rendroit le Maître de la Cour; & que par lui leur puissance s'établiroit sur tous, d'une maniere stable & permanente. Madame de Chevreuse se vit en état alors de faire revivre les anciens desirs, qu'elle avoit conçus au commencement de la Régence, de gouverner la Reine; & son espérance fut d'autant mieux fondée, qu'elle & sa Cabale prétendoient à l'avenir la posséder par force, & par conséquent avec plus de sûreté.

La Cour intérieurement en cet état prend la résolution d'exécuter promptement son dessein, & d'arrêter M. le Prince, le Prince de Conti, & le Duc de Lon-

gueville, afin que les deux derniers ne pussent par une guerre civile secourir le premier. J'ai oui dire depuis à la Reine, parlant de la prison de ce Prince, qu'étant un jour au Conseil avec le Duc d'Orléans & son Ministre, elle & eux, s'étoient écriés, que ce seroit un beau coup à faire, que d'arrêter M. le Prince; qu'après y avoir bien pensé, la chose leur parut nécessaire & faisable; qu'ensuite par les événemens & le tems, elle leur avoit paru facile; & qu'ils l'avoient enfin exécutée sans nulle peine. Quand la Reine, pour la seconde fois, parla de cette affaire au Duc d'Orléans, elle le conjura tout de nouveau de ne point confier ce secret à la Riviere. Cette priere étoit particulierement fondée, sur ce que dans le dernier accommodement du Prince de Condé avec le Cardinal, dont l'Abbé fut le Négociateur, M. le Prince désira qu'il lui donnât sa parole, que le Duc d'Orléans ne consentiroit jamais à sa prison, au cas qu'on vînt à y penser, sans qu'il l'en avertit; & souhaita que le Duc d'Orléans, en sa présence, l'assurât de la même chose. Il crut que la Reine n'auroit jamais ce dessein, sans que le Duc d'Orléans y eut part, & qu'étant en sureté du côté de ce Prince, & de son Favori, il n'avoit

ien à craindre. L'Abbé de la Riviere, qui
e voulut pas lui donner sa parole, sur
me chose de cette conséquence, sans la
articipation de la Cour, prit celle de la
Reine & de son Ministre, avant que de
'engager au Prince de Condé, & ensuite
ui donna cette sûreté, en présence même
le son Maître. La Reine & le Cardinal
a donnerent de bon cœur pour avoir la
aix; car alors ils ne pensoient pas enco-
e à se servir contre lui des remedes extrê-
nes; mais le tems les ayant persuadés que
'usage en étoit utile à l'Etat, l'Abbé de
a Riviere, qui n'étoit coupable en cela
que par trop d'empressement à servir M.
e Prince, fut la victime offerte pour tous
es Acteurs, en faveur de ce grand dessein.
La défiance, que la Reine eut de lui, fut
cause de sa perte: ce fut un rideau qu'on
ira devant les yeux du Duc d'Orléans,
qui lui fit voir des crimes en la personne
de celui qu'il avoit aimé, qu'il crut être
obligé de punir. Il est à croire néanmoins,
que ce Favori se seroit accommodé de cet-
te aventure, qui l'auroit délivré de la
crainte éternelle du Prince de Conti, qui,
selon son caprice, pouvoit toûjours lui
ôter la nomination de son Chapeau; mais
son innocence lui fut inutile à cause de ses
fautes apparentes.

Celui dont la liberté étoit ménacée, paroissoit embarassé. Le Public étoit attentif à voir comment il décideroit sa querelle, & de quelle maniere elle passeroit au Parlement. Ce Prince sentoit que ses intérêts n'étoient pas soutenus: il fulminoit contre les Frondeurs, & publioit hautement, que s'il n'en tiroit raison par la Justice, il se la feroit lui-même, & le plus fortement qu'il lui seroit possible. Il se plaignoit du Duc d'Orléans qui l'abandonnoit, disant à ses amis, qu'il faisoit le malade quand il le prioit d'aller au Parlement; & l'Abbé de la Riviere, inutilement occupé du désir de la paix, travailloit à la maintenir entre ces deux Princes, comme à la plus importante affaire de l'Etat.

Le seiziéme Janvier, Martineau, ce prisonnier qu'on avoit arrêté en Basse Normandie, arriva à Paris. Le Prince de Condé redoubla ses sollicitations, & on députa deux Conseillers pour examiner ce prisonnier. La Fronde, devenue plus puissante, on ordonna que sans délai, le prisonnier examiné, on jugeroit l'affaire du Duc de Beaufort & du Coadjuteur, séparement de celle de la Boullaie, ainsi qu'il a été déja dit, & sans aucun retardement. Comme le Prince de Condé apper-

gnît le crédit de ses ennemis, il en témoigna de grands ressentimens; & un de ses Domestiques, personne de qualité, me conta que son chagrin alors l'empêcha de dormir plusieurs nuits, qu'il se promenoit souvent dans sa chambre, & qu'il passoit beaucoup d'heures à écrire & à consulter ses affaires; mais pendant qu'il menace ses ennemis, qu'il prie ses amis, & qu'il se plaint d'un petit mal, de plus grands malheurs étoient prêts de tomber sur sa tête, pour lui montrer que tous les hommes, de quelque condition qu'ils soient, ne peuvent jamais être entierement heureux. Quoique sa mauvaise fortune ait toûjours été environnée de gloire, & que sa prison même ait été suivie d'un bonheur éclatant, on peut dire néanmoins qu'il perdit avec la liberté, une grandeur & une puissance, qui jusqu'à ce jour, avoient été accompagnées de toute la félicité, qui è pouvoit souhaiter dans la vie d'un grand Prince. Dieu se plaît d'ordinaire dans le tems de la prospérité, de nous faire voir la fragilité des biens passagers: enfin, les mesures furent prises pour exécuter ce qui devoit changer tant de choses. Le Duc de Longueville étoit malade à Chaillot: il avoit montré assez d'aversion pour venir chez le Roi, à cause de cer-

tains avis qu'il avoit reçus ; mais ayant promis de se trouver au Conseil pour une affaire du Marquis de Beuvron dont on devoit parler, la Reine délibéra de prendre cette occasion pour exécuter son dessein. Elle fit semblant de se trouver mal, & cette feinte indisposition lui donna le prétexte de faire fermer ses portes, de peur du bruit. Le Conseil amenoit une grande foule de monde au Palais Royal, & cette action demandoit la sûreté & par conséquent la solitude. Cette raison obligea la Reine d'ordonner au Capitaine de ses Gardes, de ne laisser entrer personne que ceux qui devoient tenir le Conseil ; le Duc d'Orléans n'y vint point, pour ne pas être le témoin oculaire du malheur de ce Prince, qui vivoit en sûreté sur sa parole.

La Reine se mit sur son lit, disant qu'elle avoit mal à la tête ; & je lui ai ouï dire depuis, qu'elle eut besoin de s'y mettre pour cacher le trouble de son ame, qui fut grand, quand elle sentit que l'heure du conseil approchoit. Madame la Princesse, qui avoit le privilége de la voir quand même elle ne voyoit personne, vint la visiter à cette même heure ; ce qui augmenta beaucoup l'émotion de la Reine ; car elle avoit de la bonne volonté pour

elle, & sçavoit qu'elle n'avoit nulle part dans la conduite de M. le Prince. Dans cette occasion, elle se souvint avec beaucoup de regret & de compassion, à ce qu'elle m'a fait l'honneur de me dire, que Madame la Princesse avoit toûjours reçû ses caresses avec une reconnoissance qui approchoit de l'idolâtrie; & qu'elle ne méritoit pas qu'elle la privât de joie le reste de sa vie. Cette Mere infortunée, bien ignorante de son malheur, s'assit au chevet du lit de la Reine, & lui fit mille questions sur sa maladie, qui toutes procédoient d'une véritable inquiétude; car la Reine étoit toûjours si saine, qu'il étoit difficile de ne se pas étonner quand elle se plaignoit: mais toutes ses paroles furent de nouvelles matieres de douleur à celle qui avoit plus de santé que de repos, & autant de volonté de lui faire du bien, que de nécessité de lui faire du mal.

Le matin de ce jour, le Prince de Condé alla voir le Cardinal, qu'il trouva occupé à parler à Priolo, Domestique du Duc de Longueville, à qui le Cardinal dit mille douceurs pour son Maître, le priant de se trouver après midi au Conseil. M. le Prince entrant dans la Chambre du Ministre, lui dit de continuer son discours: puis s'approchant du feu, il trouva de

Lionne, Secretaire du Cardinal, qui écrivoit sur une petite table, certains ordres nécessaires pour l'exécution de l'affaire du jour. De Lionne les cacha soigneusement sous le tapis, faisant ensuite la meilleure mine qu'il lui fut possible. Cette visite finie, le Prince de Condé alla dîner chez Madame sa Mere. Elle avoit eu quelque avis, ou quelque pressentiment de sa disgrace; si-bien qu'après le dîner, ayant tiré à part Messieurs ses Enfans, elle dit au Prince de Condé de prendre garde à lui, & qu'assûrement la Cour ne lui étoit point favorable. M. le Prince lui répondit que la Reine l'avoit encore assuré depuis peu de son amitié; que le Cardinal vivoit fort bien avec lui, mais que sans doute le mal venoit de la Riviere qui le trahissoit, & qui faisoit pencher son Maître du côté des Frondeurs. Puis il dit au Prince de Conti son Frere, qu'il vouloit ce jour même en sa présence le gourmander comme il le méritoit. Le Prince de Marsillac, par une esprit de pénétration & d'habileté, avoit souvent jugé que les affaires alloient mal pour leur parti; & dans cette pensée, il leur recommandoit toûjours de ne se trouver jamais tous trois au Conseil; mais l'ordre de Dieu étoit qu'ils ne profite-

roient point de ses avis. Le Prince de Condé fut le premier qui alla chez la Reine, & les deux autres le suivirent bientôt après. Il y trouva Madame sa mere, & demeura quelque tems dans la ruelle du lit de la Reine, en simple conversation. Comme il avoit beaucoup d'affaires & beaucoup de chagrin dans l'esprit, après quelques discours communs il quitta la Reine, & laissa Madame la Princesse auprès d'elle. Ce fut la derniere fois qu'il la vit, & le dernier moment qui les sépara pour jamais. Le Prince de Condé passa dans le petit Cabinet, d'où l'on entre par un autre en forme de passage dans une Gallerie, où d'ordinaire se tenoit le Conseil. De ce petit passage, on alloit aussi dans l'appartement du Cardinal. M. le Prince y voulut aller; mais il le rencontra dans ce même lieu, qui venoit chez la Reine. Ils s'arrêterent en cet endroit, & ce Prince parla long tems des affaires qui le touchoient alors le plus sensiblement. Il lui témoigna de sentir infiniment la protection que le Parlement donnoit à ses ennemis, & le refroidissement qu'il reconnoissoit pour lui dans l'esprit du Duc d'Orléans. Il vint ensuite à se plaindre de l'Abbé de la Riviere, qu'il soupçonnoit de favoriser auprès de son Maître le parti de

la Fronde. Il dit au Cardinal, qu'il auroit infiniment souhaité de lui parler en sa presence ; & sçachant qu'il étoit chez le Maréchal de Villeroi, Gouverneur du Roi, qui étoit malade, ils l'envoyerent chercher. L'Abbé de la Riviere, apprenant que de telles personnes le demandoient, se hâta de venir ; mais il trouva pour entrer chez la Reine de si grandes difficultés, à la porte de la Salle de ses Gardes, qu'il eût peur que cette sévérité ne le regardât ; car sans rien sçavoir de particulier, il voyoit les choses brouillées, & ne se sentoit pas si bien avec son Maître qu'à l'ordinaire. Cominges, alors Lieutenant des Gardes de la Reine, qui avoit reçû l'ordre conjointement avec Guitaut son oncle, pour cet emprisonnement, voyant que ses Gardes ne vouloient point laisser passer, selon l'ordre donné, les Gentilshommes qui suivoient la Riviere, eut peur que leur exacte obéissance ne lui donnât quelque soupçon. Il lui en fit des excuses, & commanda de le laisser entrer, lui & ses gens. Cette douceur le rassura, & comme il fut arrivé, M. le Prince & le Ministre fermerent la porte sur eux. Alors le Prince de Condé commença fortement à se plaindre de lui : lui disant qu'il le trahissoit auprès de son Maître ; qu'il voyoit trop qu'il étoit aban-

ɔnné, & qu'il l'en accusoit entierement.
lui dit qu'il se devoit souvenir de toutes
s promesses que le Duc d'Orléans, & lui
ı son particulier, lui avoient faites; que
'pendant ses ennemis avoient plus de
'otection que lui; mais qu'il se feroit
stice à lui même, & sçauroit se venger
ɛ ceux qui lui manquoient en cette occa-
ɔn. En parlant de toutes ces choses, il
mit à crier si haut, que la Reine, qui
oit attentive à tout ce qui se passoit, eut
ɪelque legere crainte de ce bruit, s'ima-
nant que peut-être M. le Prince se plai-
ɪoit d'un plus grand mal. Pendant que
s trois personnes s'entretenoient avec
ıaleur, le Comte de Servien arriva, qui
oit le secret de la grande affaire de la
ɔur; car il étoit consideré du Cardinal:
ais comme il voulut entrer, ils le repous-
rent, en le renvoyant comme un impor-
n, & continuerent leurs discours, jus-
ı'à ce que le Duc de Longueville arriva.
lors M. le Prince pria le Cardinal, &
ıbbé de la Riviere, de cesser de parler
cette affaire devant lui. Ce Prince n'a-
it pas approuvé que le Prince de Condé
t entrepris cette accusation contre le
ɔadjuteur, qui étoit en quelque façon
ses amis: il lui avoit dit qu'il ne le vou-
t point abandonner, qu'il n'eût vû clai-

rement son crime ; & ce partage ambigu avoit déplû à M. le Prince. Leur conversation ayant été interrompue pour quelques momens, ils s'occuperent à parler des choses communes, & peu après le Prince de Conti arriva. Le Ministre voyant alors ces trois personnes en état de subir la loi du Souverain, manda à la Reine en leur presence que tout étoit prêt, & qu'elle pouvoit venir au Conseil, ce qui vouloit dire qu'elle pouvoit donner le dernier commandement. La Reine aussi-tôt donna congé à Madame la Princesse, disant qu'elle alloit au Conseil ; & ce fut aussi la derniere fois qu'elle la vit. Madame la Princesse, malgré ses soupçons, sortit sans aucune pensée du mal qui dans ce moment lui devoit arriver, & la Reine manda aux Princes qui l'attendoient qu'ils pouvoient toujours passer dans la Gallerie & qu'elle alloit les trouver.

Le Prince de Condé passa le premier, le Prince de Conti son frere après, ensuite le Duc de Longueville, & le reste des Ministres. M. le Prince, en attendant la Reine, s'amusa à parler au Comte d'Avaux d'affaires de Finances, & disputa contre lui sur quelque article qui regardoit les intérêts d'un de ses amis. Le Cardinal, qui étoit resté dans ce petit passage, voyant

les Princes entrés dans la Gallerie, au lieu de les ſuivre, prit l'Abbé de la Riviere par la main, & lui dit tout bas, *Repaſſons dans ma Chambre, j'ai quelque choſe de conſéquence à vous dire.* Ils s'en allerent enſemble : le premier entierement occupé de ſon deſſein ; & le ſecond, comme lui-même me l'a conté, fort en peine de ne ſçavoir que penſer de cette retraite ſi extraordinaire qui paroiſſoit lui annoncer quelque grand événement.

La Reine, d'autre côté, ayant quitté ſon lit, où elle s'étoit tenue toute habillée, donna l'ordre néceſſaire à Guitaut Capitaine de ſes Gardes. Elle prit le Roi, à qui juſqu'alors elle n'avoit rien dit de cette réſolution, & s'enferma avec lui dans ſon Oratoire. Comme elle n'étoit pas conduite à cette action par aucun ſentiment de vengeance, elle fit mettre ce jeune Monarque à genoux, lui apprit ce qui ſe devoit exécuter en cet inſtant, & lui ordonna de prier Dieu avec elle, afin de lui recommander le ſuccès de cette entrepriſe, dont elle attendoit la fin avec beaucoup d'émotion, & de battement de cœur. Au lieu de la Reine qu'on attendoit au Conſeil, Guitaut entra dans la Gallerie, M. le Prince, qui s'amuſoit à cauſer, comme je l'ai déja dit, car toutes ces choſes ſe fi-

rent en un même tems, voyant Guitaut qu'il aimoit, venir à lui, crut qu'il avoit quelque grace à lui demander. Il s'avança vers lui dans cette pensée, & lui demanda ce qu'il désiroit. Guitaut lui répondit tout bas, *Monsieur, ce que je vous veux, c'est que j'ai ordre de vous arrêter, vous, Monsieur, le Prince de Conti votre frere, & Monsieur de Longueville.* M. le Prince lui répondit brusquement, *Moi ! Monsieur de Guitaut, vous m'arrêtez.* Puis ayant un peu rêvé, *Au nom de Dieu*, dit-il, *retournez à la Reine, & dites-lui que je la supplie que je lui puisse parler.* Guitaut lui dit, *que cela sans doute ne serviroit de rien ; mais que pour le satisfaire il s'y en alloit.* Comme le Prince s'étoit écarté des autres pour parler à Guitaut, & que Guitaut lui avoit parlé bas, personne de la compagnie n'avoit entendu prononcer cet arrêt contre la liberté de ces trois personnes, si bien que Guitaut le quittant pour aller parler à la Reine selon son desir, M. le Prince revint à eux, avec le visage un peu émû, & leur dit à tous : *Messieurs, la Reine me fait arrêter*, & se tournant vers le Prince de Conti & le Duc de Longueville, il leur dit, *& vous aussi mon frere, & vous aussi M. de Longueville.* Continuant son discours, il s'adressa à toute la compagnie, & leur dit

à tous : *J'avoue que cela m'étonne, moi qui ai toujours si bien servi le Roi, & qui croyoit être si assuré de l'amitié de M. le Cardinal.* Puis se tournant vers le Chancelier, il le pria tout de nouveau d'aller trouver la Reine, pour la prier de sa part qu'il pût lui parler, & pria aussi le Comte de Servien d'aller chez le Cardinal lui dire la même chose.

Le Chancelier partit pour aller trouver la Reine ; mais il ne revint point : & Servien, qui s'en alla chez le Cardinal, en fit autant. Cependant Guitaut revint, qui lui dit de la part de la Reine, qu'elle ne le pouvoit voir, & qu'il avoit ordre d'exécuter ses volontés. Alors le Prince de Condé lui répondit d'un ton de voix tout-à-fait paisible, *Hé bien, je le veux, obéissons ; mais où nous allez-vous mener ? Je vous prie que ce soit dans un lieu chaud.* Guitaut lui répondit, qu'il avoit ordre de les mener au Bois de Vincennes. M. le Prince lui dit, *Hé bien, allons*. En ce même tems, il voulut s'avancer vers le bout de la Gallerie, où est une porte qui alloit à l'appartement du Cardinal, croyant sans doute pouvoir sortir par-là ; mais comme il voulut l'ouvrir, Guitaut lui dit, *Monsieur : vous ne pouvez sortir par cette porte ; car Comminges y est avec douze Gardes.* Alors il se

tourna vers la compagnie sans nulle marque de chagrin, ayant le visage serein, & tranquille, & en les saluant tous, leur dit adieu, les priant de se souvenir de lui, de vouloir témoigner dans les occasions, comme gens de bien qu'ils étoient, combien il avoit été bon Serviteur du Roi, ayant toujours vécu comme tel, & qu'il étoit leur serviteur à tous. Puis s'adressant au Comte de Brienne, Sécretaire d'Etat, il l'embrassa, & lui dit : *Pour vous, vous êtes mon parent.* Dans ce même tems, Guitaut fit entrer Cominges son neveu, & les douze Gardes, par la porte du bout de la Gallerie où ils étoient attendant l'ordre. Il les fit passer pour lui ouvrir la petite porte qui donne au jardin, afin d'y pouvoir descendre par un petit escalier derobé, par où il falloit les mener. M. le Prince, voyant qu'il falloit suivre cette escorte, avant que d'entrer dans l'escalier, s'adressa à Cominges, & lui dit, *Cominges, vous êtes homme d'honneur & Gentilhomme. N'ai-je rien à craindre?* Puis il lui remit devant les yeux en un moment toutes les choses qu'il avoit faites pour lui, & l'amitié qu'il avoit pour le petit Guitaut son cousin, * & tout ce qu'il pût enfin pour lui faire

* Ce petit Guitaut étoit au service de M. le Prince.

penser qu'il en devoit avoir quelque reconnoissance. Ce fût Cominges, qui me conta peu de jours après toutes ces particularités, s'étonnant de la presence d'esprit de ce Prince, & avec quelle promptitude il l'avoit fait souvenir de la maniere dont il l'avoit traité en toutes occasions. Cominges ayant donc vû par les choses qu'il lui dit, qu'il craignoit quelque dessein contre sa vie, lui répondit qu'il étoit homme de bien, & Gentilhomme, & que sur sa parole il devoit s'assurer qu'il n'y avoit rien à craindre pour lui, & qu'il n'avoit nul commandement que celui de le mener au bois de Vincennes. Sur cette assurance, il le suivit, sans plus témoigner aucune inquiétude, & sans dire même aucune parole contre ses ennemis. Le Prince de Conti ne parla point du tout : il demeura toujours assis sur le petit lit de repos, qui étoit dans la Gallerie, sans montrer ni peur ni chagrin, & se laissa conduire sans nulle résistance là où on voulut le mener. Le Duc de Longueville qui avoit mal à une jambe, & qui ne trouvoit pas agréable de s'en servir en cette occasion, alloit lentement, & mal volontiers. Guitaut fût obligé de commander à deux Gardes de lui aider à marcher; & comme dans l'âge avancé les esprits ayant

moins de chaleur, les maux que l'on souffre abattent sans doute davantage, Guitaut me dit ce même jour, qu'il avoit trouvé ce dernier accablé de tristesse, & qu'on voyoit dans son visage qu'il avoit regardé cette disgrace comme un malheur qui le meneroit au tombeau.

Monsieur le Prince, marchant le premier, arriva plutôt que les autres à la porte du jardin qui donne dans la rue, par où il devoit sortir. Il fallut attendre les deux Princes qui le suivoient, pour faire ouvrir la porte, afin d'entrer dans un Carosse qui les attendoit & qui les devoit mener au bois de Vincennes. Dans cet intervalle de repos, M. le Prince demanda à Guitaut s'il comprenoit la raison de cette aventure, & lui dit qu'il s'étonnoit infiniment, qu'il eût voulu prendre cette commission, vû qu'il sçavoit bien qu'il l'aimoit. Guitaut lui répondit, qu'il le supplioit de considerer ce que les hommes attachés à leurs Maîtres & au service du Roi, étoient obligés de faire quand il s'agissoit de leur obéir. Il lui témoigna le regret qu'il avoit d'avoir été contraint par son devoir de faire ce qu'il faisoit. Ce Prince parut satisfait de ces sentimens. Les deux autres prisonniers arriverent, comme ils parloient ensemble; & Guitaut alors ouvrant la porte, le

Carosse se trouva tout prêt pour les recevoir, avec Cominges & quelques Gardes. On les fit sortir par la porte de Richelieu, pour ne point traverser Paris, avec cette proie; ce qui les obligea de prendre un grand tour, & par de fort mauvais chemins.

Miossens, avec la Compagnie des Gendarmes du Roi, étoit posté au marché aux Chevaux, près de cette porte de Richelieu. Il avoit eu ordre du Ministre de s'y trouver, pour défendre contre le Duc de Beaufort, certains prisonniers qu'on vouloit prendre; & le Cardinal, pour lui ôter la connoissance de la vérité, lui fit quasi comprendre qu'il auroit à se battre contre ce Prince Frondeur. Miossens accepta cette entreprise comme brave & de grand cœur, mais avec quelque chagrin, ne voyant pas clairement, ni ce qu'il avoit à faire, ni ce qu'on vouloit de lui. La Salle, son Lieutenant, lui donna quelque lumiere de ce dessein; & dans la colere qu'il eût, de voir que le Ministre n'avoit point eû de confiance en lui, il m'a dit qu'il chercha soigneusement Flamarin, un de ses amis, afin d'en avertir par lui le Prince de Condé. Il crût n'être point obligé de garder un secret qu'on ne lui avoit point confié; mais n'ayant point trouvé son ami,

il fut contraint de se taire jusqu'au moment que le Prince de Condé fut arrêté : & alors étant allé au Palais Royal, pour être instruit pleinement, on lui apprit quelle étoit l'affaire dont on lui avoit parlé avec obscurité. M. le Prince lui avoit signé cet ordre, croyant travailler pour lui-même, & que ces prisonniers qu'on vouloit prendre étoient les complices de ses ennemis ; mais sa croyance se trouva indifferente en ses fins, & ses yeux propres lui apprirent quels étoient ces prisonniers que Miossens devoit conduire.

Comme la route par où on vouloit conduire les Princes étoit détournée & difficile, le Carosse versa dans un mauvais pas. Aussi-tôt qu'il fût à terre, M. le Prince, dont la belle taille, l'agilité & l'adresse étoient incomparables, se trouva hors du Carosse, & au milieu de la campagne, plus vîte qu'un oiseau qui seroit échapé de la cage ; & déja prenant un faux-fuyant, il s'éloignoit de ses Gardes. Miossens, qui le vit, mit pied à terre, & se mit à courir après lui. Il l'arrêta sur le bord d'un fossé, où il vouloit se jetter. Le Prince de Condé lui dit, (à ce que le même Miossens m'a conté,) *Ne craignez point, Miossens, je ne prétens pas me sauver : mais véritablemen, si vous vouliez, voyez ce que vous pou-*

vez faire. Sur quoi il lui répondit qu'il le supplioit très-humblement de ne lui point demander une chose, qu'il ne pouvoit faire comme homme d'honneur, & l'assura qu'il étoit fâché d'être obligé à cette fidélité, mais qu'il falloit obéir au Roi & à la Reine. On peut remarquer par cette réponse, quelle est la difference du procédé d'un honnête-homme, quand on se confie en lui, ou qu'on le traite de suspect, puisque ce Miossens avoit eu le dessein de sauver ce Prince, lorsqu'il n'avoit point encore eu les ordres du Roi avec évidence. Je ne sçai s'il disoit vrai, quand il dit toutes ces choses; car il eût été presque en tout estimable, par les belles qualités qui étoient en lui, s'il eût eu autant de vertus chrétiennes que de morales, & si en respectant la vérité dans l'Evangile, il eût haï le mensonge, & la vanité dans ses discours. M. le Prince étant donc arrêté par Miossens, il fallut attendre que le Carosse fût relevé. Alors Cominges & les Gardes se mirent en état de prendre soin de sa personne, & de celles des deux autres Princes. Quand ils furent remontés, Cominges commanda au Cocher d'aller le plus vîte qu'il lui seroit possible. M. le Prince, l'entendant parler, lui dit en s'éclatant de rire : *Ne craignez rien, Comin-*

ges, personne ne doit venir à mon secours ; car je vous assure que je n'ai pris nulle précaution contre ce voyage. Peu après, il lui demanda ce qu'il pensoit du sujet de sa prison, y ajoûtant que pour lui il ne le devinoit pas. Cominges qui avoit de l'esprit & qui avoit beaucoup lû, lui repartit qu'*il n'en sçavoit rien, mais qu'il devoit croire que son plus grand crime étoit pareil à celui de Germanicus, qui devint suspect à l'Empereur Tibere, pour valoir trop, pour être trop aimé, & pour être trop grand.* Cette réponse le fit rêver quelques momens ; puis il s'écria : *A l'heure qu'il est, Monsieur est bien content, de m'avoir joué ce tour & son traître de favori,* (voulant parler de l'Abbé de la Riviere) *a sans doute tramé toute cette affaire.* En entrant au bois de Vincennes, il parut un peu touché, & dit à Miossens, qui au bas du Donjon prit congé de lui, qu'il le prioit d'assurer la Reine qu'il étoit son très-humble serviteur. Quand ils furent arrivés dans la Chambre qu'ils devoient occuper, ils n'y trouverent point de lit pour les coucher. Ils furent contraints tous trois, pour se divertir, de jouer aux cartes. Ils passerent toute la nuit dans cette occupation ; & Cominges m'a dit, que ce fût avec gaieté & beaucoup de repos d'esprit. Le Prince de Condé, raillant le Prince

de Conti & le Duc de Longueville, leur dit mille choses agréables ; ce qui témoignoit assez la fermeté de son courage, & que s'il avoit parû émû, & s'il avoit tant de fois inutilement demandé à voir la Reine & le Ministre, la vivacité de son esprit & la force de ses passions, y avoient plus de part que sa foiblesse. M. le Prince ajoûta à l'occupation, outre le jeu, une grande dispute qu'il eût avec Cominges touchant l'Astrologie : & j'ai oui dire à ce même Cominges, qui demeura huit jours auprès de lui, qu'il n'avoit jamais passé de si bonnes heures, que celles qu'il eut dans sa conversation ; & que s'il eût pû n'être pas touché de compassion de son malheur, & qu'il eût été capable de cette sévérité, qu il faut avoir pour garder des personnes de cette conséquence, il auroit souhaité demeurer avec lui tout le tems de sa prison. Quand, au bout de peu de jours, il fut contraint de le quitter, il me dit qu'il avoit pleuré en se séparant de lui, & que M. le Prince en l'embrassant avoit aussi eu les larmes aux yeux. Il est certain néanmoins que le Prince ni le Gentilhomme n'étoient pas tous deux accusés d'être susceptibles d'une grande tendresse.

J'ai laissé la Reine dans son Oratoire, qui ne voulut point écouter les prieres du

Prince de Condé. Comme elle sçût qu'ils etoient tous descendus, & montés en Carosse, elle demeura encore quelque tems dans cette tranquilité, afin de laisser achever de conduire les prisonniers. J'ai aussi laissé le Cardinal Mazarin passant dans sa Chambre, & avec lui l'Abbé de la Riviere. Il lui dit, quand il y fut, qu'il l'avoit emmené avec lui au lieu d'entrer au Conseil, parce que la Reine faisoit arrêter M. le Prince, le Prince de Conti & le Duc de Longueville. L'Abbé de la Riviere fut d'abord si étonné de cette nouvelle, que ne la pouvant croire, il la traita de fabuleuse, & y répondit assez long-tems comme à une raillerie; jurant qu'il étoit impossible que cela fût, jusques-là que l'un & l'autre en vinrent au point d'en rire, de toutes leurs forces. Le premier rioit de ce que la chose étoit véritable, & l'autre de ce qu'il la croyoit fausse. Enfin, l'Abbé de la Riviere voyant entrer le Comte de Servien, qui vint dire en sa presence au Cardinal, que M. le Prince demandoit à lui parler, & Miossens venir recevoir le dernier ordre de la bouche du Ministre, alors l'Abbé de la Riviere ne douta plus de la vérité de l'histoire; & s'adressant au Cardinal, bien changé de sa premiere gaieté, il lui dit qu'il étoit étonné qu'il lui
eût

eût caché cette affaire, qu'il se voyoit perdu; & qu'il n'avoit pas merité de la Reine, ni de lui, ce mauvais traitement. Le Cardinal se justifia autant qu'il lui fut possible, lui disant que la raison, qui l'avoit obligé à lui céler ce dessein, étoit à cause de l'engagement qu'il avoit avec M. le Prince, lui ayant donné parole de la part de son Maître le Duc d'Orléans, qu'il ne souffriroit point qu'on le mît en prison. L'Abbé de la Riviere n'étant point satisfait de cette raison, & voulant effacer dans l'esprit du Ministre l'opinion qu'il auroit sauvé le Prince de Condé de ce péril, s'employa de tout son pouvoir pour lui prouver qu'il auroit trouvé le biais pour manquer à la parole qu'il avoit donnée à M. le Prince, tant à cause que la volonté absolue de son Maître devoit être la regle de la sienne, que pour les nouveaux manquemens du Prince envers la Reine, qui lui en auroient donné assez de prétextes. Il l'assura de plus, que lui ôter le Prince de Conti étoit lui faire le plus grand bien du monde. Il lui dit, qu'il ne pouvoit douter de cette vérité, & qu'ainsi il voyoit clairement, qu'il l'avoit voulu perdre. Le Cardinal ne sçachant que lui répondre, le prit par la main & le mena chez la Reine, qu'ils trouverent encore

enfermée dans son Oratoire. Cette Princesse étoit préparée à ce qu'elle devoit lui dire. Elle les fit entrer dans le lieu où elle étoit, & fermant la porte sur eux, elle lui fit des excuses de ce qu'elle venoit de faire contre lui, & l'assura qu'elle lui conserveroit le Chapeau de Cardinal, & le racommoderoit avec son maître. Ce n'étoit pas le dessein de la Reine, & moins encore celui du Ministre, qui ne vouloit point souffrir, dans le poste où alloit être le Duc d'Orléans, un favori auprès de sa personne, qui, voulant être Cardinal, auroit été son égal en dignité, & peut-être plus puissant que lui. L'autorité Royale étant affoiblie, il auroit eu lieu de craindre, que venant à perdre cet esprit pacifique qu'il avoit eu jusqu'alors, il ne lui donnât des affaires. Mais comme les plus habiles se trompent souvent en leurs raisonnemens, peu après le Cardinal connut qu'il avoit mal pris ses mesures; car il rencontra véritablement dans les Frondeurs ce qu'il avoit apprehendé dans la personne de celui-là. Après cette douce conversation, l'Abbé s'en alla trouver son maître à Luxembourg, plein de trouble, d'esperance & de crainte. Il trouva que le Duc d'Orléans étoit ravi du bon succès de cette aventure, & fort embarrassé avec lui.

Il s'approcha de ce Prince, lui reprocha la défiance qu'il avoit eûe de lui, & tâcha de lui prouver qu'il avoit eu tort de le soupçonner d'infidélité; mais sur toutes ces paroles, ce Prince fut sans cœur & sans oreilles. Les finesses du Ministre, l'affaire de Mademoiselle de Soyon, l'intrigue de la Duchesse d'Aiguillon, & toute la Fronde qu'il avoit méprisée pour M. le Prince & pour Madame de Longueville, avoient donné de si rudes assauts à la bonne volonté que le Duc d'Orléans avoit eue pour lui, qu'enfin sa perte étoit résolue. Il n'en falloit pas moins pour ruiner la fortune de ce favori; elle avoit parû fortement établie; & peu d'hommes en ce tems-là, soumis à la faveur des Cardinaux de Richelieu & de Mazarin, ont eu plus de bonheur & de puissance. Le Duc d'Orléans étant donc changé pour lui, il l'abandonna à ses ennemis, & leur promit qu'il l'éloigneroit d'auprès de lui. La colere que M. le Prince avoit eûe contre lui un moment avant sa prison ne lui servit de rien. Le Duc d'Orléans demeura toûjours persuadé que son Chapeau lui avoit renversé la raison, & que cet intérêt l'avoit fait manquer à son service, & à ce qu'il lui devoit; ce que selon les apparences, il avoit eu quelque sujet de croire;

Quand la Reine sçût que les Princes étoient en chemin, & presque en sureté, elle envoya aussi-tôt après M. de la Vrilliere, Sécretaire d'Etat, mander à Madame de Longueville, de la part du Roi & de la sienne, de la venir trouver au Palais-Royal, où le dessein étoit de l'arrêter. On ne la trouva pas chez elle, & ses gens lui allerent apprendre son malheur chez la Princesse Palatine où elle étoit. Cette nouvelle la fit évanouir, à ce que m'a dit depuis la même Princesse Palatine, & jamais personne n'a parû plus touchée qu'elle le fut alors. Elle alla aussi-tôt après à l'Hôtel de Condé, pour y voir Madame la Princesse sa Mere, à qui elle cria en entrant dans sa Chambre, *Ha Madame! mes freres,....* Madame la Princesse ignoroit encore la destinée de ses enfans. Le Comte de Brienne étoit venu la trouver par le commandement de la Reine, pour lui apprendre leur malheur; mais il n'avoit encore osé lui donner ce coup mortel. Cette Princesse alors entendant ainsi crier Madame sa fille, surprise d'étonnement lui répondit, *Helas! qu'y a-t-il? Mes fils, mes enfans, sont-ils morts? Et qu'en a-t-on fait?* Le Comte de Brienne s'étant approché d'elle lui dit, que non, mais que la Reine les avoit fait arrêter, & qu'il étoit venu

de sa part pour l'en avertir. Il lui ordonna en même tems de la part du Roi d'aller en l'une de ses Terres, & d'emmener avec elle sa belle-fille, & le Duc d'Anguien son petit-fils.

La Vrilliere qui étoit allé chercher Madame de Longueville pour lui porter le commandement d'aller trouver la Reine au Palais Royal, ne l'ayant point rencontrée chez elle, la vint chercher à l'Hôtel de Condé. Elle répondit à cette Ambassade, qu'elle alloit demander avis à Madame sa mere de ce qu'elle feroit, & ces deux Princesses dans cet entretien souffrirent ensemble tout ce que la douleur a coûtume de faire sentir en de semblables ocasions. Madame de Longueville prenant conseil de Madame sa mere, jugea que la Reine ne la vouloit voir que pour l'arrêter. Elle fit semblant de vouloir obéir; & voyant qu'il n'étoit pas tems de s'amuser à pleurer, au lieu d'aller trouver la Reine, elle pria la Princesse Palatine sa meilleure amie de la mener hors de l'Hôtel de Condé pour aviser avec elle ce qu'elle avoit à faire. La Princesse Palatine la prit aussitôt dans son Carosse & la mena dans une petite Maison du Fauxbourg Saint-Germain, d'où elle envoya chercher Mademoiselle de Longueville sa belle-fille afin de

la mener avec elle. Ses amis la vinrent trouver en ce lieu. Le Prince de Marsillac & son beau-frere le Marquis de Silleri, lui offrirent de la suivre & de la servir dans cette occasion, ce qu'elle accepta volontiers, comme le seul secours qui lui restoit. Elle se mit dans le Carosse de son amie, qui l'assura de la servir fidélement pendant sa disgrace ; ce qu'elle effectua depuis avec beaucoup d'habileté & de courage. Madame de Longueville partit à l'heure-même, marchant toute la nuit à dessein de gagner promptement la Normandie. Elle y arriva le lendemain, aussi lasse qu'elle étoit affligée ; & pour comble de désolation, elle n'y fut pas favorablement reçûe. Ses enfans demeurerent auprès de Madame la Princesse sa mere, qui n'ayant pas eu de part à ses intrigues, en eut une toute entiere aux malheurs que lui causa son ambition, & à ceux qu'elle avoit procurés à toute sa famille.

Une demi-heure après que le Prince de de Condé fut arrêté, Chavigni qui étoit dans ses intérêts, ignorant encore cette nouvelle, alla visiter Madame du Plessis Guenegaud, qui venoit de la sçavoir par un Laquais que son mari lui avoit envoyé ; car étant Sécretaire d'Etat, il avoit été au Conseil un des témoins de cet emprison-

nement. Cette Dame étoit fille du feu Maréchal de Praſlin. Sa naiſſance lui donnoit pour parens beaucoup de perſonnes de grande qualité, & ſon mérite lui donnoit auſſi beaucoup d'amis. La Reine qui ne la connoiſſoit pas particulierement, ne la traitoit pas avec les diſtinctions que ſes bonnes qualités pouvoient mériter : & ſon cœur rempli de ce noble orgueil, qui paroît légitime à la raiſon humaine, lui faiſoit deſirer de ſe faire à elle-même, & chez elle une eſpece de domination qui la pût conſoler de ces privations ; car elle ne les pouvoit ſouffrir ſans peine quand elle étoit à la Cour. Par toutes ces raiſons, elle recevoit beaucoup de viſites, & il y avoit peu de ſecrets dans le Cabinet, qui lui fuſſent cachés. Elle étoit naturellement ſuſceptible de beaucoup de haine, & de beaucoup d'amitié : ſa tendreſſe pour ſes amis l'obligeoit de prendre part à leurs intérêts ; & elle ſe trouvoit ſans y penſer & ſans conſulter la raiſon, preſque toûjours oppoſée à tout ce qui leur étoit contraire. Ceux qui haiſſoient le Miniſtre, rencontroient en elle de la fidélité, de la lumiere, & beaucoup d'animoſité contre lui, quoique peut-être ce fût injuſtement, & plus par fantaiſie que par aucun ſujet apparent qu'elle eût de ſe plaindre de lui

Comme ils la croyoient capable de secret, & aussi propre à les conseiller dans leurs affaires, qu'à les consoler de leurs chagrins, ils alloient en foule décharger dans son âme les inquiétudes que le commerce du monde fait sentir à ceux qui l'aiment le plus. Par ses propres sentimens, elle prenoit part à l'emportement des autres, & ce mélange la rendoit trop sensible à tout, ce qui, à cet égard pouvoit lui plaire ou lui déplaire. Outre ces qualités bonnes & mauvaises, elle avoit une vertu sans tache, elle étoit assez aimable de sa personne, & parmi un sérieux capable des plus grandes choses, elle avoit une gaieté extrême, qui par le plaisir de la société faisoit rencontrer dans sa conversation beaucoup de biens ensemble. Cette Dame, telle que je la represente, étoit cherement aimée de Chavigni; il n'avoit rien de caché pour elle, & l'étroite liaison qu'il avoit prise avec M. le Prince contre le Ministre lui étoit connue. Quand elle le vit, ne doutant pas de la peine que lui causeroit sa prison; elle lui en parla en le plaignant. Chavigni qui ne la sçavoit point encore; apprenant cette nouvelle, fut saisi d'une vive douleur : elle le surprit, & l'étonna; & après avoir rêvé quelques momens, il leva les yeux au Ciel, & frappant des mains l'une contre l'autre,

l'autre, il dit : *Voilà un grand malheur pour Monsieur le Prince, & pour ses amis ; mais il faut avouer le vrai, le Cardinal a bien fait : sans cela il étoit perdu.* Ces paroles cachoient sans doute beaucoup de mysteres ; & vû l'état des choses, on peut dire que le Ministre en cette occasion n'avoit pas été mal-habile, & qu'il méritoit un favorable succès de sa hardiesse.

La Reine ayant appris que les Princes étoient arrivés, & qu'ils étoient environnés des grosses murailles du Donjon du bois de Vincennes, fit ouvrir les portes du Palais Royal afin d'y laisser entrer tout le monde. Cette nouvelle ayant été divulguée, la foule fut grande chez la Reine. Les Frondeurs avoient si bien frondé qu'ils avoient mis leurs ennemis hors de combat, & ils se hâterent de venir jouir de leur victoire dans un lieu où peu auparavant ils étoient haïs & traités d'ennemis. Les curieux ne manquerent pas d'y venir aussi, pour sçavoir les causes & les particularités de ce grand événement. Ceux-mêmes qui plaignoient les Princes y accoururent de même, les uns pour faire bonne mine, & pour ne se point rendre suspects, les autres pour apprendre quelles en seroient les suites, & pour former déja des projets pour l'avenir.

J'étois au coin de mon feu quand j'appris cette nouvelle, & le Marquis de Villequier, Capitaine des Gardes du Corps, qui depuis a été Duc & Maréchal de France, étoit avec moi. Il fut surpris du malheur du Prince de Condé. Il étoit assez de ses amis, & se disoit son serviteur; mais comme les moindres intérêts des hommes les touchent beaucoup plus sensiblement que les grandes infortunes qui arrivent à ceux qu'ils aiment, au lieu de sentir la disgrace de ce grand Prince, par l'amitié qu'il avoit pour lui, il s'écria, & me dit: *Cette exécution m'appartenoit: je devois l'arrêter. Je suis perdu; car on n'a pas eu de confiance en moi.* Je lui répondis, qu'il devoit s'affliger de cette défiance, à laquelle n'ayant pas donné lieu, il devoit se consoler de n'avoir pas mis un ami en prison. Il en demeura d'accord avec moi, par la honte qu'il eut de son emportement, & s'en alla chez la Reine plein de douleur, & de furie. Il en fit de grandes plaintes au Ministre, & peut-être qu'il les redoubla soigneusement, afin d'effacer par sa sensibilité une tache qu'il craignoit d'avoir sur le front, d'être partisan du Prince de Condé, qui n'auroit pas été fort agréable en la personne d'un Capitaine des Gardes du Corps: mais elle n'y étoit pas en effet;

car il étoit incapable de manquer à son devoir. Aussi-tôt que Villequier m'eut quitté, je m'en allai chez la Reine en qualité de curieuse, ne prenant part à cette aventure, qu'autant qu'elle étoit utile à son service. En entrant dans sa Chambre, je fus surprise de voir tant de visages nouveaux; tous les Frondeurs, les ennemis de notre Ministre, la remplissoient entierement. Ils tenoient chacun leurs épées à la main, mais dans leur foureau, jurant qu'ils étoient bons serviteurs du Roi, & qu'ils alloient être les défenseurs de la Reine & la force de l'Etat. Je trouvai leur orgueil ridicule, & leurs fanfaronnades un peu trop fortes; & comme il y avoit d'honnêtes gens dans cette cabale qui étoient de mes amis, je leur dis ma pensée, & je les fis demeurer d'accord que j'avois raison de me mocquer d'eux. Ensuite de cela, je me mis à parler avec quelques gens sages & moderés. Ils trouverent que la prison de M. le Prince étoit sans doute une action vigoureuse & hardie, qui vraisemblablement devoit faire du bien à la France, & devoit même calmer les passions trop violentes de cet illustre prisonnier; mais comme les corps infirmes, & dont les mauvaises humeurs se sont trop ébranlées, ne peuvent souffrir les médecines,

ſans une trop grande émotion, ils jugerent ce même jour, que la Cour étant agitée de toutes les factions, qui depuis long-tems altéroient ſon repos, il étoit à craindre qu'elle ne pût profiter de ce remede. Par cette action, le Cardinal Mazarin montra clairement qu'il n'étoit pas ſi foible qu'il ne fît des actions de grande force quand il lui plaiſoit, & un de ceux qui avoient traité cette affaire avec lui * me dit alors, que quand il lui avoit propoſé d'arrêter M. le Prince, il n'avoit pas héſité un moment à s'y réſoudre. Il eſt certain néanmoins, qu'il avoit montré tant de crainte de lui déplaire, & avoit vécu avec lui, avec tant de ſoumiſſion, qu'il l'avoit lui-même par cette voie convié d'en abuſer. M. le Prince de ſon naturel n'étoit pas ſi redoutable dans le Cabinet qu'à la guerre; & pour peu qu'il eut rencontré de fermeté dans l'ame du Miniſtre, ceux qui le connoiſſoient à fond diſoient, qu'il auroit été doux & traitable, & que ſes derniers emportemens ne procédoient que du mépris où il s'imaginoit que le Cardinal étoit tombé, & des flatteries de ſes Courtiſans, qui en lui parlant du Miniſtre l'appelloient toûjours ſon eſclave.

* Laigue fut le premier qui propoſa au Miniſtre d'arrêter M. le Prince; & ce fut lui qui m'en parla.

Il y eut ce même jour des personnes qui avoient été dans les intérêts de M. le Prince, qui me dirent, parlant des causes de sa prison, que de l'aveu du Ministre, il avoit promis pendant la guerre le Pont-de-l'Arche au Duc de Longueville, afin de l'attirer par cet espoir au parti du Roi; & qu'à la Paix, cette promesse avoit été confirmée entre eux. Ils y ajoutoient, qu'il y avoit eu avant la Guerre une Négociation secrette entre le Cardinal Mazarin & le Duc de Longueville, par où le Ministre avoit fait esperer à ce Prince le Havre-de-Grace, moyennant qu'il fit en sorte avec le Prince de Condé son beau-frere, que Mademoiselle d'Alais, fille du Duc d'Angoulême, sa cousine germaine, épousât son neveu Mancini; que le Cardinal, pour lui pouvoir donner des qualités, qui le pussent rendre digne mari d'une Princesse qui portoit le nom de Valois, comme petite-fille d'un bâtard de Charles IX. & niéce de Madame la Princesse, avoit proposé de lui donner la Souveraineté de Charleville, & l'Amirauté; mais que le Prince de Condé, ne voulant point manquer de parole au Duc de Joyeuse, frere du Duc de Guise, à qui il avoit promis Mademoiselle d'Alais, rompit ce traité, & ne voulut point en entendre parler,

d'autant plus volontiers, qu'il souhaitoit cette Souveraineté pour lui-même.

M. le Prince, dans la suite des tems, se servit de ces mêmes choses, pour dire qu'il n'étoit pas criminel, d'avoir voulu que le Havre fût entre les mains du Duc de Richelieu son ami, puisque le Ministre l'avoit fait esperer au Duc de Longueville son beau-frere, par la seule considération de la grandeur de sa Maison : & quand M. le Prince se fâcha du Mariage du Duc de Mercœur, le Cardinal disoit de même, qu'il avoit premierement recherché de s'allier avec lui par le mariage de son neveu avec sa parente, & qu'il l'avoit refusé.

Les serviteurs & les amis des Princes les voyant arrêtés, se sauverent dans les Places où ils commandoient, avec le plus de diligence qu'il leur fût possible. Le Duc de Bouillon & le Vicomte de Turenne, furent les premiers à prendre la fuite. On les manqua seulement de quelques momens, eux & le Prince de Marsillac. Selon la résolution de la Reine, ils devoient avoir la même destinée ; mais ils furent avertis de bonne heure. Le Vicomte de Turenne se retira à Stenai qui appartenoit au Prince de Condé, & le Président Perault, Intendant de sa Maison & de ses

affaires, fut mené ensuite au bois de Vincennes.

Le jour de ce soir si célébre, la Reine se montrant à toute la Cour, parla du Prince de Condé avec une grande modération. Elle dit à tous qu'elle étoit fâchée d'avoir été forcée, pour le repos de l'Etat, de le faire arrêter, vû son mérite, sa naissance & ses services; mais que les intérêts du Roi l'avoient emporté par dessus ces considérations. Elle reçut froidement Madame de Montbazon, qui vint lui faire ses complimens avec l'emportement qu'on a d'ordinaire pour ce qui plaît. La Reine lui dit qu'elle n'étoit pas capable de sentir de la joie d'une chose de cette nature; qu'elle l'avoit crue nécessaire; mais qu'elle ne la trouvoit nullement délectable, & qu'elle se seroit estimée heureuse, si M. le Prince eût bien voulu ne l'y pas obliger. Cette réponse me parut procéder d'une ame vraiment royale: l'équité m'obligea d'en avoir de la joie. Je m'approchai de cette Princesse; & après l'avoir louée tout bas de cette humanité, je pris la liberté de lui baiser la main, comme pour l'en remercier. En mon particulier, je n'avois nul attachement à cet illustre Prisonnier. J'avoue néanmoins que la destinée d'un si grand homme me fit pitié, & j'eus dépit

de voir ses ennemis triompher de son malheur. A l'égard de la Reine, ils étoient mille fois plus coupables que lui ; & n'avoient eu de leur côté que du bonheur, & de favorables conjonctures, qui les avoient sauvés. Enfin cette journée finit par un entretien d'une heure, que Laigue eut avec la Reine. Elle étoit dans son lit quand il lui parla, & ce fut lui qui à minuit lui ferma son rideau. Ce grand amateur de choses nouvelles, étoit hardi à les proposer, ferme à les soutenir, & fort habile à les persuader ; mais tout ce que la Reine fut obligée de faire en faveur de ces nouveaux & mauvais serviteurs ne l'empêcha pas de parler de M. le Prince avec l'estime qu'elle lui devoit ; & sa sagesse fut cause que cette Cabale fut obligée de mettre les premiers jours des bornes à leur joie. Leur modération ne dura gueres. Quelque tems après, sans que la Reine y contribuât en son particulier, la prison des Princes devint le sujet de la joie, & de la gaieté des Courtisans ; & chacun croyant se rendre agréable par cette voie, tâchoit d'en témoigner de la satisfaction.

La nuit suivante, le Duc de Beaufort, par l'avis du Duc d'Orléans, fut à cheval dans les rues pour se montrer au peuple, & pour rassurer quelques petites gens, qui

diſoient qu'on les trompoit,&que ſans doute c'étoit leur bon Prince qu'on avoit mis en priſon. Les feux de joie furent grands dans Paris, pour la priſon du Prince de Condé ; car le peuple le haïſſoit, à cauſe de l'oppoſition qu'il avoit toûjours eue contre leur Protecteur le Duc de Beaufort. Ce Favori du peuple ſe voyant alors en état de pouvoir profiter des faveurs de la Cour, ſe voulut raccommoder avec le Miniſtre. Il lui envoya faire un compliment, & voulut méme, pour lui montrer plus de ſoumiſſion, envoyer prendre ordre de lui, pour la marche dangereuſe qu'il fit cette nuit dans les rues.

Le lendemain, avant que la Reine fut éveillée, ſon grand Cabinet & ſon appartement tout entier, étoient ſi pleins de monde, qu'à peine y pouvoit-on paſſer. Auſſitôt qu'elle le fut, le Duc d'Orléans la vint voir. Ils furent quelque tems à parler enſemble, elle étant encore dans ſon lit ; & il fut aiſé aux Spectateurs de deviner le ſujet de leur converſation. J'avois oui dire le ſoir auparavant, que l'Abbé de la Riviere étoit mal dans ſes affaires, & qu'il n'avoit point ſçu le ſecret de cette aventure. Je m'approchai de lui, pour ſçavoir ce qui en étoit. Il me répondit, qu'il étoit vrai, qu'il n'avoit eu nulle con-

noissance de cet emprisonnement. *Comment* ! lui dis je, *vous êtes donc perdu* ? *N'en doutez pas*, me dit-il, *mon Maître ne me parle plus, & le pied me glisse, & je ne laisse pas d'être tranquille.* Il me quitta pour suivre le Duc d'Orléans chez le Cardinal Mazarin, qui conservoit avec lui toutes les apparences d'une grande amitié. Aussitôt que la Reine fût levée, elle reçût les complimens de toutes les personnes de qualité, qui l'assurerent de leur fidélité, & quelques parens des prisonniers furent du nombre.

La Reine envoya ordre en Catalogne, à Dom Joseph Marguerite & à de Marca, Intendant de Justice en ce Pays, pour arrêter Marcin, qui commandoit l'Armée. Il étoit créature du Prince de Condé, & avoit eu cet Emploi par lui ; ce qui fut ponctuellement exécuté. Le Parlement & les autres Cours Souveraines, furent mandées. La Reine leur fit part des raisons qui l'avoient obligée de s'assurer de la personne de M. le Prince, du Prince de Conti & du Duc de Longueville, & leur en ayant dit les causes, toutes ces Compagnies en parurent satisfaites.

Madame la Princesse envoya supplier la Reine de lui permettre de demeurer encore un jour chez elle, & un dans les gran-

des Carmelites ; ce qu'elle lui accorda volontiers. Pendant ces deux jours, tout ce qu'il y avoit de personne de qualité à Paris, la furent visiter, pour lui témoigner la part qu'ils prenoient à sa douleur. Cette Princesse étoit en son particulier dans une grande considération. Elle lui venoit en partie par elle-même. Ses enfans ne lui faisoient guéres de part de leurs desseins, ni de leur autorité ; mais celle qu'ils avoient augmentoit la sienne.

Le Commandeur de Jars fut la voir avec les autres. Il étoit de la Cabale de Châteauneuf, contraire à la Maison de Condé ; mais, Madame la Princesse le croyant homme d'honneur, l'embrassa, & pleura amerement avec lui. Elle lui dit ensuite : *Commandeur, vous avez toujours été de mes amis : vous voyez l'état où je suis : vous puis-je faire une priere ? Oui, Madame*, lui dit-il ; *& pourvû que cela soit en mon pouvoir, il n'y a rien qu'un homme de bien puisse faire, que je ne le fasse avec joie pour votre service. Mon pauvre Fils, le Prince de Conti*, lui dit cette Princesse affligée, *est infirme, délicat & incommodé : il souffrira beaucoup de n'avoir point son Valet de Chambre qui est propre à le servir. Je vous prie, faites en sorte avec la Reine qu'elle commande qu'on le lui envoye, & avec cela je serai en quelque façon soulagée.*

Le Commandeur de Jars ayant un vrai cœur de Gentilhomme, partit d'auprès d'elle à dessein de lui rendre ce petit service, & dans le même moment il alla faire cette supplication à la Reine. Il lui conta les mêmes choses que lui avoit dit Madame la Princesse, ce qui fut reçu de la Reine avec bonté ; si bien que le même jour le Valet de Chambre fut envoyé au bois de Vincennes, pour le soulagement du Prince de Conti, que Madame sa mere aimoit alors avec de grandes tendresses.

Le Duc de Beaufort & le Coadjuteur, n'avoient point encore vu le Roi & la Reine, à cause qu'ils étoient accusés d'un crime, & qu'il falloit suivre l'ordre de leur justification. Ils allerent ce jour vingt-uniéme du mois au Palais, pour y être lavés de toutes leurs tâches. Il est aisé de juger qu'ils en revinrent revêtus de la robe d'innocence, & qu'ils y allerent sans nulle inquiétude d'être condamnés, quoi que pût dire alors le nouveau prisonnier Martineau.

Le lendemain, les Frondeurs remplis de gloire apparente ou véritable, & satisfaits de leur destinée, allerent au Palais Royal, saluer leurs Majestés, & le Duc d'Orléans les presenta. Ils furent reçus se-

lon le tems, c'est-à-dire, comme des personnes à qui toutes choses arrivoient plûtôt selon leurs souhaits que selon leurs services. L'Abbé de la Riviere ne leur ressembloit pas : sa faveur étoit mourante, & son courage le soutenoit encore pour quelques jours seulement. Il ne se trouva point à cette presentation ; mais il arriva chez la Reine peu de tems après. Je lui demandai en quel état étoient ses affaires. Il me dit en riant *qu'il étoit foible, & qu'il vivoit de regime.* Il disoit vrai ; mais malgré son regime, sa maladie ne laissoit pas d'empirer : le Ministre commençoit de montrer le peu de volonté qu'il avoit de lui tenir sa parole ; & par conséquent, sa faveur étoit menacée d'une prompte fin. La Reine en ma presence, ne laissa pas de lui demander aussi, *Comment il étoit avec Monsieur* ? Et lui comme si ç'eût été un jeu, lui répondit en raillant, que son Maître ne le regardoit plus, & que n'ayant plus de nourriture, il falloit périr d'inanition.

Cet Abbé voyant qu'il étoit perdu, jugea qu'il falloit finir de bonne grace. Il voulut encore parler au Duc d'Orléans, pour tâcher de se justifier à lui ; mais ce Prince évita son entretien, & ne voulut jamais l'écouter. Quand il connut claire-

ment que son malheur n'avoit point de remede, & que son Maître n'avoit plus d'oreilles pour lui, il lui fit demander par son ami le Marquis de Termes, la permission d'aller passer quinze jours à sa maison de Petit-Bourg. Cette grace lui fut accordée avec facilité, & même avec apparence de quelque prolongation. Il donna ce même soir à souper à beaucoup de ses amis, & montra tant de gaieté, que plusieurs crurent qu'il étoit raccommodé. Le lendemain il parti à six heures du matin, sans montrer ni trouble ni chagrin. Il perdit en même-tems la faveur, le chapeau & l'esperance qu'il avoit eue qu'au défaut de chapeau, il pourroit être Archevêque de Reims; mais en résignant à un autre l'esperance d'être Cardinal, il sembla aussi perdre son ambition, & en vouloir laisser les inquiétudes à son Successeur. Il fut trahi dans la maison du Duc d'Orléans, de ceux qu'il avoit obligés & qui lui devoient leur fortune, & suivi seulement de quelques uns qui ne lui devoient rien; ce qui arrive quasi toûjours à ceux qui se sont vûs en état d'obliger. Il rendit à ces derniers ce qu'il avoit reçu des autres : ils en furent mal payés. Les grands biens qui lui resterent auroient pû néanmoins lui donner beaucoup de facili-

té pour en uſer mieux ; mais il étoit homme, & reſſembloit fort aux hommes ordinaires.

Quelque tems après, le Duc d'Orléans lui envoya commander d'aller en une de ſes Abbayes, puis enſuite à Aurillac dans le fond de l'Auvergne, avec commandement de rendre les Sceaux de l'Ordre, qu'il avoit achetés du Garde des Sceaux de Châteauneuf trois cens mille livres. Il ne fit pas toujours bonne mine à ſon malheur : il ſouffrit avec peu de patience & beaucoup de chagrin tous ces maux ; mais ayant de l'eſprit, il parut d'abord avoir du courage & de la fermeté de ſoutenir ſa diſgrace, dont il reçût les plus grands coups d'une maniere eſtimable. Il joua fort bien le premier acte de la Comédie ; le reſte ne merite aucune louange : nulle vertu ne ſubſiſte, ſi elle n'eſt fondée ſur la piété.

Boutteville [le 23 Janvier.] avec quelques autres, ſous prétexte de l'affaire qui étoit arrivée autrefois au Jardin du Renard, firent appeller le Duc de Beaufort pour ſe battre, qui n'en voulut rien faire, non pas manque de cœur, car certainement il étoit brave : Il avoit quelque choſe de grand dans l'ame ; mais il ne voulut pas s'embaraſſer dans ces querelles parti-

culieres, qui lui avoient donné des affaires. Il crut qu'il valoit mieux vivre pour jouir des fruits des pénibles intrigues où il s'étoit trouvé. Les Princes ont souvent affecté d'éviter les combats avec les particuliers, & celui-là suivit volontiers cette maxime. Sur la fin du mois, on eut nouvelle que le Vicomte de Turenne avoit déja pris la qualité de Lieutenant Général de l'Armée du Roi pour la liberté des Princes. La Reine ayant depuis congédié les Troupes que ces Princes commandoient, beaucoup de celles-là furent trouver le Vicomte de Turenne à Stenai, & se rallierent, à ce qui fut dit à la Reine, environ jusqu'au nombre de trois mille hommes. On résolut aussi-tôt d'envoyer le Duc de Vendôme avec une Armée en champagne pour s'opposer à cet ennemi, avec les provisions du Gouvernement de Bourgogne qui étoit au Prince de Condé.

La Reine, de son côté, se résolut d'aller en Normandie, pour s'assurer de cette Province, de toutes les Places qui y sont, qu'elle ne jugea pas devoir laisser sous la domination de Madame de Longueville. Le Parlement de Roüen & beaucoup de personnes de qualité eussent eu assez de disposition pour faire du bruit en faveur de cette Princesse frondeuse; mais le Marquis

quis de Beuvron, ancien ami du Duc de Longueville, quoique peut être malgré lui, se résolut de faire son devoir, & lui ayant montré clairement qu'il ne la pouvoit servir, lui fit connoître qu'elle n'en devoit pas attendre grand secours. Madame de Longueville se voyant mal reçue, résolut de s'en aller à Dieppe, à dessein de chercher en ce lieu quelque soulagement. Beaucoup de Gentilshommes du Païs la furent visiter : ils lui menerent quelques Soldats, & d'autres lui offrirent & lui préterent de l'argent. Le Prince de Marsillac l'avoit déja quittée, pour aller en Touraine, à son Gouvernement, travailler à former un Parti en ce Païs où il étoit puissant, par ses amis & par son crédit. Il ne resta auprès d'elle de personnes importantes & de qualité, que Saint-Ibal, Tracy & Barriere, avec un certain Saint-André, fort habile pour les Fortifications. Il y eut aussi quelques Provinciaux de conséquence, qui ne l'abandonnerent pas. Elle eut dessein de se tenir dans cette Place tant qu'il lui seroit possible ; & si le Roi l'en chassoit, de se mettre dans un Vaisseau, & d'aller chercher dans les Païs étrangers, à l'exemple de Madame de Chevreuse, le refuge que les malheureux y trouvent toûjours.

Montigni, Gouverneur de Dieppe, & homme de bien, en recevant Madame de Longueville, ne laissa pas d'envoyer assurer la Reine de sa fidélité. Le Marquis de Beuvron en avoit fait autant. En cela il étoit louable. Tous deux avoient de grandes obligations au Duc de Longueville, & dans une pareille conduite, ils eurent peut-être des sentimens differens. Madame de Longueville avoit tenté d'aller au Havre; mais le Duc de Richelieu ne put la recevoir, à cause qu'il n'en étoit pas tout-à-fait le Maître: les principaux Officiers étoient tous à Madame d'Aiguillon, qui devoit haïr un neveu rebelle & ingrat; si bien que Madame de Longueville, qui avoit fait avoir ce Gouvernement à son amie, dans le dessein d'en profiter pour elle-même, eut le déplaisir de voir que ce Mariage, en partie, étoit cause de ses maux, & qu'elle n'en pût pas même recevoir le moindre soulagement dans sa disgrace.

La Reine, suivant sa résolution partit de Paris le premier Février, & arriva à Rouen le troisiéme du mois. Avant que de partir, elle envoya arréter la Duchesse de Bouillon, qui fût si habile, qu'à la vûe même de celui qui l'arrêta, elle fit sauver ses enfans mâles & les envoya en lieu de

ſûreté. Cette Dame a été illuſtre par l'amour qu'elle a eu pour ſon mari, par celui que ſon mari a eu pour elle, par ſa beauté, & par la part que la fortune lui a donnée aux événemens de la Cour. Elle accoucha le même jour qu'elle fut arrêtée; mais ſans nulle incommodité à l'égard de ſa perſonne. Elle reçut par l'ordre de la Reine tous les ſecours, qui en cet état lui étoient néceſſaires. Dans toutes les occaſions d'une ſévérité forcée, telle que les Rois ſont obligés d'en avoir; la Reine ne manquoit quaſi jamais de donner aux malheureux tous les adouciſſemens que la raiſon d'Etat lui pouvoit permettre.

Le Cardinal demeura quelques jours à Paris pour donner ordre à toutes ſes affaires.

Madame de Soyon devenue Dame d'atour de Madame, par l'éloignement de l'Abbé de la Riviere, ſe lia entierement au Miniſtre. Ceux de cette Cabale qui régnoit alors auprès du Duc d'Orléans, dont étoit Razé & Belloy, Enſeigne de ſes Gardes, firent revenir Goulas Sécretaire des Commandemens du Duc d'Orléans, que l'Abbé de la Riviere tenoit injuſtement éloigné de ſon Maître. Il étoit ſon ennemi, & par cette raiſon il croyoit devoir lui nuire; mais cette conduite n'é-

toit ni louable ni légitime, quoiqu'elle soit souvent usitée & profitable. Tous ensemble promirent au Ministre une entiere fidélité, & en tirerent alors de petites commodités, & de grandes promesses pour l'avenir. L'intention du Cardinal étoit de se servir de ces petits Favoris, qu'il pouvoit payer de peu de choses, & empêcher par eux que le Duc d'Orléans ne se livrât aux Frondeurs. Toutes ses précautions ne lui servirent de rien : il connut bien vîte qu'ils alloient à l'usurpation de la faveur, & déja il commençoit de méditer les moyens de les humilier & de les perdre à leur tour. Ils vouloient être de tous les Conseils : ils ne le quittoient plus, & prétendoient ordonner de la conduite de l'Etat. Le Cardinal Mazarin n'étoit pas libéral de son pouvoir, ni de ses honorables emplois : il les aimoit trop pour en faire part à d'autres. Il faisoit lui-même toutes les dépêches des affaires étrangeres : lui seul exerçoit presque toutes les grandes Charges de la Cour. Il est à croire que des Compagnons, si nouvellement de ses amis, lui étoient suspects; mais il falloit faire bonne mine ; il n'étoit pas tems de montrer encore ce qu'il avoit dans le cœur. Il fut donc forcé de laisser Madame de Chevreuse auprès du Duc d'Orléans avec peu de sureté

fur la conduite de ce Prince, & d'abandonner à toute la Fronde, le Parlement, la Cabale des Princes & Paris tout entier. Pour gage de leur fidélité frondeuſe, il fit ſuivre au voyage le Marquis de Noirmoutier, grand Frondeur, afin d'avoir par lui commerce avec les autres, & s'en alla enſuite rejoindre la Reine, pour travailler à chaſſer de Dieppe la Ducheſſe de Longueville.

Le Comte d'Harcourt qui avoit eu les proviſions du Gouvernement de Normandie, commandoit l'Armée du Roi qui étoit foible. Sa Perſonne Royale ne fut pas ſuivie à ſon ordinaire : il n'avoit que quarante Gardes, trente Chevaux-legers & trente Gendarmes. Il avoit peu d'argent & peu de troupes ; mais l'autorité de la puiſſance légitime, égale ſouvent la force des plus gros bataillons. Le Roi & la Reine furent reçus à Rouen avec de grandes marques de joie, telles que le méritoit un jeune Roi dont la beauté & l'innocence devoit plaire à ces peuples. Ils ne l'avoient jamais vu non plus que la Reine, qui ayant voyagé par toute la France, n'avoit point encore été dans cette grande & importante Ville. Le ſeptiéme du mois, Chamboi qui commandoit dans le Pont-de-l'Arche, & qui avoit ordre de madame

de Longueville de rendre la Place à la premiere sommation du Roi, la remit aussitôt, moyennant deux mille pistoles qu'il demanda pour les frais de la Garnison.

La Reine, en arrivant à Rouen, ôtat le Marquis de Beuvron du vieux Palais; car encore qu'il eut presque chassé de Rouen madame de Longueville, on ne voulut pas néanmoins se fier à un homme dont la conduite étoit incertaine; & qui n'agissoit par aucun motif que par celui de la crainte, & par l'inclination qu'il avoit d'être toûjours pour celui dont les affaires alloient le mieux. Elle y mit en sa place un Capitaine du Regiment des Gardes nommé Fourille, pour y commander seulement par commission.

La Reine manda au Duc de Richelieu de la venir trouver. L'Abbé de Richelieu vint à la Cour assurer leurs Majestés des bonnes intentions de son frere, & de madame de Richelieu sa belle-sœur. Cette Dame vouloit faire confirmer son mariage par le Roi & la Reine. Elle y travailla par ses négociations avec le Ministre, qui à la fin se laissa persuader par elle. Il lui fit dire, que si elle & son mari demeuroient fidélement attachés à leur devoir, la Reine lui donneroit le Tabouret, & qu'elle seroit traitée comme Duchesse de Richelieu;

ce qui s'exécuta quelques jours après.

La Croisette, qui commandoit dans Caën, avec cinquante mille livres de rente, que le Duc de Longueville son maître lui avoit données, envoya aussi-tôt assurer leurs Majestés de sa fidélité, & reçut dans la Ville & le Château un Exempt pour y commander en sa place.

Mademoiselle de Longueville quitta Madame sa belle-mere, & avec la permission de la Reine elle s'en alla à Colommiers pour y passer les premiers mois de la prison du Duc de Longueville son pere. Elle avoit beaucoup d'esprit & de mérite. Sa vertu & la tranquillité de sa vie, la mirent à couvert des orages de la Cour ; & quoique cette Princesse ait porté le nom de Frondeuse, la Reine qui sçavoit le peu de liaison qui étoit entre-elle & Madame sa belle-mere trouva qu'il étoit juste de la laisser en repos jouir de ses plus grands plaisirs, qui étoient renfermés dans les livres, & dans l'aise d'une innocente paresse. Par toutes ces raisons, sa retraite fut estimée de tous, & lui fût à elle fort commode. Le desir de sçavoir, & la solitude conviennent à la tristesse, quand l'on est assez sage pour sentir tout ce que l'on doit sentir. La Reine envoya commander à madame de Longueville de quitter Dieppe

& d'aller aussi à Colommiers ; mais cette Princesse avoit le cœur trop ulcéré contre ses ennemis, pour obéir à des ordres qu'elle disoit venir de leur part, sous le nom de la Reine. Elle se sentoit capable des plus grandes entreprises, & elle jugea qu'il valoit mieux se réserver à quelque chose de plus utile à son parti qu'au repos de cette maison, où elle crut ne pouvoir rencontrer une sureté entiere. En recevant l'ordre de la Reine, elle fit semblant d'être malade, & promit d'y obéir aussi-tôt qu'elle seroit en santé. Le Plessis Belliere fut commandé pour aller à Dieppe avec quelques troupes ; & comme elle vit qu'elles s'approchoient, elle fit son possible pour gagner le Gouverneur de cette Place, lui voulant persuader de tenir bon contre les forces Royales. M. de Montigny, qui, à ce que l'on a cru, vouloit être fidéle au Roi, lui representa la difficulté de l'entreprise, & lui fit voir qu'il ne pouvoit pas lui seul, sans argent & sans troupes faire ce qu'elle souhaitoit. La conclusion fut de lui conseiller de fuir par mer ; & de s'en aller en Flandres, attendre quelque meilleure saison. Madame de Longueville qui sçavoit que le plus grand service qu'elle eut pu rendre aux Princes, étoit de leur conserver la Normandie, ne se rendit point

point à ce dernier coup. Elle voulut essayer si elle pourroit engager dans son parti les Bourgeois, les Officiers & le menu peuple de la Ville. Elle leur parla vigoureusement, elle usa de prieres douces & humbles, & n'oublia rien à leur dire de tout ce qui pouvoit les animer à prendre sa défense. Elle se servit de la haine publique du Mazarin, & leur representa qu'il leur seroit glorieux, s'ils vouloient mander au Roi qu'ils lui ouvriroient les portes, pourvû qu'il ne voulût point l'amener avec lui. Eux qui aimoient leur repos, & qui n'avoient nulle inquiétude du Gouvernement du Mazarin, à qui ils aimoient autant obéir qu'à un autre, répondirent fort naturellement qu'ils étoient serviteurs du Roi, & qu'il n'étoit pas juste de lui ôter la liberté de se servir de qui bon lui sembleroit. Ils déclarerent à cette Princesse que leur résolution étoit d'envoyer vers leurs Majestés, les assurer de leur fidélité, & manderent au Roi qu'il seroit toûjours le Maître de leur Ville quand il lui plairoit d'y venir. Madame de Longueville se trouvant sans ressource, vit toutes ses esperances évanouies ; mais son grand cœur ne l'ayant pas abandonnée, elle pensa tout de bon à se sauver. Elle fit alors une confession générale qui parut avoir toutes

les marques d'une véritable contrition ; & quoiqu'elle conservât le dessein de faire la guerre, elle n'en eut point assez de scrupule, parce qu'elle crut alors, en flâtant sa passion, que la défense étoit permise.

Quand cette Princesse se vit pressée par le Plessis-Belliere, qui la ménaçoit d'assiéger le Château où elle étoit, elle sortit par une petite porte de derriere qui n'étoit pas gardée. Elle fut suivie de ses femmes, de celles qui eurent le courage de ne la pas quitter, & de quelques Gentilshommes. Elle alla deux lieues à pied pour gagner un petit Port, où elle ne trouva que deux Barques de Pécheurs. Elle voulût s'embarquer en ce lieu, contre l'avis des Mariniers, & son dessein étoit de gagner un grand vaisseau qu'elle faisoit tenir à la rade exprès pour se sauver quand elle seroit forcée de le faire. Le vent se trouva alors si grand, & la marée si forte, que le Marinier qui l'avoit prise entre ses bras pour la porter dans la Chaloupe, ne pouvant résister à l'une, & à l'autre, la laissa tomber dans la mer. Elle pensa se noyer ; mais enfin, elle fut reprise, & tirée de ce péril, plus touchée de ses malheurs, qu'elle n'étoit abattue de cet accident. Ayant repris ses forces, & ranimé son courage, elle voulut tenter tout de nouveau de se

remettre dans le péril. Le vent qui s'augmentoit à tous momens l'en empêcha, & la fit résoudre de prendre des chevaux, & de se mettre en croupe ; ce que firent aussi les femmes & les filles de sa suite. Elle marcha dans cet état le reste de la nuit, & arriva chez un Gentilhomme du pays de Caux, qui la reçût & la cacha avec beaucoup d'affection & de bonté. De-là, elle envoya un des siens pour faire venir le Navire qui l'attendoit, cotoyer le lieu où elle étoit ; mais on découvrit que le Patron avoit été gagné par les deniers du Ministre, & qu'elle eût été arrêtée, si elle s'en fût servie quand elle l'avoit voulu faire. Ensuite de cette aventure elle demeura environ quinze jours, se cachant de lieu en autre, selon les avis qu'elle avoit ; & enfin, elle envoya au Havre, où elle gagna le Capitaine d'un Vaisseau Anglois. Elle y fut reçue sous le nom d'un Gentilhomme qui s'étoit battu en duel ; & cet homme ayant été bien payé, ne s'en informa pas davantage, & la vint trouver à quelque petit port particulier. Ce Vaisseau la passa en Hollande où elle fut visitée du Prince d'Orange, de la Princesse Royale sa femme & de la Princesse sa belle-mere. Puis elle s'en alla à Stenai. Quand elle y fut, elle écrivit au Roi une lettre en forme

de Manifeste, qui fut estimée. Elle étoit pleine d'artificieuses plaintes, & sans doute qu'elle l'avoit composée elle-même, ayant toûjours écrit aussi-bien que personne du monde.

Pendant que le Roi est heureux en Normandie, il ne l'est pas moins en Champagne. Le Chevalier de la Rochefoucault étoit dans Danvilliers, & y commandoit pour le Prince de Conti. Les Officiers, qui étoient sous lui, le lierent & le mirent en cet état au pouvoir du Roi, avec cette Place, que le Prince de Conti avoit obtenue par le Traité de la paix de Paris. Clermont de même fut repris sur ceux du parti des Princes. Le Maréchal de la Ferté y contribua beaucoup, par les intelligences qu'il avoit dans la place.

La Reine croyant au rapport de du Plessis-Belliere, qui étoit entré dans Dieppe, que madame de Longueville étoit embarquée, puisqu'il ne l'avoit pû trouver, se résolut de venir à Paris. Elle partit de Rouen le vingt-deuxiéme de Février, après avoir vû madame de Richelieu, & lui avoir donné le Tabouret. Elle passa par Gaillon pour voir cette belle demeure de nos Archevêques, où elle reçût un Courier du Comte d'Harcourt, qui alors l'assura de l'embarquement de madame de Longueville.

La Reine à son retour, reçut toute la Cabale frondeuse, avec des témoignages de bonne volonté, qui leur furent agréables ; mais comme ils en voulurent des marques effectives, ils lui demanderent le retour de Châteauneuf avec les Sceaux pour lui. Ils alloient tous bien droit à se soutenir les uns & les autres, particulierement cet homme qu'ils regardoient comme leur Chef, & à qui ils vouloient donner la place du Ministre.

Le Cardinal qui connoissoit où tendoient leurs desirs, écouta leurs propositions avec peine : il y résista quelque tems ; mais n'ayant nul sujet de douter de la fermeté de la Reine, il crut qu'il étoit de sa prudence de contenter cette Cabale, & de donner quelque autorité à Châteauneuf, afin de leur faire voir à tous qu'il étoit en état de ne rien craindre. Ce Ministre voulut leur montrer que leurs souhaits demeureroient sans effet, & ne serviroient qu'à les détromper de la créance qu'ils avoient, que leur ami approchant de la Reine, elle le considereroit à son préjudice. Ces intrigues qu'il avoit faites contre le service du Roi, avoient déplu à cette Princesse, comme Mere, & comme Regente ; & comme équitable, elle ne pouvoit plus l'estimer. Le Cardinal étant donc pressé par ces faux

amis, & par sa raison, se résolut de les obliger de bonne grace. Il espera que le Garde des Sceaux de Châteauneuf, comme habile Courtisan, venant à connoître qu'il ne pouvoit avoir la premiere place, se contenteroit de la seconde, & que peut-être il se serviroit de lui pour modérer l'ardeur impétueuse de la Fronde. Le Coadjuteur avoit lui seul une si grande Cabale, une ame si hardie, un cœur si rempli de passions, & un génie si puissant pour se faire aimer de ceux qui le connoissoient, qu'il étoit assez difficile au Ministre de l'empêcher d'entrer dans le cœur du Duc d'Orléans, & par conséquent impossible de leur refuser à tous ce qu'ils vouloient déterminément. Ayant déja mis ce Prince de leur côté, ils avoient sujet de croire que leurs volontés devoient être des loix immuables; mais les habiles dissimulations de celui dont ils croyoient devenir les maîtres, surmonterent à la fin la force des plus forts.

Le retour de ce second Ministre, étant résolu des deux côtés, le premier jour de Mars, sur les sept heures du soir, la Vrilliere, alla de la part du Roi & de la Reine demander les Sceaux au Chancelier Séguier. Il les rendit, & lui dit qu'*il croyoit avoir bien servi le Roi; & s'être dignement ac-*

quité de cette Charge, depuis dix-sept ans qu'il en étoit possesseur ; qu'il sçavoit bien que la raison d'Etat, plûtôt que son démérite, obligeoit la Reine à cela ; c'est pourquoi il la supplioit de croire qu'il les rendoit sans regret, esperant qu'elle lui feroit toûjours la grace de le traiter comme très-fidéle serviteur du Roi & d'Elle. Le Chancelier qui sçavoit l'état des choses, & qui sentoit que son ambition étoit bornée dans la cassette des Sceaux, ne douta nullement de la peine que le Ministre recevoit de ce changement. C'est pourquoi il les rendit sans témoigner beaucoup de regret, & fit ce que les hommes s'efforcent de faire en de pareilles occasions, qui est de recevoir avec fermeté les rudes coups du malheur, & de l'infortune.

Je vis rapporter les Sceaux dans l'Oratoire de la Reine, comme elle prioit Dieu. Ils y demeurerent jusqu'au lendemain, qu'on les porta à Mont-rouge, au Garde des Sceaux de Châteauneuf. On les lui avoit ôtés autrefois pour les donner au Chancelier Séguier, qui les prenoit alors de la même maniere que l'autre les avoit perdus à son tour. Ces événemens sont des jeux de la fortune conduite par la volonté du Souverain Roi des Rois, qui dispose de la destinée de ses créatures comme

il lui plaît ; & la Cour est remplie de ces divers changemens.

Ce nouveau & ancien Garde des Sceaux reçût cette nouvelle grace à soixante & dix ans passés, plein de santé, de courage & d'ambition. Il formoit encore de grands desseins pour l'avenir, sans penser que cet avenir avoit un espace trop court pour y placer tant de projets & de grandes chiméres.

Le lendemain, mercredi des Cendres, il vint saluer le Roi & remercier la Reine. Il est à croire qu'il avoit commencé ses complimens par le Ministre ; & l'on m'assura qu'il l'avoit fait sottement, & qu'il lui avoit dit qu'il vouloit être son véritable ami. Le Palais Royal fut en ce jour rempli de beaucoup de monde. Cet homme qui étoit tant visité à Mont-rouge, lorsqu'il étoit sans pouvoir, devint aisément l'idole de tous les Courtisans. On crut qu'il alloit chasser le Ministre, ou tout au moins avoir part au ministere. Quand il arriva, il fut suivi d'un chacun, tous le vouloient voir. Il sembla que le Cardinal Mazarin étoit déja déchu de sa grandeur, qu'il n'étoit plus le Ministre de la Reine, qu'elle étoit changée, & que toute l'autorité étoit remise entre les mains de ce nouveau venu.

Le lendemain il entra au Conſeil, & reprit ſon ancienne place avec la même preſſe. On croyoit peut-être devoir rendre ſes hommages à un homme qui avoit ſçu par ſon habileté triompher du Miniſtre, en le forçant de le mettre dans une place, d'où vraiſemblablement il paroiſſoit devoir bientôt monter à la premiere. La Reine trouva mauvais qu'on donnât à ce retour tant de marques de joie publique, & me fit l'honneur de me dire alors, qu'elle ne ſçavoit pas pourquoi on faiſoit tant de bruit de cet homme, & qu'on ſe trompoit d'eſperer qu'il fût jamais plus que ce qu'il étoit. Comme en effet elle conſidéroit ſon Miniſtre, & qu'elle trouvoit qu'il étoit de ſon devoir & de ſa gloire de le ſoutenir, cet applaudiſſement fut cauſe qu'elle ſe fortifiât contre les amateurs de la nouveauté. Elle forma le deſſein d'empêcher, que le Garde des Sceaux de Châteauneuf ſon ancien ſerviteur, qui avoit été diſgracié par cette ſeule raiſon, ne parvînt au deſſein qu'il avoit de lui dérober ſa confiance, lorſqu'elle ne vouloit pas la lui donner.

Le Cardinal qui avoit de grands deſirs de ſe ſoutenir dans la place qu'il avoit, fit bonne mine à ſon rival, & ne montra point le craindre. Il lui offrit ſa maiſon,

il voulut qu'il y logeât quelque tems, & le traita si amiablement, qu'il l'obligea à se louer de lui, & à publier hautement qu'il lui étoit redevable, & qu'il étoit son serviteur & son ami. La Reine pour gratifier la Fronde de toutes manieres, confirma au fils de Broussel le Gouvernement de la Bastille qu'il avoit usurpé pendant la guerre. Elle fit venir en plein cercle cet homme qui lui avoit donné de si mauvaises heures & le traita bien. Toutes ces choses se firent par le conseil du Cardinal & selon sa politique ordinaire, qui étoit de gagner le tems & de dissimuler.

Ensuite de l'établissement du Garde des Sceaux de Châteauneuf, la Reine se résolut d'aller en Bourgogne pour affermir entierement l'autorité du Roi par la prise de Bellegarde qui tenoit pour le Prince de Condé. Elle partit le cinquiéme de Mars, suivie seulement de ses Dames, de la Princesse de Carignan & de la Princesse Louise sa fille.

Le Cardinal demeura un jour après la Reine pour se recommander aux charitables soins de madame de Chevreuse, de Laigue, du Coadjuteur & des principaux Chefs de cette troupe. Les choses étoient si troublées, l'orage paroissoit si prêt d'éclater, & les Prophéties étoient si funestes,

que ce jour beaucoup de gens de parti & d'autres crurent que le Cardinal seroit assassiné, & plusieurs avis lui en furent donnés. Il partit enfin, & laissa dans Paris le Duc d'Orléans, le Garde des Sceaux & toute la Secte frondeuse. Le Tellier & Servien employés par la Reine dans le secret des affaires, y demeurerent aussi pour servir le Roi, & pour être les champions fidéles du Ministre contre ses mauvais amis. Les politiques remarquerent qu'en partant de Paris, ce Ministre plein de finesse, avoit témoigné beaucoup de bonne volonté aux serviteurs des Princes, & que voulant peut-être donner de la crainte à la cabale d'Orléans, il avoit affecté de bien traiter ceux du parti contraire, pour leur montrer que s'ils en usoient mal avec lui, il pourroit se défendre de leur oppression par M. le Prince. Dans ce même tems, parlant du Prince de Condé, il dit publiquement de lui, une chose fort remarquable, qu'*il auroit été le plus grand homme du monde, & le plus heureux, s'il avoit pu croire que la Reine étoit capable de faire ce qu'elle avoit fait.*

La Reine en partant, donna à Comminges le Gouvernement de Saumur, vacant par la mort du Duc de Brezé, pere de Madame la Princesse, femme du Prince

de Condé. Il alla peu de tems après pour en prendre possession ; mais on lui en refusa l'entrée. Le Prince de Marsillac devenu depuis peu de jours Duc de la Rochefoucault, & qui avoit des intelligences dans cette Ville fut cause de ce refus. Sous prétexte des funérailles du Duc son pere, il assembla deux mille Gentilshommes pour aller secourir cette Ville quasi rebelle ; mais Cominges, plus heureux que lui, ayant offert de l'argent, de la part du Roi, à celui qui y commandoit, fit son traité & en prit possession avant que ce Seigneur y pût arriver.

Aussi-tôt après le départ de la Reine, la Duchesse de Bouillon arrêtée dans sa maison à Paris par l'ordre du Roi, trouva le moyen de tromper ses Gardes & de se sauver finement de sa Chambre. Mademoiselle de Bouillon sa fille, qu'elle avoit avec elle, la vint voir ; & faisant semblant de l'avoir trouvée endormie, elle parut vouloir retourner à sa Chambre, & pria la Sentinelle qui étoit dans l'antichambre de la Duchesse de Bouillon sa mere de lui éclairer. La Sentinelle prit la lumiere & marchant devant la petite Demoiselle de Bouillon, donna lieu à Madame de Bouillon, suivant sa fille, & marchant après elle toute courbée, de gagner l'escalier, de

descendre dans la cave où la petite mademoiselle de Bouillon & ses femmes l'ayant été trouver, elles se sauverent par le soupirail de la cave à l'aide de quelques-uns des siens qui les tirerent avec des cordes. Elle se cacha ensuite dans quelque maison particuliere ; & comme elle étoit prête de se sauver de Paris, mademoiselle de Bouillon eût la petite vérole. Cette généreuse mere ne la voulant point quitter, elle fut enfin trouvée chez Barret, Agent du Roi de Pologne, & menée à la Bastille avec mademoiselle de Bouillon, sœur, & très-bonne sœur du Duc de Bouillon son mari. Ces deux personnes avoient de l'ambition, & même on disoit qu'elles en avoient trop, & que cette passion dans l'ame de mademoiselle de Bouillon & de sa belle-sœur, étoit cause des malheurs de son mari, & des siens ; si bien que c'étoit avec raison que la Reine les craignoit. Elles y demeurerent jusques à la paix de Bourdeaux, & en sortirent ensuite avec l'estime universelle de tout le monde qui connoissoit leur mérite.

Les Partisans du Prince de Condé ne dormoient pas. Ils travailloient à émouvoir le Parlement en leur faveur ; & suivant les exemples passés, ils tachoient d'émouvoir le public par son intérêt. On

s'assembla le vingt-neuviéme au Parlement pour établir une Chambre de Justice à la Maison de Ville, & pour faire payer les Rentiers. Quelques particuliers, pour obtenir de la Cour ce qu'ils souhaitoient, fomentoient ces remuemens. Longueil pour faire son frere Sur-Intendant, s'occupoit toûjours à brouiller toutes choses, & les serviteurs des Princes se servoient de lui pour parvenir à leurs fins; mais les Frondeurs faisant mine d'être pour la Reine, fuyoient en effet le changement à l'égard des Princes, & par leur propre intérêt ils appaiserent ce petit bruit avec facilité.

Le fils du Président le Coigneux, en l'une des Chambres des Enquêtes, eut la hardiesse de proposer le premier de faire le procès aux Princes, afin qu'ils fussent traités selon la Déclaration donnée à Saint Germain à la Paix de Paris, où le Roi promettoit au bout d'un certain tems fort bref, qu'il ne retiendroit point de prisonniers sans leur faire leur procès, ou les absoudre s'ils étoient innocens. Il demanda qu'ils fussent traités selon cette promesse; mais le parti des Princes étant encore foible, le Coigneux fut sifflé de toute la Compagnie, & sa proposition fut sans effet.

La Princesse Palatine travailloit de son côté en faveur des Prisonniers. Elle avoit déja trouvé moyen de leur faire tenir de ses Lettres, & chez elle s'assembloient souvent ceux qui travailloient à leur liberté. Cette Princesse semblable à beaucoup d'autres Dames, ne haïssoit pas les conquêtes de ses yeux qui étoient en effet fort beaux; mais outre cet avantage trop dangereux à notre sexe, elle avoit ce qui valoit mieux; je veux dire de l'esprit, de l'adresse, de la capacité pour conduire une intrigue, & une grande facilité à trouver un expedient pour parvenir à ce qu'elle entreprenoit. Aussi-tôt qu'elle se fut résolue à servir les Princes, elle s'appliqua avec soin aux moyens de réussir dans son dessein: comme il lui parut nécessaire d'attirer les Frondeurs à leur parti, elle se servit de madame de Rodes qui étoit son amie, pour proposer à madame de Chevreuse le mariage du Prince de Conti avec sa fille mademoiselle de Chevreuse; & chercha, pour gagner les autres Chefs, quelque autre intérêt considérable, capable de les toucher chacun en particulier: & cela n'étoit pas difficile à trouver; car tous en avoient de grands & de petits. Le Duc de Nemours qui étoit ami du Prince de Condé & mal satisfait du Ministre, étoit un de

ceux qui agissoit le plus puissamment par ses amis à la liberté des prisonniers. Le Président Viole étoit un violent solliciteur, & Longueil y faisoit des merveilles, en ce qu'il ne se lassoit jamais de l'intrigue. Tous approuverent les pensées de la Princesse Palatine, particulierement celle qu'elle avoit eue sur le mariage du Prince de Conti & de mademoiselle de Chevreuse. Madame de Longueville qui en fut avertie par elle lui manda aussi de Stenai qu'elle l'estimoit bonne, & qu'on y travaillât. Enfin cette Princesse n'oubliant rien pour parvenir à la conclusion de son œuvre, ne perdoit pas un moment sans y avancer quelque pas. Mais ces grandes choses ne se font pas aisément : le tems seul les conduit doucement à leur fin, qui le plus souvent n'est pas celle que les hommes y veulent chercher. Dieu qui les change & les perfectionne, leur donne celle qu'il leur plaît qu'elles ayent.

Pendant que toutes ces intrigues se préméditoient à Paris, la Reine étoit en Bourgogne, où elle avoit été reçûe avec beaucoup de marques d'affection. L'armée du Roi ne pût si-tôt qu'elle le souhaitoit entreprendre le siége de Bellegarde, à cause des grosses eaux : il fallut attendre quelque tems. Le quatriéme d'Avril on commença

mença la circonvallation de cette place ; & le Miniſtre, qui la fut viſiter en perſonne, en approcha de ſi près qu'il y penſa être tué, un de ſes Gentilshommes ayant été bleſſé proche de lui.

Le douziéme du même mois [Avril,] la Reine avertie qu'on travailloit à ſoulever le Parlement en faveur des Princes, envoya commander à Madame la Princeſſe la mere d'aller à Mouron, attendu qu'elle avoit des intelligences avec les ennemis de l'Etat. En même tems on commanda à un Lieutenant des Gardes du Corps d'arrêter Madame la Princeſſe ſa belle fille & de la garder à Chantilli. Cette Princeſſe, en ayant eu avis, & conſeillée par ceux qui croyoient ſa perſonne néceſſaire à leurs deſſeins, mit une de ſes filles dans ſon lit & ſe ſauva, malgré les Gardes, elle & le Duc d'Anguien ſon fils, & s'en alla à Mouron avant que les Gens du Roi y fuſſent arrivés. On crût que la Reine avoit commandé à Madame la Princeſſe la mere d'aller en ce lieu, afin que l'eſcorte du Roi qui la conduiroit ſe pût ſaiſir de cette maiſon, qui eſt forte & capable de quelque réſiſtance ; mais elle, au lieu d'y aller, ſe ſauva de nuit de Chantilli, & demeura cachée quelque tems ſans que la Reine pût ſçavoir où elle étoit. Pendant qu'elle

se cacha, Madame la Princesse sa belle-fille fut menée à Mouron par ceux de son parti qui se saisirent de cette place, à dessein de s'en servir pour leur sureté. Déja le Duc de la Rochefoucault & les principaux amis des Princes, qui voyoient bien que Mouron n'étoit pas capable de tenir contre des forces considérables, travailloient à gagner les Bourdelois, fomentant leurs mécontentemens contre la Cour & leur haine contre le Duc d'Epernon. On leur faisoit voir aussi les obligations qu'ils avoient d'entrer dans les intérêts de M. le Prince, puisqu'une des principales causes de sa prison étoit (à ce qu'ils disoient) le secours & la protection qu'il leur avoit toûjours donnée dans le Conseil du Roi; mais ils eurent d'abord de la peine à leur faire naître le desir de se mettre dans son parti, & il fallut que les créatures des Princes y employassent avec soin toute leur habileté & leur affection.

En Bourgogne, le siége de Bellegarde continuoit, & beaucoup de vœux se faisoient, tant par les Frondeurs que par les créatures des Princes, afin qu'il ne se pût pas finir si-tôt; tous esperant que le mauvais état des affaires leur seroit avantageux, quoique ce fût par des fins bien différentes. Le Roi, quoique jeune, alla dans le

Camp se montrer à son Armée. Les soldats furent ravis de le voir, & souffrirent sans murmurer, qu'on les payât de cette monnoie seule. Le désordre de ses affaires en mettoit un fort grand dans ses Finances, & les troupes par cette raison étoient mal payées.

Celui qui commandoit dans la place fit tirer à la vue du Roi ; mais ayant reconnu sa faute, il en envoya faire des excuses. La presence de ce jeune Monarque animant ceux qui combattoient pour lui, leur redonna des forces, & les revoltés qui commandoient dans Bellegarde en furent affoiblis. Au bout de quelques jours ils demanderent à capituler, & promirent de se rendre aussi-tôt qu'ils auroient envoyé à Stenai. Pendant la trêve qui leur fut accordée, ceux du Camp & de la Ville se visiterent, & comme ils étoient tous François, parens & amis les uns des autres, ils se firent de grandes caresses, avec un sensible regret d'avoir à se tuer comme s'ils eussent été ennemis. Voilà le malheur de la guerre civile.

Le vingt-septiéme d'Avril, jour de la mercuriale, auquel les Chambres s'assemblent, Madame la Princesse la mere, qui depuis qu'elle étoit disparue de Chantilli, avoit été cachée dans Paris, parut au Par-

lement à cinq heures du matin accompagnée du Marquis de Saint-Simon & de la Duchesse de Châtillon, pour y demander justice, sur la détention des Princes ses enfans, & de son gendre le Duc de Longueville. Elle presenta sa Requête à tous les Conseillers de la Grand'Chambre. Beaucoup la refuserent; mais un nommé Des-Landes payen la reçut avec dessein de la rapporter à sa Compagnie. Elle demandoit par elle sureté pour sa personne; elle representoit la nouvelle persécution qu'on lui avoit faite pour la faire sortir de Chantilli, où elle vivoit sans penser à autre chose qu'à prier Dieu, & demandoit au Parlement qu'il lui plût de prendre connoissance de la détention des Princes, & que selon la Déclaration faite à Saint-Germain en faveur des prisonniers d'Etat, on fît leur procès, s'ils avoient failli contre le service du Roi, ou sinon qu'ils pussent jouir des privilèges que le Roi avoit accordés à tous ses Sujets.

Après que Des-Landes payen l'eut rapportée, le premier Président fut député de la Compagnie vers le Duc d'Orléans, pour lui demander de la part du Parlement sureté pour cette Princesse. Le Duc d'Orléans dit, qu'il falloit qu'elle obéît au Roi, pour déterminer ce qu'il avoit à lui dir.

de plus précis. Pendant cette députation, madame la Princesse alloit de chambre en chambre, demandant justice & grace tout ensemble. Elle jettoit des larmes qui marquoient la foiblesse de notre sexe, & disoit des paroles qui faisoient voir la force de sa douleur & la grandeur de sa disgrace. La réponse que le Duc d'Orléans avoit faite au premier Président n'étant pas définitive, on ordonna que, s'agissant de la sureté de Madame la Princesse, en attendant que le Duc d'Orléans répondroit, le Parlement la prendroit en sa protection, & qu'elle seroit priée de demeurer dans l'enceinte du Palais, dans telle maison qu'il lui plairoit de choisir.

Cette premiere journée ayant si bien réussi à Madame la Princesse, ses amis en eurent de la joie, & ses ennemis de l'inquiétude. On crut que les Frondeurs voulurent se servir de cette occasion pour faire chasser le Ministre; & qu'ayant ce dessein ils firent sous mains conseiller à Madame la Princesse de se déclarer ouvertement partie du Cardinal Mazarin; mais leur finesse ayant été apperçue de ceux du parti des Princes, ils eurent peur, que si on entamoit tout de nouveau le Cardinal, & qu'il vînt à être chassé, les Frondeurs ne missent le Garde des Sceaux à sa place. Leur

crainte les obligea de lui conseiller de se plaindre seulement de lui dans sa Requête; mais de n'en pas faire davantage. Ils eurent peur qu'elle n'empirât ses affaires, & qu'elle ne travaillât pour ses ennemis plutôt que pour elle. En l'état où étoit la Cour, ils n'étoient pas hors d'esperance de voir le Ministre se brouiller avec les Frondeurs: & déja on voyoit visiblement que l'ancienne haine qui avoit été entre-eux, produisoit du moins de grands dégoûts de chaque côté; ce qui rendoit leur nouvelle union plus susceptible de guerre que de paix.

Le lendemain, le Parlement députa tout de nouveau le premier Président vers le Duc d'Orléans, pour lui parler des intérêts de Madame la Princesse; mais ce Prince le gourmanda & le traita de partisan des Princes. Les Frondeurs qui ne vouloient pas que le Parlement leur échapât, & se mît du côté des prisonniers, servirent fidélement le Roi en cette occasion; & employerent toutes leurs forces & tout leur crédit, pour faire, que la Requête de Madame la Princesse fût sans effet. Le Duc d'Orléans qui avoit aussi un grand intérêt à empêcher que M. le Prince sortît de prison, maintint l'autorité du Roi, & dit qu'il falloit que Madame la Princesse lui

obéît, & qu'elle s'en allât de Paris, puisqu'elle y étoit contre les ordres du Roi. Ils réussirent tous dans leur dessein ; car le Parlement n'eut pas la hardiesse de se déclarer contre une Cabale dont le Duc d'Orléans étoit le Chef, & qui étant soutenue de l'autorité Royale, offusquoit celle du premier Président, d'autant plus que Longueil, qui étoit passionné pour les services des Princes, & qui auroit pû soutenir cette affaire, n'osa montrer publiquement ses sentimens de peur d'offenser le Ministre ; & ne vouloit pas non plus affoiblir la bonne disposition où le Duc d'Orléans paroissoit être pour faire plaisir à son frere, dans les prétentions qu'il avoit à la Cour.

Le vingt neuviéme, le Duc d'Orléans alla au Parlement, où la réponse définitive touchant la Requête de Madame la Princesse se devoit faire. Il étoit question de sçavoir si on lui accorderoit la sureté qu'elle demandoit pour sa personne. Cet engagement qu'elle souhaitoit que le Parlement voulût prendre avec elle, étoit d'une dangereuse conséquence. Il ne faut pas s'étonner si elle y trouva de l'opposition. Le Duc d'Orléans étant arrivé, après avoir pris séance, fit une récapitulation de tout ce qui s'étoit passé depuis la détention des

Princes : il representa la douceur que la Reine avoit eue pour Madame la Princesse, la laissant à Chantilli sans Gardes, & dit que ce qui avoit obligé la Reine à lui ordonner de quitter ce lieu étoient les intelligences que cette Princesse avoit avec ceux de Bellegarde ; & que pour empêcher cette communication, il avoit fallu l'envoyer plus loin. Il dit encore, que Madame la Princesse n'ayant point obéi, il croyoit qu'il y alloit du service du Roi de souffrir sa résistance ; qu'en son particulier il la serviroit s'il pouvoit auprès de la Reine ; mais qu'il falloit qu'elle montrât d'acquiescer aux ordres du Roi. Quand il étoit entré au Palais, Madame la Princesse l'avoit prié de lui être favorable, & de se souvenir que ses enfans avoient l'honneur de porter son nom. Il lui avoit répondu qu'il falloit faire ce que le Roi lui avoit commandé, & qu'après son obéissance il la serviroit en tout ce qui lui seroit possible. Le premier Président, nonobstant la harangue du Duc d'Orléans, insista toûjours pour demander que quelque grace fût accordée à Madame la Princesse, & qu'elle pût demeurer en état de travailler auprès de la Reine à la liberté des Princes ses enfans ; assurant qu'elle n'avoit point de mauvaises intentions contre le service du Roi. Enfin le Duc d'Orléans

d'Orléans conseillé par les créatures du Cardinal qui étoient demeurées auprès de lui, accorda à Madame la Princesse trois jours de sureté après le retour de la Cour, pour pouvoir implorer la miséricorde de la Reine qui devoit revenir bientôt, moyennant qu'elle quittât Paris, & qu'elle s'en allât à quelque maison voisine attendre ses ordres. Le premier Président fut content de cette grace : il prit la parole du Duc d'Orléans, & ne voulut point qu'on déliberât davantage sur cette affaire, de peur que les Frondeurs ne fissent perdre cet avantage à Madame la Princesse. Il étoit serviteur du Prince de Condé ; mais en même-tems, il étoit persuadé que la réunion de la Famille Royale étoit avantageuse à l'Etat, & qu'il étoit glorieux à lui & à sa compagnie d'être les arbitres entre le Roi & les Princes. Il voulut aussi en travaillant à cette paix par les suffrages de sa compagnie, empêcher qu'elle ne perdît les avantages de la derniere Déclaration du Roi, en déliberant sur la Requête de Madame la Princesse; car alors selon l'avis des Frondeurs, elle auroit été sans doute rebutée. En d'autres tems, ces mêmes Frondeurs avoient crié pour augmenter le pouvoir du Parlement en faveur du public, afin de diminuer à ce qu'ils disoient, la

puissance tyrannique des Favoris ; mais ils changerent de conduite, parce qu'ils avoient changé d'intérêts, & que leur passion les obligeoit à parler d'une autre maniere. Ainsi la chose se passa moins avantageusement pour Madame la Princesse, que ses amis ne l'auroient souhaité ; & comme on ne délibera point sur sa Requête, cette affaire demeura pour quelque tems ensevelie. Elle quitta Paris, & s'en alla à Chilli, pour y attendre le retour de la Reine, & passer les trois jours qui lui furent accordés par le Duc d'Orléans,

La Reine revenant de Bourgogne, parut mal satisfaite de Madame la Princesse, & de ceux qui l'avoient visitée pendant son séjour, ce que peu de personnes avoient manqué de faire, même les domestiques du Roi. Elle fit quelques plaintes contre le Marquis de Saint-Simon, frere aîné du Duc, qui avoit l'honneur d'être son allié ; mais comme dans l'état où étoit Madame la Princesse, la générosité vouloit qu'on assistât une personne de cette qualité, qui étoit affligée, & qui en effet étoit à plaindre, le mécontentement de la Reine n'éclata contre personne. Elle comprit sans doute par sa propre bonté, que ceux qui avoient l'honneur d'appartenir à cette Princesse, firent bien de la servir, en lui

rendant des respects innocens aux dépens de leur fortune : si bien qu'il fut difficile de s'appercevoir, quand elle vit ces mêmes personnes, dont elle avoit fait des plaintes, si elle leur en avoit voulu du mal.

La Reine, aussi-tôt après son retour, envoya le Maréchal de l'Hôpital à Madame la Princesse, lui ordonner de partir ; mais elle s'excusa sur quelques incommodités qui pouvoient l'en empêcher. Le sixiéme, l'affaire étant entrée en négociation & traitée par le Président de Nemond, elle consentit de partir & de s'en aller au lieu de Mouron, à Valleri, maison qui appartient au Prince de Condé ; remettant à une autre fois la poursuite de sa Requête, à cause du crédit des Frondeurs. Le Prince de Condé qui avoit appuyé la Déclaration du deuxiéme Octobre 1648. donnée à Saint-Germain, si favorable aux prisonniers d'Etat, ne put jouir des priviléges qu'elle lui donnoit, parce que ceux-mêmes qui l'avoient arrachée du Roi, par leur brigue & leur rebellion, n'étoient pas dignes de faire une bonne œuvre, qui selon l'équité, & les loix du Royaume, pût être légitimement ordonnée en faveur de ce bien public, dont ils avoient paru si zélés.

Pour récompenser les Frondeurs, de l'opposition qu'ils avoient faite à Madame la Princesse; la Reine, à son retour, leur fit assez bonne mine, & le Cardinal leur cacha tout ce qui lui avoit déplu de leur conduite. Le Duc de Vendôme reçût alors de la Reine l'Amirauté, & on en donna la survivance au Duc de Beaufort, apparemment racommodé avec le Ministre. Ce present déplut au Duc de Mercœur son frere aîné, qui avoit eu cette même prétention, & qui croyoit, ayant dessein d'épouser la niéce du Cardinal Mazarin, avoit un grand mérite envers lui. Il écrivit de Catalogne, où il étoit, au Duc de Beaufort, qu'il se vouloit battre contre lui : & ces deux freres en furent long-tems mal ensemble ; mais le tems qui change toutes choses mit fin à cette colere.

La Cour étant à Paris, on déclara madame de Longueville, le Duc de Bouillon le Vicomte de Turenne, & le Duc de la Rochefoucault, criminels de Leze-Majesté. On envoya cette Déclaration à tous les Parlemens de France.

Madame de Longueville & le Maréchal de Turenne, étant à Stenai, avoient fait leur traité avec les Espagnols, & prétendoient qu'il leur étoit avantageux, à cause qu'ils avoient sauvé Stenai, dont ils de-

meuroient les maîtres, ayant de plus attaché à la Paix générale la liberté des Princes : comme aussi eux de leur côté, avoient promis aux Espagnols qu'ils ne s'accorderoient point avec le Roi, que premierement, on ne leur eût rendu toutes les places que le Roi tenoit sur eux. Le Duc de la Rochefoucault ayant assemblé grand nombre de Noblesse, se déclara ouvertement contre le Roi. Il voulut pour son premier exploit, ainsi que je l'ai déja dit, se saisir de Saumur ; mais ayant manqué son entreprise, & sçachant que le Maréchal de la Meilleraie Gouverneur de Bretagne, marchoit déja contre lui avec quelques troupes, il résolut d'envoyer quatre cens Gentilshommes à Mouron, & de s'en aller trouver le Duc de Bouillon qui avoit de grandes intelligences dans Bourdeaux. Ces deux Revoltés résolurent ensemble de fomenter autant qu'il leur seroit possible la rebellion de ces peuples, afin de s'en servir, pour soutenir le guerre contre le Roi. Ils y envoyerent Langlade, Sécretaire du Duc de Bouillon, afin de travailler par lui à ce grand ouvrage. Langlade ayant l'esprit vif & plein de lumieres, parloit à la mode de ceux qui sont propres pour tromper les dupes. Avec ces qualités, & la nécessité qui le pressoit de rendre ce

service à son Maître, qui sans ce refuge se voyoit perdu & leur parti détruit, il travailla si bien & avec tant de dextérité, qu'il aida à persuader ceux de Bourdeaux d'entrer dans les intérêts des Princes. Ce ne fut pas sans beaucoup de peine, parce qu'il y avoit dans cette Ville, à ce qu'il m'a dit lui-même, des gens assez sages pour connoître le danger de cet engagement. En même tems les Ducs de Bouillon & de la Rochefoucault sçachant le commencement de cette négociation, envoyerent Chavagnac enlever de Mouron Madame la Princesse femme du Prince de Condé, & le petit Duc d'Anguien son fils, parce qu'ils jugerent que, le Roi venant les attaquer où ils étoient, ils n'auroient pas pû s'y défendre long-tems. Ils furent au-devant d'elle avec trois cens Gentilshommes que leur aména le Marquis de Silleri beau-frere du Duc de la Rochefoucault. Ils les menérent dans la Vicomté de Turenne où ils demeurerent quelques jours pour aviser à ce qu'ils avoient à faire. Ils y firent quelques exploits de guerre de peu de conséquence, mais toûjours de grande réputation; outre que les rebelles, pour en acquerir & soutenir un parti, doivent faire du bruit. Tout ce qui se faisoit alors contre le Roi étoit toûjours fort célébré.

Ils furent pareillement traités à leur tour par les troupes du Roi, que commandoient le Chevalier de la Valette & le Duc d'Epernon.

Les Conducteurs de Madame la Princesse & du Duc d'Anguien, se résolurent enfin d'aller à Bourdeaux tenter cette aventure. A leur vûe la Ville leur ferma les portes : le Parlement & les Bourgeois refusérent de les recevoir, elle & le Duc d'Anguien son fils. Il y avoit dans Bourdeaux beaucoup de créatures de Monsieur le Prince, qui disoient ne demander pour Madame la Princesse que la sureté ; afin qu'elle pût être à couvert des violences du Cardinal. Ils continuoient de dire que les Bourdelois ne pouvoient refuser ce secours à la femme & au fils d'un Prince, qui n'étoit en prison, que parce qu'il avoit soutenu leurs intérêts dans le Conseil du Roi. Avec cette humble modération ils avoient échauffé les esprits, & ils avoient gagné plusieurs personnes ; mais beaucoup d'autres s'opposoient à leurs sollicitations, & préferoient avec raison leur repos & leur devoir, à la guerre & au crime de Leze-Majesté. Toutes ces contrariétés firent une si grande rumeur dans la Ville, qu'enfin il fut résolu dans le Parlement, que * Ma-

* Le 15 Juin Madame la Princesse est reçue à Bourdeaux.

dame la Princesse & le Duc d'Anguien seroient reçus dans Bourdeaux avec leurs domestiques seulement ; & dénierent d'abord aux Ducs deBouillon & de la Rochefoucault la même grace. Madame la Princesse alla au Parlement & leur demanda à genoux la sureté qu'elle desiroit pour elle & le Duc d'Anguien ; & cette Compagnie, après une longue déliberation la lui accorda. Les Chefs de leur parti, que le Parlement n'avoit pas voulu recevoir, ne s'étonnerent pas : ils se logerent à un Fauxbourg de la Ville & y reçurent plusieurs visites de ceux qui leur étoient affectionnés & qui négocioient pour eux. Laîné, serviteur du Prince de Condé, étoit entré avec Madame la Princesse : il travailla fortement pour elle, & sçût persuader les plus entêtés du bien public, qu'il étoit juste d'assister Monsieur le Prince. Comme il étoit éloquent & hardi, il trouva le moyen d'augmenter le nombre des infidéles Sujets du Roi, en affoiblissant la raison des plus sages. Ces favorables dispositions firent résoudre les Ducs de Bouillon & de la Rochefoucault, à se hasarder à la honte d'un refus. Ils demanderent qu'on leur permît au moins de pouvoir visiter une fois Madame la Princesse, sous prétexte qu'ils avoient à l'entretenir de ses affaires :

& après en avoir obtenu la permission, ils y furent un soir fort tard ; & comme ils y virent que le peuple souffroit leur presence patiemment, ils y demeurerent. Chacun d'eux presenta une Requête au Parlement : ils implorerent sa protection pour six semaines, promettant pendant ce tems-là de se justifier auprès du Roi.

Ils avoient amenés quelques troupes, qui demeurerent aux environs de Bourdeaux, assez incommodées. Ils n'oserent d'abord parler de guerre : c'étoit une proposition trop délicate, & il falloit laisser engager les Bourdelois dans leur parti, par les grandes choses qui nécessairement devoient arriver. Ils jugerent seulement qu'il falloit s'y préparer, & ils s'y appliquerent comme d'habiles gens le devoient faire, & qui étoient résolus de se bien défendre. Il leur falloit de l'argent, car les particuliers ne peuvent pas d'eux-mêmes faire subsister un parti contre le Roi. Le Duc de Bouillon envoya en Espagne un Gentilhomme à lui, nommé de Bas, qui avoit de l'esprit, afin d'obliger le Roi Catholique de payer leurs troupes, & se servir de leur rebellion pour diminuer les forces du Roi à leur avantage commun. Le Roi d'Espagne reçût de Bas avec joie : il goûta cette proposition. Le Ministre d'Espagne le traita

bien, & de Marolles aussi, Gentilhomme attaché à M. le Prince, qui fit ce voyage dans le même dessein. On leur promit tout ce qu'ils demandoient, de l'argent, des vaisseaux & des troupes. L'espoir de ce secours confirma les Bourdelois dans le dessein de protéger les Princes, & les fit résoudre de se venger du Duc d'Epernon, * en faisant la guerre contre le Roi. Ils se déclarerent ensuite, & reçûrent le Duc d'Anguien pour Généralissime, & les Ducs de Bouillon & de la Rochefoucault pour Généraux; & pour Lieutenans Généraux, les Marquis de Sauvebeuf & de Lusignan.

Ce grand parti commençant à prendre des forces, les Généraux jugerent à propos de renvoyer en Espagne une seconde ambassade plus considérable que la premiere, afin de hâter le secours qu'ils en esperoient. Le Marquis de Silleri y fut, qui traita avec eux avec tant de succès, qu'il fit envoyer à Bourdeaux Dom Joseph Osorio, de la part du Roi d'Espagne, visiter Madame la Princesse & le jeune Duc d'Anguien. Il apporta toutes les consolations nécessaires pour guérir leurs inquiétudes. Le Roi d'Espagne trouva qu'il lui

* Les Bourdelois n'aimoient pas leur Gouverneur, le Duc d'Epernon: ils s'en plaignoient depuis long-tems.

étoit avantageux d'embarasser le Roi dans la Guienne & ailleurs, favorisant à Stenai madame de Longueville, & à Bourdeaux Madame la Princesse & le Duc d'Anguien. Le Duc de la Rochefoucault, fortement occupé des intérêts de madame de Longueville, envoya Gourville l'avertir de ses favorables succès; & bien instruite par lui de leurs desseins, elle n'oublia rien pour faire voir à la Reine & à toute l'Europe, que si son cœur, suivant le tempérament de son ame un peu trop passionnée, avoit donné quelques marques de foiblesse, ce même cœur avoit toute la force & toute l'élevation qu'un illustre Sang étoit capable de lui inspirer. Si la source de ses actions n'étoit pas tout-à-fait nette, on ne peut pas nier qu'il n'y eut toûjours de la grandeur; & s'il y a eu quelque chose de criminel, on peut dire que ce n'étoient que des crimes de Leze-Majesté, qui étoient honorables en ces tems-là. Le Duc de la Rochefoucault, qu'elle voyoit l'épée à la main pour la cause de son mari & de ses freres, lui donnoit lieu d'attribuer les considérations qu'elle avoit pour lui, à l'utilité qu'ils en tiroient, & de faire valoir ses services, pour réparation de tous les maux qu'ils souffroient pour avoir suivi ses conseils. Pendant que son ambition se re-

paissoit des applaudissemens des peuples, qui entroient dans son parti, & se contentoit des louanges que les Etrangers donnoient à sa beauté, à son esprit, à son courage & à toutes les autres belles qualités qui lui avoient attiré jusques alors l'admiration de toute la France, Gourville fut pris dans son voyage par les troupes du Roi; mais comme sous une apparence simple & grossiere il cachoit beaucoup d'esprit & d'habileté, & de la finesse, il sçut si bien se déguiser que madame de Longueville, avec la rançon ordinaire, l'envoya dégager avant que la Cour sçût qu'il fût prisonnier. Il étoit né pour les grandes choses, avide d'emplois, touché du plaisir de plaire & de bien faire. Il avoit beaucoup de cœur & de génie pour l'intrigue: il sçavoit marcher facilement par les chemins raboteux & tortus, comme par les plus droits. Il persuadoit presque toûjours ce qu'il vouloit qu'on crût, & trouvoit à peu près les moyens de parvenir à tout ce qu'il entreprenoit. Il étoit alors confident & domestique du Duc de la Rochefoucault, qui paroissoit sensiblement attaché à madame de Longueville, quoique ceux qui prétendoient en juger plus finement & le mieux sçavoir, fussent persuadés qu'il ne consideroit que la grandeur de celle

qu'il paroiſſoit aimer, & qu'il avoit plus d'ambition que de tendreſſe.

Pendant que pluſieurs choſes ſe paſſent dans les Provinces & ailleurs, le Sur-Intendant d'Hemeri meurt à Paris, ſans avoir reçû aucun avantage de ſon retour, que celui qu'il auroit pû acquerir par la connoiſſance de la fragilité des félicités de ce monde; mais comme il n'avoit pas deſiré le Ciel, il quitta la terre avec regret, & ſelon les apparences, avec peu de préparation pour l'établiſſement de ſon bonheur éternel. Avant qu'il mourut, le Marquis de Senneterre lui perſuada de conſeiller au Miniſtre d'établir à ſa place le Préſident de Maiſons, le faiſant ſon Succeſſeur dans la Sur-Intendance. Le Cardinal l'allant voir, il lui en parla, & lui dit qu'il voyoit qu'il n'y avoit point d'homme en France plus capable que celui-là pour bien ſervir le Roi; & ces paroles firent beaucoup d'impreſſion ſur l'eſprit du Miniſtre. Ce qui parût procéder d'une reconnoiſſance deſintéreſſée de la vérité, ne procédoit que du deſir que Senneterre eut d'avoir un Sur-Intendant qui lui eût de l'obligation, & pour obliger une perſonne qui l'avoit prié de ſervir ce Préſident.

Le lendemain de la mort de cet homme, le Préſident de Maiſons fut nommé Sur-

Intendant des Finances. Il parvint enfin à cette Charge par les bons offices de ses amis, & par la crainte que le Ministre conservoit dans son ame des intrigues de Longueil, frere du Président & Conseiller au Parlement. La Marquise de Sablé étoit mon amie : Elle m'avoit engagée dans les intérêts de ce nouveau Sur-Intendant. Je puis dire que j'eus quelque part au choix qui se fit de sa personne ; mais je n'en eus aucune aux avantages qu'il en reçût, n'ayant fait que me prêter vingt mille francs en rente, que je lui ai depuis remboursés. Il y demeura peu, & il est vrai que ce tems là ayant été facheux à passer, tout ce qu'il pût profiter dans sa Charge il le garda pour lui ; ce qui fit dire qu'il s'en étoit bien acquitté. Il en acheta secretement aussi quelques amis, dont il crût alors avoir besoin. Les differentes Cabales de la Cour, qui alors étoit remplie de beaucoup de factions lui firent peur, & lui firent oublier ceux qui l'avoient servi & dont il étoit assuré. Aussi-tôt que ce Président fut le maître des Finances, le Comte d'Avaux, qui jusques-là avoit paru occuper cette place, la quitta, parce qu'il ne voulut pas être son second. Les Suisses se révolterent bientôt après faute de payement ; & comme les coffres du Roi étoient

vuides, il fallut, de peur qu'ils ne s'en retournassent en leurs Cantons, que la Reine mît le reste de ses pierreries en gage pour les satisfaire.

Le Duc de Saint-Simon, Gouverneur de Blaye, fut alors convié par madame de Longueville de se lier à leur parti. Comme cette place où il commandoit étoit de grande conséquence, & qu'elle est proche de Bourdeaux, le parti qu'il pouvoit prendre devoit être d'une grande considération, ou pour le service du Roi, ou pour fortifier ses ennemis. Il balança quelque tems entre l'attachement qu'il avoit pour le Prince de Condé, joint à la haine qu'il avoit contre le Cardinal Mazarin; & ce qu'il devoit au Roi, dont le pere * l'avoit fait Duc avec de grands établissemens qu'il lui avoit donnés. Son esprit eut de la peine à se déterminer à faire du mal au Prince de Condé; mais le devoir l'emportant sur tout le reste, il demeura ferme dans le service du Roi, & fit ce qu'un homme d'honneur se doit à soi-même. Il m'a dit depuis, qu'il refusa huit cens mille francs que le Roi d'Espagne lui fit offrir & qu'il les refusa avec satisfaction, voyant qu'il faisoit ce qu'il étoit obligé de faire. Dans ce même tems les ennemis parurent sur la

* Le feu Roi Louis XIII.

frontiere, avec une puissante armée que commandoit l'Archiduc, auquel le Vicomte de Turenne s'étoit joint.

La Reine, voulant aller défendre les Provinces & les Frontieres, des insultes de ceux qui les vouloient attaquer, partit pour Compiegne le deuxiéme Juin, avec intention de s'opposer à cette grande armée, qui venoit braver la sienne, alors fort petite. Elle pouvoit craindre de voir presque de ses yeux les victoires de ses ennemis; mais si elle manquoit de soldats, elle manquoit pas de courage. Pendant que nos troupes s'assemblent, l'Armée de l'Archiduc assiégea le Catelet. Le Cardinal alla lui-même à l'armée & la mit bientôt en état de se pouvoir faire craindre. A Paris, où les desirs étoient sans regle, où les ennemis du Ministre avoient de si mauvaises intentions, & où tous les esprits étoient gâtés, on se réjouissoit du mauvais état des affaires. On crioit gaiement contre le Cardinal, & cette joie s'augmenta par la nouvelle qui arriva alors des choses que j'ai déja dites, qui s'étoient passées à Bourdeaux en faveur de Madame la Princesse. Ceux-mêmes, comme bons François, qui voyoient avec regret prosperer le parti opposé à celui du Roi, n'en étoient pas toûjours fachés, parce que chacun par le désordre

désordre général esperoit trouver des momens heureux, par où il pourroit rencontrer son bonheur particulier, de même que beaucoup d'autres l'avoient déja trouvé. Ils eurent tout sujet d'être contens. Le Catelet, n'étant pas bien fortifié, fut pris par les ennemis. Vandi qui commandoit dans cette place s'y défendit vaillamment, & il y tua deux hommes de sa main, qui lui vinrent proposer de se rendre. Cette action, par les maximes terribles de la guerre, reçût de grandes louanges des hommes : je ne sçai si elle fut approuvée des Anges ; mais enfin, malgré sa résistance, il fut pris par ceux de sa garnison : ils le lierent, & ensuite de cette révolte ils firent leur composition & se donnerent aux ennemis.

L'Archiduc, qui vouloit profiter de nos désordres, aussi-tôt après assiégea Guise. Le Comte de Fuensaldagne, avec vingt mille hommes, par les ordres de ce Prince, vint se camper aux environs de cette place. Le Vicomte de Turenne étoit avec lui & toutes ses troupes. Bridieu étoit Gouverneur de Guise, qui résolut de se défendre de la maniere qu'il étoit attaqué. Il y avoit dans la place le Regiment de Guise, celui de Persan, trois cens Suisses, & quelques Polonois ; mais il y avoit peu

de munitions de guerre. Le Cardinal, sçachant qu'elle n'étoit pas en bon état, fit sçavoir à ceux qui étoient dedans qu'il vouloit les secourir, & par cette esperance, leur augmenta le desir d'y acquerir de la gloire par une généreuse résistance. Le Maréchal du Plessis, Gouverneur de Monsieur frere du Roi, commandoit notre Armée ; mais le désordre de nos affaires étoit cause qu'elle manquoit d'argent, & par conséquent elle n'étoit pas en état de rien faire.

Le Ministre fit plusieurs voyages sur la frontiere, & sçachant que Bourdeaux, par les choses qui s'y passoient, demandoit la presence du Roi, il s'appliqua au secours de Guise. Il porta de l'argent, des habits & des souliers pour les soldats ; & n'oublia rien pour se défendre de ses ennemis particuliers, en s'opposant à ceux de l'Etat. Il sçavoit que si les affaires du Roi alloient mal, les siennes empireroient entierement, & que soit le parti des Princes ou celui des Frondeurs, tous deux profiteroient à son dommage, des coups que la France recevroit de l'Espagne. Il réussit dans son dessein. Les ennemis, après avoir donné l'assaut & s'être rendus les maîtres de la Ville, furent contraints de lever le siége. Ils ne pouvoient y recevoir des vi-

vres, parce que la garnison de la Chapelle les empêchoit de passer, & que Bridieu & ses gens se défendirent vaillamment dans le Château. Les ennemis crûrent que l'armée du Roi, qui faisoit bonne mine, les incommoderoit, & furent assez sages pour la vouloir éviter. Elle étoit environ de quatorze mille hommes. Le Général étoit un homme de grande réputation. Il avoit pour Lieutenans Généraux le Marquis d'Hoquincourt, la Ferté-Senneterre & Villequier. Il y eut quelques petits différens entre-eux & le Maréchal du Plessis qui les commandoit, mais le Ministre y mit la paix : & dans peu nous verrons ce Général faire des actions dignes de la gloire qu'il avoit acquise en beaucoup d'autres occasions.

Les Frondeurs cependant, qui voyoient que les affaires de M. le Prince alloient bien, & qui craignoient que le Ministre, pour se sauver de leur mauvaise volonté, & des maux que la faction des prisonniers lui pouvoient faire, se résoudroit peut-être à leur redonner la liberté, eurent peur qu'un fâcheux retour du malheur ne les remît dans le même état, dont ils étoient sortis. Cette peur les convia de travailler puissamment à changer les sentimens du Duc d'Orléans à l'égard du Car-

dinal, en lui disant continuellement; qu'ayant eu part à la prison du Prince de Condé, il ne falloit pas qu'il devînt heureux malgré lui; qu'il n'étoit pas juste de laisser le Ministre le maître de sa liberté, & lui conseillerent de demander à la Reine qu'elle mît les Princes dans la Bastille, au lieu qu'ils étoient dans le bois de Vincennes, parce que dans ce lieu, dont le fils de Broussel étoit Gouverneur, ils ne seroient plus sous l'autorité du Roi, & qu'ainsi le Ministre ne seroit plus en pouvoir d'en disposer à son avantage & sans sa participation. Ces propositions eurent le pouvoir de le persuader, & de lui faire naître dans l'ame le desir de suivre leurs avis; qui lui parurent tout-à-fait selon ses intérêts. Il gronda, il fut inquiet & de mauvaise humeur; mais la Reine faisoit ce qu'elle pouvoit pour calmer ces orages. Ce Prince fut à Compiegne la voir, & comme elle avoit eu de tout tems de l'ascendant sur son esprit, elle employa toute la force de ses raisons, & ses agréables manieres, à lui prouver, qu'il ne devoit point se laisser aller aux pernicieux conseils de ceux qui vouloient les brouiller. Elle l'assura tout de nouveau, qu'on ne mettroit jamais les Princes en liberté sans son consentement; & lui parlant du dessein

qu'elle avoit d'aller en Guienne pour exterminer les partis des Princes, elle lui dit, que demeurant le maître dans Paris, & dans toute cette partie de la France au-deçà de la Loire, il n'auroit pas de sujet de craindre, qu'on pût penser à rien innover, sur une chose si importante, sans qu'elle lui en fit part. Elle sçût enfin si bien ménager son esprit, qu'elle amortit pour quelque tems les facheuses agitations de son ame: & le fit résoudre à ne plus parler de ce changement.

La Reine ne laissa pas de juger, qu'il y avoit lieu de craindre, que l'esprit du Prince, qui commençoit à se dévoyer du bon chemin ne se gâtât davantage. Cette inquiétude l'obligea à marquer au Cardinal, qui étoit sur la frontiere, de se rendre promptement auprès d'elle, lui faisant sçavoir le dessein qu'elle avoit de revenir à Paris, remedier à ces brouilleries. Elle commanda même à celui qu'elle lui envoya, de l'éveiller à quelque heure qu'il arrivât, & de le faire partir aussi tôt pour la venir trouver. Le Ministre, ayant suivi les ordres de la Reine, revint aussi-tôt, & toute la Cour arriva à Paris le vingt-neuviéme Juin. Sa presence dissipa pour quelques jours les factions des Frondeurs; & le Duc d'Orléans, dont l'esprit étoit facile

à se tourner vers la douceur, embrassa cordialement le Cardinal Mazarin, & parut fort content de lui : mais ce calme ressembloit à celui de la mer, qui change selon les vents, & d'un instant à un autre.

Les Frondeurs virent avec regret que les ennemis venoient de lever le siége de Guise. Ils avoient vû la Normandie & la Champagne s'humilier à la vûe du Roi, & quoiqu'ils eussent de la haine pour la prosperité des Princes, ils ne vouloient point que Bourdeaux fût châtié : ils désiroient à leur ordinaire, préférablement à toutes choses, l'affoiblissement de la Royauté, que les affaires du Roi allassent mal, & que le Ministre fût toûjours embarrassé. Ils n'approuvoient pas le dessein que la Reine avoit fait d'aller en Guienne, & soutenoient toûjours dans le Parlement ceux que le Parlement de Bourdeaux leur envoyoit pour se plaindre du Duc d'Epernon. Le Ministre voyant la maligne varieté de leurs pensées, offrit au Duc d'Orléans d'aller en Guienne, vaincre les rebelles, avec les forces nécessaires à ce dessein. Le Duc d'Orléans ne voulut point entendre à cette proposition ; car outre qu'il aimoit à demeurer à Paris, les Frondeurs ses amis, qui s'y plaisoient encore davantage, travailloient incessamment à lui donner leurs propres

ſentimens. Il refuſa d'aller en Guienne, & réſolut néanmoins, comme il parut depuis, de ne pas laiſſer accabler les Bourdelois.

La Reine, conſeillée par elle-même & par ſon Miniſtre, jugea qu'il falloit mener le Roi à Bourdeaux, & qu'il étoit néceſſaire, ſelon l'état des choſes, d'affoiblir un parti afin de pouvoir perdre l'autre. Cette réſolution priſe, la Cour, peu de jours après ſon retour, partit pour ce grand voyage. Ce ne fut pas ſans inquiétude, que la Reine exécuta ce deſſein, vû la mauvaiſe volonté des Frondeurs avec une Armée ennemie ſur la frontiere, puiſſante, & commandée par des gens qui déſiroient lui faire beaucoup de mal.

Le Miniſtre avoit de la confiance en la valeur & la conduite du Maréchal du Pleſſis; Mais, il ſçavoit qu'il ne lui laiſſoit gueres d'argent, qu'il avoit beaucoup d'ennemis ſur les bras, & qu'il avoit ſujet de craindre de tous côtés de fâcheuſes aventures. Il fallut aller néanmoins à ce qui preſſoit le plus, & laiſſer le reſte à la conduite de Dieu.

Dans le tems que la Cour fut à Paris, le Prince de Condé ſçachant les dégoûts du Miniſtre à l'égard des Frondeurs, lui manda par de Bar, celui qui le gardoit, que s'il vouloit le mettre en liberté, il deviendroit ſon ami plus fortement que jamais;

qu'il trouveroit toûjours plus de sureté en lui que dans ceux dont il avoit voulu se servir ; qu'il étoit capable d'oublier sa prison ; & qu'il le sçauroit maintenir avec plus de vigueur & de fermeté, qu'il n'en trouveroit en ceux qu'il avoit choisi pour ses amis. Mais le Cardinal, se ressouvenant de la hauteur de M. le Prince, n'osa se confier en ces belles paroles, & jugea plus à propos de retenir cet ennemi en prison, que d'en augmenter le nombre par lui, qui en valoit plus de mille. Comme il l'avoit abattu, lui qui étoit le plus puissant de tous, il esperoit, qu'enfin il pourroit vaincre les autres par sa patience, & par son habileté. Avant que de partir, il reçut encore le déplaisir de se voir contraint malgré lui de mettre un Prevôt des Marchands de la main des Frondeurs, un nommé le Fevre ; ce qui dans l'état des choses, n'étoit pas une affaire de petite conséquence. Il étoit aisé de voir que par cette conduite, ils vouloient demeurer les maîtres dans Paris, non-seulement par la puissance du Duc d'Orléans, mais encore par la leur propre. Il sembloit aussi, que le Duc de Beaufort, après avoir attrapé la survivance de l'Amirauté, vouloit tout de nouveau, & malicieusement, se remettre aux bonnes graces du peuple, en publiant,

comme

comme il affectoit de le faire, qu'il étoit mal satisfait du Ministre.

Toutes ces perfidies frondeuses, n'empêcherent point la Reine de partir pour aller en Guienne. Elle courut où la nécessité l'appelloit; & n'ayant tardé à Paris que quatre ou cinq jours, elle en partit le quatriéme de Juillet, pour aller par Fontainebleau, où elle se reposa quelques jours. On laissa donc à Paris le Duc d'Orléans, le Garde des Sceaux de Châteauneuf, & toute la Fronde; & des personnes fidéles à la Cour, le seul le Tellier Sécretaire d'Etat y demeura pour s'appliquer tout entier au service du Roi, & aux intérêts particuliers du Ministre, dont il s'acquita fidélement, & avec cette habile & singuliere prudence qui lui étoit naturelle.

Les Ducs de Bouillon & de la Rochefoucault, connoissant que le dessein, que la Reine avoit fait d'aller en Guienne, leur donneroit beaucoup de peine, engagerent de plus en plus le Parlement de Bourdeaux dans leur révolte, & par conséquent dans les intérêts des Princes. Pour embrouiller davantage les affaires, ils firent résoudre cette Compagnie d'envoyer une célébre députation au Parlement de Paris; elle arriva aussi-tôt après que la Reine en fut partie.

Ces Députés se présenterent au Parlement le sixiéme de Juillet. Ils furent reçus les Chambres assemblées, & traités favorablement. Celui qui portoit la parole, fit un long discours, il demanda la protection de cette Compagnie sur les infractions que le Duc d'Epernon avoit faites à la Paix, qu'ils avoient obtenue du Roi par leur recommandation : il éxagera infiniment les violences de ce Duc : il justifia sa compagnie, sur ce qu'elle avoit fait en faveur de Madame la Princesse, & protesta de leur fidélité au Roi ; il conjura le Parlement de ne les pas abandonner, & lui fit connoître de quelle conséquence étoit pour leur compagnie, pour eux & pour tous les François, l'observation des Priviléges de la Déclaration du Roi, du vingtiéme Octobre, donnée à Saint-Germain en faveur des prisonniers d'Etat ; & pour cet effet, il supplia très-humblement le Parlement, de se vouloir joindre avec eux, pour ensemble demander au Roi & à la Reine la liberté des Princes, que tous les gens de bien devoient souhaiter. Le Duc d'Orléans, qui étoit present, & qui ne vouloit pas laisser aller cette affaire si avant, dit tout haut, qu'il ne falloit point écouter ni répondre à ces Députés, puisqu'ils venoient d'un Parlement rebelle.

qui publiquement avoit traité avec l'Espagne.

Le Député répondit hardiment à ce Prince, qu'il n'étoit pas vrai que le Parlement de Bourdeaux eut traité avec les ennemis ; qu'il étoit fidéle au Roi, exemt de ce reproche, & nullement capable de manquer à la fidélité qu'il lui devoit ; que quand même cela seroit, ils n'auroient suivi que l'exemple des plus qualifiés de France, qui dans leurs besoins en avoient fait autant : voulant peut-être parler du même Duc d'Orléans, & de quelques particuliers de ce même Parlement à qui sa harangue s'adressoit. L'Avocat Général, parlant de la prison du Prince de Condé, conclut que cette affaire étoit le secret de l'Etat, & qu'il n'appartenoit point aux Sujets de disposer ni ordonner de ces choses.

On délibera là-dessus. Plusieurs du Parlement paroissoient affectionnés aux Princes, & leur chaleur étoit visiblement augmentée en leur faveur. Quelqu'un exagera fort éloquemment, qu'il étoit honteux à la Compagnie d'avoir besoin des remontrances du Parlement de Bourdeaux, pour penser à la liberté d'un Prince, que Paris, plus que nulle autre Ville, devoit honorer. Il dit qu'ils avoient tous ressenti les effets de sa valeur, ayant assuré leur repos,

& leurs vies, par ses veilles & par les belles actions qu'il avoit faites. Un autre dit, qu'il en falloit venir à la source de tous ces maux, & qu'il falloit chasser le Cardinal, & s'en tenir à l'Arrêt prononcé contre lui dans leur Compagnie. Sur cet avis, plusieurs crierent, que cela étoit bien dit. Ce bruit fut appaisé par l'heure qui sonna, & qui fit finir l'Assemblée ; & le résultat fut mis au lendemain.

Le septiéme [Juillet,] on acheva la délibération commencée. Soixante & dix allerent à faire des remontrances à la Reine, pour la liberté des Princes, & quelques autres à faire sortir seulement le Prince de Conti, à cause de la foiblesse de sa santé. Le premier Président, malgré l'affection qu'il avoit pour ce Parti, fut d'avis qu'il étoit bon de demander la liberté de tous ; mais qu'il falloit attendre que les choses fussent en état, que par leur sortie la Paix demeurât fermement établie en France ; & dit, qu'il n'y avoit pas d'apparence, de demander cette grace à la Reine, lorsqu'une Guerre civile allumée pour eux étoit prête de mettre la France à feu & à sang. Cet avis fut suivi de plusieurs ; mais enfin, celui de Broussel prévalut sur les autres, qui fut de députer vers la Reine, pour lui faire de très-humbles

remontrances ſur les plaintes & la Requête du Parlement de Bourdeaux, ſans expliquer comment, & particulariſer le point principal des Princes, laiſſant par cette voie une certaine liberté aux Députez de traiter doucement avec la Cour, & de s'accommoder aux volontés du Miniſtre; ce qu'il fit exprès pour favoriſer les Frondeurs, qui ſur le chapitre de la priſon des Princes, étoient de même ſentiment que le Cardinal. Les partiſans de Brouſſel, ajouterent à ſon avis, de faire choiſir ceux de la Compagnie, qui devoient être les plus agréables à la Reine. On nomma le Préſident de Bailleul, pour Chef de la députation, homme de bien & fort obligé à cette Princeſſe par les bienfaits qu'il en avoit reçus; & par conſéquent, il ne pouvoit lui dire que des choſes proportionnées à ſon devoir.

Le Duc d'Orléans, pour empêcher que le Parlement ne s'engageât trop fortement à favoriſer la ſortie des Princes, ſous prétexté de contenter le Parlement de Bourdeaux, promit en pleine Aſſemblée de faire rappeller le Duc d'Epernon, & aſſura la Compagnie, qu'il ne retourneroit plus dans ſon Gouvernement. Il donna cette parole ſans l'aveu de la Cour, & le Miniſtre en fut faché, parce qu'il favoriſoit le Duc d'Epernon: non qu'il approu-

vit sa hautaine & superbe maniere d'agir, qui a toûjours été blâmée de ceux qui le connoissoient ; mais parce qu'il destinoit une de ses niéces, mademoiselle de Martinozzi, au Duc de Candale. Les défauts du Pere étoient excusés par les belles qualités du fils, qui outre son mérite, avoit encore de grands établissemens, qui plaisoient à celui qui en vouloit faire un neveu.

Le Cardinal, sçachant ce que le Duc d'Orléans avoit promis aux Bourdelois, contre le Duc d'Epernon, sçût aussi que ce Prince avoit dit tout haut, parlant de lui, qu'il le chasseroit, s'il ne faisoit revenir ce Duc. Le Ministre, oubliant sagement cette dure menace, afin d'ôter au Duc d'Orléans le prétexte de se plaindre de lui, & à la Guienne celui de se révolter contre le Roi, manda au Duc d'Epernon de venir à la Cour ; & comme il y résistoit, il lui envoya Roquelaure lui dire que c'étoit tout de bon, qu'il désiroit qu'il se rendît auprès du Roi ; mais il lui fit sçavoir ses volontés avec tous les adoucissemens nécessaires à guérir ce cœur si hautain, & ils n'en furent pas plus mal ensemble.

Pendant que toutes ces choses se passoient, le Roi continuoit son voyage, & approchoit de Bourdeaux le plus qu'il lui étoit possible. Les sages de cette Ville

voulurent conſeiller les autres d'obéir au Roi. Il y en eut qui parlerent fortement dans les Aſſemblées publiques contre la rebellion, & ſelon ce qu'ils devoient au Roi. Beaucoup de ceux de ce Parlement, qui vouloient éviter les maux de la guerre, firent leur poſſible pour perſuader leur Compagnie, de ſe détacher des intérêts du Prince de Condé, & de chaſſer de leur Ville, tout au moins, les Ducs de Bouillon & de la Rochefoucault. Madame la Princeſſe, conſeillée par ces deux Généraux, les ſeules colonnes qui ſoutenoient ſon parti, s'en alla au Parlement, & favoriſée du peuple, qui choiſit toûjours ce qui lui eſt le plus contraire, ſçût ſi fortement renouveller par la pitié les ſentimens d'affection qu'ils avoient pour M. le Prince, que ce même jour il fut réſolu, que l'union des Princes & du Parlement ſubſiſteroit, & qu'on ſe prépareroit à ſoutenir la guerre; déclarant néanmoins, comme font des revoltés ordinairement, qu'ils étoient bons ſerviteurs du Roi. Ils ne députerent point vers leurs Majeſtés; mais ils envoyerent un nommé Voiſin à Paris, avec des Lettres pour Guyonnet, leur Député ordinaire, pour avertir le Parlement de leur arrêté, & pour le prier de leur donner ſa protection. Ils aſſurerent

Madame la Princesse, le jeune Duc d'Anguien son fils, & leurs serviteurs & amis, qu'ils pouvoient vivre en repos sous l'autorité Royale, & celle de leur Compagnie.

La Reine envoya de Poitiers un exprès à Bourdeaux, avec des Lettres du Roi pour le Parlement, & d'autres du Sécretaire d'Etat à l'ordinaire, pour les avertir de la venue du Roi & de la Reine, afin qu'ils députassent vers leurs Majestés, selon la coutume & leur devoir.

On résolut dans ce Parlement de ne point députer, mais de faire de très-humbles remontrances par écrit : & pour faire connoître qu'ils ne vouloient point abandonner les intérêts de Madame la Princesse, ils dirent qu'ils ouvriroient leurs portes au Roi comme bons & fidéles Sujets de Sa Majesté ; mais qu'ils ne vouloient point de Mazarin, qui étoit leur ennemi capital ; qu'il avoit toujours protégé les injustices du Duc d'Epernon, contre eux ; & que cela étant ils ne pouvoient pas avoir de confiance en lui. Après avoir fait de telles déclarations, afin qu'ils pussent dire qu'ils n'étoient pas rebelles au Roi, ils trouverent à propos de renvoyer de leur Ville cet Espagnol nommé Don Osorio, pour le cacher du moins aux yeux de leur véritable Maître.

Le Ministre ne s'étonna pas de cette hardiesse ; mais connoissant combien il étoit difficile d'entreprendre le châtiment d'une Province, soutenue par le Roi d'Espagne, & par tant d'habiles gens, il voulut selon sa coutume mettre l'affaire en négociation. Il fit écrire, par un nommé la Vie, à un Conseiller de ce Parlement nommé Mirat, & lui fit donner un rendez-vous pour conferer ensemble des propositions qui se pouvoient faire au Parlement. Le Cardinal leur fit esperer, que moyennant leur obéissance, il redonneroit la liberté aux Princes. On écouta, on répondit ; mais comme le Parlement, & les Ducs de Bouillon & de la Rochefoucault, à qui on en fit part, ne trouverent pas de sureté dans ces douces paroles, elles n'eurent d'autre effet que celui d'un amusement inutile.

La Cour étant arrivée à Libourne, le Parlement alors, ne pouvant éviter de rendre à leurs Majestés les marques de leur respect, leur envoya une députation de plusieurs Conseillers, & d'un Président. Ce Président dit de belles paroles au Roi & à la Reine, qui ne signifioient rien ; & de même la réponse fut douce, & capable de les convier à quelque repentir.

Le Comte d'Ognon, Lieutenant de Roi dans le Gouvernement de la Rochelle, de l'Isle de Rhé, d'Oleron & de Brouage, depuis la mort du Duc de Brezé son maître, étoit demeuré dans ce poste de sa propre autorité. Le Roi lui envoya commander de le venir trouver : il s'excusa sur ses incommodités, & n'alla point à la Cour. Le Ministre vit alors clairement qu'il y avoit beaucoup à craindre de ce côté-là ; mais comme il connut que c'étoit un mal sans remede, il fit semblant de le tenir pour excusé. Il jugea que le desir de la Duché, ou d'un Bâton de Maréchal de France, étoit la cause de sa désobéissance, & qu'avec l'un de ces avantages il seroit content : il fit négocier avec lui, & ce rebelle fit esperer au Ministre, qu'il ne seroit pas si cruel à lui-même, que de refuser les graces qu'on lui offroit.

Les Espagnols voulant réparer leurs pertes passées par l'état present de nos affaires, assiégerent & prirent en Italie Porto-longone, & Piombino, qui nous avoient coûté beaucoup d'argent & de peines. Ils gagnerent alors en tous lieux. Ils assiégerent la Capelle, qu'ils prirent fort aisément, parce que le Maréchal du Plessis, depuis le départ de la Cour, n'avoit reçû aucun secours, & son Armée, n'ayant

point été payée, ne pouvoit lui servir que pour secourir les places les plus importantes. Après avoir vû malgré lui la perte de la Capelle, qui avoit été accompagnée de la presence de l'Archiduc, il se retira vers Reims, afin de conserver la Champagne. Le Vicomte de Turenne, assisté des forces du Roi d'Espagne, alla assiéger Rhetel, & en deux jours il se rendit le maître de cette place.

Guionnet, député de Bourdeaux, après avoir reçu les ordres de sa Compagnie, qui lui avoient été envoyés, comme je l'ai déja dit, par Voisin, demanda audience au Parlement. Le Duc d'Orléans la retarda quelques jours; mais enfin, les Chambres s'étant assemblées, elle lui fut accordée le sixiéme d'Août. Le Duc d'Orléans, pour arrêter le bruit qui se faisoit en sa faveur, proposa de lui même au Parlement, la révocation certaine du Duc d'Epernon, qu'il avoit déja promise, l'établissement d'un autre Gouverneur à sa place, sureté pour Madame la Princesse & pour le Duc d'Anguien, amnistie générale pour ceux de Bourdeaux, & abolition pour tous ceux du parti des Princes qui la demanderoient, & rentreroient dans leur devoir; & voulut que le Registre du Parlement en fût chargé.

Il y eut grande contestation entre les serviteurs du Duc d'Orléans & ceux des Princes, sçavoir si on accepteroit les propositions du Duc d'Orléans, qui paroissoient justes aux gens de bien, qui plaisoient aux Frondeurs, & qui d'ailleurs étoient dures à ceux du parti des Princes. Elles présageoient la paix de Bourdeaux, & la durée tranquille de leur prison. C'étoit ce qui, de toutes les manieres, leur devoit être le plus contraire. Il fut enfin résolu, qu'on en délibéreroit, & les gens du Roi prirent leurs conclusions, qui alloient à les recevoir. Ils y ajoûterent seulement de supplier le Roi, d'employer les remédes extraordinaires, pour appaiser les troubles de l'Etat, qui sembloient devoir augmenter tous les jours, & la délibération fut remise au huitiéme.

Ce jour-là, plusieurs avis furent ouverts; Broussel, le Coadjuteur, & beaucoup d'autres du parti des Frondeurs, furent d'avis d'accepter les propositions du Duc d'Orléans. Des-Landes Paien ouvrit l'avis pour la liberté des Princes, & y méla quelques paroles contre le Cardinal. Le Président Viole, s'étendit fort au long, & conclut ouvertement qu'il falloit éloigner le Ministre; & s'expliquant plus particulierement, il dit, qu'il ne le croyoit pas mal

intentionné, puiſque les grands biens qu'il avoit reçus de la France, l'obligeoient aſſez à la ſervir de toutes ſes forces ; mais qu'il le falloit éloigner, ou comme ignorant, ou comme malheureux, Coclé, homme de bien & ſans faction, en ouvrit un autre, qui alloit à faire des remontrances au Roi pour mettre les Princes en liberté, lorſque le bon état de la France le permettroit, & que ceux qui avoient pris les armes pour eux les auroient quittées. Il ajoûta que Monſieur le Duc d'Orléans ſeroit ſupplié d'en être le médiateur. D'autres Conſeillers en propoſerent de fort ridicules ; mais il n'eſt pas juſte, pour l'honneur de cette grande Compagnie, de les faire ſçavoir. Comme les ſerviteurs des Princes étoient inſtruits par l'exemple des Frondeurs, ils firent crier ce jour-là au tour du Palais, *point de Mazarin*. Ils avoient intention, en lui faiſant peur, de l'obliger à s'accommoder avec eux ; & de leur ouvrir les portes de leur priſon.

Lorſque le Duc d'Orléans voulut ſortir du Palais, il fut incommodé de la preſſe des crieurs, & l'on cria fortement auſſi contre le Duc de Beaufort, l'appellant Mazarin ; ce qui fit appercevoir à la Fronde, que de la même maniere qu'elle avoit frondé le Miniſtre, les Princes le fronde-

roient à leur tour, & qu'il falloit qu'ils se préparassent à se bien défendre. Ces favorables dispositions pour les Princes rendoient les esprits de leurs ennemis plus susceptibles de se lier à eux. Elles furent cause que les soins de la Princesse Palatine commençoient à produire de grands effets. Elle traitoit avec tous, & particulierement avec madame de Chevreuse : elle étoit celle qui laissoit le plus voir qu'elle étoit assez disposée à écouter les propositions qu'on lui faisoit, & que l'alliance du sang de Bourbon ne lui déplaisoit pas ; mais tous ces desseins n'étoient pas encore dans leur perfection. Le Coadjuteur y résistoit plus opiniâtrement que les autres, & le Duc d'Orléans en étoit encore entierement éloigné.

Le neuviéme, le Président de Thoré, fils du feu Sur-Intendant d'Hemeri, à qui étoit demeuré la voix, recommença la délibération. Comme il n'étoit pas tout-a-fait sage, son avis fut à demi contre le Cardinal, & à demi pour les Princes. Il y en eut beaucoup qui furent d'avis d'ajoûter quelque chose aux propositions de Monsieur le Duc d'Orléans. En voici les principaux articles. Que les Ducs de Bouillon & de la Rochefoucault, & ceux-mêmes qui avoient été forcés de recourir à

des remédes étrangers, fussent nommément compris dans l'amnistie, que le Vicomte de Turenne pût revenir ; que l'on fit surseoir le rasement de Verteuil, maison du Duc de la Rochefoucault ; que dans la révocation du Duc d'Epernon, on expliqueroit aussi l'exclusion du Duc de Candale son fils, & du Chevalier de la Valette son frere bâtard ; que l'on fit surseoir tous actes d'hostilité ; que cependant le Parlement continueroit d'étre assemblé, jusques à l'entiere exécution de la paix de Bourdeaux ; que le Duc d'Orléans promettroit sureté qu'on ne rétabliroit point le Château-Trompette ; & qu'on expliqueroit le mot de soumission que devoient rendre ceux de Bourdeaux au Roi, afin qu'ils ne fussent point obligés de voir malgré eux le Cardinal.

D'autres furent d'avis de faire instance pour la liberté des Princes ; & à cause des maux qui en pouvoient arriver, de députer trois de Messieurs du Parlement, pour aller traiter avec eux dans le bois de Vincennes, & prendre sureté desdits Princes, pour ce qui regarderoit la paix du Royaume. Plusieurs autres furent ouvertement d'avis de faire des remontrances à la Reine contre le Cardinal Mazarin ; disant qu'il étoit la cause de tous ces maux, & que

la réconciliation de la Maison Royale ne se pouvoit faire, qu'après qu'il ne seroit plus à la Cour. Ils firent ensuite contre lui toutes sortes dimprécations, avec des paroles qui marquoient leur mépris & leur haine.

Le Duc d'Orléans les interrompit par plusieurs fois, disant qu il ne s'agissoit pour lors que de la paix de Bourdeaux, & que ceux de ce Parlement ne parloient positivement dans leurs lettres, ni des Princes, ni du Cardinal; qu'ils demandoient seulement pour principal article d'être délivrés du Duc d'Epernon; & que si on faisoit tant de propositions nouvelles, qu'il retireroit sa parole, & ne se mêleroit plus de cette affaire.

Tous ces avis differens revinrent à deux principaux, qui furent long-tems balancés; celui d'accepter les propositions du Duc d'Orléans, & celui de la liberté des Princes, quand les Rebelles auroient mis bas les armes. De celui-ci, il y en eut soixante-dix: car la plus grande partie de ceux qui avoient été contre le Cardinal, dont il y en avoit eu environ quarante, revinrent à cet avis, hormis treize: & du premier, il y en eut cent douze, qui fit que l'on accepta purement & simplement les propositions du Duc d'Orléans, sans les

les expliquer, ni les entendre autrement ; & on ajoûta même de signifier au Parlement de Bourdeaux, que le Parlement de Paris les trouvoit justes, & tout à-fait équitables, & qu'ils s'en devoient contenter. Comme on avoit envoyé au Roi des Députés, pour lui rendre raison de ce qui avoit été fait au Parlement, en faveur des Bourdelois, aussi-tôt après le départ de Sa Majesté, il fut arrêté aussi qu'on envoyeroit lesdites propositions à leurs Députés, afin de les faires agréer au Roi.

Le Duc d'Orléans dit aussi qu'il écriroit au Roi, pour faire surseoir tous actes d'hostilité. On voulut faire aussi tôt entrer les Députés du Parlement de Bourdeaux, pour leur signifier l'Arrêt ; mais comme ils avoient pressenti, que ceux qui leur étoient affectionnés n'avoient pas pû faire aller les choses dans l'extrémité du désordre, Guionnet seul s'y trouva, qui n'étoit pas celui qui avoit été envoyé porter la lettre, & il fut dit que le Duc d'Orléans leur envoyeroit ses ordres. Ce Prince, en s'en allant, trouva encore des crieurs contre le Mazarin, mais cela se passa plus modérement que le jour précédent. Il attira même le respect de cette populace, par la grande quantité de personnes de qualité, qui, ce jour-là, voulurent l'accompagner.

Tandis que toutes ces choses se passent à Paris, le Roi, qui étoit à Libourne, avec une assez belle Armée, témoigna vouloir assiéger la Ville de Bourdeaux. La presence du Souverain déplaît toûjours aux Sujets rebelles. Des Canons, de bons Soldats, & de bons Capitaines, sont des objets fâcheux à des criminels, qui sentent leur faute, & qui connoissent qu'ils méritent de grands châtimens. Les Bourdelois en furent étonnés, & sans l'espoir qu'ils avoient au secours du Parlement de Paris, qu'ils voyoient être aussi mal intentionné qu'eux, ils auroient eu de plus grandes frayeurs. Enfin, pressés par leur devoir & par leur crainte, ils envoyerent d'autres Députés au Roi & à la Reine. Ils furent plus humbles que les premiers, & firent à leurs Majestés une harangue plus soumise, & qui paroissoit implorer leur miséricorde. La Reine même à son retour, me fit l'honneur de me le dire. Ce ne fut pas sans remarquer la peur qu'on lui avoit voulu faire de ces peuples, pour l'empêcher d'y aller, & cette Princesse y ajoûta qu'elle avoit toûjours reconnu que la presence du Roi avoit de grands charmes, pour changer les cœurs qui lui sont soumis par l'ordre de Dieu, & de leur naissance.

Ce fut en ce même mois, la veille de la fête de Notre-Dame d'Août, que ma sœur me quitta, pour entrer dans le Couvent des Filles de Sainte Marie de Saint Antoine, où elle a pris l'habit en mil six cent cinquante. Sa vertu étoit estimée de tous: elle étoit aimable, bien-faite, intérieurement toute sainte, & l'excès de sa sagesse, joint à la beauté de son esprit, lui avoit fait donner le nom de Socratine. Malgré les charmes de la Cour, elle préferoit souvent les maisons des pauvres au cabinet de la Reine; & l'amitié qu'elle avoit pour mon frere & pour moi, quoique grande, le céda à l'amour qu'elle eut pour Dieu. Je veux mettre ici la lettre qu'elle m'écrivit en me quittant, & qu'elle laissa sur sa table. Elle ne convient point à mon sujet; mais j'espere, du moins, qu'elle édifiera ceux qui préferent le ciel à la terre, & qu'on me pardonnera, si je m'honore d'être la sœur d'une si digne Religieuse.

LETTRE

DE LA MERE MAGDELENE EUGENIE BERTAUT.

C'Est à genoux, ma très-chere sœur, « que je vous demande pardon de vous « avoir quittée, & que je vous conjure de «

» vouloir imiter notre bon Pere Abraham,
» qui à la voix de Dieu, qui lui demandoit
» son Fils bien-aimé, prit lui-même le
» couteau, pour le lui sacrifier, & avec
» lui tout son amour, & toutes ses ten-
» dresses. Comme alors Dieu voulut bien
» se contenter de l'obéissance du Pere &
» du Fils, peut-être aussi se contentera-
» t'il de la nôtre, & nous fera la grace
» un jour de nous réunir ensemble, en
» lui, & pour lui, plus étroitement en-
» core que nous ne l'avons été. Mais, ce-
» pendant, mettons-nous en état l'une &
» l'autre, d'accomplir sa sainte volonté,
» sans aucune réserve; car autrement, no-
» tre sacrifice ne lui seroit pas agréable.
» Après cela, attendons de sa bonté & de
» sa miséricorde ce qu'il ordonnera pour
» notre bien, & sa plus grande gloire.
» J'aurois plûtôt exécuté mon dessein, si
» j'avois pû plûtôt m'arracher d'auprès de
» vous; & je ne crois pas que je l'eusse
» jamais pû faire, si Dieu ne m'eût donné
» pour cela une force extraordinaire, &
» ne m'y eût nécessitée, en me mettant
» en état de ne pouvoir demeurer auprès
» de vous sans souffrir des maux étranges:
» principalement depuis que l'affaire de
» mademoiselle de Bui arrivât, qui vous
» fit deviner la mienne; car en cette oc-

casion, vous me témoignâtes tant de « bonté & de tendresse, & ce fut pour la « mienne une si rude épreuve, que vous « me pensâtes faire mourir. Je vous con- « jure, si vous voulez que je vive, de « vous consoler de notre séparation pre- « sente, & d'acquiescer aux volontés de « notre Pere & souverain Maître. Je vous « promets que je vous tiendrai la parole « que je vous ai donnée, & que de plus je « ne m'engagerai à rien sans votre permis- « sion. Ne me venez point voir si-tôt; « car je vous avoue, que je n'ai pas encore « de force à votre épreuve; & si je ne vous « avois fuye, je n'aurois pas vaincu en « ce combat, où il falloit que Dieu restât « le Maître. «

La Reine répondit par écrit à la députation des Bourdelois. On leur fit sçavoir que le Roi étoit assez bon, pour leur pardonner, & leur donner l'amnistie dont ils avoient besoin, pour effacer le crime de leur rebellion; mais qu'il vouloit sçavoir, avant que de traiter avec eux d'aucune chose, s'ils vouloient recevoir le Roi comme leur Maître, avec la dignité & la sureté requise à sa personne, ou maintenir contre lui les Ducs de Bouillon & de la Rochefoucault, déclarés cri-

minels de Leze-Majesté par tous les Parlemens ? Ils dirent qu'ils n'avoient point le pouvoir de répondre à ces articles ; mais qu'ils en feroient leur rapport à leur Compagnie, & en rendroient réponse avant le cinquiéme du méme mois. Le Ministre, pour continuer de montrer aux Bourdelois, & à ceux qui les soutenoient, leur devoir, envoya quelques troupes commandées par le Maréchal de la Meilleraie assiéger un petit Fort nommé Voies, qui fût pris aussi-tôt : & pour épouvanter ceux de Bourdeaux, il fit pendre celui qui y commandoit ; leur montrant par cette rigueur, qu'ils devoient tout craindre, & qu'il est dangereux de manquer de fidélité à son Roi.

Le Duc de Bouillon, maître de Bourdeaux & de la populace, ayant sçu cette exécution, les anima tous à la vengeance : & sans tarder un moment, il envoya quérir un Capitaine du Regiment de Navailles, qui avoit été pris prisonnier dans quelqu'autre occasion. On trouva ce Gentilhomme qui jouoit avec des Dames, exempt de toute crainte. Il le fit prendre, & dans la même heure le fit mourir, le faisant pendre par représailles, & ensuite attacher son corps sur la muraille de la Ville. Cette action fût louée de ceux qui ont pour ma-

xime, qu'il ne faut point être tyran à demi, & que les grands hommes ne sçauroient soutenir de hautes entreprises, s'ils ne sont capables de grands crimes, comme des grandes vertus; les unes étant quelquefois nécessaires pour soutenir les autres. Mais ceux qui en jugerent sur la loi de l'Evangile, selon que le nom de Chrétien les y obligeoit, en eurent horreur; & la Reine m'a fait l'honneur de me dire depuis, qu'elle en fut touchée d'une douleur sensible. Je sçai de Langlade, qui étoit alors auprès de ce Duc, que lui-même en souffrit de la peine: il connut le mal qu'il faisoit; mais il se laissa conduire à la raison politique, qui le força de suivre les cruelles coutumes de la guerre. Ses amis ont dit de lui, qu'il étoit bon de son naturel, & que ce qui l'avoit rendu capable de cette barbare action, ne l'empêchoit pas d'avoir dans son tempérament de la douceur & de la cordialité. Il fut fort malheureux d'avoir cru qu'un crime pouvoit trouver une excuse: il n'y en a point contre la loi de Dieu, & l'équité naturelle.

Par l'ordre de la Reine, on continua la guerre avec chaleur. Le Maréchal de la Meilleraie attaqua l'Isle Saint-George, où ceux de la Ville avoient des troupes, dont ils faisoient leur capital. Après quel-

ques volées de canon, ils se rendirent à composition. Les soldats, au nombre de trois cens prirent parti dans les troupes du Roi. Soixante & dix Officiers, qui s'y trouverent, jurerent de ne plus servir contre le Roi, & furent traités humainement, pour faire honte à l'inhumanité du Duc de Bouillon.

Le Duc de Candale fut envoyé à Loches, où étoit alors le Duc d'Epernon son pere, qui n'étoit point venu à la Cour, malgré les ordres qu'il en avoit reçûs. Le dessein du Ministre étoit de le faire consentir, que l'on donnât le Gouvernement de Guienne à Monsieur frere unique du Roi, afin d'ôter aux Rebelles tout prétexte de se plaindre. Ces peuples avoient une juste aversion pour leur ennemi le Duc d'Epernon, qu'ils appelloient leur tyran; car selon ce qui se disoit, il en avoit les actions. Dans toute sa vie il a paru qu'il étoit dur, & trop hautain. Il étoit soupçonné d'avoir empoisonné sa premiere femme, la Duchesse de la Valette, sœur bâtarde du feu Roi, sur des jalousies, peut-être mal fondées. J'ai oui dire, à la Reine d'Angleterre, qui l'avoit vûe à sa Cour, & à la Reine aussi, qu'il avoit fort aimé madame de la Valette, avant que de l'épouser; mais que cette passion, au lieu de produire

en

en lui les effets de l'amitié, l'avoit porté à lui donner alors un soufflet, sur quelque petit depit qu'elle lui avoit fait : que le feu Roi, le connoissant de cette humeur voulut rompre le mariage, & que cette jeune Princesse, qui aimoit déja le Duc d'Epernon, lui pardonna, & ne laissa pas de le prendre pour son mari. Elle eut sujet de s'en repentir ; car, comme je le viens de dire, selon l'opinion des médisans, qui est d'ordinaire, la plus vraie, il lui en coûta la vie. Il avoit épousé ensuite une niéce du Cardinal de Richelieu, qui, dans les commencemens de leur mariage, avoit vécu avec lui avec beaucoup de vertu. Elle l'avoit suivi en Angleterre dans ses disgraces, contre la volonté de son oncle. Malgré cette conduite, il l'avoit si maltraitée qu'elle auroit été un objet de compassion à toute la Cour, si dans la suite de la vie elle n'avoit fait voir quelque diminution à ses premiers sentimens. Enfin, ce Duc qui n'étoit point Prince, quoiqu'il eût envie de l'être, n'avoit rien de bon que la magnificence. Il vivoit en grand Seigneur, mais cette seule bonne qualité, pouvant avoir pour fondement sa vanité & son orgueil, on ne devoit pas l'en estimer davantage.

Les Députés de Bourdeaux ne revinrent

point trouver le Roi, comme ils l'avoient promis. Le Duc de Bouillon les empêcha de tenir leur parole. Son dessein étoit de faire pousser leur révolte le plus loin qu'il lui seroit possible, tant pour tâcher d'obtenir la liberté des Princes, que pour en tirer de plus grands avantages en son particulier. Ce qui, depuis peu, s'étoit passé au Parlement de Paris, & les propositions du Duc d'Orléans les embarassoient. On ne faisoit point de mention du Prince de Condé ; & pour lui, & le Duc de la Rochefoucault, ils n'avoient tout au plus que le pardon & la sureté : mais ils se défendirent si habilement, que leur conduite par leur résistance fut estimée dans les deux partis, & les Princes eurent sujet de se louer de leurs services & de leur fidélité. Comme je ne suivis point la Reine en ce voyage, & que je n'aime à écrire que ce que je sçai parfaitement, peut-être que j'ignore beaucoup de particularités, qui sont pour l'ordinaire inséparables des grands événemens. Je puis dire néanmoins avec vérité, que les choses, dont mes yeux ne sont point les témoins, je n'en parle que sur le récit des Acteurs, & sur ce que la Reine même m'a fait l'honneur m'en dire.

Environ dans ces mêmes jours que la

Reine étoit occupée à vaincre les Bourdelois, la Duchesse d'Orléans accoucha à Paris d'un fils, dont la naissance donna une grande joie au Duc d'Orléans. Le peuple fit voir celle qu'il en reçût par les feux de joie qui se firent dans les rues & par des marques d'une allégresse publique & très-sensible ; mais cet enfant ne vécut gueres, & sa naissance fut suivie d'une prompte mort.

L'Armée Espagnole étoit alors sur notre Frontiere, puissante, & pleine de belles espérances, qu'elle devoit concevoir de sa force, & de notre foiblesse. Elle s'avança vers Reims ; mais cette Ville fut conservée par la presence du Maréchal du Plessis, qui prit toutes les précautions nécessaires pour empêcher ses progrès. L'Archiduc occupa Neucastel, Pontaverre & Basoches, où il voulut demeurer quelques jours. Le Marquis d'Hocquincourt, qui eut la hardiesse d'attaquer quelques troupes des ennemis, fut battu & poussé jusques dans Soissons, & peu s'en fallut qu'il ne fût pris prisonnier. Quelques autres troupes de l'Armée du Vicomte de Turenne, commandées par Boutteville, vinrent hardiment jusques à dix lieues de Paris, pour nous faire la guerre, & beaucoup plus pour nous faire peur.

Boutteville réussit dans son dessein. Les païsans & toute la noblesse de Picardie, qui vint se sauver dans Paris, y causa une étrange rumeur. Ce lieu étoit plein de tant de factions, que les grands & les petits avoient plus de joie que de douleur, de voir l'Archiduc proche de nous ; & chacun étoit plus attentif à faire servir ce desordre à ses desseins, qu'à s'opposer à l'ennemi. Le Duc d'Orléans, qui vit que le Vicomte de Turenne avec ses troupes pouvoit venir jusqu'au bois de Vincennes enlever Monsieur le Prince, reprit de nouvelles inquiétudes, & les Frondeurs se servirent de cette occasion, pour lui conseiller de le faire amener à la Bastille, de sa seule autorité. Il en parla à le Tellier, Sécretaire d'Etat, qui s'y opposa vigoureusement : & après beaucoup de consultations & de mauvaises heures, sur l'inquiétude que cette affaire donna aux uns & aux autres, il fut conclu qu'on les ôteroit du bois de Vincennes, & qu'on les meneroit à Marcoussi, sous bonne garde, au-delà de la riviere de Seine & de la Marne, attendant que la Reine en ordonnât à sa volonté.

Madame, dans ces occurrences, conseilla Monsieur de mettre le Prince de Condé en liberté, & de marier son fils le jeune

Duc d'Anguien à une de ſes filles. Il n'approuva point alors cette propoſition, quoiqu'elle fût raiſonnable à ſon égard. Il n'étoit pas d'humeur à ſe réſoudre ſi facilement, & il falloit qu'il attendît quelque tems, & que les conſeils de ſes Conducteurs le forçaſſent d'y penſer. Les Frondeurs ne lui parloient encore que de ſe rendre le maître des priſonniers, afin d'en diſpoſer à ſa fantaiſie ; & cependant, ils donnoient de douces eſperances à ceux de leur parti, & aſſuroient leurs amis, que ſi une fois le Duc d'Orléans les avoit en ſon pouvoir, ils les feroit ſortir auſſi-tôt : mais eux n'oſoient ſe confier en leurs promeſſes, & auroient mieux aimé traiter avec le Miniſtre. Le Coadjuteur, ſur-tout, leur étoit odieux, parce qu'il avoit fait connoître dans tous les tems qu'il n'aimoit pas M. le Prince, & qu'il étoit incapable de demeurer dans un état de modération & de ſageſſe.

Parmi ce trouble univerſel, il arriva un Trompette de l'Archiduc, qui paroiſſoit envoyé par lui au Duc d'Orléans, & qui diſoit s'adreſſer à tous les bons François. Ce Prince Allemand lui témoignoit deſirer la Paix, & offroit d'y travailler avec lui, en lui faiſant eſperer ce bonheur à des conditions raiſonnables. Cette nouvelle

donna de l'émotion & de la joie aux Parisiens : ils crurent que c'étoit tout de bon que les Etrangers étoient devenus leurs amis, & n'en apperçurent point la tromperie. Le Duc d'Orléans, aussi trompé que les autres, & enyvré de la gloire qu'il crût recevoir en donnant la Paix à la France, répondit à l'Archiduc en des termes de grande civilité, & lui dépêcha un Gentilhomme, pour l'assurer qu'il étoit prêt d'en conférer avec lui. Il envoya aussi-tôt à la Cour, pour instruire la Reine & le Ministre des offres de l'Archiduc, & demanda le pouvoir de la traiter avec ce Prince. Le Ministre connut de quelle importance étoit cette affaire, & d'où venoit cette intrigue. Il crut que madame de Longueville, & le Vicomte de Turenne, avoient fait faire ce pas à l'Archiduc, pour le charger de plus en plus de la haine publique, & pour émouvoir Paris contre lui. Il ne fut pas content sans doute du Duc d'Orléans, de ce qu'il avoit écouté ces propositions ; mais pour ne lui pas donner sujet de se plaindre, & aux Parisiens de crier, il lui envoya les pouvoirs nécessaires pour cela. Le Comte d'Avaux s'en mêla : il fut avec le Nonce à Soissons, pour s'aboucher avec les Députés d'Espagne ; mais ils ne s'y trouverent point.

Il vint ensuite à Paris un certain Gabriel de Toledo, qui fut long-tems logé à Issi. Il faisoit esperer de la part de l'Archiduc de grandes choses. Le peuple, par ces foibles apparences, aimoit déja ce Prince d'Autriche, & dans les rues on lui donnoit de continuelles bénédictions. Le Vicomte de Turenne fit écrire au peuple de Paris, ou bien les créatures du Prince écrivirent pour lui tout ce qu'ils désirerent. Ces placards furent affichés par les carefours de la Ville, où le Mazarin étoit injurié, & l'Archiduc loué, comme celui qui pouvant tout détruire, vouloit néanmoins rétablir le repos & la paix dans l'Etat. Enfin toutes ces illusions s'évanouirent; & ce qui en resta fut la honte que devoient avoir ceux qui les avoient reçûes comme des vérités.

La Reine, cependant, étoit occupée aux soins que lui donnoit le siége de Bourdeaux. Les propositions de paix que le Duc d'Orléans avoit arrêtées dans le Parlement, n'avoient pas été tout-à-fait agréables au Ministre; mais il jugea qu'il s'en pouvoit servir, pour obliger les Bourdelois à ne pas demander du Roi plus que ce qu'elles leur accordoient. Il voyoit bien que le Parlement avoit en cette occasion trop entrepris sur l'autorité du Roi, & que

le Duc d'Orléans, malgré ses bonnes intentions, lui avoit laissé prendre trop d'avantage. Il reçût néanmoins tout ce qui venoit de sa part avec respect, & fit paroître vouloir suivre ses sentimens; mais il se résolut, en faisant attaquer Bourdeaux, de se mettre en état de ne prendre conseil que de lui-même.

Le Maréchal de la Meilleraie pressa la Ville : il donna le Commandement de l'attaque du Fauxbourg Saint-Seurin aux Marquis de Roquelaure, & de Saint-Mégrin. Ces deux braves gens s'engagerent si avant, que le Maréchal de la Meilleraie ayant jugé à propos de changer ses ordres, ils ne purent pas lui obéir. Le combat fut rude des deux côtés. Ceux qui y commandoient y firent des merveilles. De Chouppes, Riberpré & Genlis, y furent blessés. Du côté des assiégés, les deux Généraux, les Ducs de Bouillons & de la Rochefoucault, se trouverent par tout à la défense de leurs gens. Les Royalistes attaquerent toûjours vaillament, & les Rebelles se défendirent de même. Le Comte de Palluau fut repoussé en une demi-lune qu'il voulut emporter, & par trois fois le Duc de la Rochefoucault la lui fit quitter, assisté des Gardes du Prince de Condé & des siens; & s'il n'avoit point combattu

contre le Roi, il auroit merité beaucoup de louanges de sa valeur.

Pendant que le Ministre faisoit la guerre, il pensoit selon sa coutume à la Paix. Il consentit que le Duc de Candale fit venir Gourville à Bourg. Plusieurs grandes matieres furent traitées en cette conference. Gourville, homme hardi sur les propositions, & qui, selon ce qu'il lui convenoit de dire, & ce que la nécessité le forçoit de faire, se servoit également du *Oui*, comme du *Non*, ouvrit au Ministre, à ce qu'il m'a dit depuis, & sans dessein de le tromper, toutes les voies possibles pour l'accommodement. Il offrit le mariage du Prince de Conti avec mademoiselle de Martinozzi sa niéce : il lui offrit aussi que s'il vouloit mettre M. le Prince en liberté, les Ducs de Bouillon & de la Rochefoucault se mettroient volontairement en prison, pour lui répondre en leurs propres personnes de la fidélité & sincerité de M. le Prince. Il chercha les moyens de pouvoir le satisfaire en toutes choses ; & n'oublia rien à lui dire de ce qui auroit dû lui plaire. Le Cardinal refusa tous ces accommodemens, parce qu'il n'osoit se confier au Prince de Condé, dont il avoit été si maltraité, parce qu'il ne crut pas devoir manquer au Duc d'Orléans, à qui il avoit

promis de ne rien changer sur cet article sans sa participation. Il en fallut donc venir aux propositions de ce Prince, telles qu'elles étoient. Les Ducs de Bouillon & de la Rochefoucault, qui avoient amusé le peuple de Bourdeaux, par l'esperance d'un grand secours d'Espagne, & d'une Armée Navale, ne pouvoient plus le tromper. Ils furent forcés de consentir à l'accommodement, & à suivre les sentimens de ceux qui étoient effrayés des armées du Roi. Le Duc d'Orléans envoya tout de nouveau du Coudrai-Montpensier au Cardinal, avec deux Conseillers du Parlement de Paris, pour le convier de donner la paix à cette Ville rebelle, & n'oublia rien pour la faire conclure selon les assurances qu'il en avoit déja données.

Toutes les négociations de part & d'autre ayant eu leur effet, la Paix fut accordée aux Bourdelois, selon la Déclaration donnée au Parlement de Paris. L'amnistie générale fut donnée à tous. Il fut permis à Madame la Princesse de se retirer dans l'une de ses maisons avec le Duc d'Anguien son fils, en Anjou, ou bien à Mouron; le nombre de la garnison ayant été limité par le Roi. Les Ducs de Bouillon & de la Rochefoucault, eurent sureté d'aller en leurs maisons, & jouissance de leurs biens,

avec toutes les douceurs qui accompagnent d'ordinaire une paix : & la Déclaration du Roi en fut donnée le premier Octobre.

Le quatriéme du même mois, Madame la Princesse partit de Bourdeaux avec le Duc d'Anguien son fils, les Ducs de Bouillon & de la Rochefoucault, & grand nombre de gens à son service. Elle avoit dessein d'aller à Coutras. Le Maréchal de la Meilleraie, l'ayant rencontrée dans sa petite Galere, fit approcher son bateau, pour la saluer, & lui faire la révérence. Elle lui dit qu'elle s'en alloit passer à Bourg, avec intention de tenter les moyens de voir la Reine, pour se jetter à ses pieds; qu'elle croyoit ne se pouvoir mieux adresser qu'à lui, pour en obtenir la permission; & qu'elle le prioit de retourner à Bourg. Il accusa cette commission, & alla le dire à la Reine, en presence de tout le monde. D'abord elle en parut surprise, & lui répondit, qu'elle ne pouvoit pas la recevoir, & qu'elle n'avoit point de maison pour la loger. Le Maréchal de la Meilleraie, plein de bonne volonté, lui dit que Madame la Princesse étoit résolue de passer la nuit dans sa Galere, plutôt que de ne la point voir; mais que si elle l'avoit agréable, sa femme la logeroit chez elle pour

cette nuit. La Reine ne pouvant plus s'excuser, y consentit, & un moment après on vit paroître sur la riviere cette Princesse avec toute sa suite. La Reine envoya à sa descente, pour l'assurer qu'elle seroit la bienvenue ; & madame de la Meilleraie y alla aussi pour l'accompagner chez elle. Dans ce même tems, le Ministre étoit allé à un rendez-vous qu'il avoit donné au Duc de Bouillon. La Reine lui dépêcha un Courier pour le faire revenir, & à son retour il trouva le Duc de Bouillon chez lui. Ils furent long-tems ensemble, & ensuite il fut chez la Reine, où un moment après se rendit Madame la Princesse. Elle fut reçûe de la Reine en particulier, & le Ministre seul fut témoin des larmes qu'elle répandit. Elle se jetta à genoux devant la Reine, tenant le Duc d'Anguien son fils de la main, & lui fit son compliment avec quelques sanglots ; & un de mes amis qui m'écrivit ce détail, me manda que la douleur l'avoit embellie. Cette Princesse n'avoit pas été jusqu'alors fort considerée dans sa Famille. Sa naissance, quoique très noble, étoit fort au-dessous de celle de Monsieur le Prince, & la solidité de son esprit ne réparoit pas ce défaut. Madame de Longueville, dont le mérite éclatoit en tous lieux, ne l'estimoit pas, & le mépris

que Madame la Princesse sa belle-mere avoit pour sa race & pour elle, joint à toutes ces choses, n'avoit pas peu contribué à son anéantissement. Elle avoit néanmoins des qualités assez louables, Elle parloit spirituellement quand il lui plaisoit de parler, & dans cette guerre, elle avoit paru fort zélée à s'acquitter de ses devoirs. Elle n'étoit pas laide : elle avoit les yeux beaux, le teint beau, & la taille jolie. Sans se faire toûjours admirer de ceux qui la conduisoient, & de ceux qui étoient auprès d'elle, elle a du moins cet avantage d'avoir eu l'honneur de partager les malheurs de Monsieur le Prince ; ce qui répare en quelque maniere le malheur qu'elle a eu de n'avoir pû personnellement mériter par de plus éminentes vertus, une réputation plus éclatante, & mieux établie.

Après qu'elle eut salué la Reine, les Ducs de Bouillon & de la Rochefoucault allerent souper chez le Ministre, où il est à croire qu'ils ne parlerent pas de bagatelles. Ils s'en allerent ensuite chez eux, lassés sans doute de leur mauvaise fortune ; car c'est toûjours une chose facheuse que de faire la guerre contre son Roi & son Maître. Quoique cette Paix ne fût pas conclue tout à l'avantage du Roi, ni faite

avec cette hauteur nécessaire au rétablissement de l'autorité Royale, il sembloit néanmoins qu'elle étoit commode au Ministre, & fort utile au service du Roi. Par cette même raison, les ennemis de l'état, les Frondeurs peut-être, & sur-tout ceux qui étoient du parti des Princes, en étoient au désespoir. Le Roi & la Reine entrerent dans Bourdeaux, & n'y furent pas reçûs avec la joie publique, qui accompagne pour l'ordinaire les visites de cette nature. La Ville donna au Roi & à la Reine une collation fort mauvaise, & un feu d'artifice de peu de beauté. Mademoiselle qui avoit suivi la Reine en ce voyage, quasi malgré elle, eut un Bal, & tout ce qui s'y passa de plus mémorable, c'est que la Reine s'y enrhuma de chaud. Ce fut elle-même qui à son retour me conta toutes ces particularités; & qui me fit l'honneur de me dire que les mauvaises dispositions des esprits plutôt que le climat, avoient été cause de son mal. Les chagrins qu'elle avoit reçûs en ce lieu, avoient eté extrêmes. La corruption de la révolte avoit imprimé dans les cœurs des grands & des petits de cette Province, un dégoût de leur véritable devoir, qui força cette Princesse d'en avoir beaucoup pour eux.

Le Cardinal Mazarin y fut mal reçu : on

ne lui fit point les complimens dûs, en de telles occasions, à sa qualité de premier Ministre ; & la Reine le sentit comme un outrage fait à sa personne. Elle ne tarda que dix jours dans Bourdeaux, & cette Ville ne méritoit pas d'en être honorée plus long-tems. Sa presence étoit nécessaire à Paris. Elle partit malade de ce rhume, qui au lieu de diminuer, étoit beaucoup augmenté. En arrivant à Poitiers, elle tomba malade tout de bon d'une petite fiévre continue ; & au bout de deux jours, son courage qui ne l'abandonnoit jamais dans les grandes occasions, la fit partir diligemment, pour avancer son chemin vers Paris. En arrivant à Amboise, elle fut contrainte d'y rester douze jours, parce que sa fiévre & sa maladie augmenterent beaucoup, & la forcerent de se faire saigner plusieurs fois. Madame de Brienne qui eut l'honneur de la suivre seule en l'absence de ses Dames, me conta à son retour que pendant ce voyage la Reine endura de grandes incommodités. Sa maladie ne l'empêchoit pas de se mettre en carosse depuis le matin jusqu'au soir, de la même maniere que si elle eût été en parfaite santé. Elle étoit triste, tant parce qu'elle souffroit de sa fiévre, que parce qu'elle n'étoit pas satisfaite de l'état de ses

affaires. Avec tous ces maux, elle ne se plaignoit point : elle voyoit avec patience dans son carosse les jeux du Roi & de Monsieur, que la jeunesse & l'enfance convioient à se divertir, sans paroître être incommodée, quoiqu'en effet elle le fût beaucoup. Un jour que sa premiere Chambre manqua d'arriver, cette grande Princesse avec un accès de fiévre fort violent, & la lassitude du voyage, fut contrainte d'attendre quatre heures que son lit fût arrivé, dans une méchante Hôtellerie, où pour tout meuble on ne trouva qu'une grande chaise de bois. La Reine s'y mit, & y demeura sans se plaindre, n'y murmurer contre ses Officiers, disant à madame de Brienne, qui lui tenoit la tête : *Nous sommes toûjours trop à notre aise, nous autres : il est juste que nous souffrions quelquefois.* Etant arrivée à Fontainebleau, elle convia le Duc d'Orléans de la venir voir, mais les Frondeurs voulurent l'en détourner par de mauvaises raisons. Ils souhaitoient de le mettre en mauvaise humeur contre le Ministre, sur ce que l'on avoit mandé à ce Prince les longues conférences que les Ducs de Bouillon & de la Rochefoucault avoient eues avec lui. Ce prétexte donna un sujet apparent aux Frondeurs de le décrier auprès de ce
Prince

Prince, & de lui faire voir encore davantage combien il lui étoit important de ne pas laisser les Princes sous la Puissance du Ministre. La fidélité qui l'avoit obligé de fermer les oreilles aux propositions qu'on lui avoit faites à Bourdeaux, ne lui servit de rien; & ses ennemis, soit qu'il fit bien, ou qu'il fit mal, de toutes les manieres travailloient incessamment à le détruire. Le Tellier me dit alors, que dans le tems que les prisonniers avoient été transportés à Marcoussi, le Duc d'Orléans voyant combien ses intérêts l'obligeoient à se conserver la part qu'il devoit avoir à leur liberté ou à leur prison, lui avoit dit : *Je sçai bien ce que je pourrois faire là-dessus, mais je sçai bien aussi qu'après ce premier pas, il m'en faudroit faire d'autres : & cela, je ne le veux pas.* Voulant dire, qu'il eût fallu s'embarquer après cette action, à faire la guerre à la Reine, pour se faire Regent.

Le Duc d'Orléans alla à Fontainebleau, après avoir montré publiquement se plaindre du Cardinal, & avoir témoigné peu de desir de voir la Reine. Le Roi accompagné du Ministre, fut au-devant de lui. D'abord ce Prince ne parut point mal satisfait : il embrassa le Cardinal, & après quelques petites plaintes, qui furent adoucies par les justifications du Ministre, &

le bon traitement de la Reine, tout parut raccommodé. Il fut parlé entre eux de l'affaire qui pressoit le plus, & du lieu où les Princes seroient transportés. La Reine me fit l'honneur de me dire aussitôt après son retour à Paris, qu'elle avoit parlé au Duc d'Orléans du dessein qu'elle avoit eu de les faire conduire au Havre, & qu'il n'avoit point paru s'y opposer; mais qu'il avoit seulement répondu (voilà les mêmes mots) *mezo si*, *mezo no* [moitié oui, moitié non.] Sur cela les ordres furent donnés en diligence au Comte d'Harcourt, avec un bon nombre de troupes, pour les y mener, & la Reine fut en cette rencontre obéie ponctuellement.

Madame de Chevreuse étant à Fontainebleau, protesta au Cardinal des bonnes intentions du Coadjuteur, & l'assura qu'il vouloit être tout-à-fait de ses amis, pourvû qu'il le fît Cardinal. Elle lui donna beaucoup d'avis contre ceux qui traitoient les affaires des Princes, & parut avoir alors beaucoup de desir de s'unir aux intérêts de la Reine. Le Garde des Sceaux de Châteauneuf, qui pendant tout le voyage avoit fait la figure d'un bon serviteur du Roi, parut aussi vouloir se lier entierement au Ministre, & même on a crû qu'il lui fit conseiller d'arrêter le Duc de

Beaufort & le Coadjuteur; disant, malgré l'extrême liaison qu'il avoit eue avec eux, que ces deux hommes seroient toûjours pernicieux au repos de l'Etat; mais le Cardinal n'osa se confier en lui. Il avoit eu d'étranges relations des Frondeurs, par les créatures des Princes qui l'en vouloient détacher. Son cœur étoit ulceré contre eux, & son mécontentement fut cause que madame de Chevreuse ne put porter au Coadjuteur que de lointaines esperances du Chapeau qu'il desiroit. Le dépit qu'il en eut augmenta sa haine contre le Cardinal Mazarin, & fit que le Cardinal en eut encore davantage pour lui. Toutes ces choses eurent aussi cet effet, que le Garde des Sceaux de Châteauneuf, que le Ministre regardoit toûjours comme son ennemi, s'éloigna d'autant plus de l'amitié du Ministre, que les bons momens qu'il avoit eus pour lui, ne lui avoient servi de rien.

Le Coadjuteur en ce même tems, pour ne rien oublier, & peut être par un équitable repentir du passé, fit encore offrir au Cardinal, que s'il avoit peur de lui, il s'en iroit à Rome, & qu'étant satisfait, il ne se méleroit plus de rien; mais toutes ces belles & louables apparences ne purent convier le Ministre à lui faire du bien; &

son malheur voulut aussi qu'il n'osât lui faire du mal, en écoutant les propositions du Garde des Sceaux de Châteauneuf, qui en cette rencontre parurent sinceres. S'il y eût alors en eux quelques favorables momens pour lui, il fut malheureux de ne les pas connoître, & fort excusable : y ayant été jusques-là toûjours fort maltraité, il ne les put regarder comme des gens qui pouvoient devenir ses amis. Si le Cardinal eût pû esperer alors quelque véritable amitié du Prince de Condé, & quelque docilité dans sa conduite, il auroit préferé de se raccommoder avec lui en toutes les autres choses, tant il étoit las des Frondeurs. Peu avant son retour, il avoit été pendu en effigie dans tous les Carrefours de la Ville de Paris, avec des vers infâmes, & il avoit fallu que le Lieutenant Criminel eût enlevé ces potences publiquement. Le Cardinal avoit attribué cette hardiesse à ses bons amis les Frondeurs ; mais dans le vrai on crut avec quelque fondement que ceux du parti des Princes y avoient eu plus de part que les autres.

La Reine retint le Duc d'Orléans auprès d'elle à Fontainebleau, tant qu'il lui fut possible, & le laissa partir assez content, un jour seulement avant qu'elle revint à Paris, qui fut le quinziéme de No-

vembre. Elle nous parut fort changée de sa maladie. Elle étoit foible & triste. A son arrivée toute la Cour la reçut au Palais Royal, & toute la Fronde s'y trouva tant en gros qu'en détail.

Le Duc de Beaufort, qui, à ce qu'on m'assura, eut quelque peur d'être arrêté, vint lui rendre ses devoirs. Elle le reçut froidement. Il en usa de même avec le Ministre, afin de se rétablir en honneur avec le peuple de Paris, qui avoit crié contre lui *au Mazarin*. Le Coadjuteur vint aussi faire la réverence à leurs Majestés, & la Reine lui fit de grands reproches de sa conduite.

Environ dans ce même tems arriva la nouvelle de la mort du Prince d'Orange, qui avoit l'honneur d'être gendre de la Reine d'Angleterre. Sa perte redoubla les chagrins de cette Reine affligée. Elle le pleura en ma presence, & me témoigna en être fort touchée. Il étoit jeune, & déja grand Capitaine, ayant donné à toute l'Europe des marques de sa valeur, de sa capacité & de sa bonne conduite. De là je fus chez la Reine que je trouvai, à ce qu'elle me fit l'honneur de me dire, plus malade & plus abattue qu'à l'ordinaire. La mort de ce Prince qu'elle regretta aussi, lui avoit rempli l'esprit du souvenir de ses pro-

pres chagrins ; & des malheurs de la Reine d'Angleterre, passant à ceux qui la regardoient, je conclus avec elle que notre siécle nous avoit plus fourni de sujets de méditer sur la misere humaine, que d'occasions dangereuses de nous perdre par la joie & le divertissement.

La Reine deux jours après son retour, prit médecine, pour tâcher de finir sa maladie. Ce remede l'ayant beaucoup émue, la nuit suivante elle se trouva plus mal : la fiévre lui reprit violemment, qui lui dura continue avec redoublement. Jusques à l'onziéme de sa maladie, son mal fut dangereux : il fut cause que beaucoup de personnes eurent de la crainte & de la joie, selon les diverses passions & les divers intérêts de chacun.

Les Princes arriverent au Hâvre le vingt-cinquiéme du mois [Novembre.] jour de Sainte Catherine. Ils étoient partis le quinziéme, & marchoient à petites journées, à cause des troupes qui les conduisoient. Ils espererent toûjours qu'on les sauveroit ; & M. le Prince tenta de se sauver lui-même dans un hôtellerie ; mais de Bar les veilloit de si près, que la chose lui fut impossible. Il se plaignoit de ses soins & de sa sévérité, & avoit une grande haine pour lui. Ce fut pour ce Prince une

sensible douleur, de se voir entre les mains & sous la domination de la Duchesse d'Aiguillon son ennemie, & une grande mortification au Duc de Longueville, de traverser en cet état les terres de son Gouvernement. La Duchesse d'Aiguillon, de son côté, n'en fût pas fachée; & quand ils y furent, elle dit alors à la Marquise de Sablé son amie, en roulant les yeux au Ciel, & paroissant touchée de leur infortune, *que depuis que ces pauvres Princes étoient au Havre, elle avoit oublié toute la haine qu'elle devoit avoir pour eux; qu'il lui sembloit depuis celà, qu'il étoient devenus ses Enfans; & qu'en vérité, aussi-tôt que la Paix générale seroit faite, elle avoit résolue dans son ame de les bien servir.* La Marquise attachée aux intérêts des Princes, lui répondit qu'elle les remettoit à bien loin, & que des sentimens aussi charitables, & aussi chrétiens que les siens, dévoient avoir une plus prompte exécution. Cette Dame, dont l'esprit pénetrant sçavoit sonder les plis & replis du cœur humain, se mocqua avec moi de cette bonté affectée, bien contraire, à ce qu'elle croyoit, aux véritables sentimens de madame d'Aiguillon. Peut-être qu'elle se trompoit: cette Dame paroissoit avoir de la piété.

La réputation de Monsieur le Prince

imprimoit dans tous les hommes une si particuliere vénération pour sa personne, que la chambre où il avoit été à Vincennes fut visitée avec curiosité, & avec respect, de plusieurs personnes. Mad[lle] de Scuderi, dont les beaux ouvrages ont été célébres en notre siécle, y alla comme les autres ; & voyant des œillets dans des pots, que M. le Prince avoit pris plaisir de cultiver, & d'arroser, pour les tenir sur une terrasse, où il alloit quelquefois se divertir, elle fit ces vers qu'elle laissa écrits sur les murailles de la chambre, ou de cette terrasse, où avoient été ces fleurs.

En voyant ces œillets, qu'un illustre Guerrier,
Arrosa d'une main, qui gagne les Batailles,
Souviens-toi qu'Apollon a bâti des murailles,
Et ne t'étonne pas de voir Mars Jardinier.

La Reine après le quatorziéme jour de sa maladie, se porta un peu mieux, & cet amendement donna le moyen au Cardinal de penser à rétablir les affaires du Roi, qui étoient en mauvais état sur la frontiere. Sans perdre de tems, il partit de Paris le premier Décembre, pour aller à l'Armée. Son dessein étoit de retirer Rhétel des mains des ennemis, qu'ils venoient de prendre, & qui paroissoient

vouloir

vouloir le fortifier, pour y prendre leur quartier d'hiver. Toutes les troupes qui étoient à Bourdeaux, ayant rejoint notre Armée en Champagne, elle se trouva de près de vingt mille hommes. Le Ministre, malgré la saison qui étoit avancée, voulut entreprendre quelque chose, qui put réparer le déshonneur de la campagne, & celui du Maréchal Duplessis, qui avoit été dans l'impuissance de montrer aux ennemis ce qu'il sçavoit faire. Les pertes que l'on faisoit alors en Catalogne, dont les Espagnols prenoient les meilleures places, faisoient aussi un mauvais effet contre le Cardinal, & donnoient matiere de crier à ces sortes de gens qui en font profession, & qui croient que toute la vertu Romaine est passée en eux, pourvû qu'ils ayent mal parlé de celui qui gouverne.

Beaucoup de raisonnemens se firent sur le départ du Ministre. Il y en eût qui crurent, qu'il n'étoit pas faché de s'éloigner de la Reine pendant sa maladie, parce que s'il l'eût perdue, il eût été heureux de se trouver hors de Paris, où sa vie en tel cas n'auroit pas été en grande sureté; mais cette Princesse n'étoit plus en péril quand il la quitta, & le dessein de ce voyage étoit fait avant même qu'il arrivât de Guienne. On l'avertit en partant, que les Frondeurs

travailloient puissamment à corrompre tout-à-fait les bonnes intentions du Duc d'Orléans, & que ce Prince avoit fait de grandes plaintes contre lui, de ce qu'il avoit osé envoyer les Princes au Havre sans un plein consentement de sa part. Il voyoit que depuis son retour de Fontainebleau, il paroissoit refroidi avec la Reine,& qu'ils étoient embarassés quand ils étoient ensemble, & particulierement quand lui même y étoit. On l'avertit aussi que le Parlement faisoit du bruit en faveur des Princes, & que l'intrigue de leurs serviteurs augmentoit à leur avantage. Toutes ces choses ne l'étonnerent point : il crut qu'il falloit travailler à ce qui paroissoit le plus important, & de plus grande réputation pour lui, & laisser au tems à démêler le reste.

La Reine me fit l'honneur de me dire, quelques jours après qu'il fut parti, qu'en la quittant, il lui avoit dit qu'il la laissoit sans crainte, quoique beaucoup de gens l'eussent averti, qu'il devoit appréhender qu'en son absence on ne lui rendît de mauvais offices auprès d'elle ; & qu'elle lui avoit répondu, qu'elle étoit bien aise que cette occasion se presentât, pour lui témoigner la sureté qu'il devoit avoir en sa bonne volonté.

Selon ce qu'on avoit prédit au Cardinal, aussi-tôt qu'il fut parti, le Parlement s'assembla ; & Madame la Princesse, femme du Prince de Condé, (car Madame la Princesse sa mere étoit alors fort malade) presenta une Requête, par laquelle elle se plaignoit du Cardinal Mazarin, qui avoit envoyé Monsieur le Prince son mari dans un lieu, dont ses plus grands ennemis étoient les maîtres, & dont ils pouroient, quand il leur plairoit, l'envoyer dans les pays étrangers; que cela étant, elle supplioit la Cour, d'avoir égard à sa Requête, & d'ordonner que les Princes, selon les Loix de l'Etat, & notamment selon la Déclaration derniere du mois d'Octobre fussent amenés au Louvre, & gardés par un Gentilhomme Officier de la Maison du Roi.

Cette Requête fut presentée par Des-Landes-Paien, Conseiller au Parlement, & fort zélé pour les Princes. Elle fut reçûe de la Compagnie avec applaudissement, & donnée aux gens du Roi, pour y donner leurs conclusions, qui furent que la Requête seroit presentée à la Reine, & qu'elle seroit suppliée d'y avoir égard.

Ce même jour arriva la nouvelle de la mort de Madame la Princesse la mere, qui fut regrettée d'une infinité de personnes ;

& l'on ne manqua pas de dire, que le chagrin, & la douleur lui avoient ôté la vie. Cette Princesse étoit dans un âge qui pouvoit encore lui faire esperer une longue suite d'années. Elle paroissoit saine, elle avoit encore de la beauté, & l'on peut croire en effet, que l'amertume de sa disgrace contribua beaucoup à sa fin. Elle étoit, comme je crois l'avoir déja dit lorsque j'ai parlé d'elle, un peu trop fiere, haïssant trop ses ennemis, & ne pouvant leur pardonner. Dieu voulut sans doute l'humilier avant sa mort, pour la prévenir de ses graces, & la faire mourir plus chrétiennement. Sans ce secours, selon son temperament, elle auroit senti avec de grandes impatiences, la peine de se voir exilée, ses enfans en prison, & ses ennemis triompher d'elle; mais Dieu changea ses sentimens en de très vertueuses dispositions. Elle parut accepter volontiers toutes ces peines, afin de participer par cette croix à celle de Notre-Seigneur. Elle fit une confession générale à l'Archevêque de Sens, qui étoit de ses amis, & qui par des motifs moins solides s'étoit accoutumé pendant son bonheur de la visiter souvent. C'étoit un homme qui, dans ce tems-là, étoit plein de l'esprit du monde. Il avoit beaucoup de lumieres & de hau-

teur dans l'ame. Sa réputation étoit nette du côté des femmes. Il ſoutenoit dignement la grandeur & la puiſſance de l'Egliſe, & dans les aſſemblées du Clergé, il a ſçû pluſieurs fois porter ſes intérêts avec gloire; mais il n'étoit pas égal dans ſa conduite : il aimoit trop la cour & l'intrigue, & peut-être que ſa vanité plûtôt que ſa vertu le faiſoit ſouvent agir vertueuſement. En cette occaſion, ſon caractere lui attira le reſpect de cette Princeſſe; & les ſentimens de ſa piété, à ce qu'il m'a dit depuis, lui en donnerent à lui-même. Madame la Princeſſe ordonna à l'Abbé de Roquette, d'aller trouver la Reine de ſa part, pour l'aſſurer, qu'elle mouroit ſa très-humble ſervante, quoiqu'elle mourût des déplaiſirs qu'elle avoit eus de la perſécution faite à elle, & à ſes enfans. Elle lui manda qu'elle la conjuroit, par le ſang de Jeſus-Chriſt, de faire quelque réflexion ſur ſa mort, & de ſe ſouvenir que perſonne n'étoit exempt des coups de la fortune. Enfin, cette Princeſſe finit ſa vie dans les maux, & les ſouffrit avec patience. Il eſt à croire que Dieu l'en a récompenſée, & lui a fait miſéricorde.

La Reine étoit alors malade. La deſtinée de Madame la Princeſſe lui fit pitié : elle reçût ſon compliment avec le reſpect qu'une

Chrétienne devoit avoir pour une personne, qui en mourant lui parloit au nom de leur maître à toutes deux ; mais elle étoit si occupée de ses propres miseres, & si abattue de sa maladie, qu'elle ne pensoit qu'à se plaindre elle-même. J'avois l'honneur d'être seule auprès d'elle, à la ruelle de son lit, quand cette Abbé lui vint faire ce triste compliment. Elle y répondit peu de choses ; mais selon le chagrin que je vis dans ses yeux, je suis persuadée qu'elle pensa beaucoup, & que ses réflexions furent grandes.

Madame & Mademoiselle ne furent pas fort affligées de cette mort ; mais elle fit cesser leur haine. Madame étoit conseillée par le Duc de Lorraine son frere, que madame de Longueville avoit gagnée, par les intelligences qu'elle avoit eues avec les Espagnols ; & Madame, ne voyant plus Madame la Princesse, dont la hauteur lui faisoit de la peine, elle se trouva toute disposée d'entrer plus fortement dans les intérêts du Prince de Condé. Elle redoubla ses conseils envers le Duc d'Orléans son mari, & Mademoiselle fut de ce même sentiment ; mais alors, leur crédit à toutes deux étoit médiocre à l'égard du Prince.

Je ne veux pas finir de parler de la mort

de Madame la Princesse, sans remarquer une chose, que madame de Brienne me dit alors de cette Princesse, qui est digne de mémoire. Quand cette Dame fut de retour du voyage de Bourdeaux, où comme je l'ai dit elle avoit suivi la Reine, & servi fidélement, elle s'en alla voir Madame la Princesse, de qui elle avoit l'honneur d'être parente, & qui l'avoit toûjours particulierement aimée. Elle la trouva déja fort malade, & quand elle fut dans les agonies de la mort, elle se tourna de son côté, & lui dit, en lui tendant la main, *Ma chere amie, mandez à cette pauvre misérable qui est à Stenai* (voulant parler de madame de Longueville sa fille) *l'état où vous me voyez, & qu'elle apprenne à mourir*. Ces belles paroles ont eu leur effet : Madame de Longueville, peu après détrompée par ses propres infortunes de la fausseté des grandeurs de la terre, a fait voir à toute l'Europe, par la sévérité d'une rude pénitence, qu'elle a voulu préferer une vie austere, & une bonne mort, à une vie délicieuse & mondaine. C'est une grande occupation, que d'apprendre à mourir : c'est notre plus importante affaire;* *car les choses visibles sont pour un tems, mais les invisibles sont éternelles.*

Madame la Princesse avoit été fortement

* Saint Paul.

occupée de l'amour d'elle-même, & des créatures. Je lui ai oui dire, un jour qu'elle railloit avec la Reine sur ses aventures passées, parlant du Cardinal Pamphile devenu Pape, qu'elle avoit regret de ce que le Cardinal Bentivoglio son ancien ami, qui vivoit encore lors de cette élection, n'avoit point été élû en sa place; *afin*, lui dit-elle, *de se pouvoir vanter d'avoir eu des amans de toutes conditions; des Papes, des Rois, des Cardinaux, des Princes, des Ducs, des Maréchaux de France, & même des Gentilshommes.* Quand elle devint veuve, comme elle n'avoit pas eu beaucoup d'amitié pour Monsieur le Prince son mari, on admira son bonheur, ses richesses & sa puissance; mais depuis ce moment, elle fut accablée de mille maux, & ce fut le tems de ses plus grands déplaisirs. Ses enfans, qui étoient le sensible de son cœur, lui causerent de grands chagrins, & ensuite leur disgrace la fit mourir. Les choses de ce monde sont presque toutes de cette nature. Nous y vivons dans une éternelle tromperie : nous desirons pour l'ordinaire ce que nous n'avons point; & quand ces biens nous arrivent, c'est quasi toûjours pour notre malheur, ou bien dans un tems qu'il les faut quitter malgré nous.

Madame la Princesse n'étant plus, il

falloit que Madame la Princesse sa belle-fille, fût celle sous le nom de qui on travaillât à la liberté des Princes. Le jour pris pour déliberer sur la Requête qu'elle avoit déja presentée, les Chambres s'assemblerent. Le premier Président, pour ne pas paroître porter les intérêts des Princes avec trop de chaleur, fit difficulté sur cette Requête, à cause que Madame la Princesse n'étoit pas autorisée; mais tout-à-propos on heurta à la porte de la Grand'Chambre, & il se trouva que c'étoit un Gentilhomme de la part des Princes, qui apportoit une Lettre signée des trois prisonniers, qui paroissoit écrite dans leur marche, & qui apparemment étoit contrefaite. Le premier Président dit qu'il étoit difficile, qu'ils (parlant des Princes,) pûssent écrire; & comme se mocquant de tous, dit, *pas impossible pourtant, mais difficile*: & pour tourmenter le Coadjuteur, & le Duc de Beaufort, il ajoûta en leur presence: *Ce n'est pas que nous n'ayons vû pendant la guerre des Lettres de la part de l'Archiduc venir tout à propos comme celle-là, écrite sans doute dans la rue Saint Denys.* Sur ces petits démêlés, il se fit un grand bruit dans la Grand'-Chambre, que le premier Président blâma infiniment; disant qu'il n'y avoit plus d'ordre dans le Parlement, que tous vouloient

parler tout à la fois ; & pour faire remarquer en passant leur autorité, leur dit, *qu'ils avoient tort de parler avec tant de desordre, vû, que par la grace de Dieu, ils étoient en pouvoir de dire leurs avis sur les plus grandes affaires de l'Etat.* Enfin, on délibera si on donneroit séance au Gentilhomme ; mais on reçût encore une autre Requête de la part de mademoiselle de Longueville, qui demandoit pour le Duc de Longueville son pere, la même grace que Madame la Princesse, pour Monsieur le Prince son mari, & le Prince de Conti son beau-frere. Le tems ayant été consommé à toutes ces procédures, & à faire des questions au Gentilhomme, il fut arrêté par les gens du Roi, que vû l'incertitude, sçavoir s'il étoit de la part des Princes, ou non, il n'entreroit point : vû aussi qu'il dit, qu'il n'étoit pas envoyé par eux, mais qu'un garde gagné par les Princes lui avoit apporté cette Lettre, pour la presenter à la Cour. La déliberation sur la Requête & sur la Lettre fut donc remise au lendemain neuviéme de Décembre.

La Reine, quoique malade, tint Conseil ce même jour [le 8. Decembre,] dans la ruelle de son lit, où assisterent le Garde des Sceaux, le Maréchal de Villeroi, Servien, & le Tellier. Il y fut résolu

qu'elle envoyeroit querir les gens du Roi ; ce qu'elle fit : & quand ils furent arrivés, elle leur demanda ce que c'étoit qu'une lettre, qui leur avoit été presentée, & s'informa de tout ce qui s'étoit passé dans leur Compagnie.

Le lendemain [9. Decembre,] comme les Chambres s'assembloient, elle envoya une Lettre de cachet, par laquelle elle mandoit les gens du Roi. Elle leur dit de demander au Parlement, de sa part, quelque tems pour penser à ses affaires ; qu'elle ne trouvoit point mauvais qu'ils déliberassent sur cette Requête de Madame la Princesse ; mais que comme le Roi son fils y avoit un assez grand intérêt, qu'elle demandoit huit jours, pour voir de quelle maniere elle devoit agir en cette rencontre ; sa maladie l'empêchant entierement de s'appliquer à de telles affaires. Cette Députation des gens du Roi vers la Reine occupa le jour tout entier.

Le Samedi [10. Decembre,] les gens du Roi, firent leur rapport aux Chambres assemblées, sur ce que la Reine leur demandoit. On délibera, & le Parlement, par une liberalité admirable, donna à la Reine quatre jours, au lieu de huit qu'elle avoit desirés ; la traitant en cela plus durement, que la moindre personne de son Royaume.

La Reine commença dèslors à se mieux porter, & Vautier Medecin du Roi, soutint contre les autres qu'elle avoit jetté un abcès qu'elle avoit dans le mesentere; ce qui étonna toute la Cour, vû le péril où elle avoit été. Malgré cet amendement, la fiévre ne la quitta pas encore tout-à-fait.

Le quatorziéme on voulut déliberer au Parlement sur les affaires presentes. Le tems se passa en disputes entre les Frondeurs & les Partisans des Princes, & à crier contre le Cardinal Mazarin. Ils vomirent contre lui mille injures: quasi tous le traiterent de perturbateur du repos public, & conclurent enfin qu'il falloit supplier le Duc d'Orléans de se trouver à leurs Déliberations. Ainsi la chose fut remise à une autre fois.

Quoique le Cardinal eût trop négligé d'acquerir des créatures dans cette Compagnie, & que la Reine ne prît nul soin d'en avoir par elle-même, elle en avoit néanmoins quelque petit nombre, qui servoient le Roi, afin seulement d'éluder les grands coups, & de gagner du tems. La difference des intérêts, & des cabales, étoit grande: elle causoit beaucoup de confusion, & ces disputes faisoient que leurs déliberations n'alloient pas sou-

vent à la conclusion des affaires qu'ils entreprenoient. Chaque parti n'avoit pas assez de pouvoir pour faire réussir ce qu'il vouloit ; mais ils n'en avoient que trop, tous en général & en particulier, pour brouiller, & pour mettre le désordre dans l'Etat & dans la Cour. Les Princes en profiterent ; car les Frondeurs étant tout-à-fait dégoûtés du Cardinal, & trouvant qu'ils étoient trop foibles pour surmonter ce parti, qui chaque jour augmentoit de forces, ils resolurent de se réunir ensemble, pour voir s'ils n'y trouveroient pas mieux leur compte.

Le quinziéme [Decembre.] Messieurs du Parlement députerent vers le Duc d'Orléans, pour le prier d'assister à leurs Déliberations, & cependant résolurent, de demeurer incessamment assemblés. Le Duc d'Orléans, qui sur le chapitre du Prince de Condé étoit presque encore du même sentiment que la Reine, pour empêcher, que la Requête de Madame la Princesse ne fût trop favorablement reçûe, leur déclara hautement, qu'il ne pouvoit pas se résoudre, d'y aller s'il n'y étoit reçû d'une autre maniere qu'il ne l'avoit été les jours précédens ; que chaque particulier y étoit le maître, & que le désordre étoit tel, que lui-même n'y étoit pas écouté ; que

tout ce qu'ils faisoient alors ne feroit point sortir les Princes ; qu'il ne conseilloit pas à la Reine de le faire ; qu'elle les avoit fait conduire au Havre par de bonnes raisons ; & que c'étoit lui-même qui lui avoit conseillé de le faire. Il le disoit ainsi, pour faire finir la rumeur du Parlement, qui se faisoit en faveur des Princes ; & néanmoins il avoit souvent dit sur ce chapitre, qu'il se plaignoit de la Reine, de ce qu'elle les avoit envoyés en ce lieu ; sans lui en avoir parlé positivement.

Ce même jour arriva la nouvelle d'une défaite des ennemis par Milord d'Igbi, Anglois, qui commandoit alors dans nos troupes, & j'en vis apporter à la Reine une Enseigne, ce qu'elle estima beaucoup davantage que le plus beau diamant du monde. Elle en reçût aussi-tôt après une autre infiniment plus considérable. Un Courier arriva de la part du Ministre, qui lui apprit la prise de Rhétel, qui avoit été emporté par l'Armée du Roi, en deux ou trois jours, sans y faire de circonvallation. Le Cardinal pouvoit partager avec le Maréchal Duplessis, une grande portion de la gloire, qui en étoit dûe à ce Général, par les soins qu'il avoit pris de mettre l'Armée en état de faire de telles conquêtes. Voilà cet homme condamné par un Arrêt

du Parlement, & pendu en effigie, qui, malgré la haine publique, subsiste dans la grandeur. Il ajoûte à sa qualité de Ministre celle de conquerant à la tête de vingt mille hommes, & prend des places, sans paroître se soucier de toutes les injures de ses ennemis. Se voyant haï des grands du Royaume & des peuples, il tâchoit de se conserver l'amitié des soldats. Sa maxime étoit d'aller à l'Armée le plus souvent qu'il pouvoit, & d'y porter toûjours de l'argent ; & il prenoit soin de regaler les soldats sur toutes leurs petites néceſſités. Cette année, il leur avoit porté des juste-au-corps, pour les garantir du froid, qui étoit déja grand. Il tenoit trois ou quatre tables, où il recevoit les Officiers, afin de les acquerir à lui par cette bonne chere ; se montrant d'ailleurs plus doux & plus traitable, que quand il étoit dans le Cabinet de la Reine, où pour l'ordinaire il étoit inacceſſible à tous. La Reine reçût cette nouvelle avec beaucoup de joie : Elle l'accompagna de la modération qui doit paroître dans les occasions de cette nature ; & souhaita que dans ce même instant, que Rhétel pris, on pût aller au Maréchal de Turenne, le battre & le défaire ; ce qui fut une espece de prophétie ; car à l'heure même qu'elle faisoit ce souhait, l'Armée

du Roi étoit aux mains avec celle des ennemis, où commandoit le Maréchal de Turenne.

Ce Général rebelle, & Dom Estevan de Gamarre, incontinent après la prise de Rhetel, avec près de huit mille chevaux, & plus de quatre mille hommes de pied, n'étant pas encore avertis de la victoire des nôtres, continuerent leur marche, vers cette Ville qu'ils avoient intention de secourir, & ils l'avoient promis aux assiégés. Lorsque les nouvelles de leur approche furent sçûes dans l'Armée du Roi, le Conseil de Guerre s'assembla, & le Ministre y fit résoudre de donner bataille.

Le Général, & les autres Officiers de Guerre, ayant approuvé cette résolution; la plus grande partie de l'Armée, & qui se trouvoit au meilleur état de combattre, fut commandée pour cet effet. Sept mille fantassins, & cinq mille chevaux, marcherent avec toute la diligence possible, pour aller au devant de l'Armée Espagnole. Les nôtres, n'ayant pour toute artillerie que deux pieces de campagne, n'eurent pas plûtôt fait quatre lieues, qu'ils eurent avis par leurs courreurs, que le Maréchal de Turenne paroissoit au-delà d'une ravine, qui pouvoit être à trois quarts de lieue d'eux, & que sur l'avis qu'il

u'il avoit eu de notre marche, il avoit
iit faire halte aux Espagnols, pour déli-
erer, s'ils feroient leur retraite, ou s'ils
iendroient affronter notre Armée. Il passa
poursuivre leur marche, si bien qu'après
voir fait deux ou trois mille pas le long
'une ravine, qui empéchoit que ces deux
ırmées ne se vissent, elles descendirent
resque en même-tems dans une plaine,
ù le combat se donna, tel qu'on le peut
naginer entre deux Armées, tous deux
ommandées par de bons Chefs, munis
e vaillans Officiers & de bons Soldats,
ccoutumés à se bien battre. Le Maréchal
)uplessis, qui fut vû des premiers & en
ous lieux l'épée à la main, commandant
:s troupes, & combattant les ennemis,
mporta la victoire sur le Maréchal de
'urenne, qui, pour n'être pas si heureux
ue lui, n'en eût pas moins de réputation.

La Reine fut ravie de voir que ses sou-
aits avoient été accomplis. Il lui sembla
ue Dieu, par cette défaite, vouloit con-
ondre la malice de ses persécuteurs, ho-
orant par un si favorable succès celui qu'ils
voient tort de mépriser, & qu'ils haïssoient
ant sans sçavoir pourquoi. A cette nouvel-
e, je m'approchai de la Reine, qui étoit au
it, pour lui témoigner la part que je pre-
ıois à son contentement. Je la trouvai

toute pénétrée de reconnoissance envers le Ciel, & après avoir adoré la Providence divine, en me donnant sa main dans la mienne, elle me fit l'honneur de me dire : *Prions Dieu, & ne nous amusons point à autre chose, qu'à le remercier de toutes ses bontés. C'est lui qui m'assiste.* Le plaisir que le Maréchal Duplessis reçût de sa victoire fut balancé par la perte de son fils le Comte Duplessis, l'ainé de la Maison & honnéte-homme. Il en avoit déja perdu un autre en pareille occasion, en gagnant une autre bataille devant Crémone ; & cette seconde perte, lui ayant renouvellé la douleur de la premiere, il en fut doublement affligé. Ce même Maréchal m'a néanmoins avoué depuis, en me parlant de la mort de ses deux fils, que la joie de gagner une bataille est si sensible, qu'elle enleve l'ame d'un homme au-dessus de tout ce qui le peut toucher dans le monde ; me faisant entendre que ce qui regarde notre honneur & notre gloire, nous paroît plus propre, & nous est plus cher que nos enfans, que nous ne sçaurions aimer que comme d'autres nous-mêmes, au lieu que nous nous aimons bien moins nous-mêmes que notre honneur, pour lequel nous nous sacrifions tous les jours.

Pendant que le Ministre s'occupoit à ga-

ner des batailles contre les ennemis de Etat, les siens particuliers, malgré ses eureux succès, combattoient contre lui vec toutes leurs forces, & sans qu'il le çût lui préparoient de grands maux. La 'rinceffe Palatine acheva dans ce tems-là e gagner entierement madame de Chereuse, en lui promettant, de la part des rinces, le mariage du Prince de Conti vec mademoiselle de Chevreuse. Ce n'éit pas un avantage fort extraordinaire à ne Princeffe de la Maison de Lorraine, ui étoit belle & riche, que d'épouser un rince du Sang assez mal composé de sa ersonne; mais les grands desseins qui fuent imaginés sur cette liaison, firent que affaire étant tournée par le beau côté u'on pouvoit lui donner, devint à madae de Chevreuse une chose d'une grande onséquence. Elle entra dans cette penée par l'état de la Cour, par le peu de reté qu'il y avoit en l'humeur du Duc 'Orléans, par la grandeur du Prince de Condé, & par la considération où se metit le Parlement, qui commençoit de lui tre affectionné. Elle crut enfin, qu'elle ouvoit beaucoup esperer de cette alliance, que M. le Prince, à la tête de ses amis, & e ceux qu'elle lui donneroit, pourroit tout qu'il lui prendroit envie de prétendre.

Le Coadjuteur plus difficile que les autres, ne se laissoit point gagner par ceux que la Princesse Palatine envoyoit traiter avec lui, mais le jugeant entierement nécessaire à ses desseins, elle alla le trouver elle méme, & sçut si bien le persuader, à ce qu'elle m'a dit depuis, tant par ses intérêts que par ceux de mademoiselle de Chevreuse qu'il aimoit tendrement, qu'elle l'engagea dans ce parti. Elle lui promit que le Prince de Condé le serviroit dans sa prétention du Chapeau, & lui dit de plus, qu'à son défaut, elle le feroit nommer par la Reine de Pologne sa sœur, qui avoit un Chapeau à donner : & madame de Chevreuse, déja liée à ce projet, aida beaucoup à l'engager dans cette ligue. Le Coadjuteur s'étant enfin promis aux intérêts des Princes, travailla aussitôt à la liaison du Duc d'Orléans & des Prisonniers. On avoit souvent de leurs nouvelles par certaines gens qu'ils avoient achetés ; & toutes ces propositions reçurent leur perfection par leur consentement, & leur confirmation.

Le Cardinal fut averti sur la frontiere de ce qui se passoit au Parlement en faveur des Princes ; mais il ne sçut point ce qui se traitoit secrétement entre les Princes, les Frondeurs & la Princesse Palatine. Ces

émotions publiques, quoique d'elles-mêmes assez fortes, ne furent pas capables de l'étonner. Il y eut de ses amis qui lui conseillerent, voyant tant de rumeur dans Paris contre lui, de ne point revenir; mais ignorant les liaisons qui venoient de se faire, il ne s'arrêta pas à leur conseil, & résolut son retour à Paris. Il s'amusa quelques jours seulement dans Amiens, pour sçavoir le succès de cette Déliberation, & des Assemblées du Parlement.

Le même jour dix-septiéme, que la nouvelle du gain de la bataille étoit arrivée, on délibera au Parlement sur la Requête de Madame la Princesse, presentée par Des-Landes-Paien. Beaucoup opinerent de faire des remontrances à la Reine, disant qu'elle seroit très-humblement suppliée de mettre les Princes en liberté, & d'éloigner le Cardinal Mazarin des affaires, comme incapable, & perturbateur du repos public; mais l'Heure venant à sonner avant que tous les Conseillers eussent opiné, ni que le premier Président eût recueilli les voix de la Compagnie, l'Assemblée fut rompue & remise à une autre fois. Dans cette journée, un nommé Menardeau, des amis du Cardinal & serviteur du Roi, dit que les Princes du Sang étoient comme les enfans de la Maison

Royale, que le pere pouvoit corriger ses enfans, sans qu'on pût y trouver à redire; que le Parlement anticipoit sur les droits de l'autorité Royale; qu'il n'avoit point de Jurisdiction sur les actions des Rois; qu'il n'avoit que le droit d'exception, c'est-à-dire, qu'entre plusieurs choses que les Rois demandoient au Parlement, il avoit droit d'en excepter quelques-unes qui seroient à la foule du peuple. Mais ce bonhomme fut sifflé & mocqué de toute la Compagnie, comme s'il eût dit des extravagances.

Le Parlement au sortir de cette Déliberation, fut invité par le Roi de se trouver à Notre-Dame, au *Te Deum* qui se chanta ce jour-là, pour rendre graces à Dieu du gain de la bataille. Le Cardinal envoya orner l'Eglise des dépouilles des ennemis, & cette gloire augmenta plûtôt la rage de ceux qui vouloient le désordre, qu'elle ne la diminua. Il y a des maladies où les meilleurs remedes se tournent en poison à ceux qui les prennent, à cause que les humeurs sont mal disposées. La Reine qui voyoit le Duc d'Orléans autoriser tout ce qui se faisoit contre elle, lui en faisoit beaucoup de plaintes; mais lui, sans déclarer entierement ses sentimens, qui étoient encore incertains dans son ame, lui répondit toû-

jours qu'il avoit employé les Frondeurs à ſervir le Roi pendant ſon voyage de Bourdeaux, & qu il ne pouvoit pas les abandonner, leur ayant même promis de les raccommoder avec elle, ce qui, à ce qu'il lui diſoit, ne lui devoit pas être tout-à-fait impoſſible.

Le vingt-neuviéme du mois, cette célébre Déliberation en faveur des Princes, s'acheva entierement. Je ne répeterai point les avis de chaque parti : tant de redites m'importunent moi-même. La concluſion fut, *que Remontrances ſeroient faites à la Reine, ſur la priſon des Princes, & qu'elle ſeroit très-humblement ſuppliée de les mettre en liberté, n'étant point accuſés d'aucun crime :* & les gens du Roi furent chargés de demander audience à la Reine pour être écoutés. Ils le firent, & elle les remit à quelques jours après qu'elle ſe porteroit mieux. On ne nomma point le Miniſtre dans cet arrêté, les amis des Princes l'ayant ainſi deſiré, à cauſe que le Cardinal, voyant le bonheur ſe tourner de leur côté, par cette fine & trompeuſe politique qu'il obſervoit dans toutes les occaſions où il ſe trouvoit embaraſſé, leur avoit envoyé donner de grandes eſperances de les contenter, & leur avoit témoigné vouloir revenir à Paris avec deſſein de s'accommoder avec eux.

Le trente-&-uniéme de Decembre nous le vîmes arriver, fort bien reçû de la Reine & du peuple, qui s'assembla dans les rues pour le voir passer. Le Duc d'Orléans n'étoit point chez la Reine, mais le lendemain il alla à l'Hôtel de Chevreuse, d'où il envoya querir le Garde des Sceaux de Châteauneuf & le Tellier, & leur dit qu'il n'alloit point au Palais Royal, parce que de tous côtés on l'avoit averti qu'on le vouloit arréter. Ces deux hommes revenant dire à la Reine les soupçons de ce Prince, elle les renvoya lui donner paroles de fureté, & lui dire que la chose étoit très-fausse. Le Duc d'Orléans ayant repris courage, vint alors chez la Reine, & le Cardinal alla au-devant de lui jusques dans l'Anti-Chambre. Ce Prince en l'embrassant lui dit quelques paroles assez civiles & obligeantes; mais il n'alla point chez lui.
Le troisiéme Janvier de la nouvelle année; [1651] le Duc d'Orléans alla au Palais Royal & y demeura fort peu, sans entrer avec le Ministre en nulle matiere de conséquence.

Le quatriéme [Janvier,] le Duc d'Orléans alla voir le Cardinal. Ce Prince ce jour-là étoit un peu mieux disposé, par les diligences que le Ministre faisoit faire sous mains pour le regagner. Ils demeurerent assez long-tems ensemble en conversation

secrette,

ſecrette, & on s'imagina que toutes ces diviſions alloient ſe raccommoder. Dans le vrai ce ne furent que reproches de part & d'autre, & de grandes juſtifications du côté du Miniſtre, que le Duc d'Orléans reçût aſſez gravement. Il étoit ſi grand par lui-même, & alors ſi conſidérable, qu'on peut preſque dire qu'il étoit auſſi abſolu en France que s'il en eût été le Roi. Dieu lui avoit donné de l'eſprit & de la raiſon, & toutes ces choſes enſemble pouvoient l'établir dans une félicité ſtable & permanente autant qu'un homme la peut avoir. Mais agiſſant toûjours par les ſentimens d'autrui, ſans ſe conſeiller ſoi-même, il aſſujettiſſoit ſes intérêts, ſes penſées, & ſes jugemens, aux paſſions de ceux dont il vouloit croire les conſeils. Il avoit été le ſolliciteur du Chapeau de l'Abbé de la Riviere; & juſqu'à l'extrémité, il avoit à peu près ſuivi toutes les volontés de ce Favori. Il faiſoit alors la même choſe pour le Coadjuteur, qui voulant être Cardinal, gâtoit l'eſprit de ce Prince; & par la perſécution que le Miniſtre en ſouffroit, il prétendoit le forcer à le ſatisfaire. Le Duc d'Orléans ſe laiſſant conduire ſi facilement, ſe privoit de tous les avantages qu'il auroit pû légitimement prétendre pour lui-même; & on ne ſçauroit aſſez s'étonner de ſon aveu-

glement. Il n'avoit que des filles. L'aînée, qu'il avoit eue de mademoiselle de Montpensier sa premiere femme, avoit beaucoup d'années plus que le Roi, & la Reine craignoit un peu son humeur trop sensible à tout ce qui pouvoit lui déplaire : mais il en avoit d'autres de son second mariage ; & la plus grande de ces Princesses étoit belle & fort peu éloignée de l'âge du Roi. Cette alliance pouvoit convenir à tous ; du moins, elle étoit sortable, & le Duc d'Orléans devoit employer tous ses soins à la faire réussir. La Reine naturellement n'y auroit pas eu d'inclination : elle souhaitoit l'Infante d'Espagne sa niéce ; mais comme elle auroit dû esperer que ce Prince, devenant beau-pere du Roi, n'auroit pû avoir d'autres intérêts que les siens, & auroit dû en ce cas se séparer de toutes les factions qui troubloient l'Etat, elle y auroit consenti volontiers : car la raison avoit beaucoup de pouvoir sur elle. Le Ministre auroit aussi sans doute fait quelque difficulté à s'engager sitôt à une chose de cette conséquence, dont le tems le devoit rendre le maître, & par elle il pouvoit esperer de se voir en état d'en tirer de grands avantages pour le Royaume & pour lui ; mais les conjonctures passées & presentes étoient si favorables au Duc d'Orléans,

que s'il avoit voulu en profiter, il auroit réduit le Ministre à le servir sur ce grand article, s'il lui eût donné une entiere sureté de son affection : ce qu'il ne pouvoit faire alors qu'en se séparant de ceux qui lui étoient contraires. Il auroit sans peine, par une conduite fondée sur la justice, obtenu tout ce que de légitimes souhaits peuvent donner à un Fils de France : mais il ne pensoit point à sa propre grandeur ; & ceux qui l'approchoient n'avoient garde de l'en faire souvenir. Ils vouloient que leur faveur servît à leur faire donner par lui les dignités qu'ils souhaitoient. Ils les reçûrent de la fortune, par le malheur qu'il eut de les croire toûjours ; & pour lui il ne rencontra dans toute la conduite de sa vie, que le repentir inutile de l'avoir mal employée ; sans pourtant qu'on lui puisse reprocher d'avoir eu jusques-là de mauvaises intentions contre les intérêts du Roi.

Une Dame *, qui a été dans la confidence du Cardinal, m'a depuis dit que le Duc d'Orléans, peu de jours après s'être déclaré contre le Ministre & en faveur des Princes, elle avoit eu ordre de lui d'aller offrir à Mademoiselle le Roi pour mari,

* Mademoiselle de Neuillant fille d'honneur de la Reine, qui depuis a été Duchesse de Navailles.

pourvû qu'elle empêchât le Duc d'Orléans son pere de se joindre au Prince de Condé; que cette Princesse lui répondit en se mocquant d'elle, qu'ils vouloient tenir la parole donnée à M. le Prince. Elle qui fut étonnée de ces paroles si légerement prononcées, lui dit: *Mademoiselle, faites-vous Reine; & après que vous le serez, vous ferez sortir les Princes.* Ce conseil étoit bon; mais il ne fut pas suivi, non-seulement par les difficultés qu'elle auroit pû y rencontrer du côté du Duc d'Orléans, qui selon que je viens de le dire, ne pensoit nullement à se faire du bien à lui-même, mais parce que Mademoiselle, avec beaucoup d'esprit, de lumiere, de capacité, & pleine de desirs pour la Couronne fermée, n'a jamais sçû dire un *Oüi*, qui pût lui être avantageux. Ses propres sentimens, & souhaits, ont toûjours été surmontés en elle par des fantaisies passageres; & ce qu'elle a le plus voulu elle ne l'a jamais accepté quand elle a pû l'avoir.

Le cinquiéme Janvier, le Duc d'Orléans qui n'avoit point encore de résolution formée, retourna chez le Cardinal, où il demeura quatre heures enfermé avec lui. Il lui dit qu'il vouloit oublier pour toûjours ce qui avoit pû lui déplaire & que son dessein étoit de vivre comme par le passé. Le

Ministre animé de quelque esperance de le pouvoir tout de nouveau engager dans ses intérêts, le pressa fortement de lui abandonner le Coadjuteur & le Duc de Beaufort ; mais il ne put gagner sur lui d'y consentir ; ils avoient pris de trop fortes racines dans cette ame, pour en pouvoir être chassés si promptement. Il auroit fallu pour réussir à lui faire faire ce grand coup, qu'il eût été touché de quelque desir particulier, & il n'en avoit point. Le Ministre alors fut contraint de se tenir pour content de ces bonnes apparences. Ce moment fut celui qui décida de la destinée de ce Prince & du Ministre ; car depuis ce jour, il arriva beaucoup de choses qui les séparerent entierement. Il faut donc conclure en cet endroit, que c'est un grand malheur à un homme de cette naissance, de ne se pas conduire, du moins quelquefois, par ses propres lumieres, quand il est capable d'en avoir, & qu'il ne lui manque que l'application nécessaire à tout homme de bon sens, pour penser à ce qu'il fait, pourquoi il le fait, & à ce qui convient à sa gloire. Mais pour agir en tout avec droiture, envers soi même, & envers les autres, il faut se posseder, & sçavoir tirer le bien du mal. Ce fut le Marquis de Senneterre, qui me conta le détail de cette conversation,

qui pour n'avoir pas été poussée avant, ne pût produire de solides effets. Il me fit remarquer ce que le Duc d'Orléans avec ces avantages auroit pû faire ; car en prenant de véritables liaisons avec le Ministre, la Souveraine Puissance lui auroit donné des moyens de contenter l'ambition de ceux qu'il ne vouloit pas abandonner, en les privant seulement selon la raison d'une confiance dont il voyoit qu'ils faisoient un mauvais usage. Le soir chez la Reine, en me serrant la main, il me dit : *Nous allons voir, Madame, d'étranges révolutions.* Le Cardinal, néanmoins, convia le Duc d'Orléans à souper chez lui avec le Roi, pour y passer la veille des Rois. Ce Prince y demeura. Et ce repas se passa avec assez de liberté & de licence. Le Duc d'Orléans lui-même, dans la chaleur du vin, donna lieu, sur quelque parole qu'il dit, à pouvoir faire une raillerie contre les Frondeurs. Le Chevalier de Guise, radouci par le Cardinal, la voulut continuer ; & s'animant tout de bon, commença à chanter des chansons qu'on avoit faites contre le Duc de Beaufort, & dit tout haut, *qu'il falloit jetter le Coadjuteur par les fenêtres* : & il l'auroit fait volontiers, le croyant ennemi de M. le Prince, de qui il étoit aimé. Ce Prince ajoûta, qu'en buvant à

la santé de la Reine qui étoit malade de chagrin, il falloit ce remede pour la guérir tout-à-fait. Le Roi étoit encore trop jeune pour soutenir le bruit de ces chansons libertines. Par l'avis du Cardinal, il se leva de table, & y laissa le Duc d'Orléans & les autres, qui s'emporterent à de grandes gaietés. Le Ministre n'y voulût pas non plus demeurer, ni entrer dans les railleries qui se faisoient contre ses ennemis ; mais ce qui se passoit ne lui déplaisoit pas, & par sagesse il se retira avec le Roi dans un cabinet à part.

La Reine nous conta le lendemain, & avec plaisir, le discours du Chevalier de Guise, qui fut renommé & traité d'illustre. L'état des choses étoit tel, que cette action, produite par le hazard & par l'enthousiasme de la gaieté, devint considérable, & on en loua ce Prince comme de la plus heroïque action du monde.

Ce qui donna de la joie à la Reine fut ce qui ensuite augmenta ses chagrins. Les Frondeurs voyant cette Déclaration publique, qui se faisoit contre eux, crurent qu'il falloit se presser de perdre le Ministre; & le Duc d'Orléans, n'ayant point abandonné les Frondeurs, ces belles & douteuses démonstrations en faveur du Cardinal finirent aisément. Il y avoit un écrit

entre la Reine & Monsieur où ils se promettoient reciproquement de ne point donner la liberté au Prince de Condé, sans le consentement commun de l'un & de l'autre. Cette promesse ne rassuroit pas le Duc d'Orléans. Il voyoit qu'il désobligeoit assez le Ministre pour le convier de se raccommoder avec les Prisonniers : il sçavoit même qu'il commençoit à les favoriser, & ses Conseillers, pour l'animer à haïr davantage le Cardinal, l'assurerent qu'il avoit le dessein de leur ouvrir les portes du Havre.

Le Duc d'Orléans s'étant éloigné du Ministre par fantaisie, & par les dégoûts qui s'étoient glissés dans son ame contre lui; pressé par les Frondeurs, qui s'étoient liés secrétement au Prince de Condé, & par la crainte de perdre le mérite de l'obliger, se laissa enfin conduire à ce que les ennemis du Cardinal voulurent, & s'engagea peu à peu à travailler lui-même à la liberté de ce Prince qu'il respecta davantage, quand il vit que le Parlement commençoit d'entrer fortement dans ses intérêts. Laigue, qui pour sauver le Coadjuteur avoit le premier proposé de mettre le Prince de Condé en prison, fut celui qui frappa les plus grands coups pour l'en faire sortir, disant tout ce qu'il pût au Duc d'Orléans contre

le Cardinal, pour l'en détacher entierement. Il parut que le principal motif qu'il eut en détruisant son propre ouvrage, fut le refus que fit le Cardinal à madame de Chevreuse du Chapeau du Coadjuteur, quand à son retour de Bourdeaux elle lui avoit demandé de l'en gratifier. Les petites choses, pour l'ordinaire, en produisent de grandes : elles nous font voir que tout ce qui arrive de plus remarquable dans le monde est souvent digne de mépris.

Le Ministre aussi-tôt après son retour presenta à la Reine quelques-uns de ceux qui avoient contribué par leur valeur au gain de la bataille de Rhétel. J'étois auprès de la Reine quand elle les reçût. Elle leur témoigna que leurs bons services lui avoient plû, & se tournant vers moi, me fit l'honneur de me dire : *Ha ! mon Dieu, que j'aime ces braves gens, qui ont si bien servi le Roi.* Les principaux en furent peu à peu récompensés. Villequier, le Marquis d'Hoquincourt, la Ferté-Senneterre, & la Ferté-Imbault, eurent chacun le Bâton de Maréchal de France. Villequier prit le nom de sa maison d'Aumont, Hoquincourt garda le sien, & la Ferté-Senneterre aussi; mais la Ferté-Imbault prit celui d'Etampes. Le Marquis de Grancé, Gou-

verneur de Gravelines, qui ne fut point Maréchal de France, à cause je pense que le Duc d'Orléans s'y opposa, s'en alla à son Gouvernement, mécontent & plaintif; mais il se raccommoda facilement avec le Ministre, & ensuite il reçût la même grace. Manicamp qui avoit bien fait de sa personne en cette occasion, eut le Gouvernement de la Fére, qu'on lui ôta quelques années après, à cause de ses extrémes violences.

Sur la fin de l'année précédente étoient morts le Comte d'Avaux & le Président de Mesme son frere, deux hommes d'un mérite & d'une capacité extraordinaire, que l'on ne pouvoit assez regretter. L'un étoit habile dans les négociations, & fut employé dans les plus belles Ambassades. L'autre étoit un Magistrat qui administroit la Justice avec une grande intégrité.

Le Duc de la Rochefoucault, voyant les bonnes intentions du Parlement, & n'ayant jamais eu d'estime ni d'amitié pour les Frondeurs, voulut persuader au Ministre de mettre les Princes en liberté, & de s'acquérir lui seul le mérite de leur avoir fait ce bien. Il étoit alors venu se cacher chez la Princesse Palatine, où, sans que le Duc de Beaufort, madame de Chevreuse, ni le Coadjuteur, le sçussent, on lui

communiquoit toutes les propositions qui se faisoient sur cette négociation. Quand il vit toutes leurs affaires se disposer à une heureuse fin, il souhaita que ce fût le Cardinal Mazarin, qui pût y mettre la conclusion. La voie des Frondeurs ne lui plaisoit point, & celle de la Cour lui auroit été fort agréable. Les grands Seigneurs trouvent toûjours leur avantage à s'attacher au Roi, & à leurs Ministres ; c'est de cette seule ressource, d'où leur peuvent venir les graces & les bienfaits. Il s'imaginoit avec raison que remettant la paix & l'union entre Monsieur le Prince & Monsieur le Cardinal, il en pourroit recevoir une haute récompense ; & il voyoit avec plaisir qu'en cette occasion ses intérêts & son devoir se rencontreroient ensemble. Il fit donc sçavoir au Ministre qu'il desiroit de le voir, & lui demanda sureté pour sa personne par un écrit de sa main ; ce qu'il obtint facilement, & le Ministre lui garda une fidelité toute entiere. Bartet, créature du Cardinal, qui ne l'étoit qu'autant qu'il lui convenoit paroître tel, & qui étoit mélé dans plusieurs intrigues, tant par la Princesse Palatine que par d'autres, mena souvent le Duc de la Rochefoucault chez le Cardinal pour traiter avec lui. Il entroit dans son appartement du Palais Royal par

un petit escalier dérobé ; & le Ministre seul, avec une bougie à la main, leur venoit ouvrir la porte. J'ai oui dire au Duc de la Rochefoucault, que le Cardinal venant seul leur ouvrir la porte, il auroit pû facilement le tuer, & qu'il avoit souvent admiré sa confiance, & le hazard où il se mettoit, se livrant au meilleur ami qu'eût alors M. le Prince & madame de Longueville. Le Ministre, de même l'auroit pû faire arrêter ; mais la fidelité ayant été égale des deux côtés, le Duc de la Rochefoucault n'oublia rien pour convier le Ministre à se tourner du côté du Prince de Condé. Il lui dit souvent, sans lui découvrir le fond du mystere, qu'il verroit bientôt éclater de grandes persécutions contre lui. Il fit ce qu'il pût pour lui faire voir qu'il avoit quelque chose à craindre ; mais le Ministre, qui ne sçavoit rien de la liaison des Princes avec les Frondeurs, qui avoit peur de l'audace du Prince de Condé, de l'intrigue de madame de Longueville, & de l'ambition du même Duc de la Rochefoucault, n'y voulut point entendre, & ne voulut jamais lui en donner aucune parole positive. Toutes ces conférences n'ayant eu aucun effet, le Duc de la Rochefoucault se résolut de laisser conclure les Traités, de consentir que la Prin-

cesse Palatine achevât son ouvrage avec le Duc de Nemours, qui servit le Prince de Condé de tout son possible.

La Princesse Palatine, de son côté, en fit autant qu'en avoit fait le Duc de la Rochefoucault. Elle conseilla à M. le Prince de s'accommoder avec la Cour, plûtôt qu'avec les Frondeurs. Après avoir apprêté toutes ses batteries, elle fit dire aussi au Cardinal par Bartet qu'il étoit perdu s'il ne se résolvoit pas de mettre les Princes en liberté; l'assurant que s'il ne le faisoit promptement, il verroit dans peu de jours toute la Cour & toutes les Cabales liées contre lui, & que toute assistance lui manqueroit. Ces menaces & ces prophéties si certifiées l'étonnerent un peu, & lui firent douter de ce qu'il deviendroit; mais il ne put se résoudre d'ouvrir les portes à son ennemi. Il temporisa, pour éviter d'être pris pour duppe : il voulut travailler à découvrir la source de ces maux, & voir par quel moyen il pourroit dénouer toutes ces intrigues. Pour commencer à prendre ses précautions, il envoya prier la Princesse Palatine de differer quelque tems à lui faire tout le mal dont elle le menaçoit, afin de lui laisser penser à ce qu'il avoit à faire. Elle lui en donna, à ce qu'elle m'a dit, autant qu'elle le put, sans rien négliger de ses au-

tres négociations ; mais, enfin, voyant que le Ministre se mocquoit d'elle, & qu'elle ne pouvoit plus retarder l'accomplissement des choses qu'elle avoit commencées avec un si heureux succès, elle signa quatre Traités particuliers, avec ceux qu'elle avoit engagés dans les intérêts des Princes. Le premier étoit avec le Duc d'Orléans où le mariage du jeune Duc d'Anguien & d'une des filles de ce Prince fut arrêté : lui qui ne vouloit point avoir de grands intérêts, s'avisa d'en avoir un, qu'il lui étoit raisonnable de desirer ; mais qui ne devoit point l'obliger à rien d'extraordinaire. Il fut conseillé d'y penser par ceux qui avoient du pouvoir auprès de lui, qui crurent que cette liaison rendroit l'amitié de ces deux Princes plus forte & plus sure. Comme cette alliance fut facilement promise, elle fut rompue de même, & M. le Prince ne l'estima guere. Le second avec madame de Chevreuse, pour le mariage du Prince de Conti, avec mademoiselle de Chevreuse, qui n'eut pas un meilleur succès. Un autre avec le Coadjuteur pour le Chapeau, qu'il n'eut point par cette voie. Et le quatriéme avec le Garde des Sceaux de Châteauneuf, pour le faire premier Ministre. Ce dernier fut signé en secret, à cause de la place qu'il occupoit : il ne

voulut jamais être nommé en rien. Ensuite de tant de choses, tout éclata contre le Ministre, & il ne vit que trop que les menaces, qu'on lui avoit faites, avoient la vérité pour fondement.

Le septiéme, le Parlement envoya ses Députés au Duc d'Orléans, pour le supplier d'être le médiateur, envers la Reine, de la liberté de M. le Prince. Il leur répondit qu'il le feroit volontiers, & qu'il se chargeoit de sçavoir sur cela sa volonté. Il parut alors par cette conduite que ce Prince vouloit commencer à se déclarer en faveur des Princes. La Reine en fut étonnée ; mais elle crût que ce n'étoit pas tout de bon, parce que ce Prince ne voulut pas encore s'en expliquer nettement, & le Ministre de méme y fut trompé.

Le dix-huit, la Reine reçût les Députés du Clergé, qui lui firent une très-humble supplication sur le même sujet, & particulierement en faveur du Prince de Conti, qu'ils prétendoient être de leur corps. Le vingtiéme, cette Princesse encore malade, reçut dans son lit cette célébre Députation du Parlement, qui avoit déja fait du bruit par le consentement que le Duc d'Orléans avoit paru y donner ; & qui en effet fut suivie de grands & fâcheux événemens. Il y eut ce jour-là beaucoup de presse dans

la Chambre de la Reine, & au tour de son lit : chacun vouloit entendre la harangue qui alloit être faite.

Ceux de cette Compagnie, qui étoient affectionnés aux Princes disoient hautement, qu'ils vouloient commencer par la priere & par les remontrances ; mais que s'ils n'obtenoient pas par cette voie ce qu'ils demandoient à la Reine, ils se serviroient de celles que la force leur pouvoit permettre. Le premier Président Molé, sans parler des heureux succès de la Régence ni de la derniere bataille gagnée, cita les mauvais avec une liberté démesurée, & les exagera comme plus grands qu'ils n'étoient en effet, au détriment de la Majesté Royale, & de la conduite du Ministre. Il demanda à la Reine la liberté des Princes plûtôt en maître qu'en suppliant ; montrant en cela qu'il étoit fort instruit de leurs intérêts & des négociations qui avoient été faites en leur faveur. La Reine en eut dépit ; & le Ministre, malgré sa dissimulation ordinaire, en parut alteré. Le Duc d'Orléans, après avoir écouté ce discours, le desapprouva, & Mademoiselle, qui ne sçavoit pas encore tout ce qui se passoit, après la harangue finie, me dit qu'elle avoit rougi deux fois de colere, & que la Reine eût bien fait de faire jetter le

le premier Préſident par les fenêtres. Il eſt néanmoins certain que le premier Préſident juſqu'alors avoit été ſerviteur du Roi : il ſouhaitoit ſervir les Princes par le Miniſtre ; mais pour lui vouloir faire peur, il alla trop loin, & paſſa en cette occaſion les juſtes bornes de ſon devoir. Il ne manqua pas auſſi d'y travailler par les voies de la douceur, preſſant le Cardinal de même que les autres, d'y conſentir ; & comme il n'y gagna rien, & qu'il vouloit y réuſſir; il fut contraint à cauſe de ſa réſiſtance, de le preſſer par cette voie. Elle ne convenoit pas à un ſujet, qui paroiſſoit vouloir être fidele, & il fut blâmable d'en avoir uſé de cette maniere. La corruption de quelques eſprits de ſa Compagnie ne ſçauroit le juſtifier : il faut en tout tems connoître ſon devoir & le ſuivre.

Ce même jour-là, Chandenier qui avoit été remis dans ſa Charge de Capitaine des Gardes, de même que ſes Confreres, qui enfin étoient rentrés en grace, reçut le commandement de quitter le Bâton, & de ſe retirer chez lui, diſgracié pour la troiſiéme fois. Il étoit ennemi déclaré du Miniſtre : il faiſoit oſtentation de ſa haine ; & comme il en avoit été maltraité, il avoit toûjours conſervé ce reſſentiment contre lui, malgré ſon retour, qui paroiſſoit l'avoir raccom-

modé avec lui. Il avoit pris de grandes liaison avec le Coadjuteur : si bien que le Cardinal crut être obligé de s'en défaire ; & la Reine, par cette même raison, en fut mal contente. Elle l'avoit toûjours estimé & bien traité. Il avoit du mérite & de bonnes qualités ; mais il se laissa trop facilement persuader, que c'étoit être généreux que de s'opposer en apparence ou en effet à la faveur du Cardinal. Il voulut parler à la Reine, avant que de se croire entierement malheureux. Il le fit, & cette Princesse lui donna une assez longue audience, & comme j'étois auprès d'elle j'entendis qu'elle lui dit, *c'est assez, Chandenier, c'est assez.* Après ces paroles, il se sépara de la Cour pour toûjours ; & voulant chercher dans le repos d'une agréable retraite un bonheur véritable & solide, il l'a trouvé & vit heureux.

La Chambre des Comptes vint aussi supplier la Reine de redonner la liberté au Président Perrault, Intendant de la Maison du Prince de Condé, & qui avoit été arrêté, comme je l'ai dit, le même jour que ce Prince. Cette harangue fut faite par le Président Nicolaï & d'une maniere respectueuse. La Reine l'en loua, & leur fit répondre par le Garde des Sceaux, qu'elle considéroit favorablement leur priere.

Le Cardinal, afin d'éviter cet orage, dont il se trouvoit accablé sans sçavoir de quel côté il venoit, fit paroître de vouloir se lier tout de nouveau avec le Prince de Condé. Pour en donner quelques marques évidentes, qui pussent persuader & les uns & les autres, il dit au Maréchal de Grammont, que pour lui il souhaitoit leur liberté, qu'il y travailleroit volontiers auprès de la Reine ; mais que le Duc d'Orléans s'y opposeroit, & qu'il seroit sans doute un obstacle invincible à ce dessein. Il fut mocqué des Acteurs : les Traités secrets avoient changé le cœur du Duc d'Orléans, & le Ministre les ignoroit. Ce Prince se picqua de ce discours. Il répondit au Maréchal de Grammont, quand il lui en parla, que le Cardinal avoit tort de lui vouloir mettre cette affaire sur le dos ; que pour lui il étoit prêt de consentir qu'ils fussent mis en liberté, & lui donna charge comme ami particulier de M. le Prince, de dire de sa part à la Reine & au Cardinal Mazarin, qu'il en feroit une déclaration publique quand il plairoit à Sa Majesté. La Reine fut alors véritablement surprise de ce discours. Elle avoit dit assez hautement, que tout ce que le Parlement faisoit n'auroit point d'autre effet, que de faire fermer davantage les portes de la pri-

son des Princes, mais alors elle connut que cette résolution du Duc d'Orléans étoit facheuse, le Ministre en fut d'abord embarassé, mais comme il ne pensoit qu'à les tromper tous, il crut qu'ils en usoient de même à son égard, & que le Duc d'Orléans ne parloit de cette sorte que pour le tourmenter, & pour faire plaisir au Coadjuteur, qui étoit bien aise de lui donner des affaires. Cela fut cause qu'il ne décida pas encore s'il feroit sortir les Prisonniers, & qu'il se contenta seulement d'en faire le semblant.

Le Cardinal voulant en cette rencontre rendre la pareille au Duc d'Orléans, croyant finement lui déplaire, ne manqua pas de dire au Maréchal de Grammont qu'il étoit ravi d'avoir le consentement du Duc d'Orléans, pour la liberté des Princes : il lui dit que la Reine y consentoit aussi, & de très-bon cœur, & qu'il alloit y travailler, aussi-tôt après il manda le Duc de la Rochefoucault, & le Marquis de Silleri, pour traiter avec eux, à Stenai, avec madame de Longueville, & le Maréchal de Turenne. Toutes ces choses s'exécuterent avec un grand dégoût de part & d'autre, & avec le succès que devoit avoir une négociation forcée & dont la sincérité étoit bannie.

Le Parlement demanda une réponse positive à la Reine, sur les remontrances qu'on lui avoit faites, & cette Princesse les fit venir dans sa Chambre, où le Garde des Sceaux leur promit ce qu'ils demandoient, mais il leur dit par son ordre, que premierement il falloit envoyer à Stenai, afin que madame de Longueville se pût retirer des mains des Espagnols. Il les assura de la part de la Reine, qu'elle alloit faire dresser une abolition en faveur des Prisonniers, & qu'on la leur envoieroit. Le lendemain, il y eut encore une grande presse au Palais Royal pour entendre cette réponse qui se fit dans la ruelle du lit de cette Princesse; où elle étoit retenue par des restes de sa maladie. Le Garde des Sceaux parla si bas & si mal, que personne ni pût presque rien comprendre; & dans cette occasion, non plus que dans beaucoup d'autres, il n'acquit pas la gloire d'être grand Orateur : il est à croire aussi que le remords de sa conscience l'empêchoit de parler sur ce sujet,

Le premier [Février,] le Parlement s'assembla pour la même affaire. Cette Compagnie doutoit avec quelque sujet, des bonnes intentions de la Reine. Ce n'étoit pas une chose agréable à une si grande Reine, de se voir forcée par les Sujets,

du Roi son fils à faire ce qu'elle ne desiroit pas ; & comme ils chercherent les moyens de lui faire exécuter ce qu'elle leur avoit promis, la fortune leur en donna de tels, qu'ils eurent lieu d'en être contens.

Le Coadjuteur, jugeant qu'il étoit tems de se déclarer ouvertement, prit cette occasion pour faire voir ses sentimens. Il dit dans la Grand'Chambre que la liberté des Princes étoit un bien nécessaire à l'Etat & au public qu'il y falloit travailler tous unanimement; que c'étoit son avis & qu'il avoit ordre de Monsieur le Duc d'Orléans d'assurer la Compagnie que Son Altesse Royale desiroit la même chose, qu'il étoit prêt de travailler à ce dessein avec tout le pouvoir que sa naissance lui donnoit dans le Royaume. Le Duc de Beaufort confirma ce que venoit de dire le Coadjuteur, & témoigna aussi desirer la liberté des Princes. Presque tous furent surpris de ce discours, ils croyoient selon ce qui avoit paru pendant le voyage de Bourdeaux, que le Duc d'Orléans étoit sur ce chapitre de même avis que la Reine ; & ce changement causa une joie universelle à toute la Grand'-Chambre. Il y en avoit peu qui ne fussent favorables aux Prisonniers, & ceux qui ne l'osoient être, à cause du Duc de Beaufort & du Coadjuteur, se trouverent alors en

pleine liberté de suivre leurs sentimens. Le Coadjuteur ensuite fut rendre compte au Duc d'Orléans de ce qu'il avoit fait, qu'il accompagna d'une infinité de louanges, que la voix publique avoit donné à sa générosité. Ce Prince en sentit de la joie : il n'examina point les motifs qui lui avoient fait prendre cette résolution, qui sont les seuls qui font les actions bonnes ou mauvaises ; & avant que de fouiller dans son cœur il se crut généreux, il se crut bon, & s'imagina qu'il avoit fait une action tout-à-fait heroïque. Si le Duc d'Orléans par un sentiment de vertu, & par des voies toutes légitimes, s'étant entierement réuni à la Reine, avoit procuré la sortie des Princes, & la paix de la Cour, selon qu'il lui auroit été facile d'en trouver les moyens, sa conduite en ce cas auroit été louable & pleine de gloire ; & la Reine qui seroit volontiers entrée dans ce dessein, lui en auroit été obligée. Mais dans le vrai ce Prince n'en meritoit nulle estime, puisqu'il étoit visible que l'intrigue des Frondeurs & sa facilité à suivre leurs conseils, en étoit la seule cause. Ces événemens si extraordinaires étonnerent infiniment le Ministre. Il voyoit que la liberté des Princes étoit devenue l'affaire de tous, & il ne pouvoit deviner les ressorts de ces

grands mouvemens, ni ce qui avoit eu le pouvoir de changer si promptement les cœurs, les esprits, les intérêts de tant de differentes cabales.

Ce même jour, le Duc d'Orléans vint au Palais Royal, le Ministre voulut lui parler contre le Coadjuteur, & se justifier à lui sur les choses dont il le blâmoit. Dans cette conversation, il arriva que le Ministre, parlant du Parlement, en fit quelque comparaison à celui d'Angleterre, & des Frondeurs à Fairfax & à Cromwel; mais d'une maniere qui pouvoit avoir un sens fort raisonnable, & dont il ne devoit point être blâmé. Le Duc d'Orléans, ne sçachant que lui dire pour se défaire de lui, prit pour prétexte de se fâcher de ce discours, & s'en alla brusquement de chez la Reine. Le Tellier lui demanda, si tout ce que le Coadjuteur avoit dit de sa part en faveur des Princes, étoit véritable, & approuvé de lui? Le Duc d'Orléans lui répondit fierement, qu'il avoit parlé selon ses sentimens, & selon ses ordres, & qu'il approuveroit toûjours tout ce qu'il voudroit dire & faire. Alors le Cardinal Mazarin, voyant bien qu'il falloit que les Princes sortissent de prison, envoya le Maréchal de Grammont & de Lionne, traiter avec eux. Goulas, Sécretaire des Commandemens

Commandemens de M. le Duc d'Orléans, accompagna les deux autres par l'ordre de son maître.

Le lendemain, le Duc d'Orléans, poussé par le Coadjuteur, envoya querir le Maréchal de Villeroi & le Tellier. Il leur ordonna de dire de sa part à la Reine, qu'il étoit mal satisfait du Cardinal, qu'il lui avoit parlé insolemment, qu'il lui en demandoit raison, & la pria de lui déclarer qu'il desiroit qu'elle l'éloignât de ses Conseils, & qu'il n'y prendroit jamais sa place qu'elle ne l'eût chassé. Il dit au Maréchal de Villeroi, qu'il vouloit qu'il lui répondît de la personne du Roi, & qu'il le lui ordonnoit en qualité de Lieutenant Général du Royaume.

Le jour suivant [3. Février,] ce Prince qui jusques alors eut tant de considération pour la Reine, se portant quasi aux dernieres extrémités, manda aux Quarteniers de la Ville de tenir leurs armes prêtes pour le service du Roi ; leur défendant absolument de recevoir d'autres ordres que les siens. Il dit aussi au Garde des Sceaux, & à le Tellier, de ne rien expedier sans lui être communiqué. En même-tems il envoya le Coadjuteur au Parlement, pour l'instruire des desirs qu'il avoit de faire sortir les Princes, & pour leur apprendre à

tous qu'il se déclaroit contre le Ministre. Il prit un prétexte fort indigne de lui pour se dire son ennemi. Le Coadjuteur leur annonça de la part de ce Prince, qu'il avoit querelé le Cardinal, parce qu'il avoit eu la hardiesse, en presence de la Reine, de comparer leur Compagnie au Parlement d'Angleterre ; & qu'il avoit appellé les Frondeurs des Fairfax & des Cromwels. Celui qui faisoit la narration, pour la rendre plus odieuse, l'amplifia de toutes les paroles, qu'il jugea devoir fâcher les Auditeurs, & leur rendit compte aussi de ce que le Duc d'Orléans avoit mandé à la Reine par le Maréchal de Villeroi & par le Tellier. Ce discours excita une furieuse rumeur dans le Parlement contre le Cardinal : on y fit des propositions contre sa liberté & sa vie. Il y en eut trois de terribles : la premiere de le faire arrêter : la seconde, dont fut auteur le Président Viole, de le faire venir au Parlement, pour y répondre de son administration, & faire réparation de ce qu'il avoit dit contre l'honneur de la Nation. Coulon, fut d'avis de faire faire des remontrances à la Reine, pour l'éloigner ; & on cria *Vive le Roi, & point de Mazarin.*

Ce même jour, pendant que les voyages se faisoient du Palais Royal au Luxem-

bourg, le Ministre vint chez la Reine. Il dit tout haut, en presence de tout le monde, qu'il avoit prévû cet orage. Il fit un grand raisonnement sur les causes du mauvais état de la Cour, les attribua presque toutes à l'ambition déréglée du Coadjuteur; & dit que pour lui, il étoit prêt de partir si son absence pouvoit redonner le calme à la France. Il offrit à la Reine de s'en aller, & l'assura que le zéle qu'il avoit pour son service & pour l'Etat le feroit toûjours très-volontiers sacrifier sa vie pour sa conservation; mais il protesta en même-tems, que si le Roi & la Reine ne le vouloient pas laisser aller, il demeureroit fort constamment auprès de leurs Majestés, pour les servir, & n'épargneroit pour cela, ni sa vie, ni son honneur. Beaucoup d'Officiers de guerre s'offrirent à lui pour faire tout ce qu'il lui plairoit, & quelques-uns lui conseillerent alors de faire venir des troupes, & de tenir bon dans Paris; mais il n'osa hasarder la Famille Royale: & la Reine, plus intéressée que lui à la conservation du Roi & de Monsieur, ne voulut entrer dans aucune de ces propositions. Elle fut touchée de douleur, quand elle sçût ce que le Duc d'Orléans avoit dit au Maréchal de Villeroi, & connut la conséquence du commandement qu'il avoit fait

aux Quarteniers & au Prevôt des Marchands. Elle crut alors qu'elle devoit tout craindre de ce Prince, qui malgré sa bonté naturelle, étoit capable des plus grandes violences, quand il écoutoit de méchans conseils. Dans cette extrémité elle se résolut d'essayer, si ce pouvoir qu'elle avoit toûjours eu sur lui, ne lui laisseroit point quelque reste d'équité pour elle. Elle lui envoya dire, qu'elle vouloit l'aller voir, & qu'elle souhaitoit que le Cardinal le vît, afin qu'il pût se justifier à lui des calomnies de ses ennemis. Le Duc d'Orléans répondit durement à cette civilité, & lui manda qu'il ne lui conseilloit pas d'y venir, & qu'il n'y avoit point de sureté pour elle. La Reine lui envoya dire, qu'elle ne craignoit point le peuple, qu'elle sçavoit assez qu'il avoit du respect pour elle; & qu'elle vouloit y aller toute seule, puisque la vûe du Cardinal Mazarin pouvoit lui déplaire. Il repliqua à cette seconde ambassade, qu'elle n'y vînt pas, & qu'assurément elle ne seroit pas en sureté, Elle jugea par cette réponse, qu'il ne la vouloit pas voir, & se reposa sur la confiance qu'elle avoit en Dieu, & sur les forces de son propre courage. Le Tellier m'a dit depuis, que dans ce tems si brouillé, où la Reine vit l'état menacé de tant d'o-

rages, elle l'appella un jour & lui dit, qu'elle voyoit bien que tout étoit à craindre : que cette vûe lui faisoit préferer le bien de la France, le repos de l'Etat, & surtout les intérêts du Roi, à toutes choses : que ses intentions avoient toûjours été droites : qu'elle consideroit le Cardinal, qu'elle le croyoit fidele, & que jusques-là elle avoit été persuadée, qu'elle étoit obligée de le soutenir ; qu'elle le croyoit encore, & que c'étoit son sentiment ; mais que craignant de se tromper, elle avoit voulu lui demander conseil sur ce qu'elle avoit à faire, & qu'elle le conjuroit, comme fidele serviteur du Roi, de lui dire au vrai ce qu'il croyoit qu'elle devoit faire pour satisfaire à son devoir, connoissant qu'elle avoit à se plaindre elle-même sur une affaire de cette importance. Ce sage Ministre m'a dit, qu'il fut surpris d'une telle déclaration, & fort embarassé, & que ne sçachant en effet ce qui se devoit, ou ce qui se pourroit faire de mieux, il conseilla la Reine de suivre ses premiers sentimens, comme les croyant les meilleurs. On peut juger par-là que cette Princesse, en soutenant son Ministre, avec tant de constance, ne l'avoit pas fait sans examiner avec elle-même, & avec ceux qu'elle avoit cru gens de bien & fideles, les

motifs qui la devoient faire agir, & sans consulter ses devoirs, qui paroissent par cette conversation avoir été les conducteurs secrets de sa fermeté & de ses actions. Je ne sçai si le Tellier, qui pouvoit être occupé aussi du dessein de conserver sa faveur, ne fit pas cette réponse, par la peur de déplaire au Cardinal. Dans la confidence qu'il m'a fait de ce grand endroit, j'ai, ce me semble, apperçu, qu'il avoit été touché, & que n'osant esperer qu'un changement se pût faire si facilement, il crut être obligé de ne rien hazarder. Il douta, & eut peur que la Reine, si son Conseil venoit à manquer de bonheur, ne le dît au Cardinal : il m'avoua sincerement, que toutes ces craintes lui étant venues dans l'esprit, il pensa l'en avertir : mais qu'enfin, ayant exactement suivi son devoir, & ce qu'il croyoit être le meilleur parti, il avoit gardé le secret à la Reine, & que jamais le Cardinal n'en avoit rien sçu.

Le Duc d'Orléans, voulant achever son œuvre, alla au Parlement le quatriéme de Février de grand matin, avec intention de faire donner un Arrêt contre le Cardinal Mazarin. Il voulut s'opposer au premier Président, qui desirant travailler à la paix de la Maison Royale, avoit déja dit

dans l'Assemblée derniere que puisque la Reine consentoit à la liberté des Princes, il étoit juste que les Prisonniers la reçussent par elle ; mais ce n'étoit pas ce que les Frondeurs désiroient. Le Duc d'Orléans y fut accompagné des Ducs de Beaufort, de Joyeuse, de Retz, du Coadjuteur, & de beaucoup de Grands du Royaume qui ont séance au Parlement. Il parla long-tems & fort bien : en ces occasions ce Prince faisoit assez connoître qu'il avoit du sçavoir, de l'esprit, & que sa jeunesse avoit été utilement occupée. Il informa la Compagnie des sujets qu'il croyoit avoir de se plaindre du Cardinal : il exagera les calomnies qu'il avoit dites contre leur illustre Corps, & confirma lui-même en faveur des Princes tout ce que le Coadjuteur leur avoit dit de sa part. Il déclara qu'il n'avoit jamais consenti à la détention des Princes, que malgré lui, & pour complaire à la Reine, qui, par les mauvais conseils de son Ministre, avoit desiré de les faire arrêter. Il leur dit que sa conduite étoit blâmable en toutes choses, & que voyant l'Etat perdu, & la Finance mal gouvernée, il avoit fait cette résolution, de ne plus suivre les sentimens de la Reine : qu'il avoit toûjours eu pour elle beaucoup de déference & de respect : qu'il conti-

nueroit d'avoir ces mêmes sentimens ; mais qu'il lui avoit mandé, qu'il ne vouloit plus aller au Conseil, que premierement elle n'eût chassé d'auprès d'elle le Cardinal ; & qu'ayant pris cette résolution, il venoit leur demander avis sur ce qu'il avoit à faire.

Cette déclaration du Duc d'Orléans plût à toute la Compagnie. Elle étoit depuis long-tems mal intentionnée, & avoit pris le Cardinal pour l'objet de sa mauvaise humeur. Les deux Cabales étoient unies, qui composoient un grand nombre de gens tout disposés à fronder.

Le premier Président, qui ne s'écartoit pas souvent de son devoir, répondit au Duc d'Orléans, avec des marques d'estime & de respect pour tout ce qui venoit de lui ; mais voulant moderer cette impétuosité, il dit que Monsieur le Maréchal de Grammont étoit parti, pour aller faire sortir les Princes ; qu'en son particulier il souhaitoit que sa négociation eût une heureuse fin ; mais que la Reine l'ayant envoyé dans ce dessein il n'étoit pas juste de lui en ôter la gloire, puisqu'enfin le Roi devoit être Maître absolu de tous ; & quant à ce qui le regardoit en particulier, sur le sujét des plaintes qu'il faisoit du Ministre, qu'il osoit bien lui dire, que c'étoit à lui à y chercher, par sa prudence,

des remedes qui fussent plus doux que ceux qu'on proposoit ; puisqu'il étoit raisonnable que nos Rois fassent le choix de leurs Ministres ; & qu'il n'étoit pas de sa bonté, de vouloir mettre le feu aux quatre coins de la France, pour des ressentimens passagers qui se pourroient aisément effacer.

Pendant que ces raisonnemens se font dans le Parlement, la Reine étoit occupée au Palais Royal de ces mêmes choses ; c'est-à-dire, qu'elle vouloit faire rompre cette Assemblée, & se plaindre à son tour. Elle envoya au Parlement de Rodes, Grand Maître des Cérémonies, & leur manda de venir au Palais Royal trouver le Roi. Le premier Président sçachant l'intention de la Reine, voulut faire finir l'Assemblée ; mais le Duc d'Orléans fit opiner là-dessus, & fit arrêter qu'ils demeureroient assemblés, jusqu'au retour du premier Président & de ceux de sa Compagnie, qui devoient aller sçavoir les volontés de la Reine.

Notre Regente reçut ceux qu'elle avoit mandés dans sa petite Galerie en presence de tous, coëffée de nuit, en habit de malade. Le Ministre étoit debout près de sa chaise, & le Garde des Sceaux étoit près de lui. Le dernier parla long-tems ; mais à son ordinaire, c'est-à-dire, fort mal. Il

justifia, par l'ordre de la Reine, la conversation du Cardinal Mazarin avec le Duc d'Orléans. Duplessis Guenegaud, Sécretaire d'Etat, lût publiquement une relation particuliere de cet entretien, faite par le Cardinal même, où il nia nettement d'avoir rien dit contre le Parlement, laissant entendre qu'il n'avoit eu intention de blâmer personne, que le Coadjuteur.

La Reine parla près d'un quart d'heure, & toûjours de bon sens, & gravement. Elle se plaignit de l'esprit factieux du Coadjuteur, qui lui avoit fait perdre l'amitié du Duc d'Orléans, qui de tout tems lui avoit été chere. Elle leur dit qu'elle avoit plus de desir que lui, de faire sortir les Princes; leur promit de travailler incessamment à leur liberté, & leur montra combien elle ressentoit le mépris du Duc d'Orléans, qui n'avoit pas voulu recevoir sa visite. Le premier Président, qui desiroit servir les Princes sans l'inique mélange de la fronde, invita & pressa la Reine de donner des paroles plus certaines de leur sortie; mais elle, sans s'expliquer davantage, lui répondit toûjours, qu'elle lui avoit fait assez connoître ses intentions, & qu'elle n'en pouvoit pas dire davantage.

Le premier Président, retournant au

Parlement, qui l'attendoit tout assemblé, rendit compte à sa Compagnie de ce que la Reine lui avoit dit ; & le Comte de Brienne, Sécretaire d'Etat, qui l'avoit accompagné par son ordre, leur dit à tous en presence du Duc d'Orléans, que la Reine avoit un grand regret de voir que des esprits brouillons & factieux lui eussent fait perdre l'amitié de Monsieur : & quoiqu'elle eût été déja refusée dans l'offre qu'elle avoit faite à ce Prince de l'aller visiter, malgré sa foiblesse, & les restes de sa maladie, elle vouloit lui faire dire en presence de toute la Compagnie, qu'elle étoit encore prête de l'aller voir, pour lui montrer qu'elle ne desiroit rien tant au monde, que de le satisfaire sur les plaintes qu'il faisoit d'elle. Le premier Président rendit compte aussi de la narration, qu'on avoit fait lire devant lui, touchant la conversation que le Cardinal avoit eue avec le Duc d'Orléans ; ce qui fut reçû avec mépris, & traité de ridicule : & sur ce que le premier Président pressa le Duc d'Orléans de revoir la Reine, ce Prince, pour s'en défaire, lui répondit, qu'il vouloit que la Compagnie opinât là-dessus, ne trouvant pas juste de suivre ses sentimens sur une affaire de cette conséquence.

Le premier Président, sans s'étonner,

dit que la Reine l'avoit assuré qu'elle alloit expédier un ordre au Havre, pour faire sortir les Princes; sur quoi le Duc d'Orléans dit tout haut, que cela étoit faux. Après toutes ces disputes, & beaucoup de contestations sur les avis, qui alloient tous contre le Cardinal, l'arrêté fut enfin, *que la Reine seroit très-humblement suppliée de donner une déclaration d'innocence en faveur des Princes, pour les faire sortir; & qu'elle seroit aussi très-humblement suppliée d'éloigner le Cardinal Mazarin de ses Conseils, attendu que Monsieur le Duc d'Orléans Lieutenant Général du Royaume, ne pouvoit & ne vouloit nullement y entrer tant qu'il y seroit.*

La Reine, ce même matin, me fit l'honneur de me dire, parlant de toutes ces choses, qu'elle étoit résolue de tenir bon, & de ne pas faire sortir les Princes sans leur amitié; qu'elle vouloit se mocquer de tous leurs Arrêts; & qu'ayant les clefs du Havre, on ne pouvoit pas la forcer de leur ouvrir les portes. Champlatreux, fils du premier Président, alla dire encore ce même jour au Cardinal, que s'il vouloit envoyer vîtement l'ordre de faire sortir les Prisonniers, son pere, & ses amis, esperoient qu'on le pourroit sauver; mais sans cela, qu'il n'y avoit point d'esperance

pour lui. Arnauld, grand Confident du Prince de Condé, & de mes amis, vint me le dire pour le faire ſçavoir à la Reine, que ſi dans ce même jour on envoyoit un ordre, peut-être Monſieur le Prince s'en tiendroit obligé. Ce *peut-être*, ayant déplu à la Reine, à qui je le dis, elle s'en trouva ſi déſobligée, qu'elle me commanda de dire à ce Gentilhomme, que je n'avois pû lui parler de cette affaire.

Le lendemain, le Duc d'Orléans manda le Duc d'Epernon, & le Maréchal de Schomberg, l'un Colonel de l'Infanterie Françoiſe, & l'autre des Suiſſes, & leur dit, qu'étant Lieutenant Général de la Couronne, il prétendoit qu'ils devoient recevoir de lui les ordres qui regardoient leurs Charges. Ils lui répondirent, qu'ils ſçavoient le reſpect qu'ils lui devoient; mais que le Roi étant preſent, ils croyoient ne devoir dépendre que de lui ſeulement. Les autres Ducs & Maréchaux de France répondirent tous la même choſe, & parurent ne point vouloir ſe déſunir de leur véritable devoir. Le Duc de Mercœur fut ſi paſſionné pour les intérêts du Miniſtre, qu'il fit appeller ce même jour ſon frere le Duc de Beaufort, pour ſe battre contre lui; mais il n'en fit rien, & ne ſuivit point ſon premier mouvement.

La Reine manda Messieurs de Ville, à qui on commanda de ne recevoir nul ordre, que du Roi, de la Reine & des Sécretaires d'Etat. Ils répondirent comme gens fideles & bien intentionnés ; mais dans le vrai ils firent peu de tems après aussi mal, que s'ils eussent eu une volonté déterminée au crime. Le Duc d'Orléans les manda en même-tems, pour lui venir parler. Ils vinrent aussitôt chez la Reine, sçavoir d'elle s'ils iroient le trouver. La Reine d'abord en fut satisfaite ; & pour ne point montrer d'aigreur contre ce Prince, leur permit d'y aller : mais on leur défendit tout de nouveau de ne pas recevoir d'autres ordres que du Roi. Ils promirent d'obéir ; mais malgré leurs promesses & les défenses de la Reine, elle fut mal obéie : le peuple fut ensuite séduit par mille artifices. C'est ce qui les fit manquer à leur obligation.

Le Garde des Sceaux de Châteauneuf, & le Maréchal de Villeroi, négociateurs secrets pour faire chasser le Cardinal, étoient accompagnés de le Tellier, qui n'avoit pas les mêmes intentions ; mais celui-ci agissant avec droiture laissoit néanmoins entendre qu'il ne l'admiroit pas toûjours. Beaucoup de voyages se faisoient au Luxembourg de la part de la Reine par

les trois Médiateurs, pour trouver les moyens de pacifier les affaires. L'article du Ministre plaisoit aux deux premiers : ils trouvoient, selon leurs souhaits, que ce Prince étoit résolu de tenir bon sur cela, & leurs peines n'apportoient nuls remedes à ce mal qui choquoit directement l'autorité Royale. Ces Ambassadeurs intéressés, parens & amis, & remplis d'un même desir, eussent été bien fâchés d'en trouver à cet égard ; mais l'un & l'autre étoient gens qui aimoient l'Etat à leur mode, & qui n'auroient pas voulu, pour voir leurs passions particulieres satisfaites, travailler à la diminution de la Puissance Souveraine : ils vouloient éloigner le Cardinal pour demeurer à sa place, & par le même moyen ils auroient employé de bon cœur tous leurs soins pour le service du Roi. Le Garde des Sceaux, par ce sentiment, ménagea avec le Duc d'Orléans, & les amis des Princes, un Traité particulier avantageux à la Cour, où le Coadjuteur n'avoit point de part ; & même en ce cas, sa perte étoit résolue entre eux sans la participation du Duc d'Orléans. Les amis des Princes, ravis de pouvoir esperer la perte du Chef des Frondeurs qu'ils n'aimoient pas, s'obligerent de faire signer aux Prisonniers ce Traité, qui en effet étoit utile

à l'Etat ; & quoiqu'il allât en beaucoup de choses à diminuer la puissance de M. le Prince, ils ne laisserent pas de l'approuver, par le plaisir qu'ils eurent de penser, que le Duc d'Orléans de même, en perdant le Coadjuteur, n'auroit pas son compte. Si la Reine eût pû juger alors de ces affaires, & de leurs conseils sans préoccupation, elle auroit peut-être accepté ce parti ; quoique selon les apparences elle auroit paru insensible à son Ministre ; car rien ne lui étoit si cher que l'avantage du Roi, & le repos de la France : mais toutes leurs négociations en particulier furent inutiles, & ne servirent de rien ; parce que tout ce qui venoit du Duc & du Maréchal de Villeroi étoit suspect à la Princesse, qui les soupçonnoit d'être d'intelligence avec le Duc d'Orléans, qu'elle voyoit visiblement se déclarer contre elle ; & ses soupçons n'étoient que trop bien fondés.

Sur le soir de ce jour [5. Février.] les gens du Roi vinrent exécuter leur arrêté, & supplier la Reine de contenter les souhaits du public. Le premier Président n'y fut point : il envoya les Gens du Roi exprès, afin que cette Députation ne fût pas si remarquable, & pour procurer à la Reine le moyen de les remettre à une autrefois. On les reçût donc au Conseil,

& on leur promit réponse pour le lendemain. Dans l'état où étoit le Cardinal, un jour seulement lui étoit important, parce qu'il retardoit l'Arrêt, qu'il voyoit bien que le Parlement méditoit de prononcer contre lui.

Le lendemain sixiéme, le Parlement s'assembla. Tous se plaignirent du premier Président, qui avoit fait faire les remontrances par les Gens du Roi. Ils arrêterent qu'il les iroit faire lui-méme ; mais il demanda du tems, feignant de n'être pas préparé, & dit que les Gens du Roi viendroient demander audience à la Reine. La rumeur fut grande au Palais : tous se mirent à crier, *que le Cardinal perisse, qu'il soit chassé, & point de Mazarin.*

Toutes ces tempêtes étonnerent le Ministre, & le firent penser à la retraite. Plusieurs de ses amis lui offrirent tout de nouveau des places & des troupes, & les Maréchaux de France qu'il venoit de faire avoient envie de le servir. Ceux même qui desiroient le plus son éloignement, dirent dans le Conseil du Roi, qu'il y avoit des moyens pour le soutenir. On proposa de faire venir des troupes dans Paris, de cantonner le quartier du Palais Royal, & de tenir bon contre le Duc d'Orléans. Toutes ces choses ne furent point approuvées de la Reine, ni

de son Ministre, par la raison que j'ai dite; & à cause des maux que cette résistance auroit pû causer. Madame de Chevreuse, qui depuis la prison du Prince avoit paru assez attachée à la Reine, & qui faisoit mine d'être amie du Cardinal, & de lui donner de salutaires avis, lui conseilla de s'éloigner pour quelque tems, afin de laisser passer l'orage. Elle promit à la Reine, qu'elle travailleroit à le raccommoder avec le Duc d'Orléans, & qu'ensuite il seroit facile d'engager ce Prince à consentir à son retour. Peut-être qu'elle l'auroit fait pour obliger la Reine, & même pour y chercher le plaisir de l'intrigue & de la nouveauté; mais avant que de la servir, & par préference à toutes choses, elle vouloit voir les Princes sortir de Prison, & que le mariage de sa fille se fît. C'est ce qui l'obligeoit de presser si charitablement le Cardinal de s'en aller. Madame la Duchesse d'Aiguillon lui donna le même conseil, & couvroit le peu d'amitié qu'elle avoit pour lui, du bien de l'Etat; disant au Cardinal, qu'il mériteroit de cette action beaucoup de gloire, se sacrifiant pour la paix publique, & pour le repos de la Reine.

L'ame du Ministre étant agitée de tant de troubles, pleine de tant de sujets de

crainte, & touchée de tant de differentes passions qui le travailloient, n'osant user de remedes extrêmes, choisit enfin, à ce qui parut, de s'en aller au Havre délivrer lui-méme les Princes. Il prit un ordre secret de la Reine adressée à de Bar, par lequel elle lui ordonnoit d'obéir ponctuellement au Cardinal. Ce Ministre crût peut-être se pouvoir rendre le maître de leur prison pour les y retenir, ou qu'en ouvrant lui-méme la porte il feroit son accommodement avec eux, & que devant compter la Reine pour beaucoup, ils voudroient se remettre de son côté; mais il fut trompé en tout, & il connut que les graces, qui se font par force, n'obligent point ceux qui les recoivent. Le Cardinal communiqua son dessein à la Reine. Elle y consentit, parce qu'il étoit difficile que le regardant comme un Ministre fidele, le seul qui fût dans ses intérêts, & qui lui paroissoit desirer le plus sincerement le bien de l'Etat, elle pût éviter de suivre ses sentimens; mais de la maniere qu'elle me fit l'honneur de m'en parler, elle me fit voir, sans s'expliquer entierement qu'elle ne l'avoit pas approuvé. Elle crût de plus que ce voyage pourroit avoir de facheuses suites. Les voulant éviter, elle & son Ministre jugerent qu'il seroit avantageux au ser-

vice du Roi de le tirer de Paris, & à elle de le suivre ; & par leur retraite commune échaper aux trahisons des Factieux. La Reine fut persuadée qu'étant hors de cette confusion, elle pourroit avec ses armes & les clefs du Havre, dont elle croyoit être encore la Maîtresse, remédier à ses maux qui paroissoient la devoir accabler ; mais selon ce que j'en peux juger, ses vûes ne furent pas des résolutions, parce qu'elle ne pouvoit pas agir sur un fondement certain : & si dans ce tems-là elles ont été faites, du moins elles n'ont point été sçûes ; mais à la vérité, la Reine en a été fortement soupçonnée : dans cette extrémité, les plus extrêmes résolutions se devoient prendre.

Le Cardinal étant donc résolu de partir, il vint chez la Reine le soir de ce jour sixiéme Février. Elle lui parla long-tems devant tout le monde, dans la créance que vraisemblablement ce seroit la derniere fois qu'elle le verroit. Nous, qui étions presentes à cette conference, & moi comme les autres, ne pûmes appercevoir aucune altération dans son visage. Sa gravité ne l'abandonna point. Son cœur, qui étoit touché sans doute, de colere, de haine, de pitié, de douleur & de dépit, ne laissa rien voir au dehors de tous ces

ſentimens ; & jamais je ne l'ai vûe plus tranquille qu'elle le parût alors. Le Cardinal étant enſuite demeuré au Conſeil, qui entretenoit la Reine de ſes malheurs, l'Abbé de Paluau, ſon maître de Chambre, lui vint dire que dans les rues le peuple paroiſſoit fort émû, & qu'on crioit par tout, *Aux Armes.* Comme ſon deſſein étoit de s'en aller, il prit dès le moment congé de la Reine; ſans témoigner de le prendre, de peur de marquer aux ſpectateurs ce qu'il ne vouloit pas qu'ils ſçuſſent. Quand il fut dans ſon appartement, il ſe vêtit d'un caſaque rouge, prit un chapeau avec des plumes, & ſortit à pied du Palais Royal ſuivi de deux de ſes Gentilshommes. Il alla par la porte de Richelieu, où il trouva de ſes gens qui l'attendoient avec des chevaux, & de-là il alla paſſer la nuit à Saint-Germain. Son premier deſſein fut de ſortir par la porte de la Conference; mais il eut avis qu'on avoit voulu tuer de ſes domeſtiques devant le logis de Mademoiſelle, qui logeoit aux Thuilleries, & cette rumeur l'obligea de fuïr par le plus court chemin. Déja le bruit étoit répandu partout, qu'il devoit partir, ſans pourtant que l'on ſçût au vrai s'il le feroit, ni quel étoit ſon deſſein.

Le Cardinal connut alors que la Princeſſe

Palatine lui avoit dit vrai, & qu'il avoit eu tort de ne la pas croire. Il lui écrivit de Saint-Germain, qu'il l'avertissoit qu'il alloit faire sortir les Princes, & que selon cette promesse qu'il lui faisoit, il lui demandoit qu'elle lui tînt la parole qu'elle lui avoit donnée, de l'obliger en ce qu'elle pourroit, & de s'attacher à la Reine, lorsque le Prince de Condé seroit en liberté. Elle lui avoit toûjours fait dire, qu'elle s'étoit engagée de servir les Princes : mais que n'aimant point les Frondeurs, lorsqu'elle seroit satisfaite par l'heureuse fin de sa négociation, son seul desir étoit d'entrer dans les intérêts de la Reine, & de se lier entierement à elle. Le Ministre n'oublia rien pour l'engager dans son parti : il lui fit offrir de dignes récompenses des soins qu'il souhaitoit qu'elle voulût prendre de ses affaires, & particulierement la Charge de Sur-Intendante de la Maison de la Reine future.

La Princesse Palatine, par qui j'ai été instruite du détail de sa conduite, accepta ces avantages. Elle vouloit s'établir par la Reine, de qui seule elle pouvoit recevoir des graces proportionnées à sa naissance & à sa grandeur. En se procurant du bonheur, elle sauva la Reine, & lui donna le moyen de soûtenir le Cardinal. Cette Princesse

adroite & habile, qui avoit alors la confidence entiere des desseins des Princes & des Frondeurs, se gouverna si judicieusement, qu'elle les rompit presque tous. Elle ralentit d'abord l'ardeur impétueuse des Frondeurs, & fit naître ensuite des dégoûts pour eux dans l'esprit du Prince de Condé, qui firent changer les intérêts & les sentimens de tous les Acteurs.

La Reine, après que le Cardinal fut parti, demeura le reste du soir à s'entretenir de choses indifferentes. Elle parut la même qu'elle avoit accoutumé d'être. Ceux qui l'observerent, & nous-mêmes, en fûmes étonnés; car il étoit impossible d'attribuer sa constance à son insensibilité. Aussi, doit-on dire, à sa louange, pour satisfaire simplement à la vérité, que dans toutes les grandes occasions, nous l'avons toûjours vûe recevoir d'un visage égal, les peines qui sont accoûtumées de troubler tous les autres.

Le lendemain, comme j'approchai d'elle, je lui demandai en lui baisant la main, comment elle se portoit. Elle me dit: *Vous le pouvez juger vous-même.* Et se confiant assez en moi pour me montrer sincérement quelque chose des sentimens de son ame, elle me fit entrer dans son Oratoire, & me commanda d'en fermer la porte.

Alors, m'étant jettée à ses pieds, elle me fit l'honneur de me dire : *Que dites-vous de l'état où je suis ?* Je lui répondis : *Je dis, Madame, qu'il est effroyable, & que vous avez besoin d'une grande grace de Dieu, & d'une extrême sagesse, pour vous en tirer. On vous arrache un Ministre par force : c'est une marque de la foiblesse de votre autorité, & que peut-être si vous l'endurez, cette violence pourra la détruire tout-à-fait. Mais, Madame,* lui dis-je, *pardonnez-moi si je vous dis aussi, dans la seule vûe de vos intérêts, que M. le Cardinal ayant, de l'avis des plus sages, manqué de conduite en beaucoup de choses, ceux qui vous sont fidéles sont bien fâchés de voir que vous souffriez de ses fautes, ou de son malheur : & je ne sçai si un homme choisi par vous-même, & détaché de toutes ces Cabales, qui vous sont odieuses, ne vous seroit pas plus utiles, dans des tems comme ceux-ci, où vous avez bien besoin de conseil. Pensez-y bien, Madame,* lui dis-je ; *car pour moi, comme je ne suis pas capable de décider de ces choses, tout ce que je puis dire à Votre Majesté, c'est que je suis prête de la servir fidélement en tout ce qu'elle me commandera. J'aurai pour ses volontés une obéissance toute entiere : je suis toute à elle ; & quoique M. le Cardinal m'ait toûjours maltraitée, & qu'il ne m'ait jamais fait de bien considérable, Votre Majesté se peut assurer*

assurer que lui devant tout à elle, je ferai à sa seule considération tout ce qui me sera possible pour la servir. Pendant que je lui parlai elle m'écouta toûjours avec une grande application. Elle me répondit : *Vous avez raison sur tout ce que vous me dites ; mais il est assez diffisile de trouver un homme désintéressé, qui ne soit de nulle Cabale, & discerner ce qui me convient. Ne le pouvant pas juger moi-même, je croi que je suis obligée de défendre un Ministre que l'on m'ôte par force. J'espere toûjours que Dieu aura pitié du Roi, & qu'il ne voudra pas abandonner son innocence, ni le faire souffrir de mes malheurs, & de ceux du Cardinal. Je sçai, comme vous dites, qu'il a des défauts ; & qu'il a fait beaucoup de fautes. Je sçai aussi qu'il a certainement de très-bonnes intentions, pour le service du Roi & le mien ; qu'il a glorieusement conduit ses affaires, lorsqu'on l'a laissé faire ; que les cinq premieres années de ma Régence, ont été heureuses ; & qu'ayant été trahi de ceux qu'il a obligés,* * *il est difficile que cette iniquité ne lui soit nuisible ; & cela, me semble, m'oblige d'en avoir plus de pitié.* Après ces paroles, étant tombée dans une profonde rêverie, elle y demeura quelque tems, puis elle me dit : *Je ne veux plus parler sur ce chapitre ; car je craindrois, me souvenant de l'état où je suis, d'être*

* La Reine entend parler du Maréchal de Villeroi.

trop foible. *Et pour vous*, me dit cette grande Princesse, *j'avoue que le Cardinal n'en a pas assez bien usé avec vous ; mais je vous sçai un fort grand gré d'en agir comme vous faites : c'est une marque de la bonté de votre cœur, dont j'ai toûjours eu bonne opinion ; & je me charge de lui mander, que vous méritez plus que vous avez.* Elle le fit en effet ; car le Cardinal le dit alors à quelqu'un de mes amis. Comme je ne m'aidai pas, & que je me contentai de bien faire, sans m'en faire valoir auprès de lui, il se contenta aussi de me faire de grands complimens, & de grandes promesses, qui m'ont été fort inutiles.

Tout ce jour, la Reine fit bonne mine, & demeura tranquillement au Cercle, avec les Princesses qui vinrent la visiter. Le soir, étant dans son petit Cabinet avec sa Cour ordinaire, après avoir long-tems écouté Nogent, qui entretenoit la Compagnie de ces mêmes faribolles qu'il avoit accoutumé de dire, la Reine me faisant signe de m'approcher d'elle, me dit tout bas, *J'avoüe que ce que dit aujourd'hui cet homme, me paroît plus ridicule qu'à l'ordinaire* : & après avoir un peu rêvé, elle continua, & me fit l'honneur de me dire : *Je voudrois qu'il fût toûjours nuit ; car quoique je ne puisse dormir, le silence & la solitude me plaisent,*

parce que dans le jour je ne vois que des gens qui me trahissent.

Quand on sçût dans Paris que le Ministre étoit parti, qu'il étoit à Saint-Germain, & qu'il pouvoit aller au Havre où étoient les Princes, l'inquiétude fut grande dans tous les partis. On crût qu'il alloit resserrer les portes de leur prison; ou qu'il ne les ouvriroit que quand il auroit une certitude entiere de l'amitié du Prince de Condé, & dans le tems qu'il pourroit lui en être obligé. Par cette raison, tous les intéressés au retour des Princes, résolurent de presser davantage la Reine. Ce même jour cette Princesse avoit envoyé le Maréchal de Villeroi, & le Garde des Sceaux, avec le Tellier, prier le Duc d'Orléans de venir au Conseil; mais ce Prince par l'avis du Coadjuteur n'y voulut point aller, & s'excusa; disant qu'il n'y pouvoit avoir de sureté pour lui, que premierement il ne vît les Princes sortis du Havre. La Reine y envoya tout de nouveau, & lui écrivit de sa main, pour l'en convier, s'étonnant de ne le point voir après ce qu'elle venoit de faire à sa considération; mais il demeura ferme dans sa premiere résolution, & dit qu'il n'y reviendroit point, qu'il n'eût une sureté entiere, tant sur la liberté des Princes, que sur l'éloignement du Cardi-

nal, qui ne paroissoit pas être banni pour jamais.

Le Parlement avoit député à la Reine, pour la remercier de l'éloignement du Cardinal, & pour la supplier de donner promptement ses ordres, pour la sortie des Princes. Elle leur répondit, qu'elle étoit toute disposée à cela; mais que premierement elle vouloit conferer avec M. le Duc d'Orléans sur cette affaire, chez elle, chez lui, ou en lieu neutre; ne trouvant pas juste qu'il refusât de venir prendre sa place au Conseil, après ce qu'elle venoit de faire pour lui.

Le jour suivant, le Parlement étant assemblé, le premier Président rendit compte à sa Compagnie, en presence du Duc d'Orléans, de ce que la Reine lui avoit dit. Ce Prince lui répondit qu'il n'étoit point nécessaire qu'il allât au Palais Royal, pour dire son opinion sur la sortie des Princes, puisqu'il n'avoit rien à dire que les mêmes choses qu'il avoit déja dites; qu'il étoit prêt de consentir à leur liberté, & que son dessein étoit d'éloigner entierement le Cardinal des Conseils du Roi; qu'en ces deux points consistoit le repos de l'Etat, & sa propre satisfaction; que la Reine se mocquoit d'eux, quand elle leur promettoit l'un & l'autre, & qu'elle avoit seule-

ment changé la demeure du Ministre du Palais Royal au Château de Saint-Germain ; qu'il gouvernoit de ce lieu comme dans le tems qu'il étoit auprès d'elle : qu'il falloit chasser ses créatures, ses niéces, & son neveu, qui étoient demeurés à la Cour ; que leur presence faisoit assez voir que l'intention de la Reine étoit qu'il revînt, & qu'elle ne vouloit point faire sortir les Princes de Prison. Il y eut grand bruit au Palais. Plusieurs avis furent contre le Cardinal : quelques-uns voulurent que l'on décrétât contre lui, ses fauteurs & adhérans, & ceux qui l'avoient suivi. Le Duc d'Orléans s'y opposa, disant que cela n'étoit pas juste ; que ses amis étoient louables de l'avoir suivi, & en avoient usé en gens d'honneur. Quelques autres vouloient qu'on allât saccager sa maison, & qu'on le déclarât perturbateur du repos public. Des-Landes-Paien fut d'avis de défendre pour jamais aux Cardinaux l'administration des affaires d'Etat, vû qu'ils avoient juré & promis fidelité au Pape, & qu'ainsi ils ne pouvoient pas servir à deux maîtres. Il y en eut qui allerent jusqu'à cette insolente tyrannie de défendre tous Favoris en France ; ce qui tenoit un peu du ridicule. Le Duc d'Orléans répondit sagement, disant qu'ils étoient tous

Sujets du Roi, & que quoiqu'il le fût en un dégré plus éminent que les autres, il étoit pourtant un de ceux qui lui devoient obéir en cette qualité, & qu'il n'étoit pas juste qu'ils donnassent des loix à leur Souverain. Il ajoûta ces belles paroles : *Véritablement, il seroit à souhaiter que les Rois n'eussent jamais de Favoris ; mais nous ne devons pas les en empêcher par force.* La modération de ce Prince les rendit plus humbles. Il fut arrêté que les gens du Roi iroient trouver la Reine, pour lui faire de nouvelles instances sur la sortie des Princes & l'éloignement du Cardinal.

Les Princes, Ducs & Pairs, & Maréchaux de France, s'assemblerent par l'ordre de la Reine, pour aviser aux moyens de remédier à ces désordres. La Reine, leur disant l'état où elle étoit, & comme elle avoit éloigné le Cardinal, pour complaire au Duc d'Orléans, exagera, avec des paroles pleines de douceur & d'honnêteté, le peu de satisfaction qu'elle recevoit de son procédé. Elle leur demanda conseil sur ce qu'elle avoit à faire, & leur témoigna vouloir prendre confiance en leur fidelité. Ils résolurent de députer quelques-uns d'entre-eux vers le Duc d'Orléans, pour le convier de revenir au Conseil, & pour lui répondre en Corps de la

part de la Reine de la sureté qu'il y trouveroit pour sa personne. Cette précaution étoit nécessaire, pour rassurer ce Prince, qui avoit lieu de craindre, qu'en travaillant à la liberté d'autrui il ne perdît la sienne.

Le Duc d'Elbeuf, portant la parole, fut maltraité par le Duc d'Orléans. Il lui dit : *que cela étoit joli, de voir qu'il étoit contre le Cardinal, quand il en avoit été le protecteur ; & qu'à present qu'il s'étoit déclaré son ennemi, il fût pour lui* : & le fit taire avec assez de hauteur : Madame lui dit : *qu'elle étoit au désespoir qu'il fût du Sang de Lorraine.* & lui parla avec un grand ressentiment de sa conduite. Ensuite de cette réprimande, le Duc d'Orléans s'adressant aux Ducs de Vendôme & d'Epernon, leur dit, qu'il ne pouvoit aller au Palais-Royal sans y conduire les Princes.

Sur le soir de ce même jour, les gens du Roi étant venus trouver la Reine, pour lui representer ce que le Parlement avoit arrêté, elle leur promit positivement la sortie des Princes ; & leur dit que puisque le Duc d'Orléans ne vouloit pas la voir, elle envoyeroit le Garde des Sceaux conferer avec lui de ce dessein. Cet homme, qui se voyoit alors dans la place de premier Ministre, qu'il avoit tant souhaitée, pour empêcher, à ce qu'il disoit,

les furieuses résolutions du Parlement, conseilla à la Reine de leur promettre l'éloignement du Cardinal, sans esperance de retour. Il lui dit qu'elle devoit faire paroître que cette résolution venoit de son propre mouvement. Elle le fit, pour le tromper lui-même : & lui aussi de son côté trompoit la Reine à son tour. Il vouloit qu'elle s'engageât publiquement à ne plus rappeller son Ministre, sçachant bien que sur les paroles de cette Princesse le Parlement ne manqueroit pas de se déchaîner contre lui. Alors le Cardinal envoya supplier la Reine, de faire sortir ses niéces & son neveu de Paris. L'Abbé Ondedei les mena à la Maréchale d'Hoquincourt ; & cette Dame les mena à Peronne après qu'elles eurent été cachées quelques jours dans la chambre de mademoiselle de Neuillant, devenue madame de Navailles, mais dont le mariage n'étoit point déclaré. [le 9 Février]

Le jour d'après, les gens du Roi, ayant fait leur rapport au Parlement, le Duc d'Orléans accepta la conference avec le Garde des Sceaux, & les assura qu'en deux heures avec lui, toutes les choses nécessaires seroient expédiées, & que même la Déclaration touchant l'innocence des Prisonniers seroit dressée. Toute la Compagnie se reposa sur la parole du Duc d'Or-

léans ; & la Reine, paroissant vouloir abandonner le Cardinal, ils furent tous d'une voix à donner un Arrêt contre lui, qui portoit,

Qu'en conséquence de ladite Déclara- « tion, & volonté du Roi & de la Régen- « te, dans le quinziéme du jour de la publi- « cation du present Arrêt, ledit Cardinal « Mazarin, ses Parens & Domestiques « étrangers, vuideroient le Royaume de « France, Terres & Places de l'obéissan- « ce du Roi ; & faute de ce faire, ledit « tems passé, seroit contre eux procédé « extraordinairement, permis aux com- « munes & tous autres de leur courre sus ; « sans qu'ils puissent revenir pour quelques « prétextes, causes, emplois & occasions « que ce soit : & défenses faites, ledit tems « passé, à tous Gouverneurs de provinces, « Maires & Echevins de Ville, de les rece- « voir. «

Fait au Parlement ce neuviéme « Février 1651. «

Pendant toutes ces disputes, les amis des Princes n'étoient pas contens. Ils apprehendoient toûjours les artifices & la mauvaise volonté du Coadjuteur. Arnaud, ce même jour, me vint voir le soir fort tard, pour me prier de parler à la Reine ;

& de lui dire, que plus elle retardoit & plus elle engageoit M. le Prince avec ses ennemis. Je lui en parlai ; mais comme elle avoit pris sa résolution avec le Cardinal, rien ne la pouvoit faire changer. La Princesse Palatine rassuroit ceux qui étoient du parti des Princes, qui s'inquiétoient de l'état incertain où ils étoient. Elle avoit la promesse de celui qui apparemment étoit le maître de leur prison. Elle étoit en couche, quand toute cette négociation se fit ; & malgré ses délicatesses, elle ne laissoit pas de conférer avec tous ceux qui avoient besoin de parler à elle. Les Frondeurs, dans ce commencement, voulurent pousser la Reine à l'extrémité ; mais cette Princesse leur amie en apparence, sur la parole du Cardinal, arrêta leur mauvais dessein ; & disoit aux créatures du Prince de Condé pour qui elle s'intéressoit véritablement, qu'il falloit se servir des Frondeurs, sans entrer dans leur passion ; & qu'ils seroient de fort méchans maîtres, s'ils le devenoient tout-à-fait ; que l'intérêt de Monsieur le Prince étoit fort contraire à cela ; & qu'il falloit tenir les choses en état, qu'à son retour il fût en pouvoir de choisir le parti qui plairoit, & même de dominer les autres.

La Reine se voyant trahie de tout le

monde, se résolut de prendre confiance en Senneterre. Comme elle sçavoit qu'il étoit de mes amis, elle me fit l'honneur de m'en parler, & de me demander si elle en pourroit esperer des conseils désintéressés. Je lui dis, ce qui étoit véritable, qu'avec l'esprit & la capacité qu'elle lui connoissoit, sa finesse lui étoit alors nécessaire pour la conduire dans le pas douteux où elle étoit. Il avoit toûjours paru ami du Garde des Sceaux de Châteauneuf, & du Maréchal de Villeroi : sa Reine, par conséquent, doutoit de sa finesse, mais je sçavois qu'il n'avoit point de part dans leurs intrigues particulieres, & qu'il se mocquoit assez souvent de leur conduite. Je le dis à la Reine ; & sur cette assurance, elle me commanda de lui parler. Il reçût avec respect la part qu'elle lui vouloit donner dans sa confiance : mais j'ose dire que ce ne fût pas sans de grandes réflexions ni sans craindre de participer aux maux dont elle étoit menacée : & je vis clairement qu'il n'eût pas été bien aise d'attirer sur lui les soupçons du Duc d'Orléans. Il me donna d'abord des Mémoires pour donner à la Reine, où il lui donnoit des avis sur sa conduite. Il la vit aussi quelquefois, & eut de longues conferences avec elle ; mais il y observa toûjours des modérations ex-

traordinaires, & telles que j'en fus étonnée. La faveur des Rois n'est desirée par les ambitieux, que quand ils en peuvent esperer de grands biens. Leur Couronne, & les avantages qu'ils ont reçûs de Dieu, par l'élevation de leur naissance, ne les rend considérables aux hommes, qu'autant qu'ils ont de pouvoir de les élever, ou de les détruire.

Quand ces importunes harangues du Parlement venoient tourmenter la Reine, j'allois visiter le premier Président, pour le consulter sur les intérêts de cette Princesse, & sur sa conduite; car le Marquis de Senneterre, selon cette discrétion politique dont je viens de parler, ne vouloit point aller souvent chez lui, de peur d'être remarqué. Ce grand Magistrat n'aimoit pas les Frondeurs: il donnoit toûjours quelques avis à la Reine propres à la défendre de la persécution: & en faveur de ces petits secours, elle lui pardonnoit ses fautes. Mais à l'égard des autres, elle avoit une peine extrême de se voir trahie de ceux dont elle étoit forcée de se servir. Par cette même raison, elle recevoit un grand soulagement de ceux en qui elle croyoit pouvoir trouver quelque sureté.

Parmi tant de confusions, il arriva que le Duc d'Orléans crût que la Reine vouloit

ſortir de Paris, & mener le Roi avec elle. La vérité, qui ſe fait ſentir, lui avoit inſpiré cette crainte; & ſelon ce que j'en ai déja dit, peut-être qu'elle n'étoit pas ſoupçonnée ſans raiſon. Il étoit aſſez vraiſemblable, qu'en l'état où elle étoit, elle devoit ſouhaiter de ſe voir hors de la tyrannie de tant de gens, qu'elle regardoit comme ſes ennemis. Ces mêmes ennemis néanmoins, c'eſt-à-dire, le Garde des Sceaux de Châteauneuf, le Maréchal de Villeroi, & quelques-uns de la Cabale des Princes, prétendirent en cette occaſion avoir empêché le Duc d'Orléans de prendre contre elle des réſolutions extrêmes. Ils ne ſe vantoient pas à faux: j'en eus alors quelque connoiſſance; & on m'aſſura qu'au Luxembourg d'étranges propoſitions avoient été faites contre elle.

La nuit du neuviéme au dixiéme [Février.] la Reine avoit formé le deſſein de fuïr cette Ville, où autrefois elle avoit joui de tant de douceurs, où elle avoit été ſi aimée, & où pour lors elle goûtoit tant d'amertumes. Le Duc d'Orléans dit tout haut qu'un des premiers Officiers du Roi l'avoit averti d'y prendre garde *; & publiant ſa crainte, il l'imprima bien vîte dans l'ame

* On en ſoupçonna le Maréchal de Villeroi, & d'autres auſſi.

de tous les autres. Les Parisiens sont assez aisés à s'émouvoir sur la peur qu'ils ont toûjours de perdre la presence du Roi. Cette nouvelle donna aussi-tôt l'alarme à toute la Ville, & cette alarme eût de très-fâcheux effets contre le repos de la Reine. Le Duc d'Orléans se voulut servir de la frayeur du peuple pour faire prendre les armes aux Bourgeois; car il avoit un grand interêt d'empêcher que le Roi ne sortît de Paris.

Le bruit & le désordre fut grand, & la Reine voyant cette émotion publique, qu'elle ne vouloit pas laisser augmenter sous aucun prétexte, fit promptement expédier les ordres pour la sortie des Princes. Elle envoya la Vrilliere, Sécretaire d'Etat, les porter au Havre, & Cominges avec lui, pour féliciter les Princes de sa part. Ce Traité, ayant été fait dans ces momens où il ne paroissoit plus en la Reine aucune liberté de ne le pas faire, ne put produire non-seulement aucune gratitude; mais il falloit alors l'expédier pur & simple, & perdre les avantages, que le Garde des Sceaux, comme habile homme, auroit procurés au Roi, par celui qui avoit été projetté par lui, du consentement du Duc d'Orléans. Le Duc de la Rochefoucault accompagna cette ambassade. Ar-

naud y alla, chargé des complimens du Duc d'Orléans, & de Madame. Le Président Viole y fut de la part du Parlement; & Champlâtreux, fils du premier Président, comme serviteur du Prince de Condé, fit volontiers ce voyage.

Le Duc d'Orléans voyant Cominges parti, fit mine de venir chez la Reine; mais il s'arrêta tout court, sur l'avis certain qu'il eut que le Cardinal Mazarin étoit allé au Havre. Il s'imagina qu'il pourroit retenir les Princes en leur prison, malgré les efforts qu'il faisoit pour les en faire sortir; ou bien qu'il les pourroit faire enlever. Cette apprehension avoit quelque vraisemblance; & même on n'a pas trop bien sçû quel avoit été le dessein du Cardinal; c'est pourquoi le Duc d'Orléans crût que son salut consistoit en cela seulement, de travailler à retenir la Reine dans Paris; & bien loin de la venir voir, il redoubla ses inquiétudes & ses persécutions. Il manda à l'Hôtel de Ville, qu'il avoit des avis de tous côtés que la Reine vouloit s'en aller: il commanda aux Bourgeois de prendre les armes, de garder les portes & les avenues du Palais Royal; & ils lui obéirent contre la défense qu'ils en avoient reçûe de la Reine.

Les rues furent aussi-tôt pleines de Bour-

geois en armes, & pleines d'Artisans, & de Pauvres, qui tous crioient, *Aux Armes*. La Reine eut des avis, que le Duc d'Orléans vouloit faire pis que de l'empêcher de sortir, & que selon toutes les apparences il vouloit lui enlever le Roi. Cette Princesse n'étoit pas insensible à ses maux, & il est fort impossible de l'être en de telles occasions; mais elle les soutint avec courage, & tâcha d'y remedier d'une maniere tout-à-fait estimable. Elle envoya chercher celui qui en l'absence du Maréchal de Grammont commandoit le Regiment des Gardes: elle lui ordonna de redoubler les Gardes, & de se tenir prêt selon le besoin qu'elle pourroit avoir de lui. Elle avertit le petit nombre de serviteurs qui étoient pour le Roi, le Duc d'Epernon & plusieurs autres. Il est à croire que tous se seroient venus ranger auprès d'elle, si elle en avoit eu besoin; mais nous ne les vîmes pas. Ceux qui étoient au Palais Royal vinrent la trouver; car à l'heure que la Reine eut cet avis, elle étoit au lit, & il étoit déja près de minuit. Mademoiselle de Beaumont & moi, qui avions tout le jour été auprès d'elle, eûmes part à ses maux, & à toutes ses inquiétudes. Je croi que chacun trembloit; mais pour moi je sçai bien que j'eus une très-grande peur, & que les

choses

choſes les plus funeſtes me paſſerent dans l'eſprit, comme n'étant pas impoſſible qu'elles arrivaſſent ; & tout étoit à craindre des conſeils violens du Coadjuteur. La Reine ſeule faiſoit bonne mine ; elle diſoit que ce ne ſeroit rien, que c'étoit une folle émotion du peuple, qui s'appaiſeroit, & qui n'avoit nul fondement. Elle proteſta à ceux qui étoient preſens, qu'elle n'avoit nulle envie de s'en aller, & leur dit à tous qu'elle promettoit volontiers au peuple d'en donner telle certitude qu'on voudroit. En ſouriant quelquefois elle diſoit, que n'ayant eu nulle penſée de s'en aller, tout ce bruit ne lui faiſoit point de peine, & qu'elle conſentoit que les portes de la Ville fuſſent gardées avec toute la rigueur qu'on y voudroit obſerver.

Ce que la Reine diſoit à ceux qui étoient auprès d'elle ne faiſoit nul effet ſur le peuple, qui ne l'entendoit pas. Le bruit augmentoit à tous momens dans les rues, & l'horreur des ténébres le rendoit plus effroyable. Mademoiſelle de Beaumont & moi, pour reconnoître un peu ce que c'étoit, envoyâmes nos laquais parmi les mutins, pour écouter ce qu'ils diſoient. Ils nous rapporterent qu'ils avoient vû deux eſcadrons de cavalerie, dont l'un étoit arrêté à la Croix du Trahoir, &

l'autre plus proche du Luxembourg. Ils nous dirent aussi qu'ils avoient entendu force cris de Bourgeois & de peuple, qui crioient qu'on vouloit enlever le Roi & qu'il le falloit empêcher. Cette Cavalerie nous fit peur, & nous vîmes bien qu'elle ne plaisoit pas aux plus vaillans, non plus qu'à nous. Selon toutes les apparences elle paroissoit y être avec un mauvais dessein, & plûtôt en volonté d'attaquer que de se défendre. Nous avons sçû depuis, que dans les premiers jours, le Coadjuteur proposa souvent au Duc d'Orléans d'enlever le Roi, & de mettre la Reine dans un Couvent; sa maxime étant celle de Machiavel, qu'il ne faut point être tyran à demi : mais la douceur naturelle du Duc d'Orléans corrigea sans doute ce qu'il y avoit de trop hardi & de barbare dans l'ame du Coadjuteur; & le Commandeur de Jars m'a dit depuis que son ami le Garde des Sceaux de Châteauneuf fit son devoir sur de telles propositions : comme homme de bien il lui fut impossible de participer à de tels sentimens.

Le Duc d'Orléans, envoya de Souches à la Reine la supplier de faire cesser ce bruit. Il lui manda qu'il étoit au désespoir de ce désordre, & plus encore de l'inquiétude qu'il jugeoit bien qu'elle en

devoit avoir ; que de tous côtés on lui donnoit des avis qu'elle avoit eu le dessein de sortir cette nuit, & qu'il ne pouvoit pas moins faire, que de dire aux Bourgeois de s'y opposer.

La Reine répondit à de Souches, que c'étoit son maître qui avoit fait prendre les armes aux Bourgeois, & que par conséquent il étoit le seul qui pût faire taire le peuple ; que ses frayeurs étoient mal fondées ; que le seul remede qu'il y pouvoit apporter étoit de protester tout haut, & à tout le monde, qu'elle n'avoit point eu la pensée dont on la vouloit soupçonner ; que pour marque qu'elle disoit la vérité, le Roi étoit couché & Monsieur de méme, & qu'ils dormoient tous deux paisiblement ; qu'elle étoit au lit ; qu'il la voyoit peu en état de sortir ; & que pour plus grande sureté, & afin qu'il le pût témoigner au Duc d'Orléans, elle vouloit qu'il allât lui-même voir le Roi dans son lit, étant certaine que ce bruit ne l'éveilleroit pas. De Souches alla chez le Roi ; & selon le commandement qu'il en avoit reçû de la Reine, il léva le rideau de ce jeune Monarque, le regarda long-tems dormant d'un profond sommeil : puis sortit du Palais Royal, entierement persuadé que la Reine n'avoit nul desir de quitter Paris, &

que toute cette persécution lui étoit suscitée par ceux qui conseilloient alors son maître. Comme il étoit bien intentionné & qu'aisément on a compassion de l'innocence opprimée, en retournant au Luxembourg il fit ce qu'il pût pour appaiser les Parisiens. Il parloit beaucoup, & par conséquent il harangua le peuple qu'il trouva dans les rues. Il dit à tous qu'ils se devoient tenir en repos, qu'il venoit de voir le Roi qui dormoit, & qu'il les conseilloit de suivre l'exemple de leur maître commun, qui pour lors ne pensoit à rien. Ils disoient qu'ils vouloient eux-mêmes le voir. Il y en eut donc qui entrerent jusques dans le Palais Royal, criant qu'on leur montrât le Roi, & qu'ils le vouloient voir. La Reine le sçachant, commanda aussi-tôt qu'on ouvrît toutes les portes, & qu'on les menât dans la Chambre du Roi. Ces mutins furent ravis de cette franchise : ils se mirent tous auprès du lit du Roi, dont on avoit ouvert les rideaux ; & reprenant alors un esprit d'amour, lui donnerent mille bénédictions. Ils le regarderent long-tems dormir, & ne pouvoient assez l'admirer. Cette vûe leur donna du respect pour lui : ils desirerent davantage de ne pas perdre sa presence ; mais ce fut par des sentimens de fidelité qu'ils le témoignerent. Leur

emportement cessa ; & au lieu qu'ils étoient entrés comme des gens remplis de furie, ils en sortirent comme des sujets remplis de douceur, qui demandoient à Dieu de tout leur cœur qu'il lui plût leur conserver leur jeune Roi, dont la presence avoit eu le pouvoir de les charmer.

La Reine voyant que ce remede réussissoit ; envoya chercher deux Officiers de la Garde Bourgeoise qui avoit été mise par eux auprès du Palais Royal. Elle leur parla elle-même amiablement, & leur rendit compte de ses intentions, se tenant plus assurée de les avoir auprès d'elle que les deux plus grands Princes du monde qui auroient pû y être sans puissance. Elle leur fit voir le Roi comme aux autres, & les envoya par deux fois parler au peuple. Ces deux hommes alloient crians dans les rues, qu'ils venoient de parler à la Reine, qu'elle étoit dans son lit, que le Roi dormoit, & qu'il n'y avoit rien à craindre. Ces paroles dites par des personnes qui pouvoient les persuader, & qui étoient de leurs Confreres, firent le meilleur effet du monde, & ils acheverent de pacifier cette grande rumeur. Un de ceux là s'appelloit Du Laurier. La Reine l'avoit entretenu, & l'avoit souvent appellé *M. Du Laurier*. Il lui répondit qu'il avoit eu l'honneur de

suivre long-tems la Cour, & qu'il avoit été Laquais de son Maître d'Hôtel, qu'il nomma, mais dont j'ai oublié le nom. Cette reconnoissance reciproque nous fit rire, & nous admirâmes avec quelle cordialité la Reine & M. Du Laurier parloient ensemble. La nuit étoit assez avancée, & par la miséricorde de Dieu, & la bonne conduite de la Reine, nos frayeurs commencerent à se dissiper. Nous songeâmes alors à nous aller reposer des fatigues que les malheurs de cette Princesse nous causoient. Il étoit fête, & il étoit déja plus de trois heures du matin. Elle nous proposa de nous faire entendre sa Messe, avant que de nous aller coucher. Nous le trouvâmes à-propos; & afin de passer encore deux heures, le Commandeur de Souvré & mademoiselle de Beaumont & quelques-autres, se mirent à jouer en presence de la Reine. Pour moi, je m'endormis, couchée sur son tapis de pied, & la tête appuyée contre son lit; car je n'en pouvois plus. A l'heure de la Messe, la Reine se releva, prit une robe de chambre, & pour récompenser ceux qui l'avoient si bien secourue, elle les mena elle-même voir son Oratoire, & les diamans qui enfermoient ses reliques. Ces gens en furent ravis & dirent à la Reine qu'ils alloient encore bien

aſſurer leurs camarades, que leur bon Roi, & leur bonne Reine, ne les vouloient point quitter. Il nous dirent enſuite, à mademoiſelle de Beaumont & à moi, & de bon ſens, qu'ils s'eſtimoient heureux de ſepouvoir vanter d'avoir été néceſſaires trois heures de tems à la plus grande Reine de la terre. Ils diſoient vrai, & leur préſomption étoit juſte.

On peut juger par toutes ces choſes de l'état miſerable où étoit une Princeſſe ſi grande par ſa naiſſance & par le rang qu'elle tenoit dans le Royaume. Cette inquiétude lui dura de la même maniere pluſieurs nuits, & la choſe enfin ſe termina en une eſpece de priſon, où le Roi & elle furent arrêtés plus d'un mois ſans pouvoir ſortir du Palais Royal. Il y avoit dans toutes les rues de Paris des Corps-de-Garde; & les portes étoient ſi bien gardées, qu'il ne ſortoit perſonne à pied ni en caroſſe, qui ne fût examinée, & point de femme qui ne fût démaſquée, pour voir ſi elle n'étoit point la Reine.

Les vives alarmes des premiers jours firent beaucoup de peine à la Reine. Sa priſon, qui étoit plus véritable qu'elle ne le paroiſſoit, ne lui étoit pas agréable, & ſouvent elle diſoit en riant, qu'au moins ſa priſon étoit belle & commode, puiſ-

qu'elle étoit chez elle, & dans une Ville qu'elle avoit assez aimée autrefois pour croire qu'elle ne pourroit jamais y être mal. Quand elle étoit seule, elle sentoit infiniment cette violence; & un soir, que j'avois l'honneur d'être en particulier avec elle, & que je lui demandois si en effet elle avoit eu le dessein de sortir de Paris le jour qu'elle en avoit été soupçonnée, elle leva les yeux au Ciel, & haussant les épaules elle me fit l'honneur de me dire fort librement, *Ha ! Madame de Motteville, où suis-je ? & où ne serois-je pas mieux ? A votre avis, quel moyen de ne se pas souhaiter ailleurs ?* Puis s'humiliant devant Dieu, elle dit : *Vous le voulez, Seigneur ; & il vous faut obéir.*

Cette persécution alla si avant, que le Duc d'Orléans envoya dire à la Reine, qu'il avoit continuellement des avis qu'elle préméditoit de s'en aller, qu'il la supplioit de lui ôter cette inquiétude, & de lui donner des assurances du contraire; qu'autrement, il seroit contraint d'en prendre lui-même; voulant lui faire entendre, qu'il lui ôteroit le Roi : & véritablement ce fut un miracle de ce qu'il ne le fit pas. La Reine lui répondit qu'elle ne pouvoit lui donner de plus grandes assurances que sa parole; mais que s'il en vouloit d'autres,

elle

elle consentoit pour son repos qu'il envoyât de ses propres Gardes coucher dans la Chambre du Roi.

Pendant que la Reine étoit exposée aux insultes qu'on lui faisoit, les nouvelles arriverent qu'enfin le Cardinal étoit allé au Havre, & qu'il avoit ouvert la porte à ces illustres Prisonniers. En arrivant dans cette Place, il montra l'ordre de la Reine à de Bar, dont voici les mots, écrits de la propre main de la Reine.

Monsieur de Bar, je vous fais celle-ci, pour vous dire, que vous exécutiez ponctuellement tout ce que mon Cousin le Cardinal Mazarin vous fera sçavoir de mon intention touchant la liberté de mes Cousins les Princes de Condé, de Conti & Duc de Longueville, qui sont en votre garde, sans vous arrêter à quelque autre que vous pourriez ci-après recevoir du Roi Monsieur mon fils, ou de moi, contraire à celui-ci. Priant Dieu, M. de Bar, qu'il vous ait en sa sainte garde.

Ecrit à Paris le 6 Février 1651.

Par les choses que me fit l'honneur de me dire la Reine, & par mille autres conjectures, je croi pouvoir dire au hazard que l'intention du Cardinal étoit de de-

meurer le maître au Havre, & qu'il eſpera que de Bar lui obéiroit; qu'en ce cas, le projet de la Reine eût été de ſortir de Paris, & qu'elle ſe ſeroit moquée par cette voie de toutes les intrigues qui s'y faiſoient contre elle; mais le Cardinal ſe trouva ſurpris quand il vit que de Bar, qui gardoit cette place à la Ducheſſe d'Aiguillon, ne voulut laiſſer entrer que lui ſeul, & Palluau avec lui. Ce fâcheux événement, ſelon toutes les apparences, changea ſa conduite à l'égard des Princes, & rendit ſon voyage inutile & ridicule.

La Reine étant donc arrêtée * à Paris, & le Cardinal ſans autorité au Havre, il lui fallut ſimplement ouvrir les portes de la priſon des Princes; & il vit ſans doute avec peine que ſon voyage n'auroit point d'autre ſuccès que celui de ſervir par ſa preſence à l'augmentation du triomphe de ſes ennemis. Son action, qui ne fut pas libre, ne merita aucune reconnoiſſance, & chacun démeura étonné de voir que ce Miniſtre, ſi conſidérable par le poſte qu'il avoit occupé juſques alors, eût voulu aller ſi loin, exprès ſeulement pour donner la liberté malgré lui à des Princes qui étoient

* Alors ma ſœur prit l'habit de Réligieuſe au Couvent de Sainte Marie de la rue Saint Antoine. La Reine n'y put aller, à cauſe de ſa priſon.

en prison par ses conseils. Ayant donc parlé à de Bar, il voulut être le premier qui annonceroit aux Princes cette bonne nouvelle; & ne pouvant en cette occasion faire une action de Ministre, il en voulût du moins faire une de Courier. Il entra dans la chambre du Prince de Condé, & lui dit d'une maniere douce & humble, qu'il lui apportoit lui-même l'ordre de la Reine pour sa liberté, & celle du Prince de Conti & celle du Duc de Longueville, qu'elle leur redonnoit sans aucune condition; que néanmoins la Reine le prioit d'aimer l'Etat, le Roi, elle, & lui. Le Prince de Condé l'embrassant, lui dit gravement qu'il étoit obligé à Sa Majesté de la justice qu'elle lui faisoit, qu'il seroit toûjours très-bon serviteur du Roi & d'elle; & ajoûta, s'adressant au Cardinal, *& de vous aussi, Monsieur*, Le Cardinal lui repliqua, que les portes étoient ouvertes, & qu'il pouvoit sortir; mais M. le Prince bien assuré qu'il ne les pouvoit plus fermer, ne se hâta point de les passer & demanda qu'on leur donnât à dîner avant que de partir; ce qui se fit, & tous dînerent ensemble: c'est-à-dire, les trois Princes & le Cardinal, le Maréchal de Grammont qui étoit allé le premier au Havre, & ceux qui l'avoient suivi depuis. Ce re-

pas se fit dans la même liberté que s'ils eussent été tous satisfaits les uns des autres: la comédie du monde le vouloit ainsi. Celle-là étoit belle: les acteurs en étoient grands & illustres, & les événemens plus véritables qu'il ne convenoit pour le repos de la Reine.

Ensuite de ce repas, M. le Prince, & M. le Cardinal, eurent ensemble une petite conversation. Le Ministre fit sans doute tout ce qu'il pût pour entrer en matiere, & eût bien voulu par cet entretien renouer quelque liaison avec M. le Prince; mais la suite fit voir qu'elle fut seche, puisqu'elle ne pût produire rien de bon pour le Ministre. Après qu'elle fut finie, les Princes sortirent gaiement de leur prison, & allerent de même se mettre dans le Carosse du Maréchal de Grammont qui les attendoit dans la grande place de la Citadelle. Le Cardinal les suivit, qui les vit lui-même triompher de la victoire qu'ils remportoient sur lui. Il fit un grand salut à M. le Prince, qui ne fut pas presque remarqué de lui; & ce Prince, se jettant brusquement dans le Carosse, commanda au Cocher de toucher promptement. Il le dit en s'éclatant de rire & d'un ton moqueur; ce qui fit croire à ceux qui étoient presens à cette action, qu'il s'en alloit avec

une grande diſpoſition de ſe venger du Cardinal. Il vint de-là coucher à Gromeni à quatre lieues de-là chez un Gentilhomme de mes parens ; qui faiſoit bonne chere à tous ceux qui le venoient voir ; mais qui ne s'attendoit pas d'avoir une ſi grande Compagnie. Le Prince y dit en riant, que de Lionne *, qui ne l'avoit pas ſuivi, étoit demeuré au Havre, pour conſoler le Cardinal.

Le Duc d'Orléans, ſçachant les Princes en liberté, & n'ayant plus d'excuſe, vint enfin viſiter la Reine. Cette entrevûe fut accompagnée de froideur & de dégoût, & la Reine fit voir à l'émotion de ſon viſage qu'elle avoit eu de la peine à la ſouffrir. Ce Prince fut au devant de ceux qu'il croyoit avoir délivrés de priſon. Il alla juſqu'à Saint Denis, & le Prince de Condé, en le ſaluant, lui proteſta publiquement une reconnoiſſance infinie, & un attachement éternel à ſes intérêts. Il embraſſa le

* J'ai ſçû de la Ducheſſe de Navailles long-tems depuis que j'ai écrit ces Mémoires, que ſon mari, qu'elle épouſa en ſecret, lorſque le Cardinal partit pour aller au Havre, s'étant obligé de le ſuivre par l'attachement qu'il avoit à ce Miniſtre, & fort affligé de la quitter, il lui dit en confidence qu'il alloit le ſervir, dans le deſſein qu'il avoit de ſe rendre maître de la priſon des Princes, & qu'il eſperoit par la crainte qu'on auroit de ce qu'il pourroit faire remedier au mauvais état où étoit la Reine ; ce qui s'accordoit aſſez bien aux lumieres, & aux frayeurs que le Duc d'Orléans & les Serviteurs du Prince de Condé eurent de ce voyage.

Coadjuteur avec des marques d'une forte amitié, & témoigna au Duc de Beaufort, qu'il lui étoit obligé. La presse fut grande dans les rues de Paris pour les voir arriver, & le peuple témoigna beaucoup de joie de leur retour. Comme leur captivité leur en avoit donné, leur liberté leur en donna aussi ; mais rien n'est égal à la quantité de monde qui se trouva chez la Reine ce même jour au soir, que tous ensemble ils vinrent chez elle la saluer. Elle étoit au lit quand le Duc d'Orléans les lui presenta. Les complimens furent courts de la part du Prince de Condé, & des deux autres ; & la Reine, qui leur avoit déja fait faire un compliment, leur parla peu. Après qu'ils eurent été dans sa ruelle un petit quart-d'heure, ils s'en allerent chez le Duc d'Orléans, qui leur donna un grand soupé. Les Princes avant que de se coucher, allerent visiter le Duc de Nemours qui étoit malade, & la Princesse Palatine. Ces deux personnes méritoient plus que des complimens & des visites, vû les grandes choses qu'elles avoient faites pour eux, particulierement la Princesse Palatine, dont la conduite & l'habileté avoit été admirable dans tous ses effets.

Les Princes allerent le lendemain matin

au Parlement faire leurs remercimens à cette Compagnie, qui furent reçûs avec applaudissement. Le premier Président loua infiniment le Prince de Condé, & fit remarquer les maux que sa prison avoit causés à l'Etat. La Compagnie fut requise de travailler à leur justification, & les Gens du Roi se chargerent de la solliciter.

Après que le Cardinal eut reconnu la mauvaise disposition des Princes & qu'il eut sçu précisément l'état où étoit la Reine, & que ses affaires empiroient, il résolut de s'acheminer vers la frontiere de Picardie, suivi d'environ cent chevaux. Ses amis & ceux qui étoient à lui composoient ce cortége. Il ne reçut aucun déplaisir que de ceux d'Abbeville, qui lui refuserent le passage ; mais il fut reçu dans Dourlens par de Bar, qui en étoit Gouverneur, & qui étoit avec lui. Il s'arrêta quelque tems dans cette Place, croyant y pouvoir attendre des nouvelles de ce qui se passoit à Paris. Elles furent mauvaises, & le murmure y fut si grand contre la Reine, qu'elle fut contrainte de lui envoyer Beringhen & Ruvigni, pour le prier de s'éloigner plus loin ; ce qu'il fit après avoir refusé les offres que lui réitererent les Gouverneurs des Places de cette frontiere, qui lui furent plus fidéles que ses amis de la Cour.

Il écrivit à la Reine une Lettre qui fut lûe en plein Conseil, qui fût trouvée assez belle pour être louée publiquement. En voici la copie prise sur l'Original.

MADAME,

» Aussi-tôt que j'ai vû dans la Lettre que
» Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'écrire, & reconnu par ce que M. de Ruvigni a ajoûté de sa part, que le service du Roi & le vôtre demandoient que ma retraite de la Cour fût suivie de ma sortie hors du Royaume, j'ai souscrit très-respectueusement à l'Arrêt de V. M. dont les Commandemens & les Loix seront toujours l'unique regle de ma vie.
» J'ai déja dépêché un Gentilhomme pour m'aller chercher quelque azile ; & quoique je sois sans équipage, & dénué de toutes les choses nécessaires pour un long voyage, je partirai demain sans faute, pour m'en aller droit à Sedan & delà passer au lieu que l'on aura pû obtenir pour ma demeure. Je dois trop déferer aux ordres de V. M. pour avoir hésité le moins du monde à prendre cette résolution. Ce n'est pas, Madame, que beaucoup d'autres qui seroient en ma place avec la justice & le nombre

d'amis que je puis avoir, n'eussent pû « trouver des moyens pour se mettre à cou- « vert des persécutions que je souffre, aus- « quelles je ne veux point penser, aimant « mieux contenter la passion de mes enne- « mis, que de rien faire qui puisse préjudi- « cier à l'Etat ou déplaire à V. M. Encore « qu'en cette occasion ils ayent eu le pou- « voir d'empêcher S. A. R. de suivre les « mouvemens de sa bonté naturelle, ils « n'ont pas laissé de lui témoigner contre « leur intention, qu'ils avoient fort bonne « opinion de ma fidélité, de mon zéle « pour le bien de l'Etat, & de mon entie- « re résignation aux ordres de V. M. Car « à moins que d'être entierement persua- « dés que je suis inébranlable dans ces sen- « timens-là, ils n'auroient pas été assez « peu prudens pour me pousser avec tant « de violence, sans faire aucune réflexion « sur la connoissance que je dois avoir des « plus secrétes & importantes affaires du « Royaume, dont j'ai eu si long-tems le « maniment, ni sur les amis que mes servi- « ces & la bienveillance de V. M. m'ont « acquis, & qui sont assez considérables « par leur nombre, par leur qualité, & « par la passion qu'ils m'ont témoignée en « cette rencontre. Mais j'ai trop de ressen « timent, Madame, des graces que j'ai «

» reçues de V. M. pour être capable de
» lui déplaire ; & quand il faudroit sacri-
» fier ma vie, je le ferois avec plaisir pour
» la moindre de ses satisfactions. J'en au-
» rai beaucoup dans mon malheur, si V.
» M. a la bonté de conserver quelque sou-
» venir des services que j'ai rendus à l'Etat
» depuis que le feu Roi de glorieuse mé-
» moire me fit l'honneur de me confier la
» principale direction de ses affaires, &
» de prier plusieurs fois V. M. avant sa
» mort de me maintenir dans la même pla-
» ce. Je me suis acquitté de cet emploi
» avec la fidélité, le zéle, & le désinté-
» ressement que V. M. sçait ; & s'il m'est
» bien séant de le dire, avec quelque suc-
» cès, puisque toutes les personnes sen-
» sées, & les Espagnols même, avouent
» qu'ils se sont moins étonnés des grandes
» conquêtes que les Armées ont faites
» dans les cinq premieres années de votre
» Régence, que de voir que pendant les
» trois dernieres on eût pû soûtenir les
» assauts, & sauver du naufrage le vaisseau
» battu de tous côtés, & si furieusement
» agité de la tempête que les divisions
» domestiques avoient excitées. J'eusse
» bien souhaité, Madame, de cacher aux
» étrangers le mauvais traitement que je
» reçois, pour empêcher que le blâme n'en

rejaillisse sur une Nation que j'ai toûjours « honorée & cherie avec tant de tendresse; « mais quand ils me verront errant parmi « eux, avec les personnes qui me sont plus « proches, pour chercher un abri, ils au- « ront quelque sujet de s'étonner qu'un « Cardinal, qui a l'honneur d'être parain « du Roi, soit traité de cette sorte, & « que vingt-deux ans de service fidéle ne « lui ayent pû acquérir une retraite sure en « quelque endroit du Royaume, dont les « limites ont été assez notablement éten- « dus par ses soins. Je prie Dieu, Madame, « que comme ce qui m'est arrivé n'alterera « jamais la passion inviolable que je conser- « verai jusques à la mort pour les prospe- « rités de vos Majestés, & pour la gran- « deur de l'Etat, ils puissent aussi bientôt « en faire cesser les désordres, & montrer « que ceux qui m'ont attaqué n'en vou- « loient qu'à ma personne. «

De Dourlens, le Cardinal s'en alla en Allemagne, & sa plus longue station fut à Bruell. On lui fit de grands honneurs sur toutes les Terres du Roi d'Espagne. Il est à croire que les Etrangers avoient de l'amitié pour lui, puisque la persécution qu'on lui faisoit leur étoit si avantageuse.

La Reine ayant paru abandonner au Parlement le Cardinal Mazarin, il fut résolu

qu'on dresseroit une déclaration contre lui, telle que la Compagnie la désiroit. Dans cette déclaration il s'y trouva que tous les Cardinaux, tant les François que les Etrangers, seroient exclus du Gouvernement; & on crut alors que le Duc de Beaufort, mécontent du Coadjuteur, de ce qu'en deux ou trois occasions, il lui avoit caché les principaux mysteres de leurs négociations, pour se venger de lui, fit glisser cet article. Il étoit fondé sur ce que les uns & les autres faisoient serment de fidélité au Pape; mais ce qui en ce fait avoit été proposé en de certaines occasions n'avoit point encore été décidé: & pour lors le Parlement, en défendant le retour du Cardinal Mazarin excluoit du ministère tous ceux qui auroient pû ressembler au Coadjuteur, dont la grande passion étoit de devenir Cardinal & premier Ministre.

La Reine, croyant embarasser cet ambitieux, fut ravie de ce que le Parlement avoit fait en cette occasion, & s'offrit de bon cœur de leur envoyer la déclaration en cette même forme. Le premier Président lui manda qu'elle tînt bon là-dessus, qu'il soutiendroit cet article, & la serviroit en tout ce qu'il lui seroit possible. Le Coadjuteur, qui n'y trouva pas son compte, fit tant d'intrigues, & travailla si bien

que le Clergé s'y opposa. Ce Corps, où il y a pour le moins en certains particuliers autant d'ambition que de piété, & plus de desirs pour les honneurs de la terre, que pour la gloire du Ciel, s'assembla pour se plaindre du tort qu'on lui faisoit de les exclure du Ministere. Ils députerent l'Archevêque d'Ambrun à la Reine, pour la supplier de ne point donner cette déclaration au Parlement, puisqu'elle lui ôtoit la liberté de se servir de ceux de leur profession, dont le mérite & la capacité avoit donné quelquefois à nos Rois de très-habiles Ministres. Le Duc d'Orléans s'y opposa aussi, & cette contestation dura long-tems : mais à la fin, comme je le dirai ailleurs, elle n'eut point d'effet à l'égard des Cardinaux François ; quoique le premier Président fît de grands efforts pour la maintenir, & pour embarasser le Coadjuteur, ainsi qu'il l'avoit promis à la Reine.

La Reine donna la déclaration que les Princes lui demanderent en des termes fort honorables. Elle reconnoissoit leur innocence, & déclaroit redonner leur liberté aux vœux de la France, les remettant en la possession de tous leurs biens & de toutes leurs dignités. Elle annulloit aussi toutes les déclarations qui avoient été

données contre madame de Longueville ; le Vicomte de Turenne, & tous ceux de leur parti, & les remettoit en leur premier état.

Beringhen, qui étoit allé trouver le Cardinal de la part de la Reine en même-tems que Ruvigni, revint le premier de Mars. Il nous dit qu'il l'avoit laissé dans une grande nécessité, qu'il étoit embarassé de ses niéces & de son neveu, qu'il n'avoit ni équipage ni argent, & qu'il lui avoit fait pitié. Comme alors le Cardinal craignoit toutes choses, & qu'il ne méprisoit plus personne, Beringhen me dit qu'il lui avoit parlé de moi, comme desirant que je fusse de ses amis ; mais je ne fus pas assez habile, ni assez appliquée à mes intérêts, pour profiter de ces bons momens.

Le Parlement, voyant que le Cardinal ne s'éloignoit pas assez promptement de la frontiere à cause de la difficulté qu'il y trouva & des Passeports qu'il attendoit, donna encore un Arrêt contre lui ; & pour montrer de quelle maniere il a été traité des Princes & du Parlement, j'ai voulu le mettre ici tout entier. Il porte les marques de ce que les hommes sont capables de faire, quand ils sont emportés par leur passion.

EXTRAIT
DES REGISTRES DU PARLEMENT.

CE jour, la Cour, toutes les Cham- «
bres assemblées, ayant déliberé sur «
l'exécution des Arrêts d'icelle, des «
sept, neuf & vingtiéme Février, & «
deuxiéme de ce mois & an, concernant «
le Cardinal Mazarin, & oui sur ce les «
Gens du Roi, a été arrêté & ordonné «
que lesdits Arrêts seront exécutés, & sui- «
vant iceux, à la Requête & diligence du «
Procureur Général, incessamment in- «
formé contre ledit Cardinal Mazarin, «
ses Parens & Domestiques, des contra- «
ventions par eux faites à l'exécution des- «
dits Arrêts; & ensemble de la dépréda- «
tion faite par ledit Cardinal, ou par ses «
ordres, sur les Vaisseaux étrangers, dissi- «
pation des Finances, transport des de- «
niers hors du Royaume, empêchement «
à la Paix, & mauvaises impressions par «
lui données au Roi, circonstances & dé- «
pendances, & contre ceux qui l'ont sui- «
vi, assisté & retiré, & qui ont eu com- «
merce & correspondance par lettres & «
autrement avec ledit Cardinal, depuis «
& au préjudice de la publication dudit «
Arrêt du neuviéme Février. A cette fin «

» a commis & commet, outre les deux
» Conseillers commis par l'Arrêt du neuf
» de ce mois, Mrs. François Bithault &
» Pierre Pithou Conseillers de ladite Cour,
» pour procéder au fait de ladite informa-
» tion, lesquels se transporteront en la Ville
» de Dourlens, & par tout ailleurs où be-
» soin sera. Ordonne en outre, qu'où le
» Cardinal sera trouvé en France ou ès
» Places & Châteaux de l'obéissance &
» protection du Roi, de se saisir de sa per-
» sonne, & de l'amener prisonnier en la
» Conciergerie du Palais, pour être con-
» tre lui procédé extraordinairement. En-
» joint à tous Gouverneurs, & Officiers
» du Roi, tenir la main à l'exécution du
» present Arrêt : ordonne aussi qu'à la Re-
» quête dudit Procureur Général tous les
» biens dudit Cardinal & revenus de Bé-
» néfices seront saisis. A cette fin, aura
» Commission pour compulser tous Régis-
» tres de Banquiers & Personnes publi-
» ques, & lui sera délivré toutes Lettres
» Monitoires en forme de droit. Enjoint
» aussi à toutes Personnes qui ont connois-
» sance desdits biens, ou qui en ont, de
» le déclarer, à peine de punition & sera
» le present Arrêt affiché, lû & publié à
» son de trompe & cris public par tous les
» Carrefours de cette Ville & Fauxbourgs,
&

& envoyé aux Bailliages, Sénéchaussées « & Siéges du ressort, pour y être lû, pu- « blié & exécuté à la Requête du Procu- « reur Général & diligence de ses Substi- « tuts, & en sera donné avis aux autres « Parlemens, qui seront conviés de don- « ner Arrêt. Fait en Parlement l'onziéme « Mars mil six cent cinquante & un. *Signé*, « GUIET. «

Quelques jours après cet Arrêt le Cardinal écrivit une grande Lettre à Beringhen, qu'on appelloit M. le Premier, pour l'informer des difficultés de sa marche. Par elle, on peut juger en qu'elle perpléxité il étoit, & combien ses ennemis lui donnerent de peine avant qu'il pût trouver un lieu de sureté, dans lequel il pût passer le tems de son exil. Comme elle est remarquable, j'en ai gardé la copie que voici.

MONSIEUR,

Je prévois que mal aisément je puis « éviter que mes malheurs ne soient suivis « d'un plus grand. Je suis errant d'un côté « & d'autre, sans avoir une retraite tant « soit peu assurée. J'avois pris la route « d'Allemagne, comme je vous avois écrit; « mais j'ai rencontré le Maréchal de la Ferté, «

» auquel ayant communiqué ma résolution, & après avoir bien examiné la » chose avec lui, nous avons trouvé que » de dix Villes Impériales qui sont en Al» sace sous la protection du Roi, il n'y a » que Schelestat de Catholique, sans ap» partenir ou avoir dépendance de la Mai» son d'Autriche, laquelle a été si mal» traitée des François qui y ont tenu gar» nison long-tems, qu'elle est très-partiale » des Ennemis de la France : outre que » les habitans étant extrémement pauvres, » je courrois grand risque d'être sacrifié » pour de l'argent, & que je dépendrois » d'un Bourguemestre que j'ai eu avis cer» tain être un homme mal intentionné » pour la France, & capable d'être aisé» ment corrompu ; de sorte que nous n'a» vons nullement jugé à propos que je » cherchasse mon azile en ce lieu-là. A » Mayence, je n'y puis aller, sans sçavoir » si je serois bien reçu ; ce qui m'oblige» roit à demeurer quinze jours en France : » & je vous jure devant Dieu que ma plus » grande inquiétude est d'en sortir. Et, » pour les Suisses, j'ai été bien aveuglé, » quand j'y ai pensé ; car leur alliance avec » la France finit à present. Il y a quantité » d'Officiers reformés mal contens, qui » me croiront l'auteur de leurs malheurs,

puiſqu'on ſe prend d'ordinaire de tout à « celui qui a eu la principale direction des « affaires. Les Suiſſes ont été maltraités, « pendant mon adminiſtration, & comme « on ne leur a pas tenu ce qui leur avoit « été promis, & qu'on leur doit des ſom- « mes immenſes, & qu'ils n'entendent au- « cune raiſon où il y va de leurs intérêts, « il y a lieu de craindre qu'ils ne s'en priſ- « ſent à moi, & qu'ils ne vouluſſent en m'ar- « rêtant m'obliger à leur payement ; & « ainſi, vous jugerez bien ſi c'eſt un lieu « où je dois être. «

Je vous dirai de plus que je ſuis guetté « de tous côtés ; & je vois bien que mes « ennemis de Paris y travaillent à bon eſ- « cient, & qu'ils n'auront point de repos « qu'ils ne m'ayent achevé tout-à-fait : & « mes amis, contre leur intention, y con- « tribueront en me preſſant ſans relâche « de ſortir du Royaume, ſans me conſeil- « ler ce que je puis faire, ni conſiderer où « je pourrois avoir une apparence de ſure- « té. J'ai appris auſſi-bien par le Maréchal « de la Ferté, que ſur le Rhin la Garniſon « de Frankendal, qui eſt extrémement « forte, court partout : & on fait dans tous « ces endroits-là, même en Alſace, des « levées pour les Ennemis, qui ne m'épar- « gneroient pas. Wirtemberg eſt venu «

» dans le Luxembourg avec huit cens che-
» vaux ; & ayant nouvelle de mon passa-
» ge, il lui seroit aisé de me dresser un
» embuscade. J'avois écrit pour sçavoir si
» je pourrois demander Passeport aux Es-
» pagnols ; mais jamais on ne m'a fait ré-
» ponse là-dessus : & je vous prie de nou-
» veau de me faire sçavoir les volontés de
» leurs Majestés sur ce sujet.

» Enfin, voyant qu'il n'y avoit nulle su-
» reté de ce côté-là, & ne pouvant pas
» faire la diligence que je ferois si je n'a-
» vois pas mes niéces avec moi, ce qui est
» un plus grand embarras que vous ne
» sçauriez vous imaginer ; & considerant
» d'ailleurs qu'allant dans le plus prochain
» lieu d'Allemagne : on ne sçauroit avoir
» nouvelle à Paris que je suis sorti des
» Terres de l'obéissance du Roi que dans
» douze jours, j'ai résolu de m'en aller
» droit à Bouillon où je serai Dieu aidant
» après demain : avec dessein de passer à
» Dinan ou à Cologne, lorsque j'aurai
» permission de prendre un Passeport des
» Espagnols : & ainsi on sçaura dans cinq
» jours à Paris que je suis hors du Royau-
» me, & dès à present on peut assurer que
» dès Samedi ou Dimanche matin cela
» sera, si ce n'est que le Maréchal de Tu-
» renne me fasse abréger le chemin, étant

obligé de passer à trois lieues de Stenai « où nous avons avis qu'il a des Troupes « avec lui. Ce qui m'a principalement obli- « gé à prendre ce parti, ç'a été que lors- « que j'étois le plus en suspens, & dans « l'irrésolution de ce que j'avois à faire, il « est arrivé que le Gouverneur de Bouil- « lon étoit venu à Rhetel, pour m'appor- « ter des Lettres de son Maître, & pour « m'assurer de sa part que je pouvois aller « à Bouillon, à Dinant, ou en telle autre « lieu de ses Etats que je voudrois; avec « assurance que j'y serois reçu comme lui- « même : & m'ayant trouvé parti de Re- « thel, il m'a envoyé la Lettre de l'Elec- « teur qui est très-civile, accompagnée « d'une des siennes, où il me fait le com- « pliment dont il étoit chargé. Vous trou- « verez ici la Lettre du Gouverneur. Je ne « vous envoie pas celle de l'Electeur, « parce que j'en pourrai avoir besoin. «

Si, lorsque j'étois à Rhetel, je n'avois « cru que je ne pourrois pas avoir réponse « de sept ou huit jours de l'Electeur, & « que je fusse allé droit à Sedan, comme « c'étoit ma pensée, dès Lundi passé j'eusse « été hors du Royaume. C'est un malheur « que je ne pouvois pas prévenir, & qui « me coute beaucoup d'incommodité & « de chagrin. La plus forte raison que j'aie «

» pour m'en aller à Bouillon, c'est que je
» sorts par-là plûtôt du Royaume ; mais
» c'est un lieu où il n'y a pas appa-
» rence que je pusse demeurer quinze
» jours en sureté. Le Village est tout ou-
» vert, le Château très-petit, & je n'y
» serois pas le plus fort. En outre, le pere
» du Gouverneur est celui, à ce qu'on dit,
» qui a le plus agi contre les François à
» Liége ; & le Gouverneur même est beau-
» frere de madame de Marsin. De plus, il
» y auroit toûjours aux portes des Partis
» d'Espagne, de Lorraine, & de M. de
» Turenne.

» Si M. l'Electeur vouloit me donner le
» Château de Dinan, qui est à dix-huit
» lieues de Bouillon, à condition que j'y
» pourrois mettre deux cens hommes en
» garnison, je croi que j'y pourrois être
» fort bien & en quelque sureté, jusqu'à
» tant que je puisse prendre quelqu'autre
» demeure. C'est une étrange condition
» que la mienne, d'avoir consommé ma
» vie en servant inutilement la France,
» avec la derniere fidélité & passion, &
» que cela ne m'aie servi qu'à me faire per-
» dre la liberté, que sans cela j'eusse eu
» de pouvoir aller & demeurer par tout
» avec une entiere sureté. Peut-être cela
» est sans exemple.

Au nom de Dieu, voyez M. le Maré- «
chal de Grammont, qui a fort pratiqué «
du pays. Examinez avec lui & mes autres «
amis, ce que je devrai faire ; car assuré- «
ment, je serai en danger à Bouillon. «
Cependant, j'oserois prier que le Roi «
écrivît une Lettre à l'Electeur de Colo- «
gne en ma faveur : le remerciant de l'of- «
fre & des civilités qu'il m'a faites : & «
peut-être seroit-il bon aussi d'en écrire «
une au Gouverneur de Bouillon ; mais «
je me remets en tout à ce qu'on jugera «
de delà pour le mieux, & demeure avec «
la plus forte passion, «

MONSIEUR, «

Votre très-affectionné «
Serviteur le Cardinal «
MAZARIN. «

A Clermont, le 10 Mars 1651. «

Madame de Longueville, justifiée & triomphante, ne pensoit plus qu'au moyen de revenir à Paris, & de satisfaire les Espagnols avec lesquels elle avoit fait un Traité. Ils l'avoient fait prier, voyant l'état des affaires de la Cour de France, de se souvenir qu'elle étoit engagée à ne se

point séparer d'eux que la Paix générale, ne fût faite ; mais elle leur manda qu'elle désiroit venir à Paris, pour y travailler, & si après qu'elle auroit fait ses efforts pour y parvenir, ils n'étoientpas contens, qu'elle leur promettoit de revenir à Stenai, afin de satisfaire entierement à ses engagemens. Elle envoya Sarasin à Bruxelles, pour remercier l'Archiduc & le Comte de Fuensaldagne des assistances qu'elle en avoit reçues ; & ce Prince, par le conseil du Ministre du Roi d'Espagne, se contenta de ce qu'elle leur promit. Ils la laisserent revenir à la Cour dans l'esperance du moins qu'elle y feroit de nouveaux embarras, dont ils pourroient profiter autant que de la Paix qu'elle leur offroit, & qu'elle ne pouvoit pas faire. Au bout de quelques jours, elle arriva à Paris, aussi contente de la prosperité des Princes ses freres, qu'elle avoit été affligée de leur infortune. A son retour, elle fit paroître quelque dessein de faire ce qu'elle avoit promis aux Etrangers. On envoya Croissi à Stenai au Maréchal de Turenne : il se fit quelques négociations, & l'on vit à Paris des Espagnols qui faisoient mine d'être occupés à de grandes affaires ; mais je n'en sçai point le détail : & comme la Reine n'y avoit nulle part, je n'en puis rien dire, sinon

ſinon que toutes ces propoſitions ſervirent ſeulement à tirer honnêtement le Maréchal de Turenne de l'engagement qu'il avoit pris avec les Etrangers.

En l'état où ſe trouvoient alors le Prince de Condé & madame de Longueville, on peut juger que s'ils euſſent ſçu porter leur bonheur juſques où il pouvoit aller, cette Famille ſe ſeroit élevée juſqu'au dernier dégré de la plus exceſſive Puiſſance où des Princes du Sang puiſſent arriver. Mais Dieu, qui vouloit protéger la France contre leur ambition, permit que M. le Prince fît une heureuſe faute qui lui ôta ſes nouveaux amis, & qui les obligea de le haïr plus que jamais. Il ſe contenta d'arrêter entre le Duc d'Orléans & lui le mariage projetté entre le Duc d'Anguien ſon fils & mademoiſelle d'Alençon fille du Duc d'Orléans, ſans en preſſer la concluſion; & il ſuivit les ſentimens de madame de Longueville ſur celui du Prince de Conti avec mademoiſelle de Chevreuſe, qu'elle lui conſeilla de rompre, ſitôt qu'elle fut revenue. Elle ne trouva pas à propos de mettre une perſonne dans ſa Famille, qui, étant femme de ſon frere, l'auroit précédée par tout, & qui plus jeune & auſſi belle l'auroit pû effacer, ou du moins partager avec elle le plaiſir de plaire & d'être

louée. Elle ne voulut pas non plus qu'elle lui pût ôter le crédit qu'elle vouloit avoir sur l'esprit du Prince de Conti, son jeune frere, par où jusques alors elle s'étoit rendue considérable à sa Famille. Pour persuader M. le Prince, elle trouva le moyen de lui faire sentir que le Prince de Conti, venant à se marier, lui ôteroit le partage qu'il devoit faire en ce cas avec lui des biens de leur Maison. Par cet intérêt, elle le fit résoudre de manquer de parole à madame de Chevreuse; & ce changement fut un grand obstacle à sa grandeur; car cette Princesse avoit trop d'habileté & de crédit, pour recevoir cet outrage, sans trouver les moyens de s'en venger. Le Duc de la Rochefoucault avoit fortifié madame de Longueville dans ce mauvais dessein. Il haïssoit les Frondeurs & prétendoit que madame de Chevreuse n'avoit pas reconnu les grands services qu'il lui avoit rendus autrefois, pendant les disgraces qu'elle eut à souffrir sans la faveur du Cardinal de Richelieu; si bien qu'il contribua beaucoup à cette rupture.

La Princesse Palatine, de son côté, voyant qu'elle étoit quitte de la promesse qu'elle avoit faite à madame de Longueville, ne songea plus qu'à bien servir la Reine. Elle l'alla voir en secret, prit des

mesures avec elle, & tâcha de s'opposer au dessein que le Prince de Condé avoit de pousser les choses à l'extrémité. Il vouloit suivre les conseils de ses créatures, qui par de mauvaises voies désiroient sa grandeur. On proposa tout de nouveau dans les premiers jours de son retour d'enlever le Roi, & de le mettre entre les mains du Duc d'Orléans. La Princesse Palatine, à ce qu'elle m'a conté, dit là-dessus à Monsieur le Prince, qu'il ne falloit pas aller si vîte, ni donner tant de puissance au Duc d'Orléans; en quoi elle servoit utilement la Reine, & ne trompoit pas Monsieur le Prince. Elle avoit le dessein de les raccommoder ensemble; & dans cette intention, elle conseilla à la Reine de lui donner le Gouvernement de Guienne, afin d'arrêter par cet engagement les autres propositions qui se faisoient contre le repos de la Reine. Monsieur le Prince eût pû aller plus loin par le chemin qu'on lui vouloit faire prendre; car le Duc d'Orléans n'ayant que des filles, & une d'elles devant être mariée au Duc d'Anguien, il est indubitable que cette même grandeur seroit retombée sur lui: & s'ils se fussent saisis du Roi, leur domination, du moins jusqu'à la majorité, n'auroit été bornée que par leurs desirs. Mais Dieu donna des forces à la

Reine, pour se défendre heureusement des mauvais desseins qui se penserent former contre elle, & qui manquerent en partie d'être exécutés, parce que dans le fond du cœur du Duc d'Orléans il y avoit de la bonté, & que dans l'ame de M. le Prince, on a dû y remarquer une naturelle aversion au mal. C'est ce qui les rendoit si faciles l'un & l'autre à recevoir des conseils conformes à l'équité & à la douceur. Il est à croire aussi que M. le Prince n'avoit pas oublié que le Coadjuteur, madame de Chevreuse & Laigue, l'avoient mis en prison, & que ce souvenir affoiblissoit dans son ame celui de son retour & de sa liberté. Il est vrai que madame de Chevreuse ne méritoit pas qu'il lui manquât de parole. Elle en avoit usé fort honnêtement avec lui dans la premiere visite qu'elle avoit reçue de lui. Elle lui redonna sa parole & son écrit, & lui dit généreusement qu'elle vouloit tenir l'honneur de son alliance de sa propre volonté. Ce procédé devoit obliger M. le Prince à la rechercher avec de grands soins ; mais il étoit à propos qu'il se trompât : de si grandes cabales liées à lui auroient accablé la Reine, qui apparemment auroit beaucoup plus souffert, s'il avoit été plus ponctuel à tenir ce qu'il avoit promis.

La Reine, qui comprit aisément combien le mariage du Prince de Conti avec mademoiselle de Chevreuse lui étoit à craindre, vit avec grand plaisir les obstacles que madame de Longueville y apporta; & le service qu'elle lui rendit, sans en avoir l'intention, diminua la douleur qu'elle eut de la voir travailler publiquement à la paix avec les Espagnols, sans qu'elle lui fit la grace de la compter par quelque chose, & recevoir avec un souris dédaigneux qui lui étoit ordinaire, non-seulement le peuple de Paris, mais les plus grands Seigneurs qui venoient à l'adoration chez elle.

Servien, & de Lionne, qui avoient pris quelque liaison avec M. le Prince, lui laissoient esperer de grands avantages du Roi & de la Reine; & ce qu'ils faisoient pour le servir, & peut-être en même-tems pour se maintenir dans le poste où ils étoient, entretenoit une négociation qui étoit encore utile à le séparer de la cabale des Frondeurs, & le rapprocher de cette Princesse. Monsieur le Prince, ayant donc déterminé de rompre le mariage du Prince de Conti, fit entendre à la Reine par de Lionne, qu'il souhaitoit qu'elle employât l'autorité du Roi, pour en empêcher la conclusion, & lui fit dire qu'il lui en feroit

obligé. Le Prince de Conti ne haïssoit pas mademoiselle de Chevreuse : il avoit intelligence avec elle, par Laigue Confident de madame de Chevreuse ; mais le Prince de Condé, pour l'en dégouter, lui fit dire qu'elle avoit des amans qui ne lui déplaisoient pas, & par cette voie lui fit naître dans l'ame quelque petite jalousie, qui fit l'effet qu'il désiroit. Ainsi la Reine, après beaucoup de négociations, du consentement de toute la Famille de Condé, fit sçavoir à madame de Chevreuse qu'elle ne désiroit pas que ce mariage se fît, parce qu'il avoit été concerté pour des fins contraires au service du Roi. Ce commandement fut cause que toutes ces propositions s'évanouirent, & qu'on n'en parla plus.

Monsieur le Prince fit cet outrage à madame de Chevreuse, sans même lui en faire aucune excuse, ni travailler à guerir le dépit qu'elle en devoit avoir par aucun adoucissement ; ce qui lui fit perdre l'amitié de cette Princesse, qui étant convertie en haine contre lui, telle qu'il la méritoit, fut cause que cette Princesse, pour se venger de lui, se tourna du côté de la Reine, qu'elle servit si utilement qu'elle contribua beaucoup au retour du Cardinal Mazarin. Monsieur le Prince perdit aussi le Coadjuteur, tant à cause qu'il

s'intéressoit en toutes les choses qui regardoient Madame & mademoiselle de Chevreuse, que par l'impuissance où il se trouva de lui pouvoir faire donner le Chapeau, qui étoit la seule fin de ses intrigues; on le peut dire de ses crimes & de ses vertus: si bien qu'ayant changé de sentiment pour ce Prince, aussi-tôt qu'il n'espera rien de lui, il fit ensuite parler à la Reine, par tous ses amis & ses amies, pour tâcher de se raccommoder avec elle; & sans doute qu'il n'oublia pas d'envoyer traiter avec le Cardinal.

Dans ces tems si brouillés, il se passa une si grande confusion de négociations, qu'il faut nécessairement que j'en aie ignoré une grande partie. J'avois une continuelle assiduité auprès de la Reine, qui me faisoit cet honneur de prendre quelque confiance en moi; mais elle ne sçavoit pas elle-même les particularités des intrigues qui l'environnoient; & la fidélité, que j'avois pour elle, me rendit suspecte à ceux qui n'avoient pas ces mêmes sentimens. Je sçai seulement, par les choses qui venoient à elle, & par celles qui m'ont été dites en confidence par les propres Acteurs, les évenemens les plus considérables, dont il y a sans doute un détail sécret qu'il m'a été impossible de pénétrer entierement à

l'égard du Coadjuteur. La Reine dans ce tems-là, me dit un jour parlant de lui, qu'il lui faisoit parler par tout le monde ; que Madame la Duchesse d'Aiguillon la pressoit de lui pardonner, & de se servir de lui pour se tirer de l'état où elle étoit. Elle ajoûta ces mêmes mots, *qu'elle voyoit bien qu'elle avoit raison* ; *que la politique le vouloit ainsi* ; *mais qu'elle avoit une telle horreur de cet homme, qu'il lui étoit impossible de s'y résoudre.* Je la pressai de feindre en cette occasion, & de ne point écouter son ressentiment, quoique raisonnable, afin qu'elle pût être bientôt en état d'agir librement sur l'amitié & sur la haine. Quelque tems après, elle fut presque forcée d'avoir commerce avec lui, pour voir si elle pourroit par le déreglement de ses passions trouver quelque remede à ses propres maux. De Lionne le vit par son ordre. Je pense que ce fut chez Montresor. Les propositions furent cruelles, du côté du Coadjuteur, contre la vie de M. le Prince. Elles furent telles que la Reine, qui étoit bonne & généreuse, ne les pût approuver ; & l'aversion qu'elle en témoigna rallentit ces sortes de conférences. On a crû que le même de Lionne, ne voulant pas perdre M. le Prince, en avertit le Maréchal de Grammont, qui aussi-tôt le dit à Chavigni, &

Chavigni le découvrit à ce Prince ; ce qui produisit ensuite de grands évenemens par les précautions nécessaires qu'il crût se devoir à lui même. La Reine ne voulut donc point de repos en se défaisant d'un ennemis par des voies iniques. Une Princesse chrétienne, qui avoit de la modération & de la vertu, n'étoit pas capable de simpatiser en rien avec des sentimens aussi emportés que l'étoient ceux du Coadjuteur. La piété, que son caractere lui devoit inspirer, & les vertus morales dont il faisoit profession, ne s'accordoient gueres avec l'ambition qui ne lui permettoit de sentir que ce qui pouvoit contribuer à la satisfaire. Son grand désintéressement & ses autres qualités, qui lui donnoient tant d'amis, leur pouvoient faire croire que s'il désiroit du bien, ce n'étoit que pour leur en faire part, & que si la Reine se vouloit servir de ses conseils, l'élevation de son esprit qui n'étoit plein que de grands desseins, son activité, sa hardiesse, & la fermeté, viendroient à bout de toutes les difficultés que la foiblesse du Cardinal Mazarin ne pouvoit surmonter. Mais les expédiens qu'il proposoit étoient si forcés, qu'ils ne pouvoient pas aisément s'attribuer à la magnanimité.

Le Prince de Condé perdit encore le

premier Président Molé, à cause qu'il avoit dit qu'il ne seroit jamais content qu'il n'eût fait chasser le Tellier du Conseil & du service du Roi, afin de pouvoir faire mettre à sa place le Président Viole, qu'il préfera à Champlatreux, fils du premier Président, qui avoit esperé de pouvoir devenir Secretaire d'Etat. Les hommes les plus sages cessent de l'être quand il s'agit de leurs intérêts. Voilà la source de toutes les fautes de ce sage Magistrat. Sa fermeté, sa probité, le zéle qu'il avoit pour le bien de l'Etat & le service du Roi, qui avoit paru au travers de sa foiblesse ; toutes ses vertus perdirent leur éclat, parce qu'il ne fit pas tout ce qu'il devoit faire ; & par-là seulement il se priva de l'avantage qu'il auroit pû avoir d'être estimé un des premiers hommes de son siécle. Sa prétention l'avoit rendu trop partial du Prince de Condé, & l'avoit souvent fait manquer à son devoir ; mais les dégoûts qu'il eut de ce Prince, qui se multiplierent beaucoup, le rendirent plus fidéle. Il est à souhaiter qu'il puisse servir de leçon à ceux qui le suivront.

Monsieur le Prince perdit aussi dans la suite des tems le Duc de Bouillon & le Vicomte de Turenne ; pour avoir, à ce qu'ils disoient, soutenu foiblement leurs

intérêts en quelques occasions. La Princesse Palatine, qui ne fut pas non plus satisfaite de sa reconnoissance, parut en quelque façon moins attachée à lui. Elle voulut qu'il ôtât les Finances au Président de Maisons, pour les donner au Marquis de la Vieuville. Le Chevalier de la Vieuville son fils étoit de ses intimes : elle vouloit qu'il lui eût cette obligation, ou plûtôt elle prétendoit devenir riche par leur moyen ; & comme elle se vit privée de cet espoir & du plaisir qu'elle croyoit trouver à favoriser ceux qu'elle consideroit, elle suivit son inclination qui la pressoit de se donner entierement à la Reine, & fit voir par sa conduite qu'elle étoit dans ses intérêts. Elle fit tout ce qu'elle pût pour obliger M. le Prince à se mettre tout-à-fait bien avec la Reine, & madame de Longueville fut quelque tems à douter si la chose se pouvoit faire ; mais ce Prince ne pût entrer dans cette proposition, à cause des obligations qu'il avoit nouvellement au Duc d'Orléans, dont il ne crut pas se devoir séparer. Il est à croire aussi que l'engagement où il étoit de haïr le Cardinal Mazarin, plus par honneur que par sentiment, l'embarassoit, & qu'il ne vouloit suivre en rien l'exemple des Frondeurs, qui feignoient incessamment tous

le contraire ensemble. Ce sont-là, selon toutes les apparences; les véritables raisons qui l'empêcherent de se lier avec la Reine; & cet état douteux arrêtoit les projets légitimes qu'il auroit pû former à l'avantage de sa grandeur. Il est difficile à l'homme de vouloir satisfaire à toutes ses obligations, à ses intérêts & à ses sentimens : toutes ces choses portent en elles des difficultés qui le font égarer au milieu de cette multiplicité de pensées & de désirs qu'il se produit à lui-même, & le forçent souvent à suivre ce qu'il ne voudroit pas faire.

Le Prince de Condé demeura donc indécis à la vûe de tout ce qui se presentoit à lui; & pour avoir un trop grand bonheur, il se trouva enfin qu'il n'eût pas tout celui qu'il pouvoit avoir. Il eut seulement intelligence avec la Reine, pour faire quelque changement au Conseil, & pour obtenir le Gouvernement de Guienne, que Servien & de Lionne, ensuite des Conseils de la Princesse Palatine, lui firent esperer. Ce fut sous l'apparence du bien public qu'ils y travaillerent; mais ce fut plus véritablement encore par l'esperance qu'ils eurent que ce Prince feroit chasser le Tellier qu'ils n'aimoient pas, & dont peut-être ils vouloient la Charge. Il le fut en

effet quelque tems après, dont il ressentit beaucoup de peine ; mais sa disgrace ne lui fit rien perdre. Il eut le bonheur & la fidélité tout ensemble ; c'est ce qui arrive rarement.

Pendant que toutes ces brouilleries se démêlent, beaucoup d'autres évenemens remplissoient le théatre. La Noblesse voyoit de toutes parts de la confusion, le Parlement agissoit comme s'il eût été le maître du Royaume, & le Clergé s'assembloit pour ses intérêts. Quand les Princes, les Seigneurs & Gentilshommes eurent remarqué que tous les Corps, excepté eux, avoient part à la chose publique, ils résolurent aussi de prendre celle qui leur appartenoit, & demanderent les Etats. La Reine, qui ne sçavoit plus ce qui lui étoit bon ou mauvais, & qui selon le dire du Marquis de Seneterre, se laissoit conseiller par la nécessité, n'en fut point d'abord trop fâchée, parce qu'elle vit que cela déplaisoit au Parlement. Avant la sortie des Princes, plusieurs députations avoient été faites entre le Clergé & la Noblesse, toutes en leur faveur, & afin de supplier la Reine unanimement de les mettre en liberté. La Noblesse, les voyant alors sortis de prison, députa vers le Duc d'Orléans le Marquis de Sourdis, pour l'en remercier &

lui aller donner des marques de leur joie commune. Il s'en acquitta dignement : il avoit beaucoup d'esprit & de sçavoir.

Le Duc d'Orléans avoit consenti à cette Assemblée de la Noblesse, & M. le Prince aussi. Quand ils virent qu'elle demandoit la Convocation des Etats, ils voulurent se servir d'elle pour de plus grands desseins, & crurent qu'ayant à eux le Parlement avec beaucoup de ceux qui composoient le Corps de la Noblesse & du Clergé, ils en seroient les maîtres. Leur dessein étoit de les faire tenir à Paris, dont le peuple étoit à eux, & avant la majorité qui approchoit, afin peut-être de faire revivre les anciennes Loix du Royaume, qui, à ce qu'ils disoient, défendent que les Rois soient majeurs si jeunes. Ils crurent vainement qu'ils pourroient ôter la Régence à la Reine, pour se faire les maîtres de l'Etat; mais elle, qui fut informée de leur dessein, bien conseillée & bien instruite, s'y opposa fortement, apuyée du premier Président, & même de tout le Corps du Parlement, qui en ce cas étoit pour elle. Cette Compagnie est toûjours opposée aux Etats, à cause qu'ils offusquent son pouvoir, & que le mot de *Tiers-Etats*, ne lui plaît pas. Le Garde des Sceaux de Châteauneuf favorisoit ceux qui demandoient les Etats. L'au-

torité de la Reine lui étoit suspecte, & il sçavoit d'ailleurs que le premier Président ne l'aimoit pas. Ce fut donc à son extrême regret qu'il vit que la Reine, en tenant bon, reprendroit des forces, & qu'étant appuyée de ce Corps, elle réussiroit dans son dessein, qui étoit de les empêcher tout-à-fait. C'est pourquoi il conseilla les Princes de consentir qu'il fussent convoqués à Tours, le premier d'Octobre, aussi-tôt après la majorité. La Reine, ne pouvant reculer, y consentit au grand regret de ceux du Parlement; mais ils se consolerent en ce qu'ils crurent que son intérêt l'obligeroit toûjours de les éviter, & qu'alors elle auroit sans doute plus de puissance pour faire obéir le Roi. Cette Princesse, dans le dessein de feindre de n'y consentir jamais, envoya enfin le Maréchal de l'Hôpital pour séparer l'Assemblée de la Noblesse, & leur promettre de convoquer les Etats au premier Octobre; mais les partisans des Princes n'en parurent pas tout-à-fait satisfaits.

Le dix-neuviéme, le Duc d'Orléans envoya chercher le P. Paulin, Jésuite, & Confesseur du Roi, pour lui dire qu'il le prioit d'avertir la Reine que cette Convocation des Etats après la majorité, ne plaisoit à personne; que la Noblesse ne vou-

loit point se désunir ; qu'il craignoit qu'il n'arrivât de grands désordres dans Paris ; & qu'elle devoit sçavoir que peut-être avant qu'il fût trois jours, tout seroit à feu & à sang dans la Ville. Le P. Paulin revint trouver la Reine, & lui rendit compte de la harangue du Duc d'Orléans. Il accompagna sa narration d'une affreuse peinture de tous les maux qui pouvoient arriver de cette affaire. La Reine l'écouta sans s'étonner : elle connut d'où venoit ce discours, & qu'il étoit fait à dessein de lui faire peur & de l'obliger par cette frayeur à convoquer les Etats avant la majorité. Elle vit clairement que ses intérêts ne pouvoient compâtir avec ceux des Princes, & que sous le nom du Mazarin ils auroient eu pouvoir de la persécuter tout de nouveau. Le soir de ce même jour le Duc d'Orléans & M. le Prince vinrent la voir. Elle dit au Duc d'Orléans, que s'il avoit voulu lui faire peur, en lui mandant ce que le Pere Paulin lui avoit dit de sa part, il n'avoit pas réussi dans son dessein. Le Duc d'Orléans & M. le Prince la presserent instamment de consentir, que les Etats se tinssent avant la majorité, afin, à ce qu'ils disoient, de contenter la Noblesse, qui ne vouloit pas se séparer sans obtenir cette grace ; mais la Reine, qui se sentoit

appuyée,

appuyée, tint ferme contre eux, & ne se relâcha jamais. Elle parla même au Prince de Condé avec un peu de fierté, ne montrant nullement de les craindre ni l'un ni l'autre ; & ils la quitterent fort mal satisfaits de sa fermeté.

Le Garde des Sceaux alla le lendemain au Luxembourg, pour accommoder ce differend. Il rapporta à la Reine, que le Duc d'Orléans souhaitoit au moins qu'ils fussent commencés cinq ou six jours avant la majorité ; mais la Reine ne se rendit point à cette derniere attaque : elle eut peur que ce peu de jours ne lui fût funeste ; & leur empressement fortifia sa résistance, & lui en fit connoître visiblement le danger. Le Duc d'Orléans se fondoit à insister là-dessus, sur ce qu'il disoit y avoir des exemples que les Etats avoient souvent été tenus sous les minorités. Il alla même au Parlement disputer sa prétention ; & comme les intérêts changent les sentimens des hommes, il y trouva son crédit diminué, & qu'il n'en avoit pas autant pour faire tenir les Etats, qu'il en avoit eu en faveur des Princes & contre le Mazarin. La Noblesse députa à l'Hôtel de Ville, pour lui demander jonction ; mais les Bourgeois, qui n'avoient plus cet objet du Mazarin, qui avoit produit

leur entêtement, étoient revenus à leur devoir, & n'étoient plus capables d'y manquer, sans de grands soins à les tromper par d'autres inventions. Ils refuserent leur Requête : puis enfin toutes ces contestations se ralentirent, & de plus grandes aventures les étoufferent. Cette dispute néanmoins fut soutenue des Princes, jusqu'à la veille de la majorité. Apparemment elle étoit fondée sur quelque dessein nuisible au Roi, à la Reine & à l'Etat; & comme le Mazarin leur avoit servi de prétextes à tous pour satisfaire leurs passions, un des jours que le Duc d'Orléans fut au Parlement pour cette affaire, il se plaignit hautement de la Reine, & dit qu'elle n'agissoit que par les conseils du Ministre de Breuil *, qu'elle étoit environnée de Mazarins; qu'il ne pouvoit pas répondre du repos de l'Etat, que le Tellier, Servien & madame de Navailles ne fussent chassées de la Cour; & que toutes ces personnes étant créatures du Cardinal, la Reine n'agissoit jamais que par les avis qu'ils lui donnoient de sa part.

Navailles étoit un Gentilhomme de bonne Maison, bienfait & fort honnête homme. Quand le Ministre partit de France,

* Le Cardinal y étoit.

il lui fit donner le Brevet de Duc *, & pria la Reine de lui faire épouser mademoiselle de Neuillant qu'il estimoit. Pour lui il la souhaitoit pour son mérite, sa sagesse, sa naissance & ses richesses. Ce mariage; comme je l'ai déja dit, ayant été fait au Palais Royal en secret, & du consentement de la Reine; Navailles travailloit incessamment à payer le Cardinal des obligations qu'il lui avoit, & madame de Navailles, après avoir déclaré son mariage, étoit demeurée auprès de la Reine, pour être celle qui par son mari lui faisoit tenir toutes les Lettres du Cardinal. Il lui écrivoit, & lui commettoit le soin d'une grande partie de ses intérêts. J'en ai vû tous les Originaux; car madame de Navailles; quelques années après devenue mon amie, me les a depuis montrés. Voilà la raison qui obligeoit le Duc d'Orléans de parler d'elle au Parlement, dont on s'étonna; car notre sexe doit avoir certains privileges qui le peuvent exempter d'aller dans les lieux publics. Le Duc d'Orléans voulut aussi chasser le Tellier, comme attaché aux intérêts du Cardinal. Ce Prince étoit sur cet article de concert avec M. le Prince, qui se plaignoit

* Ce Brevet fut donné à son pere, pour lui donner l'avantage d'être fils d'un Duc.

hautement de lui, de ce que l'ayant toûjours cru de ses amis, il l'avoit abandonné, & ne l'avoit pas averti quand il fut arrêté. Il le blâmoit d'une chose dont il paroissoit louable. Il ne faut jamais trahir le secret de son ami : à plus forte raison celui de son Maître, & celui de l'Etat. On a cru qu'il le poussa aussi par l'engagement qu'il avoit pris avec de Lionne, qui avoit paru agir avec le dessein de faire chasser ce Ministre, & que Servien étant oncle de de Lionne, n'avoit été nommé en cette occasion que pour mieux couvrir le desir que les Princes avoient de perdre entierement le Tellier. Je croi devoir dire néanmoins, que je n'ai point de connoissance par moi-même, que de Lionne ait voulu travailler à la ruine d'un Ministre, qui servoit le Roi fidélement ; mais je sçai que la Reine l'en a soupçonné, & que le Tellier en a été fortement persuadé. Ce sont de ces choses qu'on ne peut démêler que difficilement, & dont par équité on doit toûjours douter. Il y a dans le cœur de l'homme un grand mélange de bons & de mauvais sentimens, & Dieu seul en peut être le juge. Le Garde des Sceaux voyant qu'il avoit contribué à chasser le Cardinal, pour être auprès de la Reine un Ministre en figure, étoit rempli d'a-

mertume & de douleur. Il sçavoit qu'elle se confioit à d'autres qu'à lui, & qu'elle le regardoit comme son ennemi. Il tâchoit par toutes voies d'acquerir sa confiance. Il lui protesta souvent qu'il vouloit être attaché à ses intérêts. Il lui offrit de se séparer du Duc d'Orléans, & de toutes les personnes qui lui donnoient de l'ombrage. Il offrit de la racommoder avec les Princes, & n'oublia rien pour lui dire qu'elle trouveroit en lui un Ministre plus utile à son service que celui qu'elle avoit perdu. Sa confiance étoit donnée à un autre. La Reine reçût ses offres avec une bonne volonté apparente ; mais en effet, elle ne se laissa point toucher à ses promesses. La Reine, croyant faire son devoir, n'étoit pas capable de changer foiblement d'avis ; si bien qu'elle n'écoutoit toutes ses paroles que pour amuser le Garde des Sceaux. Il devoit connoître l'impossibilité de son dessein par les intrigues qu'il ramassoit en sa personne, que la Reine devoit craindre ; & s'il eût été sage, il auroit vû que tous ces Princes n'auroient pour récompense que le repentir.

La Reine, pour contenter les Princes qui demandoient toûjours l'éloignement de ses Ministres & des amis du Cardinal, leur offrit, du consentement de le Tellier,

qu'il ne serviroit point, & qu'elle feroit faire sa Charge par un autre ; bien résolue néanmoins de la lui conserver, & de lui faire là-dessus toute la justice qu'il méritoit. Cette proposition fit croire qu'elle vouloit chasser tous ceux que le Duc d'Orléans avoit nommés au Parlement ; & la Reine, craignant que ce bruit ne lui fît tort, déclara publiquement que si les Princes ne vouloient venir au Conseil, elle le tiendroit toute seule, & n'en chasseroit personne. Les Princes, sçachant que la Reine avoit parlé de cette sorte, lui manderent qu'ils ne vouloient point venir au Conseil; & qu'elle fît ce qu'il lui plairoit. Le Garde des Sceaux fût d'avis de le retarder, afin de voir s'il n'y avoit point quelque voie d'accommodement ; mais la Reine le voulut tenir ; & lui répondit fortement, *que sa volonté seule devoit regler cette affaire, & qu'elle le vouloit ainsi.* Le soir même les Princes, un peu étonnés de sa fermeté, vinrent la voir ; & parce que les portes de Paris étoient encore gardées, le Duc d'Orléans pressa d'en faire ôter les Gardes, comme une chose qui devoit déplaire à la Reine, & il l'a supplia de commander qu'elles fussent levées. Elle y consentit ; & de cette sorte la Reine se trouva libre & en pouvoir de sortir de Paris quand il lui

plairoit. Mais ses affaires n'étant pas qu'elle dût le désirer, elle y demeura tout le tems qu'elle le jugea nécessaire.

La Reine, ne pouvant plus souffrir le Garde des Sceaux, voulut donner les Sceaux au premier Président, qui l'avoit bien servie depuis la sortie des Princes; & depuis que, détaché du Prince de Condé, il s'étoit tout à fait appliqué à ses intérêts. Car alors il prétendoit recevoir par elle les graces qu'il avoit esperées des autres. Le Maréchal de Grammont, ami de Chavigni, Longueuil qui étoit devenu Chancelier de la Reine, & quelques autres, gagnerent Servien & de Lionne, pour favoriser auprès de la Reine & du Cardinal, le retour de leur ami à la Cour. Ils firent tous entendre à cette Princesse, que pour faire les changemens qu'elle désiroit, & pour acquerir quelque créance dans le Parlement, il falloit qu'elle feignît de ne vouloir plus de Mazarin, & qu'elle fît revenir Chavigni, le plus grand ennemi qu'il eut. Servien & de Lionne, entrerent dans cette pensée, pour avoir en lui un ami auprès du Prince de Condé, qu'ils paroissoient regarder comme leur protecteur. On en écrivit à Breull, & on fit comprendre au Cardinal que le retour de ce Ministre étoit nécessaire pour éblouir le peuple:

& de plus qu'il étoit meilleur d'avoir celui-là dans le Conseil, que le Garde des Sceaux de Châteauneuf ; parce qu'il sembloit que la cabale de ce dernier étoit la plus dominante, & que par conséquent Chavigni étoit moins à craindre. Quoi qu'il en soit ; le Cardinal y consentit, parce qu'alors sa plus grande passion, ainsi qu'il l'avoit mandé à ses amis, étoit de changer le Conseil, & d'en ôter le Garde des Sceaux. C'est une de ces choses que j'ai depuis vûes dans les Lettres qu'il écrivoit en ce tems-là à madame de Navailles.

Senneterre ne sçut rien du retour de Chavigni. On lui cacha ce dessein avec soin. Il ne l'aimoit pas, & il avoit paru avoir plus de liaison avec Châteauneuf ; mais comme il n'avoit pas approuvé sa conduite, & qu'il s'étoit attaché à la Reine, il se consola aisément de la résolution qu'elle avoit prise de le chasser. A l'égard de Chavigni, il se résolut de s'opposer à lui en tout ce qu'il pourroit, & crut que le Ministre de Breull lui en seroit obligé, puisqu'il souffroit son retour par la seule raison qu'il étoit son ennemi déclaré. Ce ne fut pas sans étonnement que l'on vit alors la haine avoir les mêmes effets que l'amitié. Il ne falloit pas s'en étonner : l'intérêt peut lui seul joindre tant de contrariétés ensemble ;

ble ; il eſt le maître des cœurs, c'eſt lui qui gouverne le monde, qui fait ſouvent agir les hommes en bien & en mal, qui fait naître la haine, & qui produit les apparences de l'amitié que les gens de la Cour ſemblent avoir les uns pour les autres. Ce changement étant concerté de cette ſorte, Chavigni arriva le deuxiéme Avril, & le ſoir même il vit la Reine dans ſon Oratoire. Il y fut par un eſcalier dérobé qui alloit dans ce lieu ſecret, où elle faiſoit venir ceux qu'elle vouloit cacher à ſes Eſpions.

Le lendemain, le Duc d'Orléans, qui ſembloit n'avoir eu nulle part au retour de Chavigni, & à qui la Reine n'en avoit rien dit, parut le ſentir vivement. Il vint au Palais Royal, plein de colere contre elle, & ſuivi du Prince de Condé, qui avoit été de ce ſecret, & en étoit bien content ; mais ſelon les maximes de la Cour, il diſſimuloit ſes ſentimens, de peur de choquer le Duc d'Orléans, qui en étoit outré de dépit. Ce Prince, en preſence de plus d'une douzaine de perſonnes, dit à la Reine, *qu'il s'étonnoit infiniment, que tenant le rang qu'il tenoit dans le Royaume, & ſelon la part qu'il devoit avoir dans les Conſeils du Roi, elle eût voulu faire revenir un Miniſtre ſans lui en parler ; & qu'elle lui*

avoit en cela donné beaucoup de marques de mépris & de défiance. La Reine lui répondit tout haut, *que depuis quelque tems il avoit fait tant de choses sans elle, ni sans sa participation, qu'il ne devoit pas trouver étrange, si de son côté elle en faisoit de même, & si par sa maniere d'agir avec elle, elle croyoit être dispensée d'en user avec lui de la façon qu'elle avoit accoutumé de le faire: que quand il vivoit avec elle comme son ami & son frere, alors il sçavoit bien qu'elle n'avoit jamais rien fait, même dans les bagatelles, que premierement elle n'eût pris son avis; mais qu'enfin son procédé avoit fait changer le sien, & qu'elle étoit fachée de ce qu'il l'avoit contraint à cela.* Il lui répondit, *qu'il n'avoit fait que se défendre; qu'elle avoit commencé à mépriser son amitié, envoyant Monsieur le Prince au Havre malgré lui; & que le Cardinal avoit été aussi le premier à l'offenser; qu'ensuite il n'avoit pû faire autre chose que ce qu'il étoit obligé de faire, pour sa conservation & l'intérêt de son bonheur.* Pendant cette grande dispute, je remarquai que M. le Prince les écouta sans dire une seule parole; & je suis persuadé que dans son ame il n'étoit pas fâché de la colere de tous les deux; car il fit quelque souris qui me le fit juger ainsi. Le Duc d'Orléans avoit néanmoins eu part du retour de Chavigni par ceux

qui l'avoient traité avec le Cardinal ; mais ce Prince voulut faire voir à la Reine combien il avoit senti ce secret qu'elle lui en avoit fait.

Le Parlement vint au Palais Royal qui obligea la Reine de cesser sa dispute avec le Duc d'Orléans ; pour aller entendre les remontrances que le premier Président lui vint faire sur cette déclaration qu'il demandoit contre les Cardinaux. J'ai déja dit ailleurs, que cette Compagnie avoit proposé de les exclure tous du ministére. Le premier Président, alors de concert avec la Reine, lui parla de ce stile dont il avoit accoutumé de se servir en de semblables occasions ; mais après avoir harangué contre le Mazarin, il n'épargna pas le Coadjuteur, disant de lui, que c'étoit un esprit plein d'ambition & de desseins factieux, qui troubloit la Paix de la Maison Royale, & qu'il étoit juste de l'éloigner de l'espoir du ministere. Le Duc d'Orléans en rougit deux fois : il sentit que ces paroles s'adressoient à lui, & elles lui firent connoître que la Reine n'étoit pas abandonnée, que le Parlement revenoit à elle, & que c'est une grande folie à l'homme que de se confier aux hommes.

La Reine, au lieu de répondre à son ordinaire, & dire qu'elle demanderoit avis

à M. le Duc d'Orléans & à M. le Prince ; de ce qu'elle avoit à faire, un peu en colere contre le Duc d'Orléans, répondit au premier Président sans parler aux Princes, *qu'elle accordoit la Déclaration telle que le Parlement la désiroit* ; & ajouta très-judicieusement, *qu'elle croyoit le pouvoir faire, puisque Monsieur & M. le Prince étoient presens quand elle fut proposée au Parlement.* Elle se tourna ensuite vers le Garde des Sceaux, & lui commanda à l'instant même de la sceller. Il reçut cet ordre comme un homme qui n'avoit plus guere de moment à posseder cette autorité dont il se servoit malgré la Reine. A ces mots décisifs de la Reine, madame de Chevreuse rougit à son tour ; & je connus à son visage, qu'elle voyoit avec beaucoup de peine le Coadjuteur, & même le Garde des Sceaux de Châteauneuf, exclus de pouvoir joindre le Ministere à la calote rouge ; mais comme beaucoup de diligences avoient déja été faites pour empêcher que cet avantage ne fût ôté aux Cardinaux François, tant d'intrigues se firent encore alors, qu'enfin la chose fut éludée & demeura, comme je l'ai déja dit, tout-à-fait assoupie.

Cette cérémonie achevée, les Princes s'en allerent. Le Duc d'Orléans avoit de

la douleur & de la tristesse dans le cœur, & le Prince de Condé étoit content. Ce qui fâchoit le Duc d'Orléans à l'égard du Coadjuteur lui donnoit de la joie, & de plus il étoit satisfait du retour de Chavigni. La Reine, sortant de sa Gallerie où elle avoit tenu le Conseil, se retira dans son Cabinet. Elle y reçut publiquement Chavigni, qu'elle traita comme un homme destiné à lui plaire. Ceux qui contribuerent à son retour virent les apparences de sa faveur avec plaisir; mais le Cardinal, qui l'avoit approuvé malgré lui, ne put pas s'empêcher d'en ressentir de la douleur, & de tenir pour ennemis ceux qui avoient sçû trouver l'invention de le rappeller.

Pendant que toutes ces choses se passerent dans le Cabinet, le Garde des Sceaux, qui les avoit ignorées, qui haïssoit Chavigni & qui sentoit les apparences de sa disgrace, fut toûjours appuyé contre le coin de la table, réveur, chagrin, & fort embarassé. Cette place, qu'il avoit tant désirée, lui donnoit plus de honte que de gloire. Il voyoit que les grandes affaires se faisoient sans lui, & contre lui: & dans ces momens il connut sans doute qu'il alloit perdre les Sceaux; car il devoit croire que la Reine n'avoit pas changé le

Conseil malgré le Duc d'Orléans, pour en demeurer là, & ne pas satisfaire son ressentiment. Deux heures après, comme il fut retourné chez lui, elle lui envoya commander de les rendre. Il le fit, & en même tems le premier Président les eut, à condition qu'il ne quitteroit point sa Charge de premier Président. La Reine, ensuite, dépêcha vers le Chancelier Séguier, pour le faire revenir à la Cour, afin d'y tenir le Conseil des parties, & assister à tous les Conseils du Roi, comme Chancelier de France. Monsieur le Prince qui sçavoit l'élection du premier Président, & par Chavigni, & de Lionne, eut pour ces changemens quelques intelligences avec la Reine, qui les fit d'autant plus hardiment, qu'elle croyoit qu'ils pouvoient le tenter de revenir à elle.

Ce que souffrit Châteauneuf, quand il se vit sans les Sceaux, ne se peut assez fortement representer, & celui seul dont l'ambition est extrême peut s'en former quelque idée. Il eut la pensée de se sauver au Luxembourg, d'y porter les Sceaux, & de demander la protection du Duc d'Orléans pour tenir bon contre la Reine. Après les avoir rendus, il se repentit de n'avoir pas exécuté ce dessein; mais la Reine le surprit, elle envoya si prompte-

ment chez lui, aussi-tôt après qu'il l'eut quittée, qu'elle ne lui laissa pas le tems de déliberer ce qu'il avoit à faire. Dieu le permit ainsi, pour la conservation de la France, à qui cette action auroit sans doute couté beaucoup de sang. Je veux croire aussi que sa volonté eut quelque part à sa retenue, & qu'aimant l'Etat il ne voulut pas peut-être pour ses intérêts hazarder de le perdre entierement. Cet homme avoit de grandes qualités ; il avoit l'ame ferme, l'esprit hardi, & le cœur rempli de gloire, il étoit habile dans l'intrigue, il avoit une grande expérience dans les affaires. Il étoit tellement respecté de ses amis & de ses ennemis, qu'il refusoit aux uns & aux autres également ce qu'il ne croyoit pas juste de leur donner, sans qu'ils osassent s'en plaindre. Il avoit aussi beaucoup de quoi s'humilier devant Dieu & les hommes, ayant autrefois sous le regne du Cardinal de Richelieu, condamné à mort l'innocent Maréchal de Marillac ; & l'opinion universelle étoit que son ambition l'avoit alors fait lâchement trahir sa conscience & son honneur. Il avoit encore un défaut qui le rendoit ridicule. Il aimoit trop les Dames ; leur conversation, & leurs flâteries lui plaisoient ; & les Dames pour leurs intérêts le recher-

choient avec trop d'avidité. Sa foiblesse étoit cause de celles qu'elles avoient pour lui. Elles ont par leurs intrigues beaucoup contribué à sa grandeur & à sa fortune, de même qu'à la rendre méprisable. Outre ces honteuses taches, on peut dire encore, que les desirs que la faveur excitoit en son ame, étant excessifs & déréglés, le rendoient indigne de vivre, puisque pour vivre dans l'élevation il faisoit des bassesses qui ne convenoient pas à un homme tel qu'il avoit intention de le paroître.

La nouvelle de la disgrace de cet homme étant venue aux Luxembourg, le Duc d'Orléans en fut troublé d'une maniere toute terrible, & sa colere pensa causer d'étranges effets. Il fulmina contre la Reine, & jura qu'elle se ressentiroit de cet affront. Le Coadjuteur ou Montresor par son ordre, ou tous deux ensemble, dirent à ce Prince, que puisque la Reine avoit osé faire des coups de Régente, il devoit en faire de Lieutenant Général du Royaume. Ils proposerent de faire prendre les armes aux Bourgeois. Le Duc de Beaufort offrit son crédit pour ce dessein. Ils dirent qu'il falloit animer la canaille, qu'il falloit aller au Palais Royal enlever le Roi, aller chez le premier Président, lui ôter les Sceaux de force; & s'il faisoit quelque ré-

fiſtance, le tuer, & le jetter par les fenêtres. Enfin tout ce qui ſe peut imaginer de plus cruel, de plus violent, même contre la perſonne de la Reine, fut propoſé en cette occaſion. Selon les apparences, l'exécution en fut ardemment déſirée par le Coadjuteur, & ſans doute que Châteauneuf auſſi, comme je le viens de dire, eut des momens fort criminels; ces deux hommes étant remplis l'un & l'autre des plus violentes paſſions qui puiſſent occuper le cœur humain. Madame de Chevreuſe, qui étoit aſſez bien diſpoſée à ſe bien remettre avec la Reine, eut ſa part de la douleur du Duc d'Orléans. Elle fut ſans doute au déſeſpoir du changement du Garde des Sceaux, & eut de la peine à le ſouffrir; mais je ne l'entendis point nommer parmi les coupables. On m'aſſura que Mademoiſelle avoit parû paſſionnée pour la réparation de la gloire du Duc d'Orléans, & que n'étant pas ſatisfaite de la Reine, elle voulut alors en tout complaire à ce Prince. Le Prince de Condé, qui fut preſent à toutes ces furieuſes propoſitions, après avoir proteſté au Duc d'Orléans qu'il n'avoit nulle part au retour de Chavigni, & l'avoir aſſuré qu'il vouloit demeurer inviolablement attaché à ſes intérêts, déclara qu'il ne pouvoit approuver des conſeils

si violens, dont l'exécution seroit difficile & blâmable. Il dit au Duc d'Orléans, qu'il étoit prêt de se mettre à la tête de ses Troupes, & de répandre pour son service jusqu'à la derniere goute de son sang; mais qu'il ne pouvoit prendre de part à des choses, qui sans doute seroient desapprouvées des gens de bien. Ce sage discours fit taire les plus mutins, parce que la raison & l'autorité ensemble ont de grandes forces. Ces obligations récentes que M. le Prince avoit au premier Président, l'amitié qu'il avoit pour Chavigni, la confidence qu'on lui avoit faite de son retour, & quelques humanités naturelles qui n'abandonnent gueres les ames héroïques, lui firent tenir ce langage. Il désiroit alors, comme je l'ai écrit, d'obtenir de la Reine le Gouvernement de Guienne, dont il n'étoit pas encore tout-à-fait assuré, & son intérêt le forçoit à chercher à lui plaire. Il le fit avantageusement pour elle, en détournant cet orage, dont les seules apparences étoient horribles.

C'est donc à M. le Prince seul à qui on doit donner la gloire d'avoir empêché ce furieux projet, qui auroit été sans doute une seconde S. Barthelemi sous le nom des Mazarins. Madame de Longueville m'a dit depuis, que ce jour-là elle crut que

Paris seroit détruit par le feu & par le sang; que le trouble fut grand dans toute la Maison Royale, & qu'elle passa la nuit sans se coucher, dans l'inquiétude des malheurs qui pouvoient arriver; que sur le matin voyant que l'exécution n'avoit point suivi les desseins du Coadjuteur, elle se jetta sur le lit de M. le Prince son frere, toute habillée, pour seulement dormir quelques heures; mais qu'elle fut long-tems que son esprit étoit rempli d'une idée funeste de toutes les choses que ce conseil auroit pû produire; & que son ame en fut long-tems abattue de tristesse, & pleine d'étonnement. Pour la Reine elle n'eut aucune part de cette inquiétude, & ne sçut le péril où elle avoit été, qu'après qu'il fut passé.

Le Chancelier Séguier arriva le lendemain, & fut reçû de la Reine avec beaucoup de démonstration de bonne volonté. S'il avoit eu cet empressement qui est louable, quand légitimement on peut prétendre aux grandeurs de la fortune, il auroit peut-être rempli cette place toute entiere. Il étoit sçavant, éloquent, & habile dans les affaires du Conseil. La Reine avoit besoin de Ministre, & d'un Ministre homme de bien, qui avec de droites intentions entreprît de la bien servir. Il avoit

une partie de ces bonnes qualités ; mais il n'avoit pas l'ame assez remplie du desir de la gloire, que la seule vertu peut donner. Il ne pouvoit presque résister à la faveur, & il ne se faisoit pas estimer autant peut-être qu'il méritoit de l'être. Ses amis vouloient qu'il occupât alors cette premiere place, qui faisoit naître des desirs à tant d'autres, & qui n'en excitoit pas assez en lui. Beaucoup de gens de bien auroient trouvé ce remede propre à dissiper toutes les cabales qui travailloient pour & contre le Cardinal Mazarin ; & n'étant pas trop passionné de cette primauté, il auroit pû gouverner & attendre paisiblement ou le retour ou la perte du Ministre. Mais, enfin, il avoit trop peu de cette manie qui donnoit tant de peine à Châteauneuf ; & n'ayant pas la force de se soutenir, il fut aussi-tôt après accablé par ses ennemis. Nous le vîmes bien vîte retourner dans le néant, & en sortir de même, sans pourtant avoir jamais eu ce qu'on appelle de la faveur & de la considération. Il fut si mauvais Courtisan, qu'il demanda à la Reine ce qu'il avoit à faire, & la Reine lui ayant dit qu'il se reposât, & qu'il ne se donnât pas la peine sans besoin de venir au Palais Royal, il accepta ce parti, & y alla si peu, que bientôt après il n'y alla point du tout.

Il se piquoit d'une certaine humilité, de ne se soucier point de l'autorité, & d'aimer à obéir continuellement à quelque Supérieur. Cette soumission est cause qu'il a joui d'une fortune plus douce, & de plus longue durée ; mais aussi moins éclatante.

Le Duc d'Orléans étoit tout-à-fait en colere : il ne venoit plus chez la Reine, ni au Conseil. Il disoit hautement qu'il vouloit qu'on ôtât les Sceaux au premier Président, & qu'on chassât du Conseil Chavigni ; déclarant qu'il ne reverroit jamais la Reine, si elle ne le satisfaisoit. On travailla de part & d'autre pour adoucir son chagrin : le Duc d'Orléans ne parut point s'affoiblir dans sa résolution, & la Reine assura qu'elle ne vouloit chasser personne. Pendant que cette négociation occupoit les esprits, Chavigni trouva le moyen de se raccommoder avec le Duc d'Orléans: ses amis lui rendirent ce bon office ; & l'ayant été saluer, il en fut bien reçû. Par cette voie, la moitié de la colere de ce Prince se dissipa ; mais il demeura infléxible contre le premier Président. Il demanda à M. le Prince de l'abandonner en sa considération. Ce Prince y consentit, & en fut blâmé ; & ceux qui se mêlent de juger les autres, disoient que lui ayant de si fortes obligations, il pouvoit, sans

choquer ce qu'il devoit au Duc d'Orléans, travailler à diminuer sa colere. Il sacrifia donc son ami, pour rendre au plus puissant ce qu'il croyoit lui devoir ; & entre deux obligations, il paya celle qui couta le moins à sa générosité. Il en souffrit, & la gêne où il se vît en plusieurs occasions de cette nature, où il fallut satisfaire ceux qui l'avoient servi, lui fit dire, *qu'il estimoit le Duc de Beaufort heureux de ne devoir sa liberté qu'à lui-même & à ses Domestiques.* Ce fut dans cette conjoncture, que le premier Président, déja mal satisfait & séparé de ce Prince, non-seulement se détacha entierement de lui, mais de plus se sentit vivement offensé de se voir la victime de ses intérêts ; lui, qui les avoit portés, même aux dépens de sa gloire. Sa modestie ne le put empêcher de faire connoître au public son ressentiment, & la douleur qu'il en avoit eue. Quand le Coadjuteur vit que ses terribles conseils n'avoient point été suivis, il voulut se retirer de la Cour, & dit au Duc d'Orléans que n'étant point utile à son service, il valoit mieux qu'il se séparât de lui, & que la Reine qui le haïssoit, se rendroit peut-être plus traitable quand il n'y seroit plus. Les Serviteurs de M. le Prince me dirent alors, qu'une des raisons, qui le forcerent

le plus d'abandonner le premier Préſident, fut la feinte retraite du Coadjuteur ; car voyant qu'en effet le Duc d'Orléans avoit ſujet de ſe plaindre, & demeurant ſeul dans ſa confiance, il ne put éviter d'entrer tout-à-fait dans ſes intérêts. Mais la ſéparation du Coadjuteur ne fût qu'une diſſimulation. Il prit congé du Duc d'Orléans la ſemaine Sainte : il fut quelque tems, qu'il ne le voyoit plus qu'en ſecret; & bientôt après il le revit publiquement. Je n'ai pû ſçavoir au vrai la raiſon de cette feinte.

Le Duc d'Orléans, cependant, continuoit à ſe plaindre de la Reine, & la Reine le défendoit. Cette brouillerie ménaçoit la France d'une grande guerre, & donnoit de l'inquiétude à ceux qui ſont aſſez ſages pour ſouhaiter le bien de l'Etat; mais il fallut enfin que la fermeté de la Reine fût vaincue, & qu'elle cédât à ſa raiſon, & à la colere du Duc d'Orléans. Les Miniſtres, pour plaire à ce Prince, travaillerent tous à faire changer la Reine, & les amis du premier Préſident furent les premiers à conſeiller cette Princeſſe de l'abandonner ; lui diſant qu'il valloit mieux lui ôter les Sceaux, que d'engager le Duc d'Orléans à une Guerre Civile. La Reine, étant perſuadée par de ſi fortes raiſons,

consentit à satisfaire le Duc d'Orléans. Le Nouveau Garde des Sceaux n'ayant été qu'une fois ou deux au Conseil, fut contraint de retourner en son premier état. Ce fut malgré lui, & il le fit néanmoins de fort bonne grace.

La Reine envoya chercher le premier Président, & toute honteuse de ce qu'elle faisoit, le pria de souffrir avec patience ce sacrifice au repos de l'Etat. Elle lui dit, que pour satisfaire Monsieur elle étoit contrainte de lui redemander ce qu'elle lui avoit donné; qu'elle en étoit au désespoir; mais qu'elle l'assuroit qu'aussitôt qu'elle pourroit, il reverroit les Sceaux entre ses mains. Le premier Président, sans s'étonner, avec un visage riant lui dit, qu'il étoit trop heureux de connoître par-là l'estime qu'elle faisoit de sa fidélité, & trop heureux encore de pouvoir contribuer à son repos: & tirant de son col la Clef des Sceaux qu'il y tenoit pendue, la lui donna, attendant qu'elle les envoyât chercher chez lui. La Reine en demeura très-satisfaite: ils furent rapportés; & on les donna au Chancelier Seguier, qui ne fut pas fâché de les ravoir en sa puissance: il y avoit eu déja dispute entre ces deux hommes. Le Duc d'Orléans ayant été satisfait par cette voie, les personnes qu'il

avoit

avoit entrepris de chasser du Conseil, demeurerent en apparence en repos, & la Reine crut pouvoir alors esperer quelque tréve à ses peines. Pour en être plus assurée, elle résolut de donner au Prince de Condé le Gouvernement de Guienne. Ayant appaisé le Duc d'Orléans, elle voulut aussi acquérir ce Prince, essayant véritablement de gagner son amitié, soit en l'obligeant, soit en lui faisant parler par ses créatures, & particulierement par la Princesse Palatine ; mais toutes ces choses lui furent très-inutiles. Si du côté de la Politique il a mal fait, en se tenant si ferme contre la Reine, je le laisse à juger à ceux qui voudront raisonner là-dessus & n'en puis pas dire davantage que ce que j'ai déja dit ; mais si j'osois, je trouverois à redire à la dissimulation dont il usa envers la Reine, pour avoir le Gouvernement ; car alors il lui faisoit tout esperer, & quand je pris la liberté de lui en parler, elle me fit l'honneur de me dire, qu'elle croyoit par ce bienfait qu'il deviendroit entierement de ses amis, & qu'il en avoit parlé de cette maniére. Sur le bruit qui se fit, que la Reine lui devoit donner le Gouvernement de Guienne, plusieurs personnes lui representerent qu'elle se perdoit, & qu'elle ne suivoit pas les maximes de la

prudence, ni celles de l'Etat. La Reine, touchée des raisons de ses Serviteurs, s'arrêta, & fut quelque tems en doute, si elle devoit passer à l'exécution de ce Traité. Le Prince de Condé étant averti de ce refroidissement, en presence de Chavigni, proposa à la Reine de s'en désister, lui protestant qu'il ne vouloit rien qui lui pût donner de l'inquiétude. Chavigni, pour plaire à la Reine, dit à Monsieur le Prince devant elle, *Monsieur, est-ce tout de bon, que vous remettez à la Reine la parole qu'elle vous a donnée sur cette affaire ?* Ce Prince ayant répondu qu'oui, la Reine le remercia, & ne s'expliqua pas davantage ; si bien que les choses demeurerent quelque tems incertaines : mais M. le Prince, d'humeur à bien vouloir ce qu'il avoit une fois desiré, & qui trouvoit en cela un grand avantage, fit agir en sa faveur les créatures du Cardinal, Servien & de Lionne, qui en cette rencontre lui furent plus fidéles que Chavigni son ancien ami. En cet endroit, il fut louable, & eux fort dignes de blâme, s'il est vrai que leur intérêt les convioit à ce relâchement. Je sçai que la Reine les en a soupçonnés. Enfin cette Princesse se résolut par leur conseil, & voici leurs raisons. Ils disoient qu'il étoit avantageux de donner la Guienne à M. le

Prince, afin de le détacher en quelque maniere du Duc d'Orléans, & l'engager de se réunir à la Reine; qu'il avoit déja l'affection de ceux de cette Province; & que les ayant tous à lui, on ne lui donnoit rien de nouveau. Le Duc d'Epernon, par cette voie cessa d'être le prétexte des plaintes des Bourdelois, & le Gouvernement de Bourgogne, qu'avoit M. le Prince, lui fut donné, au lieu de celui qu'on lui ôtoit. Dans les conditions de cet échange, il fut conclu aussi que moyennant quelqu'autre accommodement, le Duc de Candale donneroit l'Auvergne au Duc de Mercœur. La Reine le souhaitoit, à cause qu'il devoit bientôt épouser mademoiselle de Mancini *, & que pour le confirmer dans ce dessein, elle vouloit lui faire des graces qui pussent l'engager encore davantage. Cette volonté en la Reine, ne lui pouvant être inspirée que par son premier Ministre, fait voir que les Négociateurs n'agissoient que selon les ordres qu'ils recevoient de sa part: c'est ce qui les peut justifier à l'égard de la Guienne.

Le Duc de Longueville s'étoit retiré un peu à quartier; & après avoir fait tenter la Reine par plusieurs voies, & enfin s'être adressé à de Lionne, il prit par son moyen quel-

* Niéce du Cardinal Mazarin, aînée des Mancini.

que liaison avec elle : & sans doute que ce fut, comme de toutes les autres choses, de concert avec le Cardinal Mazarin.

Madame de Longueville, qui étoit mal avec son mari, qui avoit ses intrigues particulieres, & ses intérêts de fantaisie à ménager à la Cour, ne voulant pas avoir la Reine tout-à-fait contre elle, envoya la Princesse Palatine son amie promettre à la Reine tout ce qu'elle pouvoit désirer; & après beaucoup de grandes consultations, la Palatine dépêcha Bartet au Cardinal, pour l'assurer de l'affection de madame de Longueville, & par le même moyen elle lui fit esperer qu'elles travailleroient ensemble à gagner en sa faveur le Prince de Condé; mais toutes ces belles apparences n'eurent aucun effet, & M. le Prince, par aucune de ces choses, ne se voulut réunir à la Reine,

Plusieurs personnes avoient commerce avec le Cardinal; car la fermeté de la Reine étonnoit toute la Cour, & on jugea bien vîte que ce Ministre pourroit revenir. Par cette raison, chacun de ses amis & ennemis voulut traiter avec lui : & tous, excepté M. le Duc d'Orléans & M. le Prince, envoyerent le visiter, & lui demanderent sa protection sur differentes matieres. Ces voyages firent naître de

grandes négociations ; mais rien n'égala les deux passionnés amans de la fortune : (j'appelle ainsi le vieillard de Châteauneuf & le Coadjuteur.) Le premier, à l'extrémité de sa vie, après avoir renversé l'Etat pour chasser le Cardinal, & après en avoir été puni par sa disgrace, vouloit rentrer tout de nouveau dans le Cabinet. Il forma une intrigue en faveur de celui qu'il venoit de perdre ; afin d'atraper la confiance de la Reine malgré elle ; & sans avoir honte de ses variétés continuelles, il pria le Marquis de Senneterre, & le Maréchal d'Etrées, de proposer à la Reine, que si elle vouloit le remettre en sa place de Garde des Sceaux, il promettoit d'être serviteur & ami du Cardinal Mazarin, & assura la Reine qu'il les remettroit elle, & le Duc d'Orléans, dans une parfaite union.

La Reine d'abord n'écouta point cette proposition, tant parce qu'elle ne la croyoit pas sincere, que parce qu'elle avoit un grand mépris pour Châteauneuf ; mais lui, sans se rebuter, envoya madame de Vaucelas sa sœur, conjurer le Marquis de Senneterre de le voir. Senneterre, sçachant le dégout de la Reine sur tout ce qui venoit du côté de cet homme, n'y voulut point aller. Il lui envoya le Maréchal

d'Etrée, qui l'ayant vû pria Senneterre de sa part de consentir que Brachet, homme qui étoit à lui & qu'il avoit donné au Cardinal, allât le trouver pour l'assurer de son affection & lui promettre une entiere fidélité, pourvû qu'il voulût le raccommoder avec la Reine, & le remettre dans sa place de Garde des Sceaux. Il promit humblement la vouloir tenir de lui, & se confesser à jamais son obligé. Il faut remarquer ici cette grande circonstance, que Châteauneuf, faisant porter parole au Marquis de Senneterre de ce nouvel engagement, fit entendre par le Maréchal d'Etrées, qu'après cette liaison faite avec le Cardinal Mazarin, il conviendroit qu'ils s'accordassent tous une seconde fois pour remettre M. le Prince en prison; mais Senneterre, à ce qu'il me dit alors, n'approuva pas cette proposition, & vit bien que la passion & le desir de se venger l'avoit inspiré à celui qui la faisoit, & que d'ailleurs elle lui venoit encore du Coadjuteur, & peut-être de madame de Chevreuse. Elle fut donc éludée de son côté, & Brachet partit pour aller faire les complimens de ce pauvre forcené. Voilà comme il faut appeller ceux qui ont de ces desirs déréglés, dont les Courtisans sont remplis: la folie qui les fait toûjours courir

après les honneurs, aux dépens de leur repos & de leur ſalut, eſt un aveuglement horrible, qui les empêche de voir que ces dignités, dont ils ſont ſi amateurs, ne ſont que des biens imaginaires, qu'il faut quitter tout au plus au bout de quatre-vingts-ans. Senneterre n'étoit pas un homme détrompé de la vanité ni de l'ambition: ſon ame n'étoit que trop attachée à la terre; mais comme il étoit ſage & raiſonnable, en me faiſant part de ſes ſecrets, il ne ceſſoit de s'étonner de l'exceſſive avidité que ces deux hommes avoient pour la faveur, de ce qu'ils ſouffroient pour elle, & de la facilité qu'ils avoient à tout entreprendre pourvû qu'ils puſſent arriver à leurs fins.

Le Cardinal, n'ayant point d'autres reſſources, & voyant que la Guienne n'avoit pû obliger M. le Prince à bien vivre avec la Reine, écouta les propoſitions de Châteauneuf, où le Coadjuteur avoit part; qui malgré le paſſé, en écrivit à la Reine, parce que ne pouvant être Cardinal par d'autres voies, il le vouloit être par elle. Je n'ai point ſçû toutes les particularités de la ſuite de cette négociation; car elle changea d'Acteurs. Servien & de Lionne, y furent mêlés, & Montreſor auſſi; mais il m'a paru qu'on continua de propoſer

l'union du Duc d'Orléans avec la Reine, pourvû qu'elle fit mettre une seconde fois M. le Prince en prison, selon les propositions qu'on a dit en avoir été faites, & en ce cas remettre Châteauneuf dans les affaires jusqu'au retour du Cardinal Mazarin. Le Coadjuteur promettoit d'y travailler; mais dans toute sa conduite il me sembloit, vû ce que la Reine me faisoit l'honneur de m'en dire, qu'il alloit plus droit à perdre M. le Prince qu'à favoriser le Cardinal. Toutes ces propositions ne plaisoient pas à la Reine, qui les écouta toutes, détestant les mauvaises, & doutant sur les autres. Elle demanda conseil à quelques personnes sur celles qui se pouvoient faire en conscience. Senneterre, à qui elle en parla, & dont elle estimoit la capacité, lui dit franchement (quoiqu'il ne fût pas serviteur particulier du Prince de Condé) qu'il ne lui conseilloit point de hazarder de le remettre en prison, parce que ceux qui commençoient à le haïr & à se plaindre de lui, le voyant dans le malheur, recommenceroient à le servir, & qu'elle donneroit matiere aux brouillons de brouiller tout de nouveau; que de plus elle rétabliroit par-là le Duc d'Orléans & toute sa cabale; qu'elle étoit grande, & composée de ses ennemis, du Coadjuteur,

de

de Châteauneuf, de madame de Chevreuse, du Duc de Beaufort, & de toute la Fronde ; qu'elle deviendroit leur esclave ; & que le Cardinal, qu'elle considéroit, & dont elle souhaitoit trouver les avantages, n'y rencontreroit qu'une ruine toute manifeste; étant certain que s'ils étoient les maîtres, ils ne voudroient jamais le laisser venir. Il lui dit enfin, à ce qu'il me conta, qu'il la conseilloit de bonne foi, & qu'il osoit l'assurer que sa pensée étoit la meilleure. La Reine, trouvant ses raisons fortes & judicieuses, montra aux Frondeurs plus de froideur qu'ils n'avoient esperé ; car ils avoient cru que cette proposition devoit être reçue avec plus de chaleur. Il me fut dit encore par la même personne en grand secret, que la Reine ayant parlé en confiance à un Docteur, Religieux d'un Ordre célébre, des plus fortes propositions faites contre M. le Prince par ses ennemis, il lui avoit dit qu'elle le pouvoit traiter comme un criminel & ennemi de l'Etat ; mais la Reine, ayant horreur de ces maximes, laissa le Casuiste pour suivre l'avis du Politique. Celui-ci avoit de la religion & d'honnêtes sentimens sur toutes choses ; mais il n'étoit pas soupçonné d'être rempli de bonté; & il se trouva néanmoins plus conforme

aux Loix de l'Evangile, & aux inclinations de cette Princesse, que le Religieux, dont la décision sur les choses les plus cruelles fut étonnante, puisque les plus douces avoient été rejettées par sa sagesse humaine. La Reine demeura quelque tems sans rendre réponse sur ce qui regardoit le rétablissement de Châteauneuf, parce qu'elle voulut avoir l'avis du Cardinal Mazarin. Après donc que beaucoup de Couriers eurent été bien employés, l'Abbé Ondedei & plusieurs autres ayant travaillé à cette négociation, il arriva enfin que le Cardinal suivant sa coutume, qui étoit de tout écouter, & de se servir de tout, se raccommoda avec Châteauneuf, le Coadjuteur, Madame de Chevreuse; & ils conclurent entre eux qu'à la majorité du Roi, qui approchoit, Châteauneuf seroit remis auprès de la Reine, en qualité de premier Ministre. Le premier Président eut promesse de ravoir les Sceaux qu'on venoit de lui ôter, & par les intrigues de la Princesse Palatine, la Vieuville fut assuré des Finances, attendu que le Président de Maisons en avoit mal usé avec le Cardinal: il n'avoit osé lui envoyer de l'argent, & il étoit soupçonné d'être partial pour Chavigni. Longueil, par les mêmes sentimens des autres, c'est-à-dire,

pour plaire à la Reine, & conserver son frere dans les Finances, fit semblant de servir le Cardinal, & le promit à la Reine ; mais le Cardinal ne lui avoit rien répondu, non plus qu'à la plûpart de ceux qui l'étoient allé trouver, sinon qu'il n'avoit nul desir de revenir en France comme Ministre ; qu'il souhaitoit seulement de pouvoir être justifié au Parlement de toutes les Calomnies qu'on lui avoit imposées ; & qu'ayant servi la France fidélement, il souhaitoit au moins que son honneur fût rétabli & son innocence reconnue. Longueil, ayant beaucoup d'amis dans cette Compagnie, l'engagea de s'intéresser fortement en sa justification, & sentoit beaucoup de joie de ce qu'il ne vouloit plus que de l'honneur ; mais le Ministre n'estimoit pas ses offres, il le croyoit trop ami de Chavigni. C'est ce qui l'obligea de se moquer de lui, en lui faisant cette réponse. Il différa cependant l'exécution de ses dernieres résolutions autant qu'il lui fut possible, & ne se hâtoit sur rien. Il est difficile de se confier à des ennemis, éprouvés ennemis par des rechutes si nombreuses, & il auroit souhaité sans doute que de plus favorables évenemens l'eussent pû sauver de cette fâcheuse & dure nécessité.

Comme il n'y a point de secret qui puisse être caché, M. le Prince fut pleinement informé de toutes ces négociations. Il avoit deja sçu les propositions qui avoient été faites contre sa vie & sa liberté ; & depuis les avis qu'il en avoit reçus, il avoit vécu avec de grandes précautions. Dans cet état, un soir qu'il étoit au lit causant avec ses familiers, Vineuil l'avertit qu'il y avoit un dessein contre sa personne & qu'il y avoit des Compagnies des Gardes qui étoient commandées pour aller vers l'Hôtel de Condé. Ces choses s'étant confirmées par le récit des personnes qui les avoient sçues, elles firent peur à ce Prince. Il se leva aussi-tôt, monta à cheval, & s'en alla en hâte à Saint-Maur, suivi de toute sa famille, du Prince de Conti, de madame de Longueville, de madame la Princesse, du Duc de la Rochefoucault, du Duc de Richelieu, du Maréchal de la Mothe, & de plusieurs autres. La Reine, dès cinq heures du matin, fut éveillée par Cominges, qui vint lui apprendre cette nouvelle. Elle envoya aussi-tôt au Duc d'Orléans le Maréchal de Villeroi. Ce Prince la vint voir, & l'assura que ce n'étoit point de sa connoissance que le Prince de Condé s'en étoit allé, & en usa assez bien avec elle. Depuis quelques jours, il

la visitoit civilement, & sa docilité marquoit le bon succès de la négociation de Breull.

On entendit dire alors, que ce qui avoit fait peur à M. le Prince étoit qu'un Capitaine du Régiment des Gardes, pour faire passer certaine provision de vin sans impôt, avoit mis de son chef une troupe de Soldats à la porte Saint-Germain. Ces hommes armés ayant été remarqués par les serviteurs de Monsieur le Prince, ils l'en avertirent. Il y envoya, & trouva qu'ils disoient vrai; si bien qu'il ne douta point qu'il n'y eut quelque entreprise formée contre sa liberté & sa vie: & joignant ces circonstances avec les avis précédens, il résolut de s'en aller. Mais ce qui l'y obligeoit le plus, étoit la maniere dont il vivoit avec la Reine; car il devoit connoître qu'elle ne pouvoit pas être fort satisfaite de lui. Elle venoit de lui faire toutes les graces qu'il lui avoit demandées, & cependant il ne la voyoit point, & par toutes ces actions il marquoit avoir de l'aversion pour elle. Si par la conduite de M. le Prince cette Princesse eut alors des pensées contraires aux conseils que le Marquis de Senneterre lui avoit donnés, & qu'elle avoit paru approuver, je l'ignore, & n'en ai jamais rien apperçu par

aucune voie. Monsieur le Prince étant parti, le Conseil se tint au Palais Royal pour aviser au remede de ce mal : le Duc de la Rochefoucault, de Saint-Maur alla trouver le Duc d'Orléans, pour l'assurer des respects & de l'amitié du Prince, & lui protester tout de nouveau de sa part une reconnoissance entiere de toutes les obligations qu'il lui avoit. Il lui rendit compte des sujets qui l'avoient forcé de craindre & de fuïr. Il vint ensuite au Palais Royal, où il confera avec le Maréchal de Villeroi, & dit à la Reine que M. le Prince étoit parti de la Cour, ne croyant pas y pouvoir demeurer en sureté. Il lui dit aussi qu'elle étoit composée de deux Cabales, dont il avoit à se garder, des Mazarins, & des Frondeurs ; & de plus il se plaignoit de ce qu'elle n'avoit pas fait pour lui de certaines choses dont il l'avoit suppliée, qui dans le vrai n'étoient que des bagatelles. La Reine avoua tout haut qu'elle n'avoit pas voulu les exécuter, quoiqu'elle les lui eût promis, depuis qu'il avoit cessé de la voir. Elle résolut d'y envoyer le Maréchal de Grammont de sa part, & de celle de M. le Duc d'Orléans pour l'assurer de leurs bonnes intentions. Cette Princesse lui fit dire qu'il n'avoit rien à craindre de ceux de qui il disoit

devoir tout appréhender, & que s'il vouloit revenir, on lui donnoit parole d'une entiere sureté pour sa personne.

Le Prince de Condé répondit au Maréchal de Grammont avec fierté & rudesse : il lui parla fort respectueusement du Duc d'Orléans, & fort mal de la Reine, disant qu'il lui étoit impossible de s'assurer en sa parole ; qu'elle l'avoit déja trompé, qu'elle étoit habile à ce métier, & qu'il ne vouloit plus se mettre dans le hazard de l'être encore une fois ; qu'il ne pouvoit souffrir la Cabale des Mazarins, que tant qu'il verroit les valets du Cardinal avoir du crédit, il ne reviendroit jamais à la Cour, & que pour l'obliger d'y retourner il demandoit à la Reine qu'elle chassât d'auprès d'elle, Lionne, Servien & le Tellier. Le Maréchal de Grammont, comme bon serviteur du Roi & de la Reine, n'approuva nullement la réponse que lui fit M. le Prince : elle le dégouta de la négociation, & fut cause qu'il partit bientôt pour s'en aller en Bearn dans son Gouvernement. La Reine, le soir de ce jour, manda les Gens du Roi pour venir sçavoir ses volontés avant que le Parlement écoutât & reçût le Prince de Conti, qui devoit y aller le lendemain. Ce que Monsieur le Prince avoit dit con-

tre de Lionne lui fut utile à l'égard de la Reine, à cause des chagrins qu'elle avoit eus contre lui, & servit beaucoup aussi à sa réputation.

Fin du Tome quatriéme.

De l'Imprimerie de JOSEPH BULLOT, 1739.

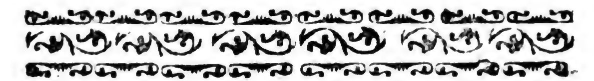


TABLE DES MATIERES

Contenues dans ce Volume.

A.

C

D

E

F

G

I

L

M

M

O.

P.

R

S

Fin de la Table des Matieres.





